This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GRAD
BUHR
DC
272.5
.P95
1849

A 774,528

3 9015 00557 4614

Viscount de Galway

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

PROFILS

CRITIQUES ET BIOGRAPHIQUES

DES

750 REPRESENTANTS DU PEUPLE

Chez les mêmes libraires :

PROFILS CRITIQUES ET BIOGRAPHIQES

DES NEUF CENTS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE,

PAR UN VÉTÉRAN DE LA PRESSE.

4e Édition.

Joli volume composé de près de 400 pages, contenant une notice très-détaillée sur chacun des membres de l'Assemblée nationale, avec l'indication de leur nom, *adresses à Paris*, chiffres de leur élection, portraits physique et moral, événements sociaux ou traits piquants de leur existence, actes publics, antécédents politiques, fortune, condition sociale, opinions : tous les faits, en un mot, qui peuvent intéresser la curiosité publique. — *Prix :* 2 fr.

Cet ouvrage, distribué d'après l'ordre alphabétique, est la seule contenant les élections supplémentaires de toutes les biographies dont on a tenté la publication jusqu'à ce jour, la plus complète, la plus commode et la plus propre à servir de MANUEL indispensable à toutes les personnes qui veulent suivre, dans les journaux, la lecture des débats législatifs.— *Trois mois ont suffi pour l'écoulement des trois premières éditions.*

Imprimerie Bondey-Dupré, rue Saint-Louis, 16, au Marais.

PROFILS

CRITIQUES ET BIOGRAPHIQUES

DES

750 REPRÉSENTANTS

DU PEUPLE

A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

PAR

Trois Publicistes.

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES

215, Palais-National, et 10, rue Richelieu.

—

1849

DC
272.5
.P95
1849
Buhr

B49773-190

ABBATUCCI (Jean-Charles), magistrat, né à Zicavo (Corse), en 1791. — Représentant sortant; 32,264 suffrages; Loiret. — Cité Vindé, boulevard des Capucines.

Il est le petit-fils du général Corse Abbatucci, et le neveu du général Abbatucci qui fut tué sous les murs d'Huningue, en 1796. Élève du Lycée Napoléon et de l'École de Saint-Cyr, il étudia le droit à l'Université de Pise ; il entra dans la magistrature, fut nommé procureur du roi en 1816, et conseiller à la Cour royale de Bastia en 1819. Après la révolution de Juillet, il devint président de chambre près la Cour d'Orléans. Député de la Corse en 1830, il ne fut pas réélu l'année suivante. Il rentra à la Chambre en 1839, envoyé par le collége d'Orléans. Très-attentif aux soins de sa position personnelle, il se jeta dans l'opposition avec l'espérance d'arriver plus vite et plus haut par cette voie. Il se trompait, car la révolution de Février le retrouva président de chambre à Orléans, et député de la gauche, nuance Odilon-Barrot. La part qu'il prit avec lui au fameux banquet du Château-Rouge, le firent appeler après Février à la Cour d'Appel de Paris, et presque immédiatement après à la Cour de Cassation. Il

vient de prendre sa retraite. Il trouve la République une très-belle chose, et se déclare fort satisfait. Honnête homme, modéré, affable, on ne le rencontrera jamais dans les voies rétrogrades, mais il ne fera jamais non plus le premier pas dans celles du progrès. Il est le conseiller et l'ami du président de la République.

ABBATUCCI (Charles), magistrat, fils du précédent; 23,121 suffrages; Corse. — Cité Vindé, 17.

Nommé procureur de la République en Corse, grâce à l'influence de son père, ce jeune homme n'a pas encore d'antécédents politiques, mais on peut dire à coup sûr qu'il ne s'écartera pas d'un *iota* de la ligne suivie par son père, ce qui lui promet un assez bel avenir aussitôt que la loi des incompatibilités aura adouci ses rigueurs.

ACHARD, général de division, grand'croix de la Légion d'honneur, ancien pair de France; 43,244 suffrages; Moselle. — Rue de Varennes, 4.

Le général baron Achard est un de ces vieux et braves soldats qui affectent de ne pas croire que la vieillesse puisse jamais les atteindre. A la Chambre des pairs, il était conservateur quand même; à la Législative, il votera toujours avec le parti modéré.

ADELSWARD (D'), ancien capitaine d'état-major, né à Longwy, le 13 décembre 1811. — Représentant sortant; 46,443 suffrages; Meurthe. — Rue de la Pépinière, 83.

Il descend d'une noble famille suédoise. Son père, prisonnier de guerre à Nancy, y avait épousé une Lorraine. Le second fils issu de cette union entra à l'école de Saint-Cyr, sortit dans l'état-major, et fit la guerre en Afrique, où il devint aide de camp du général Baraguay-d'Hilliers. Porté plusieurs fois à l'ordre du jour, il fut obligé de quitter le service

la suite d'une glorieuse blessure. C'est un homme de mérite qui a étudié et traité avec fruit les questions d'organisation militaire; il est zélé partisan de la décentralisation administrative et de l'affranchissement de la commune.

ALENGRY, propriétaire, officier de l'empire en retraite; 37,416 suffrages; Aude. — Rue Neuve Saint-Augustin, hôtel Reischstadt.

M. Alengry passait à Carcassonne pour un ardent démocrate, et pourtant il n'est arrivé à la représentation qu'en s'insinuant dans les rangs des candidats modérés. Il appartient nécessairement par les souvenirs à la dynastie napoléonienne. Il est commandant de la garde nationale de Carcassonne.

ALLIER, ancien capitaine de cavalerie, né à Embrun (Hautes-Alpes) en 1790. — Représentant sortant; 6,935 suffrages; Hautes-Alpes. — Rue des Beaux-Arts, 15.

Après avoir quitté le service en 1815, parce que sa santé était chancelante, il prit le ciseau du sculpteur. Médiocre artiste, il devint, en 1839, un médiocre député en remplacement de son père, ancien payeur de l'armée d'Italie, qui venait de lui laisser une assez belle fortune. M. Allier père était un de ces hommes au cerveau étroit, qui font de l'opposition quand même et de parti pris. Il se vantait à son lit de mort de n'avoir jamais donné une boule blanche au ministère. Son fils continua à la Chambre cette politique intelligente. A l'Assemblée Conltituante, M. Allier a passé de l'extrême gauche à s'extrême droite, ce qui ne veut pas dire qu'il fût devenu légitimiste, mais seulement qu'il avait changé son système des boules noires contre celui des boules blanches. L'art n'a rien perdu à sa réélection, mais la politique n'y a rien gagné.

ANCEL, négociant; 88,726 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue Saint-Florentin, 17.

M. Ancel était maire du Havre; il a donné sa démission après son élection à l'Assemblée, pensant avec raison que c'est trop de deux emplois pour un seul homme. M. Ancel est un homme d'ordre très-considéré dans la Seine-Inférieure, et dont l'opinion affecte une nuance très-conservatrice.

ANDIGNÉ DE LA CHASSE (D'), ancien militaire, membre du conseil général d'Ille-et-Vilaine, né en 1791. — Représentant sortant; 75,847 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue de l'Université 107.

Brave et loyal gentilhomme, il fut député de la droite dans l'ancienne chambre. Ses votes n'étaient jamais dictés par l'esprit de parti, mais par une conscience droite et éclairée. S'il n'a pris que rarement l'initiative des réformes utiles, du moins son appui ne leur a jamais fait défaut; il n'a surtout jamais manqué aux mesures qui pouvaient apporter une amélioration au sort des classes pauvres.

ANDRÉ, notaire, âgé de 40 ans; 31, 691 suffrages; Charente. — Rue Richepanse, 11.

M. André avait bien autrefois des velléités démocratiques. Mais c'étaient des folies de jeunesse qu'il a répudiées quand l'heure de la raison est arrivée. Ce qui le prouve, c'est que sa candidature a été patronée par la rue de Poitiers; il appartenait avant Février au parti conservateur.

ANSTETT fils; 34,400 suffrages; Bas-Rhin. — Rue et hôtel Corneille.

M. Anstett est brasseur à Schelestadt : c'est un républicain de naissance et un socialiste de la veille. Il siége au plus haut de la Montagne et a signé l'acte de mise en accusation du Président et la déclaration du 13 juin.

ANGLADE (Clément), propriétaire, cultivateur, né à Urs (Arriège), en 1801. — Représentant sortant; 34,907 suffrages ; Arriège. — Rue des Champs-Élysées, 13.

Il fit partie de la Chambre en 1833 et 1834, et il siégeait à l'extrême gauche. Lors du procès de la *Tribune*, il se récusa comme juge. Vivement préoccupé du sort des populations rurales, c'est lui qui proposa l'an dernier de créer un service de santé dans chaque canton aux frais de l'Etat. Par une anomalie singulière, pendant qu'il se préoccupait de la santé des habitants des campagnes, M. Anglade contribuait à faire repousser le vote à la commune, c'est-à-dire leur véritable émancipation politique. M. Anglade peut être classé dans la catégorie de ces hommes inconséquents qui veulent toutes les libertés, mais à la condition qu'ils seront les seuls à s'en servir.

ARAGO (Emmanuel), avocat, né à Paris le 6 août 1812. — Représentant sortant; 21,071 suffrages; Pyrénées-Orientales. — Rue Neuve-des-Petits-Champs, 55.

Assez bel homme, au regard doux, à la figure béate; plus connu comme fils de son illustre père, que pour les procès qu'il a gagnés. On l'appelle au Palais l'avocat *maximum*, à cause du talent qu'il possède de faire toujours condamner ses clients au *maximum* de la peine. Avant la révolution de Février, il était visible tous les soirs au perron de Tortoni, où il savourait les sorbets au marasquin et les cigares de Havanne, en compagnie de M. Véron. Depuis, il est devenu un personnage politique. Envoyé à Lyon comme commissaire extraordinaire, il prit des allures proconsulaires que le pouvoir central dut lui-même blâmer. Non content de l'impôt général de 45 centimes frappé par le gouvernement provisoire, il y ajouta 90 centimes de son invention. En

quelques semaines il absorba 500 mille francs pour lesquels on a vainement depuis réclamé des comptes, et qui paraissent avoir servi à maintenir les trop célèbres *Voraces* dans un état d'ivresse qui les empêchait de piller la ville. Cette politique pleine d'esprit valut à M. Emmanuel Arago une ambassade, celle de Berlin, où il alla remplacer un homme d'un profond savoir et d'un grand mérite, M. de Circourt. Il eut l'occasion de prouver, dans ce poste éminent, combien il était impropre à la diplomatie. Revenu à l'Assemblée, il siégea à la crête de la Montagne, et déploya tous ses talents dans l'art des interruptions. Il a souvent causé de la peine à son père. Bon garçon au fond, gai convive, aristocrate par nature jusqu'à la moelle des os, son absence est pleurée par les bouquetières et les habitués du boulevard de Gand. Les échos d'alentour répètent chaque soir : « Emmanuel ! Emmanuel ! » mais Emmanuel ne revient pas.

ARAGO (Dominique-François), père du précédent, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, né à Estagel (Pyrénées-Orientales), en 1786. — Représentant sortant ; 22,580 suffrages ; Pyrénées-Orientales. — A l'Observatoire.

C'est un astronome honnête et modéré, plus spirituel que profond, plus enthousiaste que convaincu. M. Fr. Arago jouissait, à l'ancienne Chambre, d'une immense réputation de républicanisme. Membre du gouvernement provisoire après Février, puis de la celèbre et anormale commission du pouvoir exécutif, il usa contre les mesures incendiaires de M. Ledru-Rollin, sa vieille popularité ; il sacrifia son ambition à sa conscience, et mérita la reconnaissance des honnêtes gens, moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il empêcha de faire. La population de Paris a eu l'ingratitude de ne pas le réélire, et cependant M. Arago est un de ces hommes à qui tous les partis, excepté celui des malfaiteurs, peuvent con-

fier un mandat. M. Arago doit sentir aujourd'hui l'inanité des principes auxquels il s'est attaché, et sa conscience doit lui reprocher bien haut toutes les erreurs qu'il a appuyées de son talent et de son crédit. Nous avons la certitude que le cœur de cet homme de bien saigne à la vue des malheurs dont les révolutions ont abreuvé la France.

ARBEY, avoué à Pithiviers, né en 1805. — Représentant sortant; 52,477 suffrages; Loiret. — Rue de Lille, 75.

C'est un homme estimé. Porté sur la liste du comité de conciliation, bien qu'il professât des opinions républicaines assez tranchées, il a toujours voté à la dernière assemblée dans le sens modéré et anti-socialiste.

ARÈNE, ancien avoué à Toulon, né en 1799. — Représentant sortant; 29,319 suffrages; Var. — Rue Jacob, 22.

Soi-disant républicain de 1832, vivant sur cette réputation qui lui permettait de donner toujours un appoint considérable à M. Denis, du Var; il fut nommé sous-commissaire du gouvernement provisoire à Toulon, en 1848, en sa qualité de républicain de la veille. Il est devenu réactionnaire depuis qu'il a vu la République de près et qu'il jouit des douceurs de la représentation, préférable pour lui à son ancienne étude d'avoué. Excellent homme comme particulier, incapable de nuire comme homme politique, mais incapable aussi de provoquer aucun bien.

ARNAUD (Frédéric), avocat, né à Saint-Girons (Ariége) le 8 avril 1819. — Représentant sortant; 21,161 suffrages; Ariége. — Place de la Madeleine, 3.

Ce jeune homme appartient au parti néo-catholique, dont M. Buchez est le grand prêtre. Ses mœurs douces, la facilité de son caractère lui ont valu de

précieuses amitiés; c'est d'ailleurs un homme instruit et qui a rendu, l'an dernier, plus d'un service dans le comité des cultes. Les républicains lui reprochent de mettre le dogme au-dessus de la raison, les catholiques lui font le reproche opposé. Qui des deux a raison? Tous les deux peut-être. M. Arnaud appartenait à la nuance du *National* quand le *National* existait encore.

ARNAUD (Henri), confiseur, né à Draguignan en 1799. — Représentant sortant; 28,773 suffrages; Var. — Rue Saint-Guillaume, 3.

Cet habile fabricant de bonbons patriotiques n'a jamais, que nous sachions, écrit une ligne ni prononcé une parole à l'Assemblée. Sa spécialité lui a acquis une véritable popularité dans le Var, et on ne jure dans le pays que par les sucreries de l'honorable représentant. On s'est parfois demandé jusqu'à quel point l'élection d'un homme qui agit si directement sur les sens de ses compatriotes, pouvait être considérée comme valide. M. Arnaud est presque de la Montagne; on s'étonne de le trouver dans un parti où les douceurs sont si peu cultivées.

ARRIGHI, duc de Padoue, lieutenant général en retraite, né à Corte en 178. ; 27,738 suffrages; Corse. — Rue de la Victoire, 50.

Rentré dans la vie privée en 1815, le vieux général a cru que l'heure des glorieux fantômes était venue; il est sorti de sa retraite pour venir offrir au neveu de *son* empereur l'appui de ses votes et de son vieil honneur. Habitué aux formes précises et peu discoureuses de Napoléon, le général Arrighi doit trouver que les choses se passent bien mal dans la Législative, et s'il ne regrette la paix de son île, il doit certainement regretter les champs de bataille; il s'y faisait autant de bruit qu'à la Chambre, mais plus de besogne.

AUBERGE ancien officier supérieur, agriculteur, né en 1788. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; Seine-et-Marne.

M. Aubergé, après avoir servi avec distinction dans l'armée impériale, se retira dans le département de Seine-et-Marne pour s'y livrer exclusivement aux soins de l'agriculture.

Sa réputation d'habile agronome l'a fait appeler par ses compatriotes dans tous les conseils où l'on avait à s'occuper des intérêts agricoles du département. A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du comité d'agriculture, ses avis ont toujours eu dans les questions spéciales une véritable importance. Il a voté avec ses collègues de la réunion de la rue de Poitiers. Nous tenons à rappeler qu'il était pour le *vote à la commune.*

AUBERMESNIL (D'), propriétaire; 80,211 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue Vanneau, 9.

Ce représentant, l'un des hommes les plus considérés du département de la Seine-Inférieure, où il fait partie du conseil général, appartient à l'ancienne droite. Il s'est occupé avec une haute intelligence des questions agricoles. Il est à regretter que des raisons de santé le tiennent quelquefois éloigné de la Chambre.

AUBERTIN (Édouard), commissionnaire de roulage, né à Châlons-sur-Marne le 21 juillet 1813. — Représentant sortant; 54,613 suffrages; Marne. — Rue du 29 Juillet, 5.

La considération dont il jouit lui a valu d'être nommé juge au tribunal de commerce. Il a rendu quelques services l'an dernier dans le comité du commerce et de l'industrie, et ses votes ont toujours été ceux d'un homme modéré. Il appartenait à la nuance déteinte du *National.*

AUBRY (Pierre-François-Joseph), négociant, pré-

sident de la Société d'agriculture d'Avesnes, né à Cambrai le 8 mai 1789. — Représentant sortant; 91,135 suffrages; Nord. — Rue Racine, 5.

C'est le petit-fils d'Aubry Duboucher, membre de la première Constituante. Il a été notaire, ingénieur en chef du cadastre, et en dernier lieu négociant. Il votait, l'an dernier, tantôt pour, tantôt contre les mesures modérées; aussi son nom, d'ailleurs honorable, ne figurait-il pas sur la liste de conciliation; il était au contraire patroné par les journaux les moins estimables du pays, et il a obtenu un moins grand nombre de suffrages que l'an dernier.

AUBRY (Maurice), avocat, né en 1822; 29,707 suffrages; Vosges.—Rue Neuve-Saint-Eustache, 26.

M. Aubry n'est âgé que de 28 ans, et pourtant il compte déjà de nombreux succès remportés au barreau et de grands services rendus à ses concitoyens, comme directeur du comptoir national d'Épinal. Voici la ligne de conduite qu'il s'est tracée : il veut la liberté sans la licence, l'ordre sans la réaction et le progrès sans la violence. Le parti de la modération compte sur lui. Le parti modéré s'étant désuni sur sa candidature, il n'est arrivé à la Législative qu'avec une faible majorité.

AVRIL, ancien instituteur primaire à Vizille; 60,129 suffrages; Isère. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 97.

Les opinions politiques, sociales et religieuses de ce représentant sont tout à fait en harmonie avec celles des onze citoyens que les démocrates-socialistes de l'Isère viennent d'envoyer à l'Assemblée législative. D'après ces données, nous dirons franchement que nous aimons mieux voir M. Avril investi du mandat de représentant que chargé de la mission d'instruire et d'élever la jeunesse des campagnes. Instituteur, il l'entraînerait peut-être par surprise

dans les voies funestes du socialisme; représentant, il aura du moins à subir les objections consciencieuses des défenseurs de l'ordre et de la vraie liberté. M. Avril a été compromis dans l'échauffourée du 13 juin.

AYMÉ (Charles), capitaine d'état-major; 26,030 suffrages; Deux-Sèvres. — Passage de la Madeleine, 4.

M. Charles Aymé est un officier distingué; par ses antécédents il appartient à l'ancien parti conservateur; par sa famille il se rapproche de l'ancienne droite. Il est à remarquer que dans les Deux-Sèvres, le parti modéré a obtenu le succès le plus complet. Ce même département, il y a un an, envoyait à l'Assemblée constituante sept Montagnards, sur huit représentants. Aujourd'hui les Montagnards non-seulement ne sont pas élus, mais ils sont même distancés par un grand nombre d'hommes honorables qui viennent après les sept élus.

Il est vrai que le 13 mai, les commissaires du citoyen Ledru-Rollin n'étaient pas là pour faire décider, par un *tour de main*, la victoire électorale !

BAC (Théodore), avocat, né à Limoges en 1808. — Représentant sortant; 112,259 suffrages; Seine; 36,609 suffrages; Haute-Vienne. — Rue Caumartin, 27.

Homme sans consistance et sans convictions, avocat avant tout, plaidant tour à tour, et avec une égale facilité, le blanc et le noir; il chercha longtemps, à travers les partis, le chemin qui le conduirait le plus vite à la fortune. Homme de talent dans le fameux procès de madame Lafarge, qui fit sa réputation, il ne s'est montré à la tribune qu'un pâle discoureur, un orateur décousu et maladroit. C'est en un mot une de ces médiocrités ambitieuses qui

ne pouvant pas arriver par les voies droites, prennent les chemins détournés. Il s'est jeté à corps perdu dans le socialisme, dont il ne sait et ne croit pas un seul mot. Mais il a vu dans ce parti de l'ardeur, du dévouement, et il s'est dit qu'au milieu de tant de dupes, il devait y avoir beaucoup à glaner. Les procédés au moyen desquels il a été élu dans la Haute-Vienne nous donnent une triste idée des gens de son parti. Des doubles listes avaient été faites; en tête de celles où se trouvait son nom, on avait écrit : « liste des pauvres ,» et en tête de l'autre : « liste des riches. » Les paysans, trompés par ces deux désignations, votèrent pour la liste des pauvres, c'est-à-dire pour les hommes qui les rendront plus pauvres encore. Il n'est pas inutile de faire observer que malgré ces manœuvres, M. Bac a obtenu dans la Haute-Vienne plus de mille voix de moins que l'an dernier. — M. Bac a participé dans le temps à la rédaction d'un journal légitimiste *l'Europe monarchique,* puis il s'est assis à la table de M. le duc de Nemours; enfin il a joué un rôle important dans les troubles de Limoges, et il a figuré, à ce propos, fort tristement devant la cour d'assises de Poitiers. Accusé d'avoir altéré une conversation surprise derrière un mur mitoyen, il n'est point parvenu à se laver de cette tache aussi complétement que nous l'aurions voulu.

BAJARD, médecin, né à Saint-Donat (Drôme) en 1795. — Représentant sortant; 42,292 suffrages; Drôme. — Rue d'Alger, 12.

Ancien carbonaro, membre de la *Société des droits de l'homme* de 1821; c'est une des plus grandes nullités de la Montagne. Le bruit courait, l'an dernier, que les malades l'avaient envoyé à l'assemblée pour s'en débarrasser. Ils se sont trouvés si bien de ce régime, qu'ils ont résolu de le suivre encore pendant trois ans.

BALZAC (DE), membre du conseil général de l'Aveyron; 42,745 suffrages; Aveyron.— Rue de l'Université, 32.

M. de Balzac, qu'il ne faut pas confondre avec le romancier de ce nom, a été préfet sous la Restauration et n'a jamais dévié de la ligne droite. C'est un homme qui croit avec raison que le retour aux véritables principes du droit national peut seul sauver la France.

BANCEL, avocat; 41,104 suffrages; Drôme.

Il y a deux Bancel dans la Drôme, le père et le fils, tous deux fort versés dans le fouriérisme et le propageant avec la même ardeur. Il ne s'agit ici que du fils. Il était conservateur avant Février; mais la République lui a fait tourner la tête comme à tant d'autres.

BANDSEPT, ouvrier cordonnier, âgé de 26 ans; 34,472 suffrages; Bas-Rhin. — Rue et hôtel Corneille.

D'ordinaire, les ouvriers cordonniers se laissent aller aux entraînements du communisme... M. Bandsept fait exception. Il appartient à la religion de la rue de Beaune. Il paraît avoir suivi le grand pontife au Conservatoire des arts et métiers dans la journée du 13 juin. Il est aujourd'hui sous les verrous.

BAR (le général de); élection du 8 juillet; Seine.

Le général de Bar, après avoir figuré avec distinction dans les différentes luttes que nous avons eues à soutenir en Afrique, a été mis en retraite par le gouvernement provisoire. Son élection comme colonel de la 3e légion de la garde nationale de Paris a été une première protestation contre cette décision; son élection comme représentant de Paris est une réparation digne de lui et qui honore ceux qui ont eu l'initiative d'un pareil choix.

BARAGUAY-D'HILLIERS, général de division, né à Paris le 6 septembre 1795. — Représentant sortant; 34,913 suffrages; Doubs. — Rue de Grenelle Saint-Germain, 123.

Ce brave militaire n'a qu'un bras, il a laissé l'autre sur un champ de bataille; mais sa tête est entière, et, avec un sourire franc et plein d'aménité, sa bouche ne s'ouvre jamais que pour prononcer des paroles brèves et utiles. C'est une des âmes les plus énergiques de la Chambre, et c'est à lui que fut confiée la défense de l'Assemblée après l'invasion du 15 mai. On le voyait partout, à cheval, dans les bureaux, à la présidence, à son banc, à la tribune. Il est l'ennemi personnel de tous les bavards, aussi la Montagne lui rend-elle haine pour haine. Après le 15 mai, le général Baraguay-d'Hilliers eut la pensée de former avec quelques amis un groupe de représentants où toutes les nuances des partis de l'ordre seraient représentées. Cette réunion prit le nom de *Réunion de la rue de Poitiers*. Le général en fut le président, et, ennemi des discoureurs, il sut faire appel aux hommes d'action. Les services que la rue de Poitiers a rendus à la France pendant la session qui vient de finir, sont immenses. — Il y aurait beaucoup à dire sur le général Baraguay-d'Hilliers, ajoutons seulement qu'il aida à chasser de Besançon le sieur Faivre, commissaire de M. Ledru-Rollin.

BARBANÇOIS (DE); 26,801 suffrages; Indre. — Rue Rumfort, 8.

Quelques personnes ont voulu classer M. de Barbançois parmi les hommes du parti *Bonapartiste*, parce qu'il y a un an, au moment des élections de la Constituante, croyant au prestige de la légende napoléonienne, il jugea à propos de se recommander d'antécédents personnels qui se rattachaient à l'ère impériale.

Nous déclarons d'abord que pour tout homme qui veut apprécier consciencieusement la vraie si-

gnification du vote du 10 décembre, l'existence d'un *parti Bonapartiste*, à moins que l'on ne veuille sortir des limites de ce vote, est une chose complètement inexplicable; laissant ensuite de côté ce petit procédé de candidat qui n'a été en réalité qu'un moyen plus ou moins heureux d'entrer en scène, nous demanderons à M. de Barbançois la permission de le juger par ses tendances anciennes et bien connues et de le classer sans autre façon parmi les hommes de l'ancienne droite.

Il est, dit-on, préoccupé des grands intérêts de l'agriculture; il désire que l'on vienne en aide à la petite propriété, il veut l'amélioration du sort des classes laborieuses; mais tout cela, l'ancienne droite le veut au moins autant que les autres fractions du parti modéré, et le concours qu'elle apportera dans toutes ces importantes questions ne sera ni le moins sincère ni le moins énergique.

BARCHOU DE PENHOEN; 55,755 suffrages; Finistère. — Rue de Beaune, 2.

M. Barchou de Penhoën est Breton, Breton de race et de cœur. C'est aussi un écrivain distingué, et dont les écrits ont été souvent remarqués dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il siége à la droite.

BARD (Antoine), notaire à Puray; 72,240 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue Baillif, 8.

Voici un notaire jeté à corps perdu dans le socialisme. Un homme d'affaires socialiste! Tout se voit en France. — Il est le petit-fils du général Bard.

BARILLON, avocat, né à Paris le 5 avril 1801. — Représentant sortant; 92,290 suffrages; Oise. — Rue de Luxembourg, 27.

Il était en 1837 et 1842 député de l'opposition dynastique. Nommé le 27 février commissaire du gouvernement à Beauvais, il fut presque aussitôt après

destitué par M. Ledru-Rollin. Son successeur ne fit pas un long séjour à Beauvais, il fut presque immédiatement chassé de la ville. M. Barillon possède des connaissances solides en administration et en agriculture; il aborde rarement la tribune, mais il travaille assidûment dans les bureaux.

BAROCHE, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris, aujourd'hui procureur général près la même Cour, né à la Rochelle en 1803. — Représentant sortant; 73,497 suffrages; Charente-Inférieure. — Rue Sainte-Anne, 46.

C'est un homme d'un talent très-grand et très-solide. S'il ne possède pas cette vivacité, cette chaleur de grand orateur, il n'a point non plus de ces chutes bizarres qui effraient et passionnent; sa parole coule de source, elle est claire et limpide et s'appuie fort souvent sur un jugement droit et sain. Député avant février, il appartenait à la nuance la plus modérée de la gauche. Homme de la légalité avant tout, il admettait tous les faits établis, pourvu qu'ils le fussent légalement. Il aime les libertés, mais il aime encore mieux les lois. Il fut à la dernière Assemblée l'un des plus vaillants adversaires de la loi des incompatibilités. M. Baroche, qui remplissait les épineuses fonctions du ministère public près de la Haute-Cour de Bourges, dans la célèbre affaire du 15 mai, a déployé dans ce procès une rare énergie, en dépit des menaces auxquelles il était en butte.

BARRAULT (Emile); 7,567 suffrages; Algérie. — Hôtel Favart, place des Italiens.

En 1830 et en 1831, M. Barrault prêchait la religion saint-simonienne en habit bleu barbeau dans la salle Taitbout. Son éloquence, dit-on, était fort goûtée par certaines dames du quartier et par les étudiants qui aspiraient à la réhabilitation de la chair. A la fin de 1832, M. Barrault, animé de l'es-

prit du père Enfantin, partit pour l'Orient, à la recherche de la femme libre. Il paraît qu'il n'avait pas trouvé dans celles qui peuplaient son auditoire des principes de liberté assez accusés. Les Orientaux firent mauvais accueil à l'apôtre. Une émeute éclata contre lui à Constantinople, et il finit par s'apercevoir que l'Occident était encore plus avancé que l'Orient, et que la femme libre était plus aisée à trouver en France qu'en Turquie.

M. Emile Barrault, quand il parle, ressemble à un acteur de mélodrame ; il déclame de la voix et du geste de manière à faire pâlir Saint-Ernest lui-même. Si jamais on enlève M. Barrault aux colonies algériennes, qu'il dirige nous ne savons trop pourquoi, et que le terrain politique vienne à lui manquer sous les pieds, à défaut de la tribune, il lui restera le théâtre de l'Ambigu.

BARRE, agriculteur propriétaire; 40,355 suffrages; Seine-et-Oise.

Propriétaire, jadis démocrate, aujourd'hui plein de feu pour les pouvoirs forts, M. Barre est un de ces hommes auxquels il est bon de crier souvent : « Sentinelles, prenez garde à vous! » Ses connaissances pratiques peuvent être utiles.

BARROT (Ferdinand), avocat, ancien député. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; 118,429 suffrages; Seine.

M. Ferdinand Barrot a constamment marché à la suite de son frère, M. Odilon Barrot. A la Chambre des députés, où il représentait l'arrondissement de Loches (Indre-et-Loire), il votait avec le centre gauche. Nous devons dire toutefois qu'il savait apporter dans son opposition une sorte de réserve dont le château crut devoir se montrer reconnaissant; on sait que M. Ferdinand Barrot était l'avocat du Trésor.

A l'Assemblée constituante il représentait l'Algé-

rie, et votait comme ses collègues de la réunion de la rue de Poitiers.

BARROT (Odilon), avocat, aujourd'hui président du Conseil des ministres, né à Villefort (Lozère) le 19 juillet 1790. — Représentant sortant; 63,782 suffrages, Aisne; 112,675 suffrages, Seine. Il a opté pour l'Aisne. — Rue de la Ferme, 24.

A l'âge où les enthousiasmes se gagnent aisément, M. Odilon Barrot subit, comme beaucoup d'autres, l'action de l'enthousiasme national; il s'enrôla parmi les volontaires royaux qui voulaient s'opposer au retour du régime oppresseur de l'empire. Il fut récompensé de son patriotisme par l'office d'avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation, office qu'il vendit plus tard 200,000 francs à M. Crémieux. M. Odilon Barrot s'était déjà fait une grande réputation au barreau; sa parole ferme, son organe puissant, son geste quelque peu théâtral, servaient chez lui des qualités remarquables de formes et de pensée. Il fut de 1827 à 1830 l'un des membres les plus influents de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, société hostile au gouvernement. En juillet 1830, M. Barrot joua un grand rôle dans les conseils insurrectionnels, et il eut l'occasion de voir, lui l'homme de la légalité, combien il est difficile de résister au torrent quand la digue est rompue. Nommé secrétaire de la commission municipale, il fut chargé d'une grande et délicate mission, celle d'accompagner Charles X à Cherbourg. Il s'en acquitta en homme de cœur. On lui attribue même quelques paroles patriotiques qu'il a jugé à propos de démentir récemment. Préfet de la Seine à son retour, il fut destitué pour n'avoir su ni prévenir ni empêcher le pillage de l'archevêché. Vainement, depuis lors, essaya-t-il de se cramponner à un portefeuille; chef d'opposition à la Chambre, rangé auprès de Laffitte et de Dupont (de l'Eure), il fit bientôt scis-

sion avec ses anciens amis, et forma une opposition nouvelle à laquelle on donna le nom de tiers-parti, ou parti dynastique. Il voulait la réforme et le progrès, mais sans secousse et sans bouleversement. M. Odilon Barrot avait épousé la fille de M. Labbey de Pompières, député libéral, doyen d'âge aux dernières Chambres de la Restauration. On attribue une part très-grande à madame Odilon Barrot dans le système d'opposition suivi depuis dix-huit ans par son mari. M. Odilon Barrot fut un des plus ardents promoteurs et l'un des plus grands orateurs des banquets réformistes. Il était en février 1848 à la tête du banquet du 12e arrondissement, cause ou plutôt prétexte de la révolution qui éclata quelques jours après. Au dernier moment, devant l'attitude de résistance qu'avait prise le gouvernement, M. Odilon Barrot recula; il avait été entraîné plus loin qu'il ne voulait aller, et lorsqu'il voulut retenir le mouvement, le flot populaire passa par dessus sa tête. Nommé ministre de l'intérieur le 23 février, il parcourait les boulevards qu'une lâche provocation, partie on ne sait d'où, devait ensanglanter le soir pour faire un piédestal de cadavres aux coteries du *National* et de *la Réforme*. Cette promenade fut le seul acte de son pouvoir éphémère. Exclu du gouvernement provisoire qui se forma après les événements de Février, M. Odilon Barrot fut élu par 107,000 suffrages dans le département de l'Aisne, qui l'avait depuis longtemps adopté pour l'un de ses députés. A l'Assemblée constituante il devint l'un des chefs de la réaction, et sans compromettre en rien son avenir, il sut être l'un des plus fermes soutiens du droit et de l'ordre. Après le 10 décembre, la voix commune l'appelait au pouvoir comme ministre de transition et de transaction. Il fut nommé ministre de la justice et président du conseil. Il a conservé la présidence du conseil sans portefeuille dans la combinaison ministérielle qui suivit l'installation de l'As-

semblée législative. Dans les circonstances difficiles où se trouve le gouvernement, M. Odilon Barrot semble vouloir sacrifier, momentanément sans doute, les libertés et le progrès au sentiment exagéré de l'ordre. La meilleure manière de faire de l'ordre c'est d'enlever au désordre toute raison légitime d'exister. Nous voudrions voir un homme de la valeur et de la droiture de M. Odilon Barrot se bien pénétrer de cette vérité.

BARTHÉLEMY, propriétaire, né à Paris en 1802. — Représentant sortant ; 21,953 suffrages; Eure-et-Loir. — Boulevard des Capucines, 19.

Il fut autrefois imprimeur à Paris, et il sut réaliser une assez belle fortune. Retiré à la campagne, dans le département qui devait l'envoyer plus tard à la Constituante, il fut nommé membre du conseil général en 1836. Après la révolution de Février, il fut un des rares commissaires extraordinaires dont le caractère honorable et les mesures modérées eurent les sympathies des honnêtes gens de tous les partis. Envoyé à l'Assemblée par la reconnaissance de ses administrés, si on ne le vit point au premier rang parmi les promoteurs de mesures énergiques contre le désordre, au moins le retrouva-t-on constamment dans le camp de l'ordre. Il était du parti Cavaignac et il a voté contre le ministère du 20 décembre.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, publiciste, né à Paris en 1805.. — Représentant sortant ; 15,488 voix ; Seine-et-Oise. — Rue de l'Odéon, 35.

M Barthélemy-Saint-Hilaire est un savant distingué ; il était professeur de philosophie au collége de France. Après les journées de Février, il fut nommé chef du secrétariat du gouvernement provisoire. A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité de l'instruction publique. La journée la plus importante de sa vie parlementaire est sans contredit celle

où s'engagea entre lui et le général Cavaignac un vrai combat singulier à propos de la conduite de ce dernier pendant la terrible lutte de juin. Il a repoussé le *vote à la commune*. M. Barthélemy-Saint-Hilaire appartenait à la réunion de l'Institut.

BARTHÉLEMY (Sauvaire), ancien pair de France, né en 1802. — Représentant sortant; 45,031 suffrages; Bouches-du-Rhône. — Rue de la Ferme des Mathurins, 58.

Il faisait partie à la Chambre des pairs de la faible fraction de la droite, et siégeait auprès de son ami, M. de Dreux-Brézé. Homme distingué, il doit à la noblesse de son caractère une grande influence dans son pays. A la Chambre des pairs et à l'Assemblée constituante, l'intelligence et l'activité de M. Barthélemy ont rendu des services signalés. Il est un des plus habiles et des plus ardents défenseurs de la liberté de l'enseignement. Il appartenait au comité des cultes dans la dernière Assemblée, et outre ses propositions personnelles, on lui doit plusieurs rapports très-remarquables, et faits surtout d'un point de vue très-élevé.

BASTIAT (Frédéric), économiste, homme de lettres, né à Bayonne en 1800. — Représentant sortant; 25,726 suffrages; Landes. — Rue de Choiseul, 8.

C'est un écrivain assez distingué, et qui a publié de bons petits traités sur le socialisme. Nous ne sachions pas cependant qu'il ait joué un rôle bien important dans la dernière Assemblée. Dans la Législative il semble vouloir se ranger dans le camp de la démagogie socialiste; ce serait là un démenti formel donné à ses écrits et à l'affirmation si positive qu'il a faite de ne changer jamais ses convictions. M. F. Bastiat a été agriculteur et juge de paix avant de se faire écrivain économiste. C'est un des plus zélés et des plus intelligents partisans des théories du libre échange.

BAUCHART (Quentin), avocat et propriétaire, né

en 1810. — Représentant sortant; 64,544 suffrages; Aisne. — Rue Belle-Chasse, 12.

Avocat d'un mérite plus solide que brillant, habile et riche agriculteur dans l'arrondissement de Saint-Quentin, membre, depuis longtemps, du conseil général de l'Aisne, M. Bauchart est surtout un homme de courage. C'est lui qui, l'an dernier, accepta la lourde et pénible tâche de rapporteur de la commission d'enquête; et il eut, à ce propos, à subir toutes les injures et toutes les calomnies de la part des journaux rouges. M. Bauchart était pourtant un républicain de la veille; il appartenait aux idées du *National*, qui maintenant a passé dans le camp de la *Réforme* et des autres feuilles de nuances aventurées. Nous avons lieu d'espérer que M. Bauchart n'a pas suivi ses anciens amis.

BAUDIN (Alphonse), médecin, âgé de 38 ans; 46,739 suffrages; Ain. — Rue Bréda, 2.

Pour prouver que la société est malade, le socialisme affecte depuis quelque temps de s'affubler du bonnet de docteur... M. Baudin est un médecin montagnard; pourtant nous ne savons s'il est de l'école de Broussais. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ancien franc-maçon, il professe pour les théories communistes de très-profondes sympathies. Il était président de club au Salon de Mars; conducteur, avec Blanqui et Cabet, des manifestations du 16 mars et du 17 avril. Il a signé la fameuse déclaration de la Montagne le 13 juin.

BAUNE (Eugène), né à Montbrison en 1800. — Représentant sortant; 35,098 suffrages; Loire. — Chaussée Clignancourt, 22, à Montmartre.

Il fut autrefois commis-voyageur en soieries et en journaux, puis devint conspirateur, figura dans le procès d'avril, écrivit quelquefois dans la *Réforme*, et fut fait par conséquent commissaire par M. Ledru-Rollin. M. Baune a une manière toute particulière d'entendre l'égalité et la liberté. Il demande le ban-

nissement de M. Louis Bonaparte, mais il proteste en même temps de la voix, du geste et du vote contre celui de Caussidière et de Louis Blanc. Deux poids et deux mesures, le souverain caprice pour souverain maître; tels sont les principes politiques du citoyen Baune. Du reste, interrupteur de premier ordre et contradicteur de très-grand mérite. Il a été compromis dans l'affaire du 13 juin.

BAVOUX (Évariste), avocat, né à Paris en 1809. — Représentant sortant; 35,949 suffrages; Seine-et-Marne. — Rue des Pyramides, 3.

Il est fils de M. Bavoux qui était conseiller-maître à la Cour des comptes. C'est un homme instruit, intelligent et plein d'énergie. Il fut l'un de ceux qui, après l'envahissement du 15 mai, réclamèrent avec le plus de courage la mise en accusation de Caussidière. M. Bavoux s'est acquis dans la dernière session l'estime et l'appui de tous les partis honnêtes.

BAZE, avocat, né à Agen, en 1800. — Représentant sortant; 47,802 suffrages; Lot-et-Garonne. — Rue Saint-Honoré, 420.

M. Baze est un homme de talent, mieux que cela, c'est un homme d'intelligence, mieux encore dans ces temps de troubles et de discordes, c'est un homme d'énergie. Aussi la nouvelle Législature en a-t-elle fait un de ses questeurs. Il y a peu de parole à la Chambre plus redoutée de la Montagne que celle de M. Baze; sa voix sonore s'élève au-dessus des tempêtes, et le calme de son attitude impose aux plus mutins des enfants perdus. M. Baze est commandant de la Garde nationale d'Agen, et il s'est acquis, à ce titre, la reconnaissance de ses concitoyens.

BEAUMONT (Gustave de), né en 1802. — Représentant sortant; 67,850 suffrages; Sarthe. — Rue d'Anjou saint-Honoré, 48.

Il était substitut au tribunal civil de la Seine, quand la révolution de juillet éclata. Il fut destitué.

M. G. de Beaumont partit pour l'Amérique, où il alla étudier le système pénitentiaire des états de l'Union. Deux livres publiés par lui, à son retour, lui valurent le prix Montyon, et peu de temps après le mandat de député. En 1846 il fut élu par deux colléges. Il siégeait au centre gauche, et faisait une guerre constante aux ministères. M. G. de Beaumont n'a pas toujours des idées très-justes ni très-praticables, mais il a des intentions droites et un dévouement éprouvé. Il n'a joué qu'un rôle très-effacé dans la dernière Assemblée.

BEAUMONT (de), ancien militaire, né en 1793. — Représentant sortant; 88,582 suffrages; Somme. — Rue de Suresnes, 9.

Il a été capitaine de hussards, puis agriculteur, et ensuite député, *à perpétuité*, dans le département de la Somme. C'est l'arrondissement de Péronne qui l'envoyait à la Chambre. Zélé défenseur des intérêts agricoles, il votait avec l'extrême gauche. Dans la dernière Assemblée, on l'a toujours vu demander que les ouvriers de la campagne fussent traités sur le pied de l'égalité avec les ouvriers des villes. Il a voté pour les deux chambres, pour le vote à la commune, et récemment contre la mise en accusation du ministère.

BEAUNAY (de), propriétaire; 51,548 suffrages; Sarthe. — Rue de Lille, 63.

M. de Beaunay vivait jusqu'alors d'une vie très-retirée : la rue de Poitiers a fait appel à son patriotisme, et il s'est levé aussitôt pour se jeter dans le mouvement politique. Il est très-aimé dans son département; son esprit sage et prudent le rendra utile à l'Assemblée.

BEAUNE (de), propriétaire, âgé de 40 ans; 50,032 suffrages; Gard. — Rue de Londres, 18.

Homme éclairé, M. de Beaune se fera l'avocat de toutes les réformes possibles, c'est dire qu'il com-

battra les utopies à outrance, avec sa chaleur toute méridionale.

Il appartient à la droite.

BÉCHARD (Ferdinand), avocat, né à Nîmes en 1802. — Représentant sortant; 50,597 suffrages; Gard. — Rue de Lille, 31 *ter*.

Député de Nîmes en 1837, M. Béchard appartenant à la droite, c'est-à-dire au parti national. Sa parole facile a toujours défendu les libertés et attaqué les abus. Il avait acheté une charge d'avocat à la Cour de cassation, et néanmoins les Nîmois lui continuèrent toujours leur confiance. A la dernière assemblée, il a pris place dans les rangs de la conciliation et de l'ordre. Nous le retrouvons au même poste dans l'Assemblée législative.

BEDEAU (Marie-Alphonse), général de division, né à Vertou (Loire-Inférieure), le 19 août 1804. — Représentant sortant; 125,101 suffrages; Seine. — Rue de l'Université, 54.

C'est un des militaires les plus distingués qu'ait formés la guerre d'Afrique; c'est surtout une gloire pure et modeste. Sorti de l'Ecole militaire en 1822, il fit avec distinction la campagne d'Anvers; plus tard, il fut attaché au Ministère de la guerre, où il put étudier le détail de toute notre organisation militaire. Passant dans l'infanterie, il commandait au siége de Constantine un bataillon de la Légion étrangère, qu'il avait organisé à Pau; nommé lieutenant-colonel sur la brèche où il avait conduit une des colonnes d'attaque, il continua à se faire en Afrique, à la tête du 23e de ligne et du 17e léger, une grande réputation de bravoure et de sang-froid. Sa conduite, au combat du bois des Oliviers, où il fut blessé; son occupation politique et militaire de la frontière du Maroc, lui valurent successivement les grades de maréchal de camp et de lieutenant-général. Il commanda pendant longtemps la

province de Constantine et fut par intérim gouverneur de l'Algérie. Dans ces deux situations éminentes, ses talents administratifs furent généralement appréciés. Bedeau n'est pas seulement un excellent militaire, aimé des soldats, qu'il traite comme ses enfants; c'est encore un esprit distingué, un cœur bon et un homme religieux. Estimé de tous les partis, même de ceux du désordre, il fut nommé commandant de la place de Paris, après la révolution de Février; puis appelé à la tête de la première division de l'armée des Alpes. On lui avait vainement offert le ministère de la guerre. Blessé le premier jour des funestes journées de juin, il resta longtemps sur le lit de douleur. Cavaignac l'avait nommé ministre des affaires étrangères, mais il n'avait pas accepté. Tout en regrettant que la Loire-Inférieure ne l'ait pas réélu, nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'il doit au parti de la droite d'être arrivé le cinquième sur la liste de la Seine. M. Bedeau fait partie du malheureux schisme constitutionnel.

BEHAGHEL, ancien député; 91,450 suffrages; Nord. — Rue de la Convention, 8.

Membre du conseil général de son arrondissement, M. Behaghel a dû son élection à sa réputation d'homme modéré et dévoué à l'ordre. Il est propriétaire à Cassel. Dans l'ancienne Chambre, il remplaça, en 1842, M. Berryer, qui, nommé par l'arrondissement d'Hazebrouck et par celui de Marseille, avait opté pour ce dernier. C'est un homme de l'ancienne droite.

BELIN, avocat, né à Valence (Drôme) en 1810. — Représentant sortant; 41,545 suffrages; Drôme. — Rue de Verneuil, 39.

Beaucoup moins rouge qu'il ne voulait en avoir *l'air, il a* presque toujours vote avec les hommes

modérés. Une chose remarquable et qu'on ne saurait trop louer dans un avocat, c'est qu'il n'a pris qu'une ou deux fois la parole. Quelle noble leçon donnée à ses collègues !

BELLIARD, avocat, âgé d'environ quarante ans; 30,164 suffrages; Gers. — Rue des Champs-Élysées, 13.

M. Belliard siégera probablement au centre, et votera tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche... Il aime avant tout l'équilibre et est homme à se partager en deux pour contenter l'un et l'autre côté. Il fut nommé sous-préfet de Lombez par la Commission exécutive, puis préfet du Gers par M. Sénard. M. Dufaure l'a révoqué. Il appartient à la nuance passée du *National*.

BELVÈZE (DE), propriétaire; 36,965 suffrages; Aube. — Rue Tronchet, 15.

M. de Belvèze jouit dans son pays d'une influence méritée par le généreux emploi qu'il fait de sa grande fortune. C'est un homme dévoué aux opinions de l'ancienne droite, c'est-à-dire aux idées pratiques de progrès et d'honneur national. La candidature de M. de Belvèze a été soutenue par toutes les nuances du parti de l'ordre.

BENOIT (Joseph), chef d'atelier, à Lyon, né à Saint-Martin-de-Bovel (Ain); 70,968 suffrages; Rhône. — Rue Saint-Honoré, 268.

C'est un ouvrier intelligent qui, après avoir tissé des soieries avec art, a fini par en faire tisser aux autres. Que n'a-t-il continué son véritable métier, celui pour lequel il s'était formé! Il ne serait pas venu perdre à la crête de la Montagne un temps mieux employé dans sa fabrique. A la Chambre, le seul rôle qu'il *puisse jouer*, c'est de se traîner à la remorque *de quelque ambitieux*, de lui prêter le secours de

ses interruptions et de ses applaudissements : à Lyon, au contraire, de précieux tissus seraient sortis de ses mains ; il aurait, par son intelligence, allégé le travail de ses frères ; comme Jacquart, il aurait peut-être imprimé à l'industrie lyonaise une gloire nouvelle qui aurait porté dans les deux hémisphères le nom et les produits de sa patrie. Benoit a dédaigné la vraie gloire pour la gloriole. Puissent les ouvriers lyonnais le lui pardonner.

BENOIT-CHAMPY, avocat du barreau de Paris ; 49,782 suffrages ; Côte-d'Or. — Rue Saint-Honoré, 350.

M. Benoît-Champy, en sa qualité d'avocat, avait été nommé, après février, ministre de la République près le grand-duc de Toscane. Il est revenu à ses plaideurs, et les électeurs de la Côte-d'Or l'ont envoyé à la Chambre. Ce n'est pas un homme dépourvu de talent ; il est d'ailleurs d'un républicanisme très-modéré.

BENOIT-D'ASY (Denis), ancien inspecteur des finances ; 52,514 suffrages ; Gard. — Rue Pigale, 12.

Ancien député, M. Benoît siégeait autrefois à côté de M. de Larcy. Les événements n'ont nullement entamé ses opinions. La Législative a prouvé le cas qu'elle faisait de lui en le nommant vice-président. C'est un très-habile financier, un homme de talent, et par-dessus tout un fort honnête homme.

BÉRARD, lieutenant d'artillerie, né à Agen en 1820. — Représentant sortant ; 48,274 suffrages ; Lot-et-Garonne. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 362.

La réputation républicaine de ce jeune homme s'est faite par un discours prononcé sur la tombe de J. Laffitte, lorsqu'il n'était encore qu'élève de l'Ecole Polytechnique. Il fut accueilli dans les bureaux du *National* ; il faisait partie de ces réunions éminem-

ment politiques où l'on épiait habilement toutes les occasions de renversement, sous prétexte d'améliorations. Février ne devait pas trouver M. Bérard inactif. Voltigeant de l'Ecole polytechnique à Vincennes, haranguant les gardes nationaux dans la rue, sollicitant un brevet de lieutenant d'artillerie, préférant une position de commissaire de M. Ledru-Rollin, se faisant nommer représentant pour être dans les combinaisons parlementaires le hardi voltigeur qu'il a été parmi les démolisseurs de 1848 ; tel a été, tel est, tel sera le représentant de Lot-et-Garonne. Il s'est associé, dans la dernière Assemblée, aux mesures extrêmes, pendant les journées de juin, et s'est montré l'adversaire de l'enseignement agricole.

BERGER (Jean-Jacques), ancien avoué, ancien maire et député du 2e arrondissement, préfet de la Seine, né à Thiers (Puy-de-Dôme) en 1790. — Représentant sortant; 52,265 suffrages ; Puy-de-Dôme. — A l'Hôtel-de-Ville.

M. Berger a joué un rôle assez important sous Louis-Philippe. Nommé maire du 2e arrondissement après la révolution de 1830, il fut appelé à la Chambre des députés en 1837, par ses compatriotes de Thiers, dans le Puy-de-Dôme. Son indépendance et ses votes ayant déplu au pouvoir, il fut, quoique porté le premier sur la liste par les électeurs du 2e arrondissement, destitué de ses fonctions de maire du 2e arrondissement. Dans trois élections successives, il fut encore placé à la tête de la liste et repoussé par le ministère Guizot. Les électeurs du 2e arrondissement, ne pouvant l'avoir pour maire, le nommèrent député aux élections du mois d'août 1846. Nommé à la fois par l'arrondissement de Thiers, il opta pour Paris. Peu avant la révolution, le pouvoir, obligé de céder devant l'opinion publique, replaça M. Berger à la tête de la municipalité du 2e arrondissement. Maintenu dans ses fonctions par le gouvernement

provisoire, M. Berger fut nommé représentant de la Seine par 136,000 suffrages. Après l'élection du 10 décembre, le président l'appela à la préfecture de la Seine en remplacement de M. Recurt. M. Berger est un gros homme un peu brusque, mais d'une grande équité. Homme honorable et fort estimé, il saura, nous l'espérons, rendre à l'administration de la ville de Paris toute l'activité qui est indispensable à une grande cité, troublée depuis quelque temps par d'aussi fréquentes agitations populaires.

BERNARDI (DE), ancien député de Carpentras; 28,825 suffrages; Vaucluse. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 16.

M. de Bernardi appartient à la droite par les convictions et par le cœur. C'est un ami dévoué de M. de Falloux. Dans l'ancienne Chambre il fut le seul député de Vaucluse qui vota contre l'indemnité Pritchard. Il siégeait, siége et siégera à la droite.

BERSET (DE), propriétaire; 32,786 suffrages; Mayenne. — Rue Richelieu, 17.

M. de Berset, lors des élections pour l'Assemblée constituante, avait déjà obtenu 25,000 suffrages. Il est membre du conseil général, ce qui prouve l'honorable popularité qui lui est acquise. Il appartient à l'ancienne droite.

BERTHOLON (César), ancien négociant, né à Lyon en 1796. — Représentant sortant; 71,782 suffrages; Isère. — Rue de Lille, 77 bis.

Il fut le fondateur, à Lyon, de la Société des droits de l'homme et figura comme témoin dans le procès d'avril. Il devint ensuite le soutien et l'une des plumes du *Censeur* de Lyon, mauvais journal qui se faisait assez volontiers l'insulteur public et le calomniateur de toutes les vertus. M. Bertholon devint un personnage après Février; il fut nommé sous-com-

missaire du citoyen Ledru, à Vienne (Isère), où il parvint à se faire élire représentant. M. Bertholon, habitué à la boutique du *Censeur*, s'est trouvé dépaysé dans l'Assemblée; il ne s'est jamais levé que pour formuler des propositions ridicules. Il a signé la déclaration de la Montagne.

BERTRAND (Jean), maire de Vitry, né à Vitry-le-Français en 1809. — Représentant sortant; 55,988 suffrages; Marne. — Rue de la Convention, 1.

Sous la monarchie de 1830, il appartenait à la nuance Barrot, et se présentait à ce titre devant les électeurs de son arrondissement, qui le repoussaient. Il votait l'an dernier avec les modérés. Il s'est beaucoup mêlé dans son département aux questions administratives et d'instruction primaire, ce qui lui a valu aux deux élections un grand nombre de suffrages. Il appartenait à la réunion de la rue de Poitiers.

BERTRAND (Laurent), ancien négociant; 36,342 suffrages; Yonne. — Rue des Saints-Pères, 13.

Ancien président du tribunal de commerce du département de la Seine, M. Bertrand est accusé d'une ambition sans bornes... L'accusation est fondée; mais le but de cette ambition, dévoilée par de charitables ennemis, c'est le bien du pays. Libéral sous la restauration, il apprit par expérience où ce faux libéralisme a conduit la France; et le passé, nous l'espérons, lui fait envisager l'avenir d'un point de vue plus juste.

BERRYER (Pierre-Antoine), avocat, né à Paris le 4 janvier 1790. — Représentant sortant; 45,162 suffrages; Bouches-du-Rhône. — Rue Neuve-des-Petits-Champs, 64.

Nous n'avons pas à retracer la biographie de cet illustre représentant. Tout le monde connaît son talent, ses succès au barreau, ses triomphes à la tribune.

Dès 1815, le jeune avocat royaliste assurait à son nom la popularité la plus honorable et prenait rang parmi nos premiers orateurs, en prêtant noblement l'appui de son éloquence au général Cambronne et au maréchal Ney.

On connaît la lutte énergique qu'il soutint plus tard, avec tant d'éclat, pour défendre la royauté légitime; son dévouement à cette royauté, quand éclata la révolution de juillet; et depuis, ses efforts constants pour sauvegarder les intérêts et les droits de tous et faire respecter, au dehors, notre dignité nationale.

Nous nous bornerons aujourd'hui à jeter un coup d'œil sur sa nouvelle vie parlementaire depuis que les électeurs des Bouches-du-Rhône l'ont chargé de les représenter à l'Assemblée constituante.

Disons d'abord que dans cette voie libre qui venait de s'ouvrir pour tous les partis en France, personne ne prit une position plus digne, plus franche. « Cette nouvelle révolution, écrivait-il aux électeurs de Marseille, n'a point fait de moi un homme nouveau; vous connaissez mes opinions et mes sentiments. »

M. Berryer avait jugé avec raison que dans les circonstances graves surtout, ce n'est qu'en se présentant ainsi que l'on est assuré de ne rien perdre de son autorité morale. Aussi le vit-on, dès les premières séances, combattre avec avantage, dans l'intérêt des classes laborieuses, le projet du ministre des finances M. Duclerc relatif aux créanciers des caisses d'épargne;

Au nom de la loyauté française il s'opposa à la confiscation de la fortune des d'Orléans;

Au nom de la liberté de pensée il combattit le principe du cautionnement appliqué à la presse. Plus que personne il contribua au rejet des systèmes désastreux auxquels certains hommes du gouvernement provisoire voulaient soumettre nos finances.

Un discours de lui, applaudi, et, chose remarquable, religieusement écouté dans cette assemblée tumultueuse, fit croire un moment que notre Constituante allait avoir, elle aussi, comme son aînée de 89, ses beaux jours d'éloquence; mais la création des commissions, en multipliant les centres d'action politique, eut l'inconvénient d'amoindrir l'importance des séances publiques. D'autre part les réunions partielles qui se formèrent en dehors du palais de la Constituante devinrent autant d'Assemblées; et l'on nous assure que dans la salle des séances de la rue de Poitiers, la plupart des grandes questions qui préoccupaient si vivement les esprits étaient traitées par M. Berryer avec une supériorité de vue et une éloquence tout à fait dignes de la tribune. Il faut le dire, cependant, au point de vue des principes qu'il s'agissait de défendre, cette intervention brillante sans doute, mais malheureusement trop ignorée, a été une chose regrettable.

D'ailleurs, si l'on tient compte des tendances bien connues de M. Berryer et de ses amis politiques, on est forcé de reconnaître qu'engagée par lui, à la tribune, contre le socialisme, la lutte eût pris un caractère nouveau. Tout en repoussant avec énergie les systèmes dangereux des hommes qui s'efforçaient d'exploiter à leur profit les souffrances du peuple, il eût certainement trouvé dans son âme quelques accents de douloureuse sympathie pour ces souffrances trop réelles; et en attendant qu'il fût possible de garantir le bien-être des classes laborieuses par des institutions sages et progressives, il y eût eu du moins dans ses paroles et dans son regard comme un encouragement et une promesse!

En présence de la grave situation où nous nous trouvons, il est indispensable que, dans la nouvelle assemblée, les hommes d'ordre, s'ils veulent sauver la société, devancent par une politique de progrès bien définie les partis anarchistes qui prétendent

soumettre la France à l'expérimentation de leurs funestes théories.

M. Berryer reconnaît que le moment est venu de prendre l'initiative de toutes les propositions qui pourraient répondre aux besoins de la situation et assurer aux droits du pays l'appui des vrais principes.

Il a déjà même parlé, dit-on, de la part qu'il croit devoir prendre à cette lutte décisive peut-être.

Si c'est une indiscrétion que nous reproduisons ici, qu'il nous le pardonne! Nous avions trop à cœur de donner à la France un pareil espoir.

BESNIER, propriétaire, marchand de terres, âgé d'environ soixante ans; 26,908 suffrages; Loir-et-Cher.

M. Besnier passe sa vie à acheter et à vendre des terres. Autant qu'il le peut, il divise, il fractionne le sol; c'est un faiseur de propriétaires. *Proh pudor!* — Et dire que M. Besnier est Montagnard! — Ce métier de marchand de terres, fort exercé par quelques républicains de province, est généralement peu estimé; et, en effet, c'est l'un de ceux qui appauvrissent le plus l'habitant des campagnes; c'est une espèce de spéculation sur la misère.

BESSE; 43,098 suffrages; Tarn. — Rue Caumartin, 27.

Démocrate de la plus farouche espèce. Décidément M. Félix Pyat avait grandement raison de craindre de passer dans la Législative pour un réactionnaire... Les nouveaux venus sont d'un rouge à faire rougir de honte les vieux de la Montagne. Il a signé la proclamation au peuple publiée par les journaux socialistes.

BETTING DE LANCASTEL; 69,225 suffrages; Loire-Inférieure. — Rue de Grenelle Saint-Germain, 22.

Membre du conseil municipal de Nantes, ancien président de la chambre de commerce de cette ville. C'est un homme d'une grande capacité commerciale et qui rendra les plus grands services dans les questions pratiques. Ses opinions sont celles de la droite; il veut les progrès sans commotion, et la gloire nationale sans don-quichottisme.

BEUGNOT (Arthur), ancien pair de France; 31,397 suffrages; Haute-Marne. — Rue de Vaugirard, 54.

M. Beugnot avait deux qualités aux yeux de ses électeurs: celui d'avoir été pair de France et d'être membre de l'Institut. Pour nous, il en possède une troisième, c'est d'être un homme en qui l'étude approfondie des sciences historiques a démontré que la France n'a jamais dû son bonheur et sa puissance qu'au principe national.

BEYER (Eugène); 35,000 suffrages; Bas-Rhin. — Rue de Chabrol, 18.

On accorde à M. Beyer quelques talents comme peintre; il siége au sommet du mont Rouge. Peut-être M. Beyer cache-t-il, sous son enveloppe alsacienne, un nouveau David; nous le souhaitons pour son talent, mais non pour son caractère. M. Beyer est un démocrate-socialiste, et à ce titre il a signé la mise en accusation du président et des ministres, et la proclamation au peuple du 13 juin.

BIGOT (Louis), maître de forges, né le 17 septembre 1805. — Représentant sortant; 31,725 suffrages; Mayenne. — Rue de l'Université, 96.

Ancien député, M. Bigot, dont la fortune passe pour être colossale, appartenait au tiers-parti. Il professe pour M. Thiers une profonde admiration, et toutes les paroles de cet homme d'état sont pour lui des oracles. Caractère faible comme homme politi-

que, on trouve en lui une nature généreuse et toujours accessible au malheur. On l'a vu pendant les plus mauvais jours de la République garder, alors même qu'il n'avait pas de commandes, les nombreux ouvriers de son usine. Nommé commissaire de son département après Février, il était le seul homme qui pût concilier les esprits dans ce pays, où les vieux cris de la France retentissent encore dans tant de nobles cœurs.

BIGREL (Théophile), propriétaire, ancien sous-préfet; 36,126 suffrages; Côtes-du-Nord.— Rue de Beaune, 3.

M. Bigrel a une popularité justement acquise : c'est un homme généreux de son argent et avare des deniers de l'État. Il défendra avec chaleur la décentralisation administrative dont il est un digne partisan.

Il était sous-préfet d'Argentan lorsque le gouvernement provisoire le révoqua. Il appartient à la nuance des conservateurs.

BINEAU, ingénieur en chef des mines, né en 1805. — Représentant sortant; 84,762 suffrages; Maine-et-Loire. — Rue Neuve des Mathurins, 10.

Il était député dans l'ancienne Chambre et siégeait au centre droit, bien qu'il votât avec le centre gauche. Cet homme savant était écouté religieusement à la Chambre des députés; mais il n'en fut pas de même à l'Assemblée constituante, où les interruptions de la Montagne le troublèrent souvent lorsqu'il vint, au nom du comité de finances, repousser la proposition de rachat des chemins de fer par l'Etat. M. Bineau est resté dans la nuance de M. Thiers.

BISSETTE, né à Fort-Royal (Martinique) en 1795; 15,556 suffrages; Martinique.

M. Bissette est un homme de couleur dont le nom fut tristement célèbre autrefois. Il s'était mêlé à un

complot de révolte et il avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir voulu détacher la Martinique de la métropole. La condamnation fut ensuite réduite au bannissement de la colonie. Bissette vint alors à Paris et s'y occupa exclusivement des intérêts de sa race. Il fut assez heureux pour rendre à ses compatriotes d'assez nombreux services, et l'an dernier il fut l'un des premiers élus. Des considérations particulières, et peut-être aussi la pression exercée sur les élections, l'engagèrent à donner sa démission. Elle ne fut pas acceptée; mais son élection fut invalidée par l'Assemblée. Cette fois, Bissette est allé lui-même dans son pays; il a parcouru les cases et les habitations, prêchant partout l'ordre et la conciliation. M. Bissette a complétement abjuré ses anciennes erreurs; il est maintenant dans le camp des gens modérés, et sa voix n'a pas été sans puissance pour étouffer les levains de discorde qui séparaient encore les blancs et les nègres dans notre colonie.

BIXIO, médecin-naturaliste, né à Chiavari (Italie) le 20 novembre 1808. — Représentant sortant; 22,849 suffrages, Doubs; 112,917 suffrages, Seine. — Rue Jacob, 26.

Il doit cette double élection à la blessure qu'il reçut aux barricades de juin, où il était allé faire appel aux sentiments d'hommes égarés par de perfides conseils. Chef d'une librairie importante d'agriculture, il a publié la *Maison rustique au XIXe siècle*, et plusieurs autres ouvrages remarquables. Avant la révolution de Février, il était dynastique et aussi quelque peu phalanstérien. Ses idées se sont singulièrement modifiées quand il a pu voir les intrigants à l'œuvre. Nommé par M. de Lamartine ministre plénipotentiaire à Turin, il n'occupa ce poste que quelques jours; revint à Paris siéger à la Constituante, où l'avait appelé le département du

Doubs, et se classa immédiatement par ses votes, sinon parmi les conservateurs, du moins parmi les républicains les plus modérés. Nommé ministre du commerce après le 10 décembre, il donna sur-le-champ sa démission. M. Bixio est aujourd'hui un homme sage qui comprend fort bien que les portefeuilles ne doivent appartenir qu'aux hommes d'état; il comprend son insuffisance et se tient à l'écart. Il a opté pour le Doubs.

BLAVOYER (Arsène), avocat, propriétaire-agriculteur, né à Troyes le 28 janvier 1815. — Représentant sortant; 39,998 suffrages; Aube. — Rue de Luxembourg, 20.

Cet honorable représentant mérite d'autant plus les sympathies des honnêtes gens, qu'il a été parfois en butte aux outrages des démagogues. Sa foi religieuse, la droiture et la noblesse de ses sentiments sont assez appréciés dans son département pour qu'il ait été cette année nommé le premier. Quelques personnages l'accusent de ne point aimer la République; reproche qui tombe sur les quarante mille électeurs qui l'ont envoyé à l'Assemblée législative. M. Blavoyer appartenait à la réunion de la rue de Poitiers.

BLOIS (DE), avocat, ancien magistrat; 50,934 suffrages; Finistère. — Rue de Beaune, 5.

M. de Blois est un riche propriétaire; ce n'est pas un défaut, n'en déplaise au célèbre aphorisme de M. Proudhon; mais la meilleure des qualités de M. de Blois, c'est son dévouement sans bornes au parti de l'ordre. M. de Blois doit être rangé parmi les hommes de la droite. La liberté de l'enseignement aura en lui un zélé partisan.

BOCH (Charles), vigneron; 36,453 suffrages; Bas-Rhin. — Rue et hôtel Corneille.

Ce représentant a déjà un surnom particulier : on l'appelle l'Adonis de la Montagne. M. Boch n'a que 25 ans : il était un des secrétaires du bureau provisoire. On le dit phalanstérien. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est maintenant en prison pour avoir suivi le grand pontife à la petite Convention des Arts et métiers.

BOCHARD, avocat, né à Murbois (Ain) le 20 janvier 1779. — Représentant sortant; 52,111 suffrages ; Ain. — Rue Montmartre, 76.

Nullité de la veille, incapacité du lendemain. Il vote avec la Montagne, et unit souvent le bruit de son couteau à papier aux cris farouches de ses amis. Il faisait partie de la réunion du Palais-National.

BOCHER (Ed.), ancien préfet, âgé de 40 ans; 64,368 suffrages ; Calvados. — A Passy, rue Basse, 16.

M. Bocher est un administrateur de la veille. Aussi s'est-on bien gardé de se servir de lui le lendemain : il eût fait tache. En 1840, il était préfet de Tarn-et-Garonne; au moment de la révolution de Février, il était préfet de la Manche. Il n'a que quarante ans ; il était trop vert encore pour battre en retraite. Les électeurs du Calvados l'ont pensé ainsi en l'envoyant à la Chambre, où il défendra la cause de l'ordre. Puisse-t-il comprendre qu'il n'y a de stables que les gouvernements établis sur le droit.

BOICHOT (Jean-Baptiste), sergent-major au 7e léger, né le 20 août 1820 à Villers-sur-Suize (Haute-Marne); 127,998 suffrages ; Seine. — Rue de Babylone, 46.

Illustration de pacotille, espèce de boue-émissaire mis en avant par des ambitieux. Il sait lire, écrire, calculer, possède quelques éléments d'histoire recueillis dans le journal *le Peuple* et dans *la Vraie République*; connaît à fond les affaires de Rome pour

les avoir étudiées dans *la Réforme*; n'ignore pas l'exercice du bâton, manie assez joliment le briquet, et *culotte la pipe* avec une grande perfection. C'est en raison de ces connaissances si variées que les démocrates-socialistes, craignant justement de ne point trouver aisément une aussi haute capacité, l'ont élu quatrième représentant de la Seine. On dit que Boichot a chanté et vendu des baumes sur les places publiques; cela prouverait encore qu'il est propre à plus d'un emploi; mais sans nous arrêter à ce commérage, ajoutons qu'il a une sœur qui garde les moutons à Ormançoy. C'est là ce qui lui fait le plus d'honneur. Il était au Conservatoire le 13 juin, et il ne dut de ne pas être fait prisonnier qu'à la valeur de ses jambes.

BOINVILLIERS, avocat; — élection du 8 juillet; 110,875 suffrages; Seine.

M. Boinvilliers est un des hommes les plus distingués du barreau de Paris; ses confrères l'ont nommé bâtonnier de l'ordre. Plusieurs fois déjà sa brillante réputation et ses tendances libérales l'avaient fait choisir par les électeurs du 1er arrondissement de Paris, qui s'étaient efforcés de le faire arriver à la Chambre à la place de M. Jacqueminot.

Sa grande habitude des affaires rendra son concours des plus utiles dans l'Assemblée législative. Nous désirons que son libéralisme, se dégageant de toute préoccupation, lui fasse comprendre qu'il n'y a pas d'ordre réel sans le respect des vrais principes de liberté.

BOISSIÉ, propriétaire, né en 1806. — Représentant sortant; 47,759 suffrages; Lot-et-Garonne. — Rue Duphot, 8.

Homme modéré qui a presque toujours voté avec le centre. Il est conseiller général dans son département depuis cinq ans. M. Boissié a de la fortune et

en fait bon usage. Si ses talents oratoires se manifestent peu à l'Assemblée, du moins n'entrave-t-il aucun progrès véritable par des votes inconsidérés. Il appartenait à la réunion de l'Institut.

BONAPARTE (Louis Lucien); — élection du 8 juillet; 124,726 suffrages; Seine.

M. Louis-Lucien-Bonaparte s'est franchement déclaré pour le parti de l'ordre. Comme son cousin, le président de la République, il comprendra, nous en avons la confiance, que le salut de la société dépend de l'union sincère des partis modérés, et que cette union ne peut se maintenir que sur le terrain libre dont les limites sont définies par le vote du 10 décembre.

BONAPARTE (Napoléon), second fils de Jérôme Bonaparte, né à Trieste en 1822. — Représentant sortant; 42,321 suffrages, Charente-Inférieure; 59,622 suffrages, Sarthe. — Rue d'Alger, 3.

C'est un jeune homme. Envoyé ministre plénipotentiaire à Madrid, il fit le jeune homme dans un club en passant à Bordeaux, reçut une correction fraternelle de la plume de son cousin le Président; fit encore une fois le jeune homme en quittant son poste de Madrid sans autorisation, et fut enfin rappelé comme il l'avait bien mérité. Ce jeune et intéressant prétendant vote un peu au hasard, tantôt à droite, tantôt à gauche. Le temps mettra bon ordre à tout cela. Il était l'an dernier représentant de la Corse. Il a opté cette année pour la Sarthe.

BONAPARTE (Pierre), né à Rome le 11 octobre 1815; 32,321 suffrages, Ardèche; 21,765 suffrages, Corse. — Avenue de Saint-Cloud, 25.

Fils de Lucien Bonaparte, héritier des tendances quelque peu anarchiques de son père. Il a eu dans le temps une assez mauvaise affaire à Rome; mais à

tout péché miséricorde. A peine la révolution de Février était-elle accomplie, qu'il accourait à Paris, où l'influence de Louis Blanc lui faisait octroyer le grade de chef de bataillon dans la légion étrangère, grade qui lui a été dernièrement confirmé dans les cadres de l'armée, au mépris des lois hiérarchiques sur l'avancement militaire. M. Pierre Bonaparte s'est assez mal posé dans l'Assemblée constituante; il vote fort souvent avec la Montagne, ce qui l'a fait surnommer Pierre le Rouge. On a même pu croire un instant qu'il faisait scission avec son cousin, le président, et qu'il se posait à son tour comme prétendant. Il paraît avoir depuis lors modéré quelque peu son ardeur ambitieuse. On le dit personnellement très-brave; nous ne concevrions pas qu'il fût autrement : aux jours où la Chambre se transforme en arène, cette bravoure peut avoir son prix.

BOTMILLIAU (DE), propriétaire, maire de Guingamp; 72,138 suffrages; Côtes-du-Nord. — Rue de Beaune, 5.

Homme de la droite, la fermeté de ses convictions et de son caractère peut rendre des services à la Législative, dans ces temps où le courage personnel doit surtout faire partie du bagage des législateurs.

BOUCHET DE GRANDMAY, propriétaire; 23,997 suffrages; Deux-Sèvres. — Rue Saint-Honoré, 374.

M. de Grandmay est un des plus riches propriétaires de son département, et ajoutons l'un des plus estimés et des plus aimés. Les bienfaits qu'il répand autour de lui en ont fait comme le père des pauvres. Ses opinions sont invariablement celles de l'ancienne droite, et par conséquent, son appui est acquis à l'avance à toutes les mesures qui auront pour but d'affermir l'ordre sans compromettre les libertés. Il a servi sous l'Empire et sous la Restauration dans les gardes du corps.

BOUHIER DE L'ÉCLUSE (Robert-Constant), né aux Sables d'Olonne en 1799. — Représentant sortant; 40,567 suffrages; Vendée. — Rue Jacob, 43.

M. Bouhier de l'Écluse, fermement dévoué, en vue des grands intérêts du pays, aux principes de la légitimité, donna sa démission de substitut du procureur du roi, en 1830. Depuis, il s'est consciencieusement livré à l'étude de toutes les importantes questions que l'on s'efforce aujourd'hui de résoudre. A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité des cultes. Il a présenté deux projets de décret, l'un pour les ateliers nationaux, l'autre relatif à la création d'une banque nationale.

Dans la séance du 15 septembre 1848, il prononça un discours remarquable pour empêcher que le droit au travail ne fût proclamé comme un principe dans la Constitution; mais en même temps, il combattit avec non moins d'énergie cette maxime égoïste qu'une école trop connue voulait faire prévaloir: « *Laissez faire, laissez passer.* » — Cette école, dit-il, ne doit pas, ne peut pas être acceptée par vous; ce n'est pas là cette pensée fraternelle que vous avez proclamée, ce n'est pas la pensée chrétienne, c'est la pensée matérialiste; c'est à elle qu'il faut attribuer tous les maux qui désolent aujourd'hui la société.

En un mot, tout en repoussant, au nom de la raison, le principe du droit au travail, il proclame, au nom de la charité chrétienne, les devoirs de ceux qui possèdent.

BOURBOUSSON (Théophile-Eugène), médecin, né à Sables le 13 juillet 1811. — Représentant sortant; 32,603 suffrages; Vaucluse. — Rue Caumartin, 14.

C'est un homme très-aimé dans son département pour son dévouement et son humanité. A la Constituante, il a toujours voté dans le sens modéré. Il

faisait d'ailleurs partie de la réunion de la rue de Poitiers. Il est médecin des eaux thermales de Vacqueiras.

BOURZAT, avocat, né à Brives en 1798. — Représentant sortant; 35,626 suffrages; Corrèze. — Rue Saint-Honoré, 339.

C'est à M. Bourzat que revient le mérite d'avoir *rougi* les élections de la Corrèze. Il a agité ce département avec une ardeur toute juvénile, malgré ses cinquante années; il jouait dans les foires le rôle d'un O'Connel socialiste, à côté d'un docteur (de la faculté de Quimper-Corentin), qui débitait des drogues et extirpait des canines. Médiocrité ambitieuse, c'est tout ce qu'on peut dire de plus flatteur sur lui. Il faisait partie de la réunion rouge du Palais dit National.

BOUVATTIER, ancien militaire, maire d'Avranches; 69,699 suffrages; Manche. — Rue du Helder, 10.

C'est un homme fort distingué, et par-dessus tout un honnête homme. Quelques gens se plaignent des tendances réactionnaires qui lui sont imposées par les électeurs; autant vaudrait reprocher à la France d'être France. Si le pays veut être réactionnaire, personne n'a le droit de l'en empêcher, et personne, nous le savons, n'empêchera M. Bouvattier d'être de l'avis de la France. Il appartient à la nouvelle droite.

BOUVET (Aristide), officier de santé; 46,453 suffrages; Ain. — Rue Sainte-Anne, 27.

Encore un médecin! M. Bouvet (Aristide) doit son élection à son frère, le célèbre Francisque, l'*alter ego* de Xavier Durieu... On espère qu'il voudra bien ne pas imiter ces deux fougueux interpellateurs (affaires étrangères). Il est socialiste, et son nom a

été mis d'office au bas du fameux appel aux armes du 13 juin. Il a, toutefois, nié avoir été consulté sur cet acte.

BOUVET (Francisque), frère du précédent, né à Vieux-d'Izenave (Ain) en 1799. — Représentant sortant; 53,546 suffrages; Ain. — Rue Sainte-Anne, 27.

Fondateur du *Réveil de l'Ain*, M. Fr. Bouvet fit une guerre persévérante au gouvernement de Louis-Philippe. Elu représentant après Février, son mandat vient de lui être continué. C'est un des foudres de la tribune, de compte à demi avec le célèbre Xavier Durieu. Bien entendu que la question étrangère est le terrain de ses exploits. Tout le monde sait que ces deux grands hommes sont étrangers à tout ce qui touche à la diplomatie. C'est sans doute ce qui fait qu'ils excellent à débattre les questions étrangères. M. Fr. Bouvet a ramassé quelque part sur une affiche l'idée d'un congrès universel; il vit là-dessus depuis un an.

BOUZIQUE (Étienne-Ursin), avocat, maire de Bourges, né à Châteauneuf-sur-Cher en 1801. — Représentant sortant; suffrages; Cher. — Rue de l'Université, 52.

Avant février, M. Bouzique était un peu littérateur, un peu avocat et un peu républicain. Il n'a conservé que ce dernier titre, mais il y a joint ceux d'honnête et modéré. Il appartenait à la nuance du *National*. Nous croyons qu'il n'a pas suivi les dernières évolutions de cette feuille sans logique et sans conviction.

BOYSSET, avocat; 73,880 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue de l'Université, 22.

Le gouvernement provisoire avait fait de M. Boisset un procureur de la République, M. Léon Faucher

l'a engagé à rentrer dans la vie privée. M. Boysset arrive à la Législative avec un portefeuille garni de projets de lois assez nombreux pour défrayer plusieurs législatures. Le nom de M. Boysset se trouvait au bas de la proclamation au peuple du 13 juin.

BRAVARD-VEYRIÈRES, professeur de droit commercial, né en 1801. — Représentant sortant; 52,848 suffrages; Puy-de-Dôme. — A l'Ecole de Droit.

M. Bravard-Veyrières fut un de nos constituants. C'est un savant jurisconsulte. Nous confessons que s'il a l'éloquence de la chaire, il n'a pas celle de la tribune; sa voix nazillarde est fort désagréable à entendre. Quant aux tendances politiques de ce représentant, elles sont aujourd'hui d'une nuance très-effacée. Autrefois (il y a quelques années), il faisait scandale à l'Ecole de droit de Paris par ses excentricités républicaines. La raison lui est venue, sans doute, car ses votes sont maintenant très-modérés. Il appartenait à la réunion de l'Institut.

BRÉHIER, ancien sous-préfet; 57,106 suffrages; Manche. — Rue des Bons-Enfants, hôtel de Nantes.

M. Bréhier est un de ces représentants qui ne demandent qu'à bien marcher, ou plutôt qu'à bien voter... Il faut seulement les tenir en haleine. Il a, dit-on, été précepteur de M. Louis Bonaparte, ce qui lui donne une teinte bonapartiste assez prononcée.

BREYMAND (Auguste), né au Puy en 1803. — Représentant sortant; Haute-Loire. — Rue Mont-Thabor, 5.

C'est un ancien décoré de juillet, et pour cette cause, nommé sous-lieutenant en 1830; il alla en Afrique. Esprit inquiet, il ne sut pas faire sa position dans la carrière des armes, et la chercha dans les complots politiques. Depuis longues années, M. Brey-

mand fait de la propagande démocratique... Réélu représentant, il vient d'être compromis dans l'affaire du 13 juin. L'Assemblée a donné l'autorisation de le poursuivre.

BRIFFAUT, secrétaire du président de la République; — élection du 8 juillet; Eure-et-Loir.

Ceux qui ne connaissent pas dans son ensemble le plus complet le personnel de l'Elysée s'imaginent peut-être qu'il s'agit ici de l'excellent, du spirituel M. Briffaut, membre de l'Institut, homme de lettres, etc.

Va pour M. le secrétaire du président de la République; seulement nous le prions de s'entendre avec son collègue et voisin, M. Lepic (de Seine-et-Oise), et de se rappeler, ainsi que lui, combien est insuffisante toute politique qui court aux expédients, au lieu d'aller aux principes.

BRILLIER, avocat, trente-sept ans, né à Heyries en 1812. — Représentant sortant; 65,814 suffrages; Isère. — Rue du Bac, 9.

Montagnard d'une belle venue. Il a voté constamment contre les mesures d'ordre et de patriotisme; il s'est associé à presque tous les actes de la république rouge, et toutefois il a eu le bon esprit de ne point aller à la petite Convention des Arts et Métiers. Cela ne veut pas dire qu'il soit moins ardent que les autres; cela signifie seulement qu'il a plus de bon sens.

BRIVES (Jacques), né à Montpellier en 1800. — Représentant sortant; 24,948 suffrages; Hérault. — Rue Neuve-Saint-Augustin, 13.

M. Brives s'est rendu fameux dans la Constituante par l'interruption suivante : « Attendez donc que *Mossieu* se soit mouché! » cria-t-il un jour à un orateur montagnard dont les phrases étaient coupées par le rhume de cerveau d'un représentant de la droite.

M. Deville, l'interrupteur juré et jurant, en a blêmi de jalousie. C'est le seul discours que M. Brives ait prononcé; mais, en revanche, il en a interrompu beaucoup. M. Brives est un montagnard de la veille; nous savons trop ce qu'il serait le lendemain. Il a été commissaire de M. Ledru-Rollin; il a constamment voté contre l'honneur et l'intérêt de la France. Son nom a figuré au bas de l'appel au peuple qui faillit ensanglanter Paris le 13 juin.

BROGLIE (DE), ancien pair de France, ancien ministre; 55,023 suffrages; Eure. — Rue de l'Université, 90.

La vie politique de M. de Broglie est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la raconter ici; tout le monde se rappelle la part considérable qu'il a eu durant plusieurs années dans la direction des affaires du pays.

Sur un autre terrain, avec une appréciation plus forte de l'importance des principes, M. le duc Broglie, par ses qualités brillantes, par ses connaissances politiques, et il faut le dire aussi, par ses vagues mais sincères instincts du vrai libéralisme, eût sans doute contribué puissamment au développement d'institutions fortes et progressives qui auraient assuré l'avenir de la France.

Il est regrettable que sous l'influence de ce scepticisme politique, qui est le fond de la *doctrine*, les hommes de l'école de MM. Guizot et de Broglie se soient si longtemps obstinés à user à la fois et les ressources de leur intelligence et les forces vitales de la nation, pour maintenir une situation qui n'avait pas de base.

Trop éclairés pour ne pas s'apercevoir eux-mêmes de toutes les fragilités de leur œuvre, et condamnés, par la conscience qu'ils avaient de cette fragilité, à une politique d'immobilité et de résistance, ils en étaient venus au point de voir dans toute pensée de

progrès, un danger d'abrutissement et de ruine.

Dégagés aujourd'hui par les événements de Février, ces hommes peuvent donner une véritable force à la grande cause de l'ordre, et nous sommes heureux que l'Assemblée législative puisse compter en particulier sur le concours de M. de Broglie.

Un esprit tel que le sien n'a pu manquer de connaître le vrai caractère de la situation actuelle ; il comprendra, nous en avons la confiance, qu'en présence de cette situation il serait insensé d'essayer une fois de plus des systèmes condamnés par l'expérience.

Ce qu'il faut aujourd'hui, pour assurer l'avenir de la société, c'est que, tenant également compte et des bons éléments du passé et des éléments nouveaux qui se sont produits, nous songions résolument non pas à un vain travail de consolidation, à force de replâtrage et d'étais, mais à une reconstruction intelligente et complète.

BRUCKNER, capitaine d'artillerie, né à Strasbourg le 8 février 1814. — Représentant sortant; 51,720 suffrages ; Bas-Rhin. — Rue de Luxembourg, 12.

M. Bruckner était déjà une des colonnes de la démocratie sous le tyran déchu. Il se multipliait pour faire arriver à la Chambre les candidats radicaux. C'était bien le moins qu'on l'envoyât à son tour à la Constituante et à la Législative. Il a presque toujours voté rouge, a signé l'acte de mise en accusation du président, mais il a eu le bonheur de ne pas s'associer à celui de l'appel aux armes.

BRUYS (Amédée), né à Cluny en 1818. — Représentant sortant; 74,975 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue Jacob, 8.

Avocat à Cluny, et de plus membre de l'académie de Mâcon, condamné politique sous le dernier gouvernement, il n'en fallait pas davantage pour être

nommé deux fois représentant. Il s'est associé à tous les actes et à toutes les folies funestes de la Montagne, même à l'appel aux armes.

BRYAS (DE), âgé d'environ trente ans; 80,063 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue de Lille, 96.

Fils du comte de Bryas, ancien député de la droite avant 1830.

M. de Bryas ne peut guère être jugé jusqu'ici que d'après les antécédents politiques de son père, dont il a complétement adopté, nous assure-t-on, la ligne de conduite. Nous avons par conséquent le droit de compter sur son patriotisme éclairé, et sur ses idées sagement progressives. Il possède une fortune considérable et a épousé la fille de M. de Vogué.

BUCHER DE CHAUVIGNÉ, ancien magistrat démissionnaire; 62,327 suffrages; Maine-et-Loire. — Rue de l'Université, 36.

M. Bucher de Chauvigné était substitut du procureur du roi en 1830; il donna sa démission afin de ne pas assumer la responsabilité de la fausse application que l'on venait de faire du principe monarchique. Il est aujourd'hui membre du conseil général de Maine-et-Loire, et son électiou assure un champion de plus à la grande cause de l'ordre et de la liberté.

BUFFET (Louis), avocat, né à Mirecourt en 1818. — Représentant sortant; 43,442; Vosges. — Rue Montaigne, 13.

M. Buffet a dû sa position ministérielle à un très-bon discours qu'il avait prononcé dans la discussion relative à la fixation des heures du travail. Esprit pratique et consciencieux, il s'était fait remarquer durant plusieurs sessions du Congrès central d'agriculture, et arrivé à l'Assemblée Constituante, il avait su maintenir sa réputation. Son administration a

été sage et ferme, autant qu'il était possible qu'elle le fût, en présence d'une assemblée hostile, et dont le mandat n'était pas encore soumis aux restrictions de la Constitution.

BURGARD, cultivateur, maire de Willers; 35,076 suffrages; Haut-Rhin. — Avenue Tourville, 5.

M. Burgard a été porté par les démocrates-socialistes, et il s'est empressé de répondre à l'attente de ses patrons électoraux en prenant place au plus haut de la Montagne. Si, comme on nous l'a dit, le maire de Willers s'est occupé des questions agricoles, si, comme on le dit encore, il doit la possession des champs qu'il cultive à ses économies et à ses sueurs, nous avons peine à croire qu'après un sérieux examen, il soit un partisan bien déterminé de tous ces *partageux*, véritables frélons toujours prêts à profiter du labeur d'autrui.

BUSSIÈRES (Brocard de), ancien officier du génie, né en 1791; 51,096; Aisne.—Rue Richelieu, 47.

M. Brocard de Bussières a fait son entrée à la Chambre des députés en 1834; il représentait alors un des colléges du département de la Marne. Elu de nouveau en 1842 et en 1846, il reprit avec une fidélité que nous nous permettrons de ne pas admirer, sa place et ses opinions de centrier. Ses votes furent constamment acquis à cette politique d'immobilité dans laquelle notre pauvre France, parquée pendant plus de sept ans, avait fini par *s'ennuyer*, suivant l'expression originale de M. de Lamartine.

Le grand enseignement du 24 février ne peut manquer de profiter à M. Brocard de Bussières et à ses anciens amis politiques.

CAILLEL DU TERTRE, propriétaire; 71,943 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue de l'Université, 36.

Ses efforts constants pour améliorer le sort des classes laborieuses, son habitude des affaires, l'honorable popularité qu'il s'est acquise, tels sont les titres qui l'ont désigné aux suffrages des honnêtes populations bretonnes. Dans ce moment, peut-être suprême, où l'existence de la société dépend de la manière dont vont être résolus les grands problèmes qui préoccupent tous les esprits, c'est un bonheur pour la France de pouvoir compter sur le concours intelligent de tels hommes.

CALLET (Pierre-Auguste), né à Saint-Etienne le 27 octobre 1812.—Représentant sortant; 37,428 suffrages; Loire. — Rue de Verneuil, 9.

C'est un homme de lettres assez distingué; il est l'auteur du roman apocryphe *Aymé Vert*, attribué à Walter Scott. C'est à *la Gazette de France* qu'il a fait ses premières armes littéraires; puis il a travaillé avec Buchez à l'*Encyclopédie du dix-huitième siècle*. On le disait républicain de la veille; il a toujours voté avec les hommes d'ordre et de conservation. Il était de la réunion de la rue de Poitiers.

CAMBACÉRÈS (DE), propriétaire, ancien député; 32,287 suffrages; Aisne. — Rue Saint-Dominique, 119.

Son passé parlementaire nous dit d'avance quelle sera son attitude dans l'Assemblée législative. Mis sur les rangs par les électeurs indépendants du collége de Saint-Quentin (Aisne), son élection affranchit cet arrondissement de l'inféodation ministérielle, à laquelle semblaient le soumettre les votes de M. Fould. Fidèle aux engagements qu'il avait pris, il s'associa constamment aux efforts des hommes les plus honorables de l'opposition, dans l'intérêt des droits et de la dignité de la France.

Aujourd'hui qu'un terrain nouveau s'est ouvert pour tous les partis, il comprendra qu'en présence

des manœuvres coupables des anarchistes, sa place est auprès des hommes d'honneur qui, sans arrière-pensée, sans préoccupation exclusive de parti, veulent maintenir l'ordre par la vraie liberté et le progrès.

CAMUS DE LA GUIBOURGÈRE (Alexandre Prosper), maire de Teillé, membre du conseil général, né à Paris en 1793. — Représentant sortant; 70,162 suffrages; Loire-Inférieure. — Rue Caumartin, 14.

C'est un homme d'une grande modestie, et qui ne se pique que de justifier en toute occasion son titre d'honnête homme et d'excellent citoyen. Il appartient à l'ancienne droite, et était de la réunion de la rue de Poitiers. Ses votes ont toujours été ceux des hommes les plus éminents du parti de l'ordre.

CANET; 44,824 suffrages; Tarn. — Rue Duphot, 26.

Ce représentant appartient à l'opinion démocratique la plus avancée. En inscrivant son nom dans ce recueil biographique, nous ne pouvons nous empêcher de payer un juste tribut d'éloges et de regrets aux hommes honorables et sincèrement nationaux qui, durant le dernière législature, représentaient avec tant d'énergie les tendances réelles de la majorité des électeurs du Tarn.

Les nouveaux élus savent bien que leur succès n'est dû qu'à la division des partis modérés; qu'ils sachent aussi qu'instruits enfin par ce résultat, la véritable majorité reconnaît maintenant la nécessité d'une entente consciencieuse.

Dieu veuille que leurs votes ne lui fassent pas trop impatiemment désirer une revanche électorale!

CANTAGREL, attaché aux bureaux de *la Démocratie pacifique*, né dans l'Aveyron en 1805;

24,226 suffrages; Loir-et-Cher. — Rue Saint-Honoré, 297.

Quand on voit les phases diverses de l'existence de ce fameux *phalanstérien*, l'on serait tenté de croire, en vérité, que le génie de Fourier, pour mieux préparer l'âme de son futur disciple, a voulu le soumettre successivement à tous les désappointements de la vie humaine.

M. Cantagrel se fait d'abord avocat; mais les avoués et les clients s'obstinaient à douter du pouvoir de son éloquence; il s'en console un beau matin en se révélant à lui-même qu'il est poëte. Le voilà donc bâtissant des cenario du matin au soir et rimant les dialogues les plus émouvants; malheureusement, comme naguère les avoués et les clients, les directeurs de théâtres s'obstinèrent à douter du succès de ces chefs-d'œuvre. C'est sans doute alors que dans un moment de profond découragement, il crut entendre la voix mystérieuse qui l'appelait aux bureaux de *la Phalange;* il s'y rendit aussitôt, et si nous sommes bien informés, fut élevé aux fonctions de caissier, en attendant qu'il devînt tout ce qu'il est aujourd'hui, *le vicaire du grand pontife Victor Considérant.*

Depuis qu'il siége à l'Assemblée, l'on dirait que ses amis de la Montagne ont réservé pour lui la spécialité des interruptions, et notre impartialité nous fait un devoir de dire que déjà MM. Deville et Gent sont admirablement distancés.

Cette tactique des interruptions n'est pas nouvelle; un jour, à la tribune de la Chambre des députés, M. le duc de Fitz-James parlait de notre honneur national avec cet entraînement et cette franchise chevaleresques qui lui faisaient une éloquence tout à fait à part; interrompu à chaque instant par nous ne savons plus quel centrier, il se croise les bras et regardant notre homme avec un malicieux sourire.: — « Monsieur le président, dit-il, il paraît que M. ***

désire prendre la parole, je la lui cède. » M. *** dont l'éloquence ne dépassait pas la portée de quelques interjections, blêmit sous le sarcasme de cette invitation, et un rire général vint rendre la leçon encore plus complète.

Il ne serait peut-être pas mal de nos jours de recourir quelquefois à ce procédé de petite vengeance. M. Cantagrel garde le silence depuis l'échauffourée du 13 juin.

CARBONNEAU (Achille), avocat, né à Lectoure en 1803. — Représentant sortant; 38,005 suffrages; Gers. — Rue de Seine, 59.

M. Carbonneau a toujours voté avec la Montagne dans la Constituante; probablement il fera de même dans la Législative. M. Carbonneau est avocat à Lectoure et membre du conseil général de son département. Il faisait partie de la réunion de Palais-National, dont il était un des membres les plus modérés. Il n'a pas suivi la Montagne aux Arts et Métiers.

CARTERET, ancien notaire; 45,855 voix; Marne. — Rue Greffuste, 3.

M. Carteret était maire de Reims sous le gouvernement de juillet. Il appartient à l'ancien parti conservateur; mais ce que nous savons de ses tendances nous fait penser que s'il eût siégé à la Chambre des Députés, il se serait joint au parti conservateur progressiste.

CASABIANCA (François-Xavier), avocat, né à Nice le 27 juin 1796. — Représentant sortant; 22,602 suffrages; Corse. — Place de la Madeleine, 21.

M. de Casabianca appartient à l'une des meilleures familles de la Corse. Il exerçait à Bastia la profession d'avocat, et passait pour un homme distingué. Il n'a rien fait à la Constituante pour justifier cette répu-

tation. Il appartenait à la réunion des modérés de l'Institut, et il a voté presque constamment avec elle. Il est, dit-on, très-dévoué à la famille Bonaparte, mais pas au point de prêter la main à des tentatives inconstitutionnelles, si tant est qu'elles puissent venir à l'esprit de quelqu'un. L'Empire, il le sait, fut une belle aurore qui a eu son couchant.

CASIMIR PÉRIER, ancien diplomate, ancien député ; 30,392 suffrages ; Aube.— Rue de la Chaussée-d'Antin, 7.

Fils du célèbre Casimir Périer, mort président du conseil des ministres sous Louis-Philippe, le fils ne semble pas avoir hérité des hautes et puissantes facultés de son père. Il était, avant Février, député du 1er arrondissement de la Seine, et il avait auparavant exercé quelques fonctions diplomatiques. Il ne s'est jamais fait remarquer que par ses votes parfaitement conservateurs. Il suivra, dans la Législative, les traditions de son père.

CASSAL, propriétaire à Altkirch ; 38,809 voix ; Haut-Rhin. — Rue de Richelieu, 25.

Ce représentant est maire à Altkirch. Il remplace M. Kestner, qui votait constamment avec la Montagne, et l'on assure que sous le rapport de l'exaltation socialiste, c'est tout à fait le cas d'appliquer l'axiome : le mort saisit le vif. C'est une simple substitution de nom. Il a signé la déclaration du 13 juin, au dire des journaux de sa nuance.

CASTILLON SAINT-VICTOR (DE), publiciste et propriétaire ; 50,577 voix ; Haute-Garonne. — Rue des Champs-Elysées, 13.

M. de Castillon Saint-Victor est un de ces hommes dont le patriotisme éclairé est à la hauteur de tous les dévouements. Convaincu que la royauté, pour sauver la France, devait être maintenue dans ses vrais

conditions, il n'a cessé de protester, dans *la Gazette du Languedoc* contre la fausse application que l'on avait faite en 1830 du principe monarchique. S'il était *Jacobite*, il l'était avant tout en vue des grands intérêts de son pays, dont il n'a cessé de soutenir les droits. Il porte aujourd'hui son activité et son énergie là où se trouve l'ennemi. Mais comme ses amis il comprend, nous le savons, qu'en présence des maux et des besoins réels de la société, il n'y a plus qu'une seule politique pour relever le pays, une politique de conservation par le progrès.

CAULINCOURT (Olivier de), âgé de 28 ans, né à Paris; 37,836 voix; Calvados.— Rue Saint-Lazare, 67.

M. de Caulincourt s'est distingué par son courage et son intelligence militaire en Algérie, où il servait il y a quelques années en qualité de lieutenant au 4me des chasseurs d'Afrique. Le fils de M. le duc de Vicence, malgré les brillants souvenirs de famille que lui rappelle l'ère impériale, comprendra, nous en avons la confiance, qu'en présence des graves complications qui nous menacent, une politique d'expédient ne ferait qu'aggraver le danger.

Il ne peut y avoir de salut pour la société que dans les principes.

CAVAIGNAC (Louis-Eugène), lieutenant-général, ancien gouverneur général de l'Algérie, ancien ministre de la guerre, ancien chef du pouvoir exécutif, né à Paris en 1802.— Représentant sortant; élu dans le Lot par 31,663 voix, et à Paris par 111,305; a opté pour le Lot. — Rue du Helder, 17.

Nous n'avons pas à nous occuper de la vie militaire du général Cavaignac. Les ordres du jour de l'armée et les comptes rendus des gouverneurs généraux d'Afrique ont suffisamment constaté ses brillants faits d'arme et son intelligence militaire. Nous nous bornons à jeter un coup d'œil sur sa conduite parle-

mentaire et sur la direction qu'il a donnée aux affaires du pays, depuis que la révolution de Février, le choisissant de préférence à tout autre, en considération des souvenirs républicains de sa famille, l'a porté aux plus hautes positions de l'État.

Jusqu'aux journées de Juin son importance personnelle était à peine aperçue, derrière l'importance officielle de la Commission exécutive. Mais alors l'imminence du danger fit comprendre la nécessité de concentrer momentanément tous les pouvoirs entre les mains d'un seul, et le général Cavaignac se vit investi d'une véritable dictature.

Un jour, l'histoire jugeant avec plus de calme, parce que le souvenir de ces luttes sanglantes pèsera moins péniblement sur les esprits, reverra ce triste procès qui a tant préoccupé l'opinion publique, et dont la commission d'enquête n'a pu, en quelque sorte, que disposer les documents dans ses rapports et dans ses procès-verbaux. Elle aura à examiner si, ministre de la guerre, le général Cavaignac, en tenant compte des avertissements reçus, et en suivant les instructions de la Commission exécutive, n'aurait pas pu prévenir ces fatales journées, s'il est vrai que, cédant à des entraînements personnels, il ait laissé grandir un danger qui devait le rendre l'homme nécessaire de la situation.

Il y a eu, à cet égard, les insinuations les plus graves, les accusations les plus précises; mais nous n'avons l'intention ni de les reproduire ici, ni de les discuter. Le lecteur n'a qu'à suivre dans le Moniteur officiel l'histoire parlementaire des trois ou quatre mois qui ont suivi les événements de Juin; il y verra le général Cavaignac luttant, sur ce terrain brûlant de la discussion personnelle, avec un calme et une habileté de parole qu'il était difficile d'attendre d'un homme étranger jusque-là, comme lui, aux agitations des assemblées publiques.

Bien des gens même ont regretté de trouver dans

la bouche d'un homme d'état et d'un chef militaire l'éloquence calculée d'un avocat, disons tout, la finesse exercée et la dextérité d'un procureur.

Pour avoir le droit de nous montrer moins sévères dans notre appréciation, envers une administration dictatoriale qui, pendant plus de six mois, a pesé sur la France, sans relever une seule ruine, sans prémunir la société contre un seul péril, nous voudrions qu'il nous fût possible d'isoler par la pensée le général Cavaignac de ce milieu funeste dont il n'a jamais su se dégager.

De lui-même, avec ses intentions droites, son patriotisme et cette franchise militaire qui devient chez le soldat comme une seconde nature, le général Cavaignac eût probablement hésité avant d'accepter cette politique de ruses, de finesses et de tâtonnements, qui donnait secrètement la main aux partis les plus opposés, cédait aux exigences les plus mauvaises par un sentiment égoïste de conservation, ne savait maintenir l'ordre que par la confiscation de tous les droits, et avait fini par se persuader que faire de la force c'était faire du gouvernement.

A la coterie du *National* revient donc une bonne part de responsabilité.

Après les journées de Juin, lorsque le pays, justement indigné, réclamait une épuration immédiate dans l'étrange composition de notre personnel administratif, c'est la *camarilla* nouvelle qui arrête le pouvoir; c'est elle qui, au mépris de ce sentiment général de réprobation, imposa au cabinet Dufaure, Vivien et Freslon, ces inqualifiables nominations dont les départements s'émurent avec tant de raison; c'est elle encore qui, effrayée du mouvement contraire de l'opinion, ne craignait pas d'emprunter au citoyen Ledru-Rollin son fameux procédé des commissaires propagandistes; et, sans les paroles éloquentes et courageuses de M. de Falloux, la France eût eu sans doute à subir une nouvelle pression révolutionnaire.

Disons-le bien haut, voilà les tendances, voilà le milieu dont la France a voulu s'affranchir, lorsqu'on l'a vue s'éloigner avec tant d'éclat d'un homme dont elle n'avait pas cependant oublié les honorables services.

Cette candidature du général Cavaignac à la présidence de la République a été l'un des plus graves embarras de la situation. Aux yeux de la France, se maintenir ainsi sur les rangs, tandis que l'on conservait en même temps une puissance presque sans limite, ce n'était pas seulement méconnaître tout sentiment de convenance politique, c'était aller contre la raison elle-même.

Cette position complexe ne pouvait manquer de faire naître les plus sérieuses inquiétudes; elle donnait à chacun le droit de regarder toute détermination du gouvernement comme une manœuvre électorale; et il faut convenir que, par leurs intrigues, les hommes qui avaient alors l'administration du pays ne donnaient que trop raison à ces craintes. Il est un acte surtout que la conscience publique pardonnera difficilement, le retard des malles-postes, à la veille de l'élection!

On alla jusqu'à supposer au général Cavaignac la pensée de retenir le pouvoir, au mépris de la volonté nationale, dans le cas où le résultat électoral se prononcerait contre lui; il y eut même un instant où, dans le public, il fut question de coups d'état; et il est certain que c'est sous l'impression de toutes ces vagues préoccupations, que les hommes de la rue de Poitiers se crurent obligés de décider, dans une de leurs séances particulières, qu'ils repousseraient toute proposition de prorogation.

Aussi comprenons-nous que le 20 décembre, après de telles appréhensions, le public ait accueilli avec faveur, presque avec reconnaissance, une conduite que, du reste, le général Cavaignac, dans sa loyauté de soldat et citoyen, était le premier à ne regar-

dier que comme l'accomplissement d'un grand devoir.

Personne ne peut prévoir maintenant quel est le rôle que l'avenir lui réserve encore. Mais comme sa position le soumet, plus que beaucoup d'autres, au courant des circonstances, il importe, suivant nous, que ses tendances soient bien appréciées.

On connaît l'absolutisme de ses opinions républicaines; c'est un de ces hommes qui élèvent si haut dans leur esprit l'abstraction de la forme gouvernementale à laquelle ils se sont voués, qu'au besoin ils ne croiraient même pas devoir s'arrêter devant la volonté la plus formelle des majorités.

Quant à sa manière d'apprécier les doctrines socialistes, n'oublions pas qu'après avoir combattu les partisans de ces doctrines, lorsqu'ils se retranchaient derrière les barricades de Juin, il n'a pas hésité à donner l'autorité morale de son approbation à des projets financiers qui ne tendaient à rien moins qu'à introduire peu à peu le socialisme dans notre législation; n'oublions pas non plus que, dans sa fameuse conversation avec M. Véron, il se prononça en faveur de l'impôt progressif; et ne perdons pas de vue que, dans les graves circonstances où l'on se trouvait alors, cette conversation, par la publicité qui lui fut donnée, acquit presque l'importance d'une profession de foi officielle. Nous avions pensé que, plus libre dans son action, depuis que ses anciens amis ne voyaient plus entre ses mains une autorité à exploiter, le général Cavaignac prendrait une attitude parlementaire moins indécise.

La plupart de ses votes ont trompé notre espoir.

Nous avons surtout regretté qu'un homme comme lui n'ait pas compris que sa haute position militaire, que le souvenir surtout du pouvoir qu'il venait de quitter ne lui permettaient pas de sanctionner, en quelque sorte, par sa présence cette réunion irrégu-

lière de représentants, parmi lesquels M. Marrast n'avait pas craint de venir compromettre son caractère de président de l'Assemblée nationale.

En présence de toutes ces hésitations du général Cavaignac, on en était à se demander quel serait son camp, si nous avions encore à subir quelque nouvelle crise.

Heureusement les paroles si dignes qu'il a prononcées à l'occasion du 13 Juin sont venues détruire tout sentiment de défiance et promettre au grand parti de l'ordre un consciencieux concours.

CAVELIER DE CUVERVILLE, propriétaire; 70,497 suffrages; Côtes-du-Nord.—Rue Las-Cases, 6.

M. de Cuverville est l'un des hommes les plus populaires de l'arrondissement de Loudéac. Il appartient à l'ancien parti de la droite. Toutes les fois qu'il s'agira de nos grands principes de liberté, de la moralisation du peuple par la religion, du respect des droits acquis et en même temps de l'amélioration réelle du sort des classes laborieuses, en un mot, toutes les fois qu'il s'agira du bonheur et de la dignité du pays, on peut compter sur le concours intelligent de M. de Cuverville.

CAZALÈS (l'abbé Edmond de), né à Grenade-sur-Garonne en 1804. — Représentant sortant; 21,711 suffrages; Tarn-et-Garonne. — Rue de Lille, 96.

C'est le fils d'une des plus belles et des nobles illustrations du siècle dernier, du capitaine de Cazalès, membre de la Constituante de 89, du fougueux orateur qui fit à lui seul trembler tant de fois le parti du désordre qui commençait à s'incarner dans Mirabeau et dans Barnave. M. Edmond de Cazalès, comme l'abbé Lacordaire, fut d'abord avocat, puis juge auditeur avant 1830; une vocation irrésistible l'entraînait; il écrivit dans des recueils catholiques,

dans *le Correspondant* et dans *la Revue européenne*, devint professeur à l'Université de Louvain, et enfin entra dans les ordres. Aujourd'hui, il est vicaire-général et supérieur du séminaire de Montauban. C'est un esprit éminent, un homme de profond savoir; mais il ne semble pas avoir hérité des facultés prodigieuses de son père dans l'art de la parole. Il ne paraît que rarement à la tribune, et l'on dit toutefois que la timidité est le plus sérieux obstacle à ses succès oratoires. C'est d'ailleurs un homme qui cherche le progrès, mais dans le chemin de la vérité. Il appartient complétement à la droite.

CÉCILLE, contre-amiral, commandant de la Légion d'honneur, né en 1797. — Représentant sortant; 108,251 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue Vivienne, hôtel des Etrangers.

Cet officier général a passé par tous les grades avant d'arriver à celui qu'il possède aujourd'hui. Ses votes à l'Assemblée ont prouvé que pour avoir passé de longues années loin de son pays, il n'en avait pas pour cela oublié l'histoire, et qu'il n'était pas homme à laisser refaire le triste passé de 93. Ce brave militaire fut, après le 10 décembre, ambassadeur en Angleterre en remplacement de M. Gustave de Beaumont, qui avait donné sa démission. M. le contre-amiral Cécille appartenait à la réunion de la rue de Poitiers.

CESBRON-LAVAU (Charles), industriel et agriculteur, né à Chollet en 1791. — Représentant sortant; 86,633 suffrages; Maine-et-Loire. — Rue Fontaine-Molière, 39.

Fils du député Céberal-Cesbron, il semble avoir dépouillé complétement les erreurs de son père, et ses votes à la Constituante ont toujours été ceux d'un conservateur progressiste. Ainsi, il a voté pour les deux chambres et pour le vote à la commune. Riche

industriel, il est dans son arrondissement président du conseil des prud'hommes et du tribunal de commerce, et enfin, membre du conseil général. Les connaissances pratiques de M. Cesbron-Lavau seront utiles à l'Assemblée dans toutes les questions d'agriculture et de crédit foncier. Il faisait partie du groupe de la rue de Poitiers.

CEYRAS, magistrat, né à Rochefort en 1796. — Représentant sortant; 34,888 suffrages; Corèze. — Rue de de la Convention, 3.

Juge au tribunal de Tulle avant février, il avait fort bien su s'accommoder de la royauté pour faire son chemin dans la magistrature. Nommé commissaire par M. Ledru-Rollin, il ne tarda pas à tourner au rouge, et bien qu'il n'appartienne pas à la race des démolisseurs, il n'appartient pas non plus à celle des édificateurs. Il a cependant présenté quelques projets utiles sur les misères à soulager dans les campagnes. M. Ceyras a de bonnes intentions, mais il ne prend pas le chemin qui pourrait le conduire au but louable qu'il veut atteindre. Nous sommes heureux de ne pas trouver son nom au bas de la Déclaration du 13 juin.

CHABERT, ingénieur civil; 32,220 voix; Ardèche. — Avenue d'Antin, 33.

Ce représentant est, dit-on, un ingénieur distingué. La Montagne parle déjà d'avance de ses votes socialistes; nous ferons, nous, un appel à son intelligence, et nous l'adjurons d'examiner consciencieusement ce que veut la France. M. le ministre de l'instruction publique, dans l'une des dernières séances de l'Assemblée Constituante, a dit avec une rude franchise ce que la France veut et ce qu'elle ne veut pas. Que messieurs les montagnards daignent se rappeler ces mémorables paroles.

CHADENET, avocat, né à Verdun en 1792. — Représentant sortant; 32,178 suffrages; Meuse. — Rue de Beaune, 4 bis.

Avocat distingué du barreau de Verdun, M. Chadenet appartenait à la nuance Barrot, lorsqu'il fut envoyé à l'Assemblée Constituante. Ses votes ont été constamment en harmonie avec les principes d'ordre et de conservation dont le parti Barrot est aujourd'hui l'un des plus fermes soutiens, après en avoir dans le temps ébranlé les bases. Une biographie avance à tort que M. Chadenet aurait voté pour l'impôt progressif.

CHAMBOLLE, journaliste, ancien député. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; 111,317 suffrages; Seine.

M. Chambolle a longtemps représenté à la Chambre des députés le département de la Vendée. Sa position de rédacteur en chef du *Siècle* lui avait donné une véritable importance politique, et il était l'un des lieutenants les plus utiles de MM. Thiers et O. Barrot. L'abolition du monopole censitaire a modifié dans le département de la Vendée la situation des anciens partis, beaucoup plus encore que partout ailleurs, et les populations, investies du droit de voter, n'ont pas cru devoir confier leur mandat au rédacteur d'un journal qui chaque jour blessait leurs affections politiques et attaquait leurs principes.

Dans la Mayenne il fut élu à grand'peine, et si les partis modérés ont mis sa candidature en avant, le 8 juillet, il le doit à l'attitude franche et énergique qu'il a su prendre en se séparant des hommes du *Siècle*. Mais qu'il ne l'oublie pas, les électeurs ont regardé cette rupture comme un engagement véritable.

CHAMIOT-AVANTURIER; 19,887 suffrages; Corrèze. — Rue Laffitte, 32.

M. Chamiot est l'un des élus du parti montagnard. Il s'est déjà placé parmi les plus avancés, et il semble

prendre à tâche de justifier la seconde partie de son nom. Ancien commissaire de Ledru-Rollin, il fut ensuite nommé préfet et promptement destitué.

CHAMPANHET, médecin, né au Pont d'Aubesac le 26 novembre 1796. — Représentant sortant; 80,728 suffrages; Ardèche. — Rue de Seine, 59.

M. Champanhet appartient peut-être à la vieille école libérale; mais on ne saurait l'accuser pourtant d'être un républicain de la veille. Il était maire d'Aubenas sous la Restauration; il fut nommé deux fois membre du conseil général de son canton. C'est un homme considéré dans son pays, et dont les votes à l'Assemblée ont été ceux de l'ordre uni au progrès; il a appuyé le vote à la commune. La réunion de la rue de Poitiers le comptait parmi ses membres.

CHANAY (Philibert), avocat, né à Belleville le 30 décembre 1800. — Représentant sortant; 72,659 suffrages; Rhône. — Rue de Ponthieu, 3.

Conspirateur émerite sous le dernier gouvernement, il avait des titres à la confiance du nouveau, qui le fit successivement maire de la Croix-Rousse et procureur de la République à Lyon.

Ses votes à la Constituante l'on rangé parmi les plus ardents montagnards. Nous devons toutefois remarquer l'absence de son nom au bas de la Déclaration de la Montagne, lancée le 13 juin, en vue d'un soulèvement.

CHAIX, avocat; 13,010 suffrages; Hautes-Alpes. — Rue Castiglione, 9.

M. Chaix est un homme jeune et sans antécédents politiques qui le lient. Il a consciencieusement accepté le programme des partis modérés qui l'ont élu, et nous ne doutons pas que, fidèle à l'engagement qu'il a pris, il ne se fasse un devoir de soutenir au

sein de la nouvelle assemblée leurs idées d'ordre et de vraie liberté.

CHAPER, ancien préfet; 46,713 suffrages; Côte-d'Or. — Rue de Grammont, 19.

M. Chaper a été préfet de la Côte-d'Or, et plus tard de la Loire-Inférieure; il appartenait à l'ancien parti conservateur. Son habitude des affaires et ses connaissances administratives rendront très-précieux son concours dans la plupart des grandes questions que les nouveaux représentants auront à examiner.

CHAPOT, avocat, né au Vigan en 1814; 50,026 suffrages; Gard. — Rue des Saints-Pères, 46.

Catholique fervent de la nuance de MM. de Falloux et de Montalembert, avocat de mérite et de talent, M. Chapot est un esprit qui ne veut pas comprendre la discipline des partis. Son exclusivisme peut avoir de déplorables conséquences. Un homme de sa valeur et de ses convictions devrait y prendre garde. C'est avec les meilleures intentions du monde que l'on conduit le char de l'État dans l'abîme.

CHARAMAULE (Hippolyte), avocat, ancien député, né à Mèze le 23 avril 1794; 28,834 suffrages; Hérault. — Boulevard Montmartre, 14.

A l'ancienne Chambre, bien qu'il se rattachât par quelques idées communes à la nuance Barrot, M. Chamaraule votait avec l'extrême gauche contre le procès de la *Tribune*, contre la loi sur les associations, contre celle sur la possession d'armes et de munitions de guerre, etc.; en sorte qu'aux journées de juin, pour être conséquent avec lui-même, M. Charamaule aurait dû trouver pour le mieux ce que faisaient les insurgés, et cependant il s'est associé aux mesures de rigueur contre eux et contre les clubs. Hélas!

« Qui de nous en tous temps est fidèle à soi-même ? »

Depuis cette époque M. Charamaule a voté tantôt rouge, tantôt blanc, tantôt noir. Cela devait être : ainsi, il voulait que l'Assemblée nommât le président, et plus tard il accordait un vote de confiance au ministère en faveur du général Changarnier. Depuis qu'il est à la Législative, M. Charamaule a constamment voté rouge. Il faisait partie de la réunion de l'Institut.

CHARENCEY (Léonce de), avocat, ancien magistrat ; 45 ans ; 43,986 suffrages ; Orne.

Le père de M. de Charencey était député de la droite sous Charles X, et ami de M. de Martignac. Il entra dans la magistrature avant 1830 et fut nommé en 1837 procureur du roi ; destitué par M. Crémieux après février, il fit partie du conseil général de l'Orne et enfin élu représentant à la Constituante, où il vota toujours avec la réunion de la rue de Poitiers dont il faisait partie. Sa position sous Louis-Philippe n'a pas éteint dans son cœur les saines traditions paternelles.

CHANGARNIER, général de division, né à Château-Chinon en 1801. — Représentant sortant ; 44,853 suffrages, Bouches-du-Rhône ; 55,227 suffrages, Seine-et-Oise ; 85,490 suffrages, Somme. Il a opté pour ce dernier département. — Aux Tuileries.

Encore un de ces généraux qui ont cueilli leurs grades et leurs lauriers sur la terre d'Afrique. Le général Changarnier appartient à une famille de gentilshommes militaires ; il compte parmi ses aïeux le guerrier fameux qui défendit en 1638 la place de Saint-Jean de Losne. Lieutenant dans la garde royale avant 1830, il fit la campagne d'Alger dans un régiment de ligne, où il avait été envoyé pour quelques peccadilles de jeunesse. Changarnier, bien

qu'il se trouvât à toutes les affaires contre les indigènes, était resté dans l'obscurité jusqu'au jour de la retraite de Constantine. Il commandait alors un bataillon du 2e léger, placé à l'arrière-garde. Déjà les premières lignes avaient fléchi sous la pression des cavaliers arabes, lorsqu'il fit former le carré à son bataillon; dans cette attitude, il soutint seul le choc de l'ennemi, lui fit subir de grandes pertes et sauva l'armée. Ce brillant fait d'armes mettait en relief le sang-froid et la justesse de coup d'œil du commandant Changarnier. Il devint bientôt colonel, puis maréchal de camp, et enfin général de division, presque en même temps que le général Lamoricière. Après Février, lorsque Cavaignac fut mandé à Paris pour prendre le portefeuille de la guerre, Changarnier fut appelé à le remplacer dans le gouvernement de l'Algérie; il se trouvait alors dans la capitale. Le 16 avril, l'insurrection communiste grondait au Champ de Mars et menacait d'introniser la république rouge à l'Hôtel-de-Ville. Changarnier voit le danger, il prend sur lui de faire battre le rappel et sauve Paris. Il était gouverneur de l'Algérie, lorsqu'il fut rappelé en France, après les journées de Juin, pour prendre le commandement général des gardes nationales de la Seine. Il refondit l'Etat-major, réforma les abus et se tint prêt à livrer bataille à l'émeute. Après l'élection du 10 décembre, le cabinet du 20 décembre lui confia le commandement général des forces de Paris. En cette qualité il déjoua le complot du 29 janvier. L'opposition du *National* et de la Montagne n'eut pas de cesse qu'elle ne se fût vengée. Elle lui enleva d'abord son traitement de commandant de la garde nationale, puis, sur une proposition maladroite du ministère, elle déclara les fonctions de militaire dans l'armée active et de commandant de la garde nationale incompatibles. La Législative arriva, la Montagne conçut et exécuta son projet d'insurrection qu'elle nourrissait depuis longtemps. Mais

Changarnier veillait, et le 13 juin, en un clin d'œil, elle fut coupée, enchaînée, réduite à néant. La Convention du Conservatoire tourna à la honte du parti anarchique et à la gloire du général Changarnier. L'habileté de ses combinaisons a su prévenir l'effusion du sang. Sans lui les journées de Juin étaient à refaire. — Changarnier dit lui-même être passionné pour la gloire.

CHARLEMAGNE (Edmond), âgé de cinquante ans, né à Châteauroux. — Représentant sortant; 27,620 suffrages; Indre. — Rue Saint-Thomas-du-Louvre, 32.

Il était procureur du roi, lorsqu'en 1835 il donna sa démission pour entrer dans l'opposition. Il fut nommé député, siégea à l'extrême gauche, et fut remplacé en 1842 par M. Muret de Bord. Il appartient à la couleur du *National*.

CHARNER, capitaine de vaisseau; 74,242 suffrage; Côtes-du-Nord. — Rue Richepanse, hôtel du Danube.

Nous aimons la fidélité aux hommes, mais nous préférons la fidélité aux principes. Quoi qu'il en soit, ce n'est point nous qui blâmerons jamais M. Charner d'avoir un cœur et de se souvenir. L'événement de Février a dû cependant modifier, sinon les affections, du moins les idées politiques de M. Charner, et lui prouver que ce qui sort des barricades doit fatalement retourner aux barricades.

CHARRAS, lieutenant-colonel d'artillerie, né en 1808. — Représentant sortant; 48,956 suffrages; Puy-de-Dôme. — Rue Duphot, 8.

M. Charras appartient à l'ordre des esprits cassants et contradicteurs qui ne sont jamais contents que de ce qu'ils font. Il était l'un des rédacteurs habituels du *National* pour les questions militaires, en un

mot il se montrait fort acharné contre les abus que plus tard il ne songea plus à réformer quand il fut au pouvoir. Appelé après Février à remplir les fonctions de sous-secrétaire d'Etat de la guerre, dont M. Arago tenait le portefeuille, il réussit à merveille à mécontenter tout le monde. Il était ministre par intérim lorsqu'arriva le 15 mai. Il fut alors rencontré se promenant dans les rues avec M. Etienne Arago. Les volumes de l'enquête lui furent très-peu favorables; on lui demanda ce qu'il faisait en compagnie de M. Etienne; il répondit qu'il allait chercher des ordres au Luxembourg. Pendant ce temps-là la France aurait pu être bouleversée par la faction rouge, et M. Charras lui-même mis à la porte du ministère, à moins que M. Etienne Arago ne l'ait pris sous sa protection.

CHASSAIGNE-GOYON, maire de Thiers, âgé d'environ 40 ans; 49,090 suffrages; Puy-de-Dôme. — Rue Castiglione, 9.

M. Chassaigne-Goyon est un des grands propriétaires de son département. L'honorable popularité qui lui est acquise prouve qu'il se préoccupe consciencieusement du sort des classes laborieuses.

Son concours est donc assuré aux hommes modérés qui ne voient le salut de la société que dans des institutions sages et protectrices des droits et des intérêts de tous.

CHASSELOUP-LAUBAT (Prudent), général de brigade; 83,627 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue de la Bienfaisance, 11.

M. le général Chasseloup-Laubat a débuté dans la carrière militaire comme officier d'état-major, et il a dû ses divers grades à des services rendus.

Les électeurs modérés du département de la Seine-Inférieure ont eu la pensée de choisir en lui l'homme d'énergie et de dévouement.

CHASSELOUP-LAUBAT (Prosper), ancien député, né en 1805; 42,127 suffrages; Charente-Inférieure. — Rue de la Bienfaisance, 11.

M. Chasseloup-Laubat, lorsqu'il siégeait à la Chambre des députés, était l'un des hommes les plus dévoués à la politique ministérielle. L'expérience lui a montré ce que peut le gouvernement le plus fort lorsque, sans tenir compte du mouvement de l'opinion et des exigences impérieuses de la société, il s'obstine à ne faire de la conservation que par la résistance. Il est encore des hommes qui, ne comprenant pas l'enseignement terrible des événements, semblent vouloir rentrer dans cette voie fatale. Espérons, pour la France, que la majorité des hommes modérés ne les y suivra pas.

CHAUCHARD (Hippolyte), né à Langres le 8 mars 1809.—Représentant sortant; 34,447 suffrages; Haute-Marne. — Rue du Dragon, 30.

M. Chauchard, homme instruit, écrivain de talent, était sous-chef au ministère de l'instruction publique, lorsque éclata la révolution de Février. Il était aussi membre du conseil général de la Haute-Marne, et s'était en tout temps montré dévoué aux intérêts de son département.

M. Chauchard n'a pas d'opinion bien nette ni bien arrêtée; il se contenterait d'une république de juste-milieu.

CHAUFFOUR (Victor), professeur de droit, né en 1810. — Représentant sortant; 49,525 suffrages; Bas-Rhin. — Rue Chanaleille, 3.

M. Chauffour n'est pas sans talent comme avocat et comme professeur suppléant à la Faculté de droit de Strasbourg; mais il se distingue encore plus dans l'art de faire des révolutions, car on lui attribue une part très-active au mouvement de Février. S'il sait enseigner les lois, il sait également apprendre à les

violer. Dès lors, nous ne savons pas quelle utilité peut avoir cet enseignement; et s'il est encore professeur de droit, nous proposons que le cours du jurisconsulte montagnard soit fermé; il suffira d'écrire sur la porte : « L'insurrection est le plus saint des devoirs. » Avec ce principe, plus n'est besoin de professeurs ni d'avocats, et M. Chauffour pourra disposer de tous ses loisirs pour songer au socialisme.

CHAUVIN, propriétaire; 60,228 suffrages; Loire-Inférieure. — Rue de l'Université, 63.

Comme les honnêtes populations dont il est le représentant, M. Chauvin veut le respect des droits de tous, le développement légitime de tous nos grands principes de liberté. la protection de tous les intérêts. Il repoussera donc avec énergie ces systèmes funestes qui, renversant à la fois la religion, la famille et la propriété, ne tendent à rien moins qu'à la concentration monstrueuse de tous les pouvoirs et de toutes les ressources du pays entre les mains de quelques ambitieux.

CHAVOIX (Jean-Baptiste), médecin, né à Excideuil en 1805. — Représentant sortant; 62,184 suffrages; Dordogne. — Rue Tronchet, 14.

C'est encore un des fameux commissaires de M. Ledru-Rollin. Le docteur Chavoix était l'antagoniste perpétuel du maréchal Bugeaud. Déjà membre du conseil général, il faillit même l'emporter sur lui aux élections de 1846. M. Chavoix n'est pas précisément de la Montagne, mais il siége sur un banc qui y conduit, est s'il ne s'est pas associé à l'échauffourée du 13 juin, il n'en a pas moins pris part, avant et après, aux votes de la Montagne.

CHAZAUD (Jules), propriétaire; 25,620 suffrages; Vienne. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25.

M. Chazaud est le fils de l'ancien receveur général de la Vienne, et il possède dans ce département une fortune considérable dont il fait un digne usage.

Aucun antécédent politique ne pouvant nous faire connaître ses tendances, nous nous contentons de citer ici quelques phrases d'un programme auquel il s'est empressé de souscrire.

« Certains esprits mettent tout en question : reli-
» gion, famille, propriété, commerce.

» Nous ne voulons pas qu'une minorité turbulente
» se déclare en hostilité permanente et systématique
» contre le gouvernement de la majorité du pays, et
» se fasse un jeu ou un calcul de répandre dans les
» masses une dangereuse inquiétude. »

Cette adhésion donnée à un semblable programme est une bonne promesse que nous sommes heureux de pouvoir enregistrer.

CHAZELLES (Léon DE), propriétaire; 47,270 suffrages; Puy-de-Dôme. — Rue Saint-Dominique, 23.

M. Léon de Chazelles est un homme d'intelligence, ayant acquis dans les réunions du conseil général l'habitude des affaires.

Le grand parti de l'ordre trouvera en lui un appui ferme et sincère. Il fut magistrat sous le gouvernement de Louis-Philippe.

CHÉGARAY, ex-député, et avocat général à la Cour de cassation, né en 1802; 33,359 suffrages; Basses-Pyrénées. — Rue Basse-du-Rempart, 30.

M. Chégaray, par son passé parlementaire et par les importantes fonctions qu'il a remplies dans la magistrature, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'écrire ici sa biographie.

Comme député et comme magistrat, il s'est montré l'un des soutiens les plus déterminés de la politique du 29 octobre. Sous la menace des complications qui semblent se produire, nous sommes loin

d'avoir aucune pensée de récrimination. Nous sommes de ceux qui désirent sincèrement que les partis oublient leurs torts réciproques pour conjurer tous ensemble les dangers de la situation en entrant avec prudence, mais aussi avec franchise, dans la voie des réformes possibles. En un mot (et que M. Chégaray ne voie pas une épigramme dans notre observation) notre avis est qu'aujourd'hui la politique des *satisfaits* devient moins praticable que jamais.

CHEVASSIEU, âgé de 35 ans, né à Montbrison. — Représentant sortant; 39,877 suffrages; Loire. — Rue Jacob, 27.

La révolution de 1848, qui a changé tant de positions et ouvert tant de carrières à tant d'ambitions, enleva M. Chevassieu à l'industrie pour en faire un homme politique, après en avoir fait un maire de Montbrison.

Il n'a pas brillé d'un bien vif éclat à la Constituante. Ses votes ont été plus d'une fois contraires à ceux de la partie modérée de l'Assemblée. Cependant, nous comptons M. Chevassieu parmi les gens honorables.

CHOLAT, né à la Tour-du-Pin (Isère) en 1810. — Représentant sortant; 69,090 suffrages; Isère. — Rue de Beaune, 4 bis.

M. Cholat, fils d'un maître d'hôtel, était parvenu au grade de capitaine d'artillerie. En février 1848, il fut choisi pour chef d'état-major de la garde nationale de Lyon. Envoyé à la Constituante par le département de l'Isère, il fit cause commune avec les plus fougueux montagnards, et son nom a été mis au bas de la trop célèbre Déclaration du 13 juin.

CHOQUE (Emmanuel-Louis-Joseph), ancien avoué et ancien notaire, né à Douai, le 15 septem-

bre 1806. — Représentant sortant; 48,391 suffrages ; Nord. — Rue du Cirque, 23.

Il fut député de l'arrondissement de Douai, de 1845 à 1846. Il siégeait à gauche, mais son opposition était très-modérée, et ne se manifestait guère que par ses votes. Il en a été de même à la Constituante, et il en sera sans doute de même à la Législative.

CHOUVY (Camille), propriétaire au Puy; 31,958 suffrages; Haute-Loire. — Rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel National.

M. Chouvy s'est placé à côté des hommes les plus avancés, sur la crête de la Montagne. C'est tout ce qu'il nous est possible de dire sur le nouvel élu de la Haute-Loire. Il a signé la Déclaration du 13 juin.

CHOVELON, cultivateur à Saint-Pal (Haute-Loire); 33,573 suffrages; Haute-Loire. — Rue Notre-Dame-des-Victoires, 11.

De M. Chovelon et de tous ses collègues de la Haute-Loire nous n'avons, dans le moment, qu'une seule chose à dire, c'est qu'ils siégent au plus haut de la Montagne, et que, sans tenir compte de la volonté formelle de l'immense majorité des électeurs en France, ils paraissent déterminés à nous faire subir l'épreuve de leurs théories funestes.

Heureusement *Dieu protége la France* contre tous ces Erostrates renouvelés des Grecs. Il a signé la Déclaration du 13 juin.

CLARY, officier supérieur.—Election du 8 juillet; Loir-et-Cher.

M. Clary est neveu du roi Bernadotte et cousin du président de la République. Il commande un bataillon de garde mobile, et durant les journées sanglantes de juin, il s'est fait remarquer par son intelligence militaire, son dévouement et sa bravoure.

CLÉMENT (Auguste), avocat, ancien magistrat, né en 1798. — Représentant sortant; 70,527 suffrages; Isère. — Rue de Lille, 47.

Procureur du roi à Saint-Marcellin de 1830 à 1842, M. Clément fut destitué de ces fonctions et exerça depuis, à Grenoble, la profession d'avocat. La nature de ses votes à la Constituante promettait beaucoup. Chez lui, le passé répondait de l'avenir. En effet, M. Clément vient de se rendre encore plus remarquable par ses tendances démagogiques en signant la fameuse Déclaration montagnarde qui a donné le signal de l'échauffourée du 13 juin.

COETLOSQUET (Charles DU), membre du conseil général de la Moselle; 52,730 suffrages; Moselle. — Rue de l'Université, 16.

M. du Coëtlosquet a été pendant plusieurs années sous-préfet de l'arrondissement de Lunéville. Il a acquis dans ses fonctions de précieuses connaissances administratives. C'est d'ailleurs un homme d'une bienfaisance inépuisable. M. du Coëtlosquet est aimé et estimé de tous les partis.

COISLIN (DE), propriétaire, né en 1822; 62,921 suffrages; Loire-Inférieure. — Rue de Grenelle, 45.

M. de Coislin appartient à l'une des plus illustres maisons de la Bretagne, et nous savons que parmi les vieux adages héraldiques il en est un qu'il n'oubliera jamais : *Noblesse oblige*. Ses idées sincèrement libérales et progressives prouvent qu'il a compris et qu'il accepte le mouvement vrai de l'opinion, mais qu'il repousse aussi de toutes ses forces les tentatives audacieuses des anarchistes.

COLLAS, capitaine au long cours; 66,344 voix; Gironde. — Cité d'Antin, 14.

M. Collas, marin distingué, apportera un concours précieux dans toutes les questions spéciales.

Nos représentants vont avoir à s'occuper de l'existence des colonies, dont l'avenir est si étroitement lié à l'avenir de notre marine elle-même. Nous avons la confiance que M. Collas sera le ferme et digne interprète de la sollicitude et des vœux de la France.

COLLAS DE LA MOTTE, membre du conseil général du Finistère ; 51,574 voix; Finistère. — Passage de la Madeleine, 4.

M. Collas de la Motte appartient à l'ancienne droite. Comme ses amis politiques, il veut sincèrement le développement intelligent de tous nos grands principes de liberté ; comme eux, il veut une politique ferme, mais faisant en même temps la part des exigences réelles de la situation.

Le principe de la décentralisation administrative des départements sera énergiquement soutenu par les représentants du Finistère.

Dieu veuille que ce principe triomphe ! Aujourd'hui, peut-être, le salut de la France n'est plus que là.

COMBAREL DE LEYVAL, propriétaire, ancien député, né en 1808 ; 55,555 suffrages ; Puy-de-Dôme. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35.

Il appartient au parti catholique. A l'âge de vingt-cinq ans, il était déjà membre du conseil général de son département, et à trente ans il était député. C'est un homme fort distingué, d'un savoir et d'un talent d'écrivain incontestables, et il doit à son mérite personnel, plus encore qu'à sa belle fortune, l'influence légitime qu'il exerce dans son pays. Il a pris à la Constituante une part active aux travaux de finances et de jurisprudence. Il faisait partie du groupe de la rue de Poitiers.

COMBES (l'abbé), né en 1799 ; 41,942 voix; Avey-

ron. — Villa Beau-Séjour, à Passy, bois de Boulogne, 9.

M. l'abbé Combes, curé de la paroisse de Saint-Amand de Rodez, remplace dans la députation de l'Aveyron M. l'abbé Abbal, dont il a toutes les tendances.

COMBIER, avocat; 34,757 suffrages; Ardèche. — Rue et hôtel du Cadran.

M. Combier avait été nommé procureur général à Nîmes par le ministre de la justice du gouvernement provisoire, M. Crémieux. Démissionnaire sous le ministère de M. Marie, il siége parmi les démocrates-socialistes.

COMMISSAIRE, sergent au 2e bataillon des chasseurs d'Afrique, né dans le département du Rhône en 1823; 69,920 suffrages, Rhône; 33,474, Bas-Rhin. — Rue et hôtel Corneille.

C'est un des trois sous-officiers qui ont été nommés par les démocrates-socialistes. Il siége à la Montagne. Il a opté pour le Bas-Rhin, où son bataillon est en garnison. On le dit moins nul que ses collègues; mais il a tout fait jusqu'à présent pour prouver le contraire, excepté toutefois de ne pas les suivre au Conservatoire le 13 juin.

CONSIDERANT (Victor), ancien capitaine du génie, ancien membre du conseil général de la Seine, né à Salins (Jura), en 1808; 110,241 suffrages; Seine. — Rue de Beaune, 2.

La position exceptionnelle dans laquelle se trouve M. Considérant à l'heure ou nous écrivons ces lignes, ne nous permet pas une trop grande sévérité à son égard. Compromis avec M. Ledru-Rollin dans l'échauffourée du 13 juin, il est maintenant sous le *coup* d'une prévention grave de *complot contre la* sûreté de l'Etat.

M. Considérant, élève de l'Ecole polytechnique, puis lieutenant et capitaine du génie, mis en disponibilité en 1831, donna sa démission pour suivre son maître Fourier, bon vieillard illuminé qui avait le tort de prendre la terre pour le ciel et les hommes pour des anges, génie critique d'une grande valeur, mais qui prétendait avoir trouvé la pierre philosophale du bonheur humain. Considérant fonda avec lui le journal le *Phalanstère*, puis, quand le maître mourut, il hérita de la direction de l'école et fonda la *Phalange*. C'était le temps des Ecoles. Enfantin s'était fait une grande réputation comme chef de l'écoles aint-simonienne, Considérant voulut atteindre à une gloire pareille en dirigeant l'école phalanstérienne. La *Phalange* devint en 1845 la *Démocratie pacifique*, grâces au dévouement des adeptes qu'on appela à contribuer de leur bourse à la fondation de cette feuille. La bonhomie de ces braves gens fut telle, qu'elle produisit un fort beau revenu au moyen duquel on faisait une foule de publications, de cours, de petits livres, etc., tout cela dans de beaux et vastes appartements au milieu de jardins embaumés et charmants. Les nombreux intéressés de la *Démocratie pacifique* formaient dans les provinces autant de correspondants officieux; de là cette *petite correspondance* qui termine invariablement tous les numéros du journal. Enfin la révolution de Février éclata. M. Considérant, qui aurait volontiers accepté du pouvoir tous les moyens possibles de fonder un phalanstère, se jeta à corps perdu dans les excès démagogiques. Poussé par une ambition dévorante, il crut trouver là un avenir, soit pour ses idées, soit pour lui-même; il crut que l'anarchie servirait mieux ses desseins que la monarchie ne l'avait fait. Voilà toute l'explication de la conduite de M. Considérant après Février, voilà pourquoi la *Démocratie* vint chaque jour donner un démenti à son épithète de pacifi-

que. Parvenu à l'Assemblée constituante, le dernier sur la liste du Loiret, il prit une part assez active aux efforts de la Montagne pour s'emparer du pouvoir. Toutefois, après juin, il se rallia pendant quelques jours à la politique du général Cavaignac, son ancien camarade d'école, ce qui ne l'empêcha pas de combattre contre lui dans son journal, lors de l'élection du 10 décembre.

M. Considérant est un écrivain de talent, obscur, un peu mystique, aimant à jeter à chaque phrase le nom de Jésus-Christ, les mots d'amour et de fraternité. Il est à regretter que ses actes soient si peu d'accord avec ses paroles. On se souvient de sa lutte contre Proudhon et comment celui-ci le battit. — A l'affaire du 13 juin, M. Considérant marchait à regret, mais poussé par la queue, il fallait bien avancer.

CONTE (Daniel), maire de Grasse ; 26,121 suffrages ; Var.

Ce représentant a été porté par les démocrates-socialistes, mais l'on nous assure qu'il ne partage pas leurs opinions extrêmes. Attendons ses votes pour le juger.

COQUEREL (Athanase), pasteur protestant, né à Paris en 1795. — Représentant sortant; 110,450 suffrages ; Seine.—Rue Saint-Lazare, 79.

M. Coquerel est un homme d'une érudition sûre et d'un talent d'écrivain fort remarquable. On dit qu'il joint à cela des qualités d'âme très-éminentes. M. Coquerel a joué un rôle actif dans la Constituante; rapporteur de la commission chargé de réglementer les clubs, il s'est montré dévoué à l'ordre, et son travail fort habile a eu une grande influence sur le vote de l'Assemblée. Il est rangé parmi les républicains du lendemain, avec MM. Dufaure, Cavaignac, Lamoricière, etc. Il était très-lié avec feu

M. l'abbé Fayet, évêque d'Orléans et son collègue à la Chambre.

CORALLI, avocat, ancien député.—Représentant sortant; 37,802 suffrages; Haute-Vienne.—Avenue des Champs-Elysées, 53.

Limoges doit beaucoup à M. Coralli. Dans les troubles qui éclatèrent dans cette ville à la suite de la révolution de Février, c'est en grande partie à ses efforts que l'on doit de n'avoir point vu les habitations livrées au pillage. Une seconde fois il se montra le défenseur dévoué de l'ordre. C'était le 23 juin de funeste mémoire. A la tête du bataillon qu'il commande dans la 2e légion, il enleva une barricade devant laquelle la troupe avait reculé deux fois. Il fut décoré pour ce fait.

On prête généralement à M. Coralli des idées plus rouges qu'il ne les a. Nous pouvons affirmer que les doctrines désorganisatrices de la société n'ont pas de plus énergique adversaire à la Législative, ce qui ne l'a pas empêché de s'élever dernièrement contre la mise en état de siége de Paris, et contre les poursuites à exercer envers les membres de la petite Convention. En un mot, il s'est associé à la Montagne; c'est une faiblesse, et nous avons lieu d'espérer qu'un homme d'une intelligence aussi virile reviendra vite dans le chemin de la vérité. On peut regretter à bon droit qu'une santé chancelante tienne souvent M. Coralli éloigné de la Chambre.

CORCELLES (François DE), né en 1801 ; 60,669 suffrages. Orne. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 70.

Fils de Claude de Corcelles, ce député de Lyon qui faisait de l'opposition systématique à la restauration, et jouait un rôle de tapageur sur le perron de l'église des Petits-Pères, il ne paraît pas avoir complétement recueilli l'héritage des idées de son père; il se montre

aussi zélé catholique que son père se montrait zélé voltairien. M. François de Courcelles fut aide-de-camp de Lafayette en 1830, puis colonel de la 6e légion, enfin député de l'opposition. Il a fait une campagne en Afrique pour étudier ce pays. C'est un homme très comme il faut et d'une assez grande distinction. Il fut envoyé près du pape à Gaëte, quand l'ingratitude et la sottise des Romains eurent chassé le souverain pontife du trône du Saint-Père. Il allait alors lui offrir l'hospitalité française. Aujourd'hui il remplace M. de Lesseps auprès de l'armée d'Italie. Loin d'imiter ce dernier et de s'aboucher avec l'écume qui s'est répandue dans Rome, son premier acte a été, en quittant le camp, d'aller à Gaëte.

CORDIER (Adolphe), né en 1800 ; 65,723 suffrages ; Calvados. — Rue de Rivoli, 3.

M. Cordier, sous le gouvernement de juillet, a été successivement sous-préfet à Pont-l'Evêque et auditeur au conseil d'état. Ses connaissances administratives rendront son concours des plus utiles dans la nouvelle Assemblée.

CORNE, ancien magistrat, né à Arras le 20 août 1801. — Représentant sortant; 84,310 suffrages; Nord. — Rue de Lille, 57.

C'est un homme distingué, un esprit calme et doux. Collaborateur fidèle des almanachs Pagnerre, il en fut récompensé en passant de la présidence du tribunal civil de Douai au siége de procureur général à Paris, en remplacement de M. Portalis, que le ministre venait de désavouer à propos de la demande de mise en accusation de Louis Blanc et de Caussidière.

M. Corne, député de la gauche en 1837, avait échoué en 1846. On prête à M. Corne une grande et noble ambition, celle du bien. La justesse de son esprit et la loyauté de ses intentions doivent lui mon-

trer les choses sous un jour plus vrai qu'autrefois. L'avénement de la République, s'il n'a pas été pour lui une désillusion complète, ne doit pas du moins lui avoir laissé beaucoup de ses illusions anciennes.

CRÉMIEUX (Isaac-Adolphe), avocat, né à Nîmes le 30 avril 1796.—Représentant sortant; 24,728 suffrages; Indre-et-Loire.— Rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 29.

M. Crémieux était renommé au barreau de Paris pour son talent et sa laideur. Il est fils d'un négociant israélite et israélite lui-même. Son père avait éprouvé des revers. Le fils, reçu avocat en 1817, résolut d'acquitter les dettes paternelles, et nous devons le dire, il accomplit complétement la promesse qu'il s'était faite. Le talent de M. Crémieux fut pour la première fois mis en relief par la défense de M. Guernon de Ranville, ministre de Charles X, devant la cour des pairs; mais son éloquence pas plus que celles de MM. Sauzet et de Martignac ne parvinrent à épargner à ce tribunal exceptionnel la honte d'une sentence inique, d'une sentence que le vote des lois de septembre vint démentir quelques années après. M. Crémieux se fixa à Paris, acheta à M. Odilon-Barrot sa charge d'avocat à la Cour de cassation, la revendit bientôt, et s'appliqua à se créer un cabinet qui devint bientôt l'un des premiers de Paris. Bientôt il fut nommé député et siégea à la gauche. M. Crémieux avait alors une belle fortune, qu'il dépensait en véritable ami des arts. A la révolution de Février, il voulait la régence, mais, emporté par le torrent, il fallut bien qu'il se résignât à se laisser faire membre du gouvernement provisoire, puis ministre de la justice. Dans cette éminente fonction, il justifia peu la confiance que l'on avait en ses capacités politiques. Après le 15 mars, il désavoua à la tribune le procureur-général Portalis, qui venait demander l'autorisation de poursuivre Louis Blanc;

M. Portalis lui donna un démenti, M. Crémieux balbutia, et bref fut obligé de donner sa démission. Sorti du pouvoir par une porte bâtarde, il garda le silence tout le temps que l'épée du général Cavaignac pesa sur Paris; mais après le 10 décembre, M. Crémieux s'est enhardi, il a relevé la tête et fait entendre sa voix. Aujourd'hui, il se trouve opposé à toutes les mesures qu'il aurait lui-même proposées autrefois; on voit bien qu'il n'est plus ministre.

CRÉPU (Alexandre), né à Grenoble en 1797; 60,164 suffrages; Isère. — Rue de l'Université, 53.

Fils d'avocat, avocat lui-même, M. Crépu est père de plusieurs journaux sans consistance qui firent du patriotisme par spéculation.

Ecrivain, jurisconsulte, financier, industriel, agronome, conseiller municipal, et depuis peu nommé au Conseil d'état, M. Crépu a opté entre ces deux fonctions; il a préféré la représentation nationale. Au reste, au dire de ses amis, il est également propre à tout; c'est un représentant pour tout faire.

CRESTIN (Léon), magistrat, né en 1820; 45,874 suffrages; Jura.

M. Crestin est juge à Dôle; il a fourni plusieurs articles à la rédaction du journal *le Peuple*. Il siége au plus haut de la Montagne. Bien qu'il fut absent de Paris au moment de l'échauffourée du 13 juin, ses amis ont porté son nom d'office au bas de la Déclaration au peuple.

CRÉTON, avocat, né à Amiens en 1794. — Représentant sortant; 88,167 suffrages; Somme. — Rue Neuve-des-Capucines, 8.

L'un des membres les plus distingués du barreau d'Amiens, ancien député du centre gauche sous la monarchie de Juillet. A l'Assemblée constituante, cet infatigable orateur a persécuté bien cruellement messieurs les citoyens du gouvernement provisoire,

pour obtenir les comptes de leur gestion pendant leur passage aux affaires. On sait ce que la persistance de M. Créton a enfin mis en lumière : des saturnales payées au poids de l'or, des bandes soudoyées et lancées sur les Etats voisins, des espionnages exercés tour à tour par les membres du gouvernement provisoire les uns envers les autres, des oiseaux de proie, comme M. Créton les appelait, lancés sur les départements ainsi que sur une vile pâture ; voilà ce que le gouvernement des républicains de la veille nous avait donné ; voilà ce que l'honorable M. Créton a flétri et livré au mépris de tous les gens de bien. Honneur au courage de M. Créton.

CROUZEILHES (DE), ancien pair, conseiller à la Cour de cassation ; 39,877 suffrages ; Basses-Pyrénées. — Rue de Lille, 63.

M. de Crouzeilhes, l'un des membres les plus distingués de la Cour de cassation, est appelé à rendre d'importants services dans l'Assemblée législative.

Il a donné sa démission de conseiller à la Cour de cassation, ces fonctions étant incompatibles avec le mandat de représentant.

CUNIN-GRIDAINE (Charles), fabricant de drap à Sédan ; 24,586 suffrages ; Ardennes. — Rue Tronchet, 5.

M. Charles est le fils de M. Cunin-Gridaine, le ministre de Louis-Philippe.

Dans l'intérêt des grands principes d'ordre, auxquels il ne doit pas tenir moins que nous-mêmes, nous désirons sincèrement qu'il oublie les tendances de la politique du 29 octobre.

Qu'il se demande ce que peut une digue contre le torrent qui grossit toujours, et la révolution de Février lui servira tout à la fois de réponse et d'enseignement.

CURNIER, licencié en droit, né à Valence en 1817; 43,330 suffrages; Drôme. — Rue de Verneuille, 39.

Adjoint au maire de Valence, il devint, par la grâce du commissaire de la République-Ledru et consorts, le premier magistrat municipal du chef-lieu de son département; mais il renonça bientôt à cet honneur pour aller s'installer à la préfecture de la Drôme en qualité de commissaire du gouvernement provisoire. C'est, du reste, un homme généreux et désintéressé, égaré dans la voie où pataugent les républicains du *National*.

CURIAL (Napoléon), né en 1810 à Paris. — Représentant sortant; 38,288 suffrages; Orne. — A Neuilly, rue de Boulogne.

Fils d'un lieutenant général pair de France, M. Curial avait embrassé la carrière militaire. Officier de cavalerie en quittant l'école de Saint-Cyr, il fit la première campagne d'Afrique, et donna sa démission en voyant s'éloigner le souverain légitime. M. Curial n'a pas dû oublier que la Restauration a reconnu les mérites de son père en les honorant comme elle savait le faire. Il doit lui-même se souvenir des témoignages d'estime qu'il a reçus de la branche aînée; il doit surtout voir aujourd'hui que la politique de fait n'a rien de stable quand elle n'est pas appuyée sur un principe. M. Curial, filleul de l'empereur Napoléon, fut quasi-parrain du duc d'Alençon, fils du duc de Nemours. C'est grâce à sa sollicitation que le premier né du duc de Nemours prit le nom du duc d'Alençon.

DABEAUX, avocat, né le 16 mai 1796 à Avignon. — Représentant sortant; 62,882 suffrages; Haute-Garonne. — Rue Saint-Denis, 277.

En 1823, il fit ses débuts au barreau de Saint-Gaudens, et ne cessa d'y exercer sa profession jus-

qu'au jour où les suffrages de ses compatriotes le firent arriver à la Constituante. Depuis 1833, il est conseiller général de la Haute-Garonne. C'est un homme de sage progrès et d'une modération non équivoque.

DALBIS DU SALZE, ancien magistrat, né à Salze (Aveyron).—Représentant sortant; 44,078 suffrages; Aveyron.

M. Dalbis est un homme de convictions inaltérables, d'une fermeté à toute épreuve. Dévoué aux principes de droit national, il n'a jamais voulu servir les régimes bâtards. L'Aveyron ne pouvait faire un meilleur choix, et la Chambre ne pouvait avoir un plus honorable membre. Il faisait partie du groupe de la rue de Poitiers.

DAMBRAY, ancien pair de France; 32,109 suffrages; Mayenne. — Rue du Bac, 119.

M. Dambray est le fils de l'ancien chancelier de France, sous la restauration. Sa fermeté dans ses convictions, son libéralisme sincère et éclairé, ses efforts constants pour améliorer le sort des populations au milieu desquelles il vit; tels sont les titres qui ont recommandé à l'estime, à la confiance, nous pourrions presque dire à la reconnaissance des électeurs, la candidature de M. Dambray.

DAMPIERRE (Elie DE), né au château du Saumon (Landes), en septembre 1818; 25,783 suffrages; Landes. — Rue Saint-Lazare, 99.

M. de Dampierre appartient à une illustre famille. Son père, qui siégeait au Luxembourg, lui inspira de bonne heure la noblesse de sentiments qu'on lui connaît. Également recommandable par ses capacités et les principes religieux et politiques qu'il professe, M. Elie de Dampierre ne pouvait manquer d'attirer sur lui les suffrages du département des

Landes. Déjà, en 1846, sa candidature s'était reproduite; mais, M. de Jarnac, son concurrent, obtint la majorité des votes.

DAGUILHON-LASELVE, propriétaire, ancien député; 44,765 suffrages; Tarn.

On lisait dans un journal de province, après les élections de 1846, — Tarn : « L'honorable M. Espigat a été écarté; il l'a été par M. Daguilhon-Laselve, qui a eu les voix des CONSERVATEURS et celles du parti *Thiers-Barrot*. La profession de foi de ce nouveau député ne peut nous faire espérer rien de bon.»

Cependant c'est ce même M. Daguilhon-Laselve qui vient de remplacer l'honorable M. de Saint-Victor, et qui nous arrive grâce à l'appui et avec le mandat des démocrates-socialistes.

En attendant que nous jugions le nouveau représentant par ses votes, nous avons pensé qu'il n'était pas mal de se faire une idée de la fixité de ses convictions, à l'aide de ce petit document rétrospectif.

DAHIREL, avocat, âgé de 46 ans, né à Ploërmel le 18 octobre 1804; 61,701 suffrages; Morbihan. — Rue de Luxembourg, 30.

Il occupait, avant le régime de Louis-Philippe, la place de receveur particulier à Ploërmel. Depuis 1830, il utilisa les ressources de sa parole à Lorient, où il devint bâtonnier de l'ordre.

Son père était député sous la Restauration, et son aïeul maternel fut membre des États-Généraux, puis du Corps législatif.

M. Hyacinthe Dahirel s'était dévoué à la branche cadette des Bourbons.

DANIEL-LAMAZIÈRE, propriétaire, maire de Saint-Léonard (Haute-Vienne), né en 1808; 30,125 suffrages; Haute-Vienne.—Hôtel de Meilleraie, près les messageries Laffitte.

M. Daniel-Lamazière a été porté par les démocrates-socialistes. En arrivant à l'Assemblée législative, il est allé prendre place au plus haut de la Montagne, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, il est en état d'arrestation, accusé d'avoir, dans la journée du 13 juin, voulu soumettre le pays à une minorité factieuse et renverser un gouvernement issu du suffrage universel.

L'instruction nous dira quelle part M. Daniel-Lamazière a pu prendre à cette tentative insensée; mais ce que nous avons le droit de dire dès aujourd'hui, c'est que de telles fantaisies sont assez peu républicaines.

DARBLAY, propriétaire, ex-député; 42,090 suffrages; Seine-et-Oise. — Rue de Lille, 12.

M. Darblay est incontestablement une des notabilités de son département; sa fortune territoriale est des plus considérables; son négoce en grains, des plus importants. Il a de plus l'honneur d'être président du comice agricole de Seine-et-Oise. Il n'en fallait pas tant pour désigner son nom à l'attention et aux suffrages des électeurs.

Pour être historien fidèle, il faut diviser sa vie parlementaire en deux époques très-distinctes :

Rivé d'abord, nous ne savons trop pourquoi, à la politique du 29 octobre, il en soutient tous les actes avec une incroyable persistance; — Plus tard, cédant probablement à l'entraînement de l'opinion publique, il se joint aux *conservateurs progressifs*.

A nos yeux, cette dernière époque a racheté la première. Qu'il soit donc aujourd'hui, mais avec toute la résolution que la situation exige, ce qu'il semblait vouloir être alors; et, nous le jurons de bon cœur, c'est de cette époque-là seulement que nous garderons le souvenir.

DARISTE (Jean-Baptiste-Auguste), né à la

Martinique; 39,440 suffrages; Basses-Pyrénées. — Rue de la Ferme, 26.

Les républicains de Pau, rouges ou bleus, ne lui pardonnent pas d'avoir fait tous ses efforts pour empêcher qu'on ne proclamât la République dans les Basses-Pyrénées. Mais le parti adverse a su reconnaître les services rendus au département par ce vaillant général; il est doué d'un beau caractère et d'une érudition profonde.

DARU (Paul), ancien pair de France. — Représentant sortant; 77,491 suffrages; Manche. — Rue de Lille, 61.

M. Paul Daru, élu à la Constituante en remplacement de M. Lempereur, et pour représenter plus spécialement l'arrondissement de Cherboug, a constamment voté avec les hommes de la rue de Poitiers. Il faisait partie du comité des travaux publics.

DAVID (Ferdinand), médecin, né à Niort en 1798; 22,612 voix; Deux-Sèvres. — Rue Neuve-Saint-Augustin, 55.

M. David faisait partie de la Chambre des députés, et dans la plupart des questions ses votes étaient acquis au ministère.

DEBÈS (Ferdinand), propriétaire, ancien député; 25,000 suffrages; Hérault. — Rue de la Concorde, 14.

M. Debès était nommé par le collége électoral de Béziers, en concurrence avec M. Odilon Barrot, dont les oppositions soutenaient la candidature.

Ses votes à la Chambre ont été invariablement ministériels. On peut le classer parmi les conservateurs, avec une légère teinte de légitimisme.

DEBROTONNE, propriétaire, né en 1789. — Re-

présentant sortant ; 62,619 suffrages ; Aisne. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 3.

Les besoins de l'agriculture soulèvent une foule de questions que M. Debrotonne est en mesure de traiter. Les connaissances spéciales qu'il possède lui imposent des obligations qu'il saura remplir quand l'Assemblée nationale pourra porter toute son attention sur les intérêts de l'agriculture.

Il faisait partie du centre gauche dans l'ancienne Chambre.

DELAVALLADE, médecin-homéopathe ; élu le 5e ; Creuse. — Quai des Grands-Augustins, 37.

Encore un médecin ! Cette invasion des enfants d'Esculape a quelque chose d'assez peu rassurant pour notre pauvre corps social. Et quel système hygiénique que celui du docteur Delavallade ! Disciple du citoyen Pierre Leroux, est-ce par la *triade* et les peupliers qu'il se propose de sauver la France ?

DELAVAU (François-Charles), médecin, né à la Châtre en 1799. — Représentant sortant ; 27,083 suffrages ; Indre. — Rue Taitbout, 4.

Membre du conseil général de l'Indre, ancien maire de la Châtre, ancien député de l'opposition de gauche, M. Delavau n'a jamais abusé de la tribune. Dès qu'il en gravit les marches, sa voix timide s'arrête entre les parois d'un larynx resserré, et cette peur malencontreuse s'obstine toujours à priver la France d'un orateur peut-être sans pareil.

Du reste, nous devons louer en lui un grand désintéressement et ne pas oublier ses bonnes œuvres. La Châtre lui est principalement redevable d'associations de bienfaisance, de crèches, de salles d'asile. Sa sollicitude pour le bien-être des classes pauvres lui a porté bonheur. Il en reçoit périodiquement une sanction éclatante dans toutes les élections soumises aux suffrages de ses concitoyens.

DELAGRENÉE, diplomate, âgé d'environ 50 ans; 74,395 suffrages; Somme. — Rue Las-Cases, 7.

M. Delagrenée est le fils d'un maître de poste de Quevauvilliers, en Picardie. Bien qu'il n'ait pas continué la profession de son père, il n'en a pas moins fait promptement son chemin. D'abord secrétaire de légation en Grèce, puis chargé d'affaires auprès d'un principicule d'Allemagne, l'ambassade de la Chine le mit en réputation. Aller en Chine, c'est déjà pour nous une affaire de haute importance, et l'on peut citer à Paris tous ceux qui ont fait ce petit voyage d'agrément; mais y aller avec le titre d'ambassadeur, y aller à la tête d'une expédition commerciale et scientifique, c'est être d'un coup placé au pinacle d'une réputation colossale. On dit que M. Delagrenée a conclu au nom de la France un traité de commerce avec le Céleste Empire. Les Chinois le savent sans doute, mais les industriels français l'ignorent complétement. Quoi qu'il en soit, M. Delagrenée avait été désigné l'an dernier pour représenter la France, — et peut-être un jour la Chine aussi, — à ces fameuses conférences de Bruxelles qui n'ont jamais existé que dans la tête vide de M. Bastide, et dans l'arsenal temporisateur du général Cavaignac. Envoyer M. Delagrenée à Bruxelles, c'était traiter les ambassadeurs des puissances en magots; les puissances l'ont bien vu, et M. Delagrenée n'a pas eu le peine de se déranger.

Nous n'avons pas besoin de dire que M. Delagrenée est un homme parfaitement honorable, naturellement attaché au dernier régime, toujours prêt à appuyer de son vote les mesures les plus rigoureuses au nom de l'ordre, ce mot dont on abuse un peu depuis quelque temps.

DELBETZ, médecin, né à Eymel (Dordogne) le 19 mars 1810. — Représentant sortant; 62,288 suffrages; Dordogne. — Rue de Verneuil, 38.

L'un des commissaires de M. Ledru-Rollin. Nous ne lui connaissons pas d'autre titre à la reconnaissance de la démocratie.

Prévoyant le mouvement de Février et fondant ses services sur l'espoir d'une récompense électorale, il mettait *gratuitement* à la diète ceux d'entre ses malades qui ne pouvaient lui donner une obole. L'ambition, pour être satisfaite, use parfois de procédés généreux.

DELBREL, né à Moissac en 1802. — Représentant sortant; 20,209 suffrages; Tarn-et-Garonne. — Rue Saint-Germain-des-Près, 5.

Médecin, et fils de conventionnel, les uns disent que c'est à cette double qualité qu'il doit le mandat honorable qui lui a été confié par ses concitoyens; d'autres affrment qu'il a des titres plus réels à la confiance publique, et qu'il a acquis dans son département une juste réputation de bienfaisance et de probité politique. Toujours est-il qu'il fut un des membres les plus ignorés de l'Assemblée constituante, où il se contenta de voter avec cette fraction de l'Assemblée qui a été fort maltraitée par les dernières élections. Il serait à désirer que beaucoup d'honorables membres fussent aussi silencieux que cet honnête représentant.

DELEBECQUE, publiciste, né le 4 juillet 1804; 77,202 suffrages; Nord. — Place de la Madeleine, 31.

M. Delebecque a été successivement avocat sans causes à Paris et à Douai. De 1823 jusqu'en 1848, il a eu la rédaction en chef du *Libéral du Nord*, dans cette dernière ville, où il est tenu en assez pauvre estime.

Traduit dix ou douze fois devant les assises pour ses opinions républicaines, il avait suffisamment fait ses preuves, lorsque la révolution de Février éclata. Aussi s'empressa-t-on de le nommer sous-

commissaire de Douai, titre provisoire que l'on remplaça bientôt après par celui de sous-préfet de Cambrai. Le ministère du 10 octobre n'a pas cru devoir le maintenir.

On nous assure que M. Delebecque n'est pas socialiste. On nous permettra cependant de dire qu'il est quelque peu montagnard. C'est, du reste, un homme qui, pris isolément, est parfaitement inoffensif.

Nous allions oublier son plus beau titre de gloire : il est cousin de Robespierre.

DELESSERT (Benjamin), manufacturier; — élection du 8 juillet; 119,463 suffrages; Seine.

M. Benjamin Delessert appartient à cette heureuse tribu qui a eu si large part dans les faveurs de la fortune et de la dynastie de Juillet.

Depuis que le vote universel a prévalu en France, il s'est montré résolument à chaque lutte électorale, et il serait impossible de dire tout ce qu'il a tenté d'efforts, tout ce qu'il a déployé d'activité, pour arriver au succès; tout ce qu'il a occupé, dans Paris, de murs et de colonnes pour ses resplendissantes affiches. Comme l'a dit le Charivari, c'est une de nos *célébrités murales!*

Enfin le voilà élu, Dieu merci! et très-franchement, nous nous en réjouirons si, comprenant l'importance des vrais principes et les exigences de la situation, il sait se dégager des traditions politiques de l'ancien député du Pas-de-Calais, M. François Delessert.

DEMANTE, professeur à l'École de Droit, né à Paris en 1789. — Représentant sortant; 54,168 suffrages; Eure. — Rue Soufflot, 2.

Il est surprenant que l'Assemblée constituante, dans les accès de mauvaise humeur qui ont signalé ses derniers moments, n'ai pas compris les fonctions de professeurs de droit parmi les nombreuses

incompatibilités qu'elle eraît avec une maligne satisfaction; car à moins de posséder le don d'ubiquité, il est assez difficile d'être à la fois à l'école de Droit et au palais Bourbon (vieux style). Si, comme on le dit, M. Demante remplit cette double fonction, à la satisfaction de ses élèves et de ses commettants, à coup sûr ce n'est pas un homme ordinaire.

Nommé en 1819 professeur suppléant à la Faculté de Droit de Paris, et en 1821 professeur en titre, il n'a cessé depuis cette époque de se livrer avec une application constante à l'enseignement public, et il a publié un Cours de Code civil, en trois volumes, fort estimé des hommes de la science.

Sous la monarchie de juillet, M. Demante ne dissimulait pas ses tendances vers l'opposition. Aujourd'hui, il serait difficile de le classer. Cependant l'ordre peut compter sur son concours décidé. C'est d'ailleurs un fervent catholique.

DEMAREST, manufacturier, né en 1817. — Représentant sortant; 87,963 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue de Luxembourg, 17.

Directeur de la filature de Deville-lès-Rouen; position considérable que M. Demarest ne doit qu'à son travail et à son intelligence, car il a débuté par être simple ouvrier. Aussi, la classe ouvrière qui l'a porté à la représentation nationale compte-t-elle beaucoup sur lui; car personne n'est plus à même de sonder les plaies du prolétariat et d'indiquer les remèdes qui peuvent les guérir.

Il appartient à la réunion de la rue de Poitiers, et ses tendences sont celles de l'ancienne droite; c'est assez indiquer quelle a été et quelle sera sa ligne de conduite.

DEMESMAY, ancien député, né à Pontarlier en 1805. — Représentant sortant; 39,396 suffrages; Doubs. — Rue de la Ville-l'Evêque, 27.

Connu surtout par la question de l'impôt du sel, dont il a fait sa chose à lui, et qu'il a eu enfin la satisfaction de voir résoudre d'une manière, sinon avantageuse pour nos finances, au moins favorable aux intérêts de la classe pauvre.

Cet homme, qui a employé toute sa carrière parlementaire à étudier une question si matérielle, est cependant poëte; car il a publié, avant d'être honoré du suffrage de ses concitoyens, ce qui eut lieu pour la première fois en 1842, deux recueils de poésie, intitulés, l'un *Solitude*, l'autre *Traditions populaires de la Franche-Comté*, qui furent favorablement accueillis par le public. En 1830, emporté par cette fièvre révolutionnaire dont il doit être bien guéri aujourd'hui, il composa un chant national, intitulé *la Bizontine*, qui fut mis en musique et exécuté, dit-on, avec un certain succès.

Revenu aujourd'hui de l'enthousiasme poétique et révolutionnaire, M. Demesmay consacrera tout ce qu'il a dans l'âme d'énergie, d'intelligence et d'honnêteté au raffermissement de l'ordre.

DEMONTRY (Jean), né à Dijon en 1807.—Représentant sortant; Côte-d'Or.— Rue du Port-Ma-hon, 10.

Ce représentant, le plus intrépide des interupteurs après MM. Deville et Buvignier (non-réélu), est, dit-on, un homme plein de cœur et de générosité; nous nous plaisons à le redire, parce que la chose est rare sur les bancs de la Montagne. On a remarqué que M. Demontry demandait sans cesse la parole, mais qu'il ne la prenait jamais. Il vient de mourir à Cologne.

DENAYROUSE, avocat à Espallion, né en 1808; 33,335 suffrages; Aveyron. — Rue de Baune, 3.

M. Denayrouse a été porté sur la liste démocratique et sociale. Il est le seul représentant de l'Aveyron qui siége à la Montagne.

DENIS, armateur, né en 1801. — Représentant sortant; Côtes-du-Nord. — Rue de la Madeleine, 35.

Négociant de Saint-Brieuc très-honnête, très-riche; deux raisons plus que suffisantes pour être dévoué à l'ordre. Les royalistes disent qu'il est républicain, les républicains qu'il est royaliste. Qu'importe! si nous sommes sûrs de le trouver sous les armes, toutes les fois que la société sera réellement menacée!

DENISSEL, brasseur à Saint-Venant, né en 1818. — Représentant sortant; 90,432 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue du Faubourg Saint-Honoré, 52.

C'est un des industriels les plus considérables et les plus intelligents de son département. Sa brasserie fait vivre une infinité de familles, et, chose trop rare parmi les industriels ses confrères, il se préoccupe beaucoup des moyens d'améliorer la condition des classes ouvrières. On cite de lui de nombreux actes de dévouement et de courage. Il a constamment voté avec le parti de l'ordre, dont il sera toujours un des plus intrépides soldats. Ses tendances sont celles de l'ancienne droite. Nommé le dernier à la Constituante, il l'a été le premier à la Législative.

DENJOY, ancien sous-préfet, né à Lectoure en 1814. — Représentant sortant; 71,753 suffrages; Gironde. — Rue de Lille, 78.

Devenu presque célèbre par le sang-froid et le courage avec lesquels il affronta, à la tribune, le plus violent orage parlementaire dont l'Assemblée constituante ait été le théâtre.

Inspecteur de l'instruction primaire en 1833 et 1834, avocat à Auch en 1839, sous-préfet à Loudeac en 1844, à Lesparre (Gironde) en 1847. Il envoya sans hésitation sa démission, après la révolution de Février. Cet acte de courageuse initiative le désigna immédiatement aux suffrages des électeurs de Lesparre, et quelques éloquentes paroles qu'il

prononça dans les réunions électorales de Bordeaux achevèrent de populariser sa candidature dans tout le département. Elu représentant à la Constituante, il a réalisé tout ce qu'on attendait de son énergie et de son intelligence; et sa conduite au 15 mai, au 23 juin, aussi bien que son attitude dans l'Assemblée, ont prouvé qu'il affrontait avec le même courage les balles des insurgés et les interruptions de la Montagne. Appuyé sur de pareils titres, il ne pouvait manquer d'être réélu; aussi les électeurs de la Gironde se sont-ils empressés de lui continuer leur mandat.

M. Denjoy, qui a débuté dans la carrière par être un homme de révolution, car il fut combattant de Juillet, est aujourd'hui, avant tout, un homme d'ordre. C'était un des membres les plus actifs de la rue de Poitiers. On peut juger par ses antécédents quelle sera sa ligne de conduite dans l'avenir.

DEPASSE, ancien notaire, maire de Lannion, né en 1804. — Représentant sortant; Côtes-du-Nord. — Rue de l'Acade, 11.

Il avait pressenti toute l'importance des questions sociales, et s'occupait, longtemps avant la révolution de Février, de tout ce qui pouvait hâter le soulagement des classes pauvres. Il avait doté la petite ville dont il était maire de nombreuses améliorations, et était parvenu à y résoudre, presque complétement, le problème de l'extinction de la mendicité. A la Constituante M. Depasse a voté presque toujours avec les amis de l'ordre; cependant il n'appartenait pas à la réunion de la rue de Poitiers, mais bien à cette fraction de l'Assemblée qui tenait ses séances à l'Institut.

DERRIEY, propriétaire; 48,463 suffrages; Jura.

M. Derriey est président du Comité agricole de Dôle. Il marche sous la bannière de M. Victor Considérant, qui n'a qu'à se féliciter du zèle propagan-

diste de cet apôtre phalanstérien. Il a signé la Déclaration au peuple.

DESCAT, né à Roubaix. — Représentant sortant; 93,487 suffrages; Nord. — Passage des Petites-Ecuries, 15.

Industriel distingué de Roubaix, il possède dans cette ville un vaste établissement de teinturerie qu'il est parvenu à fonder et à développer à force de temps, de travail, et d'intelligence, après avoir été simple ouvrier lui-même. A la Constituante il a soutenu jusqu'à la fin le ministère Barrot, d'où l'on peut induire qu'il marchera toujours sous la bannière de la république modérée.

DESEZE (Aurélien), avocat, né à Bordeaux en 1810. — Représentant sortant; 73,335 suffrages; Gironde. — Rue de Vaugirard, 72.

Un de ces noms qui sont devenus l'emblème de la loyauté, du talent et du courage, et devant lequel tous les partis s'inclinent. Neveu du célèbre défenseur de Louis XVI, Romain Desèze, qui a illustré à jamais sa famille, le représentant de la Gironde était avocat général avant 1830, et simple avocat en 1848, lorsque les suffrages de ses concitoyens allèrent l'enlever au barreau de Bordeaux, où il obtenait de grands succès, pour le porter à l'Assemblée constituante, où il se fit immédiatement la position d'influence due à ses éminentes qualités. Il est plus remarquable, toutefois, comme avocat que comme orateur politique. Membre influent de la réunion de la rue de Poitiers, il a toujours voté en faveur des mesures proposées par le gouvernement pour consolider la république, si violemment attaquée par la démagogie. Ses concitoyens ont sanctionné cette ligne de conduite en le renvoyant à la Législative, où il vient d'avoir l'honneur d'être nommé vice-président de l'Assemblée.

DESJOBERT, né en 1796 ; ancien député. — Représentant sortant; 108,510 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue Saint-Guillaume, 18.

L'ennemi personnel de l'Algérie, cette belle conquête qui, dans l'avenir, donnera, nous l'espérons, un démenti complet aux sinistres prédictions du représentant de la Seine-Inférieure. A part ce petit travers, dont on s'explique difficilement la cause, M. Desjobert pourra rendre des services. Sous la monarchie de juillet, il faisait partie de l'opposition; sous la république, il est tout dévoué au pouvoir: il n'y a rien de tel que les révolutions pour dégoûter des révolutions et des oppositions qui les produisent. Que M. Desjobert persiste dans ses bonnes dispositions; qu'il traite la démagogie comme il traitait jadis l'Algérie, et nous pouvons lui promettre de grands succès et de nombreuses sympathies.

DESMAROUX, propriétaire. — Election du 8 juillet; 12,968 suffrages; Allier.

M. Desmaroux est un des propriétaires les plus riches et les plus considérés de l'arrondissement de la Palisse. Il est maire de la commune de Saint-Géraud-le-Puy, et il doit son élection aux sympathies et à la juste confiance de tous les bons citoyens. C'est un homme instruit, ancien élève de l'École polytechnique, et possédant en outre de grandes connaissances en jurisprudence. Il a présidé quelque temps à Paris la conférence des avocats.

Par ses tendancss, il appartient au parti des républicains modérés.

DESMARS, avocat, né à Savenay en 1811. — Représentant sortant; 71,098 suffrages; Loire-Inférieure. — Rue Duphot, 6.

Républicain de la veille, il a eu le bon sens de ne pas se jeter dans la même voie que la plupart de ses co-religionnaires. Une fois en possession de la

République qu'il avait toujours désirée, au lieu de la battre en brèche, il a cherché à la consolider et à la mettre en harmonie avec les besoins, les mœurs et les idées de notre époque. Aussi a-t-il toujours voté avec le parti de l'ordre, et paraît-il disposé à persévérer dans cette voie.

Reçu avocat en 1835, à Paris, il fut, en 1847, nommé membre du conseil général de la Loire-Inférieure, et enfin, en 1848, représentant du peuple à l'Assemblée constituante.

DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, ancien député, né en 1802; 21,117 suffrages; Eure-et-Loir. — Rue de la Madeleine, 26.

Après avoir été employé dans la diplomatie sous la Restauration, M. Desmousseaux de Givré fut nommé, en 1830, secrétaire d'ambassade à Londres.

Élu député par le collége de Dreux, en 1837, il se rangea sous la bannière des hommes du 29 octobre, dont il appuya longtemps la politique, par suite d'une fausse appréciation de la situation beaucoup plus que par entraînement. Dès qu'il put reconnaître quel était le vrai mouvement de l'opinion, il n'hésita pas à faire entendre au *maître* des paroles d'une rude franchise. A la tête de la petite phalange des *conservateurs progressifs*, il essaya longtemps de dessiller les yeux des ministres! Enfin aux conseils succéda l'attaque, et ces trois mots célèbres : *Rien! rien! rien!* ont été comme le *mane thecel phares* de cette politique septennale qui avait fini par se croire inébranlable parce qu'elle se faisait immobile.

DESROTOURS DE CHAULIEU, Représentant sortant; 58,141 suffrages; Calvados. — Rue Saint-Dominique, hôtel des Colonies.

Riche propriétaire du Calvados et membre du conseil général de ce département. Sans avoir jamais dissimulé ses sympathies légitimistes, il a su, par sa

capacité et la loyauté de son caractère, conquérir l'estime de ses adversaires politiques eux-mêmes.

DETOURS, avocat, né à Moissac en 1800. — Représentant sortant; 19,720 suffrages; Tarn-et-Garonne. — Rue Baillif, 8.

Substitut du procureur du roi en 1831, il donna sa démission pour ne pas servir la dynastie d'Orléans, et ne rentra au barreau qu'en 1837. Il s'y fit bientôt une réputation méritée, et fut regardé en peu de temps comme l'un des meilleurs avocats du Midi. C'est pendant cette période de travaux et de succès qu'il se lia d'une intime amitié avec Th. Bac, à côté de qui il a toujours marché, depuis qu'il est entré dans la carrière politique. M. Detours a donc constamment voté avec la Montagne, et passe pour un démocrate avancé; et cependant, autrefois il s'était posé comme légitimiste; explique qui pourra cette contradiction. M. Destours a-t-il passé réellement dans les rangs de la démocratie pure? ou bien a-t-il trouvé dans son esprit un point de jonction entre ses idées d'autrefois et ses idées d'aujourd'hui? L'avenir seul nous dévoilera ce mystère.

DEVILLE, notaire, né à Tarbes en 1788. — Représentant sortant; 20,564 voix; Hautes-Pyrénées. — Rue de la Harpe, 89.

Une des célébrités de la Montagne, dont il occupe la crête la plus élevée. C'est surtout par ses interruptions qu'il est parvenu à s'illustrer : c'est l'interruption faite homme. Pendant le cours de la Constituante on a calculé, le *Moniteur* à la main, qu'il avait interrompu quinze cents fois, ce qui lui avait valu nécessairement un grand nombre de rappels à l'ordre... Sans ses excentricités, M. Deville serait un des membres les plus obscurs de l'Assemblée, car c'est en vain qu'on chercherait chez lui l'ombre d'une idée ou l'ombre d'un talent. Toute sa valeur

consiste dans la violence, et il paraît que c'est là un titre que les démocrates de Tarbes apprécient par-dessus tout; car comment expliquer sans cela leur enthousiasme pour une nullité du genre de M. Deville? Hélas! nous craignons bien que cette carrière, semée de tant de gestes furibonds et d'interruptions farouches, ne tire à sa fin. M. Deville est aujourd'hui sous la main de la justice pour la folle équipée des Arts et Métiers. A quoi lui serviront devant le jury national et son enthousiasme socialiste et son talent d'interrupteur? Il est donc plus que probable que la plèiade montagnarde va être veuve de son astre le plus scintillant. Les amateurs de scandale le regretteront; mais si l'Assemblée y perd en intérêt dramatique, à coup sûr elle y gagnera en dignité. Deville avait fait comme volontaire d'abord, puis comme officier, toutes les campagnes de l'empire. Capitaine, à la rentrée des Bourbons, il se retira pour ne pas les servir; fit son droit à Paris, à vingt-six ans; fut reçu avocat à Tarbes, et acheta enfin une étude de notaire qu'il dirigeait, lorsque, pour son malheur, la révolution de Février vint le chercher et le jeter dans la carrière politique.

DIDIER (Henri), magistrat, né à Fresnes-en-Woëvre en 1808. — Représentant sortant; 7,215 suffrages; Algérie.

D'avocat et de rédacteur du *Bon Sens*, journal qui en manquait souvent, M. Didier devint, en passant successivement par tous les grades de la magistrature, substitut du procureur général à Alger. Les votes de M. Didier dans l'Assemblée constituante ont été tantôt rouges et tantôt bleus, mais plus souvent rouges. Ainsi le magistrat de Louis-Philippe était pour l'impôt progressif et contre la suppression des clubs. Même système dans la Législative. Il appartenait, l'an dernier, à cette réunion du Palais-National

qui cette année donne la main aux socialistes. M. Didier est un homme sur lequel l'ordre et la prospérité de la France ne doivent pas compter.

DIEULEVEULT, propriétaire; 67,968 suffrages; Côtes-du-Nord. — Rue de Grenelle-St-Germain, 16.

M. Dieuleveult est en possession de la plus honorable influence dans son département. Il est maire de Tréguier, et membre du conseil général.

Ses tendances sont celles de l'extrême droite.

DOMPIERRE D'HORNOY, propriétaire; 76,312 suffrages; Somme. — Rue de Beaune, 5.

M. Dompierre d'Hornoy a été procureur du roi sous la dynastie de juillet.

Son père, député en 1830, fut l'un des 221.

Il appartient à l'ancien parti conservateur.

DOUAY, ancien officier de cavalerie, âgé de 35 à 40 ans; 76,262 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue Bleue, 3 bis.

M. Douay représente, dans la députation du Pas-de-Calais, l'arrondissement de Béthune.

Tendances de l'ancienne droite.

DOUESNEL-DUBOSCQ, né en 1798. — Représentant sortant; 64,172 suffrages; Calvados. — Boulevard des Italiens, 12.

Il fut quelque temps procureur du roi à Bayeux; mais ayant été destitué parce qu'on ne le trouvait pas assez dévoué à la politique conservatrice, il fonda une maison de banque dont il est encore le chef. Plus tard, il fut porté au conseil général, et enfin à l'Assemblée constituante de 1848. Il a voté presque toujours avec la réunion de la rue de Poitiers, et les électeurs n'ont pas désapprouvé cette ligne de conduite, puisqu'ils l'ont renvoyé à la Législative avec quelques milliers de suffrages de plus.

DOUHET (Ferdinand DE), propriétaire, né à Clermont-Ferrand en 1809 ou 1810; 47,595 suffrages; Puy-de-Dôme.— Faubourg Saint-Honoré, hôtel Sinet.

M. de Douhet, en 1830, était page de Charles X. Ses connaissances agricoles peuvent rendre son concours des plus utiles.

Nous ne pouvons dire quelles sont précisément ses tendances ; mais dans un département où les hommes de l'ancienne droite se sont constamment montrés les défenseurs de notre dignité nationale et de tous les grands intérêts du pays, il est probable que M. de Douhet a tenu à honneur de ne pas se séparer de ses anciens amis politiques.

DOUTRE, ouvrier typographe, né en 1810. — Représentant sortant; 71,834 voix; Rhône. — Rue Jeannisson, 5.

Très-haut placé dans l'estime des socialistes et des adorateurs de la Montagne, et digne à tous égards de figurer parmi cette escouade d'illustrations choisie par les démocrates de Lyon. Inutile d'ajouter qu'il a voté pour toutes les propositions anarchiques sorties des officines de la Montagne; constatons toutefois, à l'honneur des électeurs lyonnais, qu'il a réuni cette fois près de 40,000 voix de moins qu'aux premières élections.

DROUYN-DE-LHUYS, ancien député, né en 1802. — Représentant sortant; 38,952 voix; Seine-et-Marne. — Rue Godot-Mauroy, 1.

Il a fait sa carrière dans les affaires étrangères. D'abord secrétaire d'ambassade, puis directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, il fut destitué de ce dernier emploi par M. Guizot, à qui il fallait des hommes d'un dévouement aveugle. Il en résulta que M. Drouyn-de-Lhuys s'enfonça encore davantage dans l'opposition. Il y avait acquis une position influente lorsque sur-

vint la révolution de Février... Comme dans d'autres, d'homme d'opposition qu'il était, il devint un homme de gouvernement, et fit partie du premier ministère qui signala l'avénement du président actuel; et lutta avec courage contre les dernières tracasseries de l'Assemblée constituante. Aujourd'hui il est retourné à son banc de simple représentant, après avoir remis son portefeuille entre les mains de M. de Tocqueville.

DRUET-DESVAUX, né en 1793. — Représentant sortant; 45,105 voix; Orne. — Rue de Grenelle Saint-Germain, 16.

A vingt ans, il entra dans les gardes d'honneur de l'empereur, et fit en cette qualité les campagnes de 1813 et 1814; quand survint la Restauration, il se fit admettre dans les cadres des gardes du corps; mais en 1817 il abandonna définitivement la carrière des armes pour entrer dans l'administration des eaux et forêts. Il était sous-inspecteur lorsque la révolution éclata. Il donna sa démission, et se borna depuis cette époque à faire le bien dans les conseils municipaux et les conseils d'arrondissement. — M. Druet-Desvaux, malgré ses tendances légitimistes très-prononcées, a adhéré sincèrement à la République, et la preuve, c'est qu'il a toujours voté dans le sens le plus favorable à la consolidation de cette forme de gouvernement.

DUBOIS (Amable), médecin, né en 1790. — Représentant sortant; 59,390 voix; Somme. — Rue Neuve-de-Luxembourg, 29,

Ancien député, il siégeait sur les bancs de la gauche. C'est surtout comme agriculteur qu'il a acquis une influence considérable dans son département; aussi est-ce un des hommes les plus compétents pour résoudre les questions agricoles. De la gauche, M. Dubois est passé à la droite, car il a

toujours marché sous la bannière du ministère Barrot.

DUCHÉ, avocat au barreau de Montbrison; 35,154 suffrages; Loire. — Rue et hôtel dn Cadran.

Ce représentant a dû son élection aux démocrates-socialistes, dont la liste ne l'a emporté que de quelques voix sur la liste du parti modéré.

Il siége parmi les montagnards et a signé la Déclaration du 13 juin.

DUCLUZEAU, médecin, né en 1778. — Représentant sortant; 61,408 suffrages; Dordogne. — Rue Notre-Dame-des-Victoires, 15.

Encore un médecin, et un médecin socialiste! Il y a de quoi trembler pour notre pauvre société si elle venait à tomber en de pareilles mains. Il fut député pendant quelques années après 1830, et siégeait, bien entendu, sur les bancs de l'opposition. A la Constituante, il a voté constamment avec la Montagne.

DUCOS (Théodore), ancien député, né à Bordeaux en 1801. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; Seine.

M. Ducos est entré en 1834 à la Chambre des députés, où il a constamment voté avec les hommes de l'opposition. On lui avait attribué la pensée de la *flétrissure* contre ses collègues de la droite, en 1844; il a protesté contre cette allégatiion, et nous le félicitons d'avoir énergiquement repoussé la responsabilité d'un semblable vote.

A l'Assemblée constituante, c'est M. Ducos, ainsi qu'il a soin de le rappeler dans sa profession de foi, qui a fait écrire dans la Constitution : *La république a pour base* LA FAMILLE, LA PROPRIÉTÉ, L'ORDRE PUBLIC.

Son rapport sur les comptes du gouvernement provisoire a été presque un événement. Les électeurs de Paris, en soutenant sa candidature, ont eu surtout

en vue de rendre hommage à l'énergie et au zèle infatigable qu'il a déployés dans cette occasion.

DU COUEDIC, propriétaire; 49,683 suffrages; Finistère. — Rue de l'Université, 27 bis.

M. Du Couédic doit son élection à l'estime et aux vives sympathies des populations au milieu desquelles il a passé sa vie et qui l'avaient déjà nommé membre du conseil général. Il siége parmi les hommes de l'ancienne droite. Son concours est acquis à toute proposition ayant pour objet le maintien de nos libertés, notre honneur national ou le bien-être du peuple.

Comme ses collègues du Finistère, il a de plus pour mandat spécial d'assurer la décentralisation administrative des départements. Peut-être trouvera-t-on étrange sur certains bancs de l'Assemblée que des citoyens de Quimper et de Quimperlé s'avisent de ne pas vouloir qu'une minorité factieuse puisse, d'un *tour de main*, les transformer en *Montagnards*, mais bon gré mal gré il faudra bien que messieurs de la Montagne s'inclinent devant la tenacité bretonne.

M. Du Couëdic est fils d'un ancien officier de marine, neveu du célèbre commandant de *la Surveillante*, qui débuta dans le combat fameux où *le Québec* succomba sous les efforts de l'artillerie française. Il représente la branche aînée des Du Couëdic. Son grand-père était maître des eaux et forets en Bretagne.

DUFAURE, avocat, ancien député, ministre de l'intérieur, né en 1798. — Représentant sortatn; 83,992 suffrages; Charente-Inférieure. — Au ministère de l'intérieur.

M. Dufaure a débuté, comme avocat, au barreau de Bordeaux. Quoique dépourvu d'entraînement oratoire, sa parole facile, précise, et souvent brillantée, ne tarda pas à lui assurer un rang distingué parmi ses

confrères. Une certaine indépendance d'opinion bien qu'assez peu définie acheva de mettre à la mode le jeune avocat, et en 1834, les électeurs de Saintes tinrent à honneur de l'avoir pour représentant à la Chambre des députés. En 1835, son plaidoyer pour M. Audry-de-Puyraveau, que l'on voulait traduire devant la cour des pairs, vint accroître sa réputation et sa popularité.

Quant à sa vie parlementaire, elle s'est passée constamment en marches et en contre-marches, en ruptures inopinées et en retour aussi peu prévus; membre du conseil d'Etat en 1836, il se retire devant le ministère du 15 avril; accepte le portefeuille des travaux publics en 1839; revient à l'opposition en 1841, pour combattre la loi sur les fortifications; puis, à la tête d'une fraction qu'il discipline, et dont il forme une sorte de *tiers-parti*, il fait de nouveau alliance avec M. Thiers, pour battre en brèche la politique du 29 octobre.

Ce que Timon se demandait alors au sujet de M. Sauzet, on aurait pu se le demander aussi pour ainsi dire chaque jour, au sujet de M. Dufaure :

« Où siége-t-il aujourd'hui? sur quels bancs, avec » qui? Quelles sont ses doctrines? Quels sont ses » amis? Qui suit-il? Qui mène-t-il? »

Ce qu'il a été sous le gouvernement de juillet, à la Chambre des députés, M. Dufaure l'est encore aujourd'hui, sous le gouvernement républicain, dans les nouvelles Assemblées; sans être le moins du monde embarrassé par ses antécédents politiques, qui cependant étaient pour ainsi dire de la veille, il se trouve au premier pas presque sur la même ligne que les hommes de la réunion du *Palais National*; aussi lorsqu'après les journées de juin, le général Cavaignac, frappé de la disposition des départements, voulut, dans un intérêt électoral, avoir l'air de faire un mouvement vers les partis modérés, l'on peut dire que ce fut une bonne for-

tune pour lui de trouver sous la main un homme tel que M. Dufaure : c'était faire comme les corps de bataille sur la scène, marquer le pas sans avancer. Quelle satisfaction donna-t-on, en effet, aux justes réclamations des provinces? Aucune. Que fit-on pour épurer le personnel des préfets et des sous-préfets ? Rien.

On scandalisa au contraire l'opinion publique par des nominations les plus étranges.

Sans les paroles énergiques de M. de Falloux, on allait soumettre les départements à de nouveaux commissaires; l'action ministérielle était exercée, sans aucune retenue, pour diriger le vote du 10 décembre.

La France n'oubliera pas surtout que le retard des malles-postes à la veille des élections fut décidé en conseil, et que ce fut en quelques sorte le dernier acte important de cette administration remaniée avec tant d'ostentation, et qui, grâce à l'inqualifiable condescendance des trois ministres entrants, MM. Dufaure, Vivien et Freslon, semblait n'avoir été qu'un leurre.

L'élection du 10 décembre entraînait nécessairement la retraite de M. Dufaure, qui s'empressa en effet de descendre du pouvoir avec l'homme qui l'y avait porté.

En arrivant à l'Assemblée Législative, le chef du *tiers-parti* de 1844, par un retour de vieilles habitudes sans doute, est venu se placer au milieu de la fraction des dissidents, et un nouveau *tiers-parti* n'a pas tardé à s'organiser.

La concession qui a été faite à cette fraction dans le travail de composition du cabinet du 2 juin, aboutira-t-elle au résultat que l'on avait espéré ? Nous ne l'avons pas cru le 2 juin, nous le croyons encore moins aujourd'hui. La rentrée de M. Dufaure au pouvoir a donné sans doute aux hommes modérés de la majorité un auxiliaire intelligent, et par son at-

titude ferme dans les graves circonstances que nous venons de traverser, il a dignement répondu à la confiance du pays; mais il faut bien le reconnaître, cette accession a été toute personnelle, et il ne s'est produit aucune tendance de rapprochement de la part de ses alliés d'hier. Nous les avons vus au contraire chercher une nouvelle force dans une organisation définitive, et au milieu des complications qui menacent encore la société, le manifeste du *cercle constitutionnel* a paru une chose des plus graves.

Il est vrai qu'aujourd'hui 25 juin, par un brusque retour, une partie de ce *tiers-parti* regrette déjà la publication de ce document; mais combien de jours durera ce calme apparent? Bien des gens qui ont l'habitude de cette mer orageuse, entrevoient déjà plus d'un point noir d'où pourrait venir la tempête : la proposition de M. de Montalembert relative au double commandement du général Changarnier; la discussion du projet de loi sur l'enseignement, etc.

Quelle sera l'attitude de M. Dufaure, si cette tempête se déclarait? Où siégerait-il? Sur quels bancs? Avec qui? Qui suivrait-il? Qui mènerait-il? L'appréciation que nous venons de faire de son passé nous permet-elle autre chose que le doute?

DUFOUGERAIS (Alfred), avocat, né en 1804; 40,293 suffrages; Vendée.—Rue des Trois-Frères, 18.

Il est de ces noms que l'on est heureux de rencontrer sous la plume; les pensées qu'ils éveillent satisfont l'intelligence et reposent le cœur; tel est celui de M. Alfred Dufougerais. M. Alfred Dufougerais est fils de M. le baron Dufougerais, ancien directeur de la caisse d'amortissement et des dépôts et consignations, élu trois fois député de la Vendée de 1815 à 1821. Après s'être fait inscrire au tableau du barreau de Paris, M. Alfred Dufougerais devint, en 1828, l'un des propriétaires et des rédacteurs de *la Quotidienne* avec M. Michaud : c'était le beau

temps de ce journal. Après l'insurrection de 1830, M. Dufougerais devint l'un des plus ardents adversaires de l'usurpation, et d'une petite revue toute coquette et toute parfumée, il fit une arme terrible pour le pouvoir issu des barricades. *La Mode* entre ses mains obtint un succès jusque-là sans exemple pour les revues hebdomadaires. Dire les persécutions que ce gracieux et mordant journal eut à subir, ce serait faire l'histoire entière du dernier régime; qu'il nous suffise de rappeler qu'elle figura au nombre de sept journaux traduits devant la Cour d'assises en même temps que M. de Chateaubriand. On sait la lutte qui s'engagea dans ce procès mémorable entre le procureur général Persil d'une part, et MM. Berryer et Dufougerais de l'autre. La victoire resta à ces derniers; tous les prévenus furent acquittés. Quelque temps après, nous retrouvons M. Dufougerais à Niort, défendant de braves et généreux Vendéens devant la Cour d'assises. Son talent échoua en partie devant la corruption d'un jury *épuré*; mais s'il ne put briser les fers de ces nobles victimes, du moins épargna-t-il au gouvernement qui s'était imposé à la France la honte de faire couler le sang. M. Dufougerais, après ces grandes luttes, reposa son ardeur en plaidant quelques procès civils et en défendant *la Gazette de France* et *l'Indépendant de l'Ouest*, qu'il fit acquitter trois fois par le jury de la Mayenne. Il s'était fait beaucoup d'amis dans ce pays, et aux élections de 1848 il obtint plus de trente mille voix. Mais en 1849 la Vendée réclama son enfant, et elle vient de l'envoyer à la Législative. Nous n'avons pas besoin de le dire, M. Dufougerais, inébranlable dans ses convictions, siége à droite; c'est de là qu'on le verra souvent, qu'on l'a vu déjà partir pour porter à la tribune ses idées de liberté, de progrès, et d'honneur national, qui ont fait la gloire et la force de notre vieux royaume de France.

DUFOURNEL, ancien député, né en 1808. — Représentant sortant; 32,787 suffrages; Haute-Saône. — Rue de Bourgogne, 21 bis.

Maître de forges dans l'arrondissement de Gray, il fut envoyé à la Chambre en 1842, et prit place dans les rangs de l'opposition. Il a contribué pour sa petite part à la révolution de Février en activant l'agitation réformiste qui la précéda. Aujourd'hui M. Dufournel fait tous ses efforts pour modérer et régler cette révolution. C'est un partisan sincère de la république modérée.

DUFRAISSE (Marc); 59,776 suffrages; Dordogne. — Rue Saint-Dominique, 39.

Ce représentant a débuté dans la *carrière révolutionnaire* en qualité de membre de la Société des droits de l'homme. Nous n'avons pas besoin de rappeler la lettre dans laquelle il témoigne de ses sympathies pour les assassins Pépin et Morey; ce sont de ces souvenirs pénibles qui ne s'effacent pas.

Le citoyen Ledru-Rollin ne pouvait pas laisser dans l'ombre un homme aussi bien pensant; il le nomma commissaire général pour plusieurs départements; quelques mois après il fut nommé préfet de l'Indre, par le citoyen Recurt. Tout allait pour le mieux, lorsque M. Sénard, ministre de l'intérieur sous le gouvernement du général Cavaignac, eut la malencontreuse pensée de le destituer.

Il est inutile de dire quelle est la place que le citoyen Marc Dufraisse s'est empressé de choisir en arrivant à l'Assemblée législative. Il a signé la fameuse Déclaration du 13 juin.

DULAC, agriculteur, né 1809; 60,445, suffrages; Dordogne. — Rue de Beaune, 7.

M. Dulac, comme tous ses collègues de la Dordogne, appartient à l'opinion démocrate-socialiste. Nous nous permettrons, à ce sujet, de faire observer

à M. Dupont, le rédacteur en chef de l'*Écho de Vesone*, que s'il ne siége pas à l'heure qu'il est à l'Assemblée législative avec les hommes honorables à qui le parti modéré voulait confier le mandat de représentant, il le doit surtout à ses prétentions exclusives.

A la tête de la phalange qui était avec lui à l'Assemblée constituante, il a voulu s'imposer au département sans tenir compte des autres fractions du parti modéré. A lui donc revient en grande partie la responsabilité du déplorable résultat de la lutte.

DUMAS, membre de l'Institut, professeur de chimie à la Sorbonne, commandeur de la Légion d'honneur, doyen de la Faculté des sciences; 104,897 suffrages; Nord. — A la Sorbonne.

Ce représentant est une des grandes illustrations du monde savant, et dans l'Assemblée nouvelle son concours peut souvent être utile.

Nous désirons que l'*ancien membre du conseil de l'instruction publique* comprenne comme M. Thiers que ses préventions universitaires ne sont plus de saison, et qu'en présence de la propagande socialiste, la seule chose qui puisse préserver le peuple de ces funestes doctrines, c'est l'éducation religieuse.

DUPARC (Henri), ancien officier de la garde royale, maire de Réville, arrondissement de Valogne; 65,009 suffrages; Manche. — Rue de Grenelle Saint-Germain, 16.

C'était en vue des grands intérêts de son pays que M. Henri Duparc crut devoir protester en 1830 contre la fausse application qui fut faite alors du principe monarchique. Aujourd'hui que les événements de Février ont ouvert une voie nouvelle où ses principes ne sont pas en question, il met derechef son dévouement au service de la France; et le grand parti de la vraie liberté et de l'ordre par le

progrès, peut compter sur le concours énergique de ce représentant.

DUPETIT-THOUARS (l'amiral). — Election du 8 juillet; 47,561 suffrages; Maine-et-Loire.

M. l'amiral Dupetit-Thouars a dignement porté un nom que le souvenir brillant de nos dernières guerres maritimes avait rendu celèbre. Mais il doit surtout sa popularité à la fameuse expédition des îles Marquises, à sa conduite énergique vis-à-vis des agents de l'Angleterre, et au désaveu qui fut à cette occasion fulminé contre lui par les hommes du 29 octobre. La vive sollicitude du gouvernement pour la reine Pomaré, la protégée de nos ambitieux voisins, la condescendance très-peu digne avec laquelle le parti ministériel d'alors vota l'indemnité que le cabinet de Saint-James exigeait en faveur de Pritchard, tout cela est tellement connu, cette déplorable affaire, qui blessa si profondément nos instincts nationaux, a laissé de tels souvenirs dans les esprits, qu'il est inutile de s'y arrêter un moment. On sait que l'opposition, pour protester contre la faiblesse du ministère et contre le désaveu qui venait de frapper le digne interprète des sentiments de la France, avait eu la pensée d'offrir une épée d'honneur à M. Dupetit-Thouars, qui de son côté crut ne devoir pas accepter cet honorable témoignage de sympathie.

Nous félicitons les électeurs de Maine-et-Loire d'avoir songé à payer la dette de la France en confiant le mandat de représentant à leur brave et loyal compatriote.

DUPIN aîné (André-Marie-Jacques), procureur général à la Cour de cassation, ancien député, né à Varzy en 1783. — Représentant sortant; 24,478 suffrages; Nièvre. — Rue du Bac, 118.

M. Dupin aîné a été l'un des avocats les plus disgués du barreau de Paris. Sa vie parlementaire a

commencé en 1828. Il fut le rapporteur de l'adresse des 221. La royauté de Juillet ne se montra pas ingrate envers celui qui avait tout fait pour elle. Il fut nommé successivement membre du conseil des ministres, président du conseil privé, procureur général à la Cour de cassation. A tous ces titres il joint celui de membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales. Il a eu huit fois la présidence de la Chambre; mais l'inébranlable obésité de M. Sauzet le força de renoncer plus tard à tout espoir de reconquérir la sonnette et le fauteuil. Quant à son attitude politique sous le gouvernement qu'il nous avait façonné, tout le monde la connaît.

Timon, en faisant le portrait de M. Dupin, ne se doutait pas que les événements dussent prouver si tôt combien il était bon prophète. « *Il a été légitimiste*, disait-il, *après avoir été impérialiste; il est aujourd'hui philippiste, et demain il serait républicain sans qu'il en fût trop marri.* » Qui fut, en effet, le premier à présenter des conclusions *au nom du Peuple français?* Nous n'avons rien à dire de cette commode flexibilité d'opinion, sinon qu'elle fut peu à notre usage; mais nous avons assez de peine à comprendre que lorsqu'il fut question du décret qui bannissait à jamais les d'Orléans, M. Dupin aîné, le conseil, l'avocat, l'ami de Louis-Philippe, n'ait su que s'abstenir.

Les élections du 13 mai, en donnant la majorité aux partis modérés, ont relevé la fortune de M. Dupin, et le voilà de nouveau en possession du fauteuil présidentiel. « Président de la Chambre, M. Dupin a de grandes qualités et quelques défauts.... Il applique avec sagacité le règlement et il maintient les prérogatives parlementaires contre les empiétements des ministres. Debout, ses yeux font la ronde sur tous les points de la salle. Il régente, comme un pédagogue, les députés bruyants et indociles, et il leur

donne de temps en temps sur les doigts de bons coups de martinet. »

Ainsi parlait Timon en 1842. Ne diriez-vous pas que ceci est écrit après quelqu'une de nos séances d'aujourd'hui?

La fameuse maxime *Chacun pour soi et chacun chez soi* est due à M. Dupin. Puisse-t-il l'oublier en présence des maux réels de la société !

DUPIN (Charles), dit le savant, membre de l'Académie des sciences, ancien pair, né à Varzy en 1784. — Représentant sortant; 92,702 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue du Bac, 26.

M. Dupin entra dans la marine en quittant l'Ecole polytechnique. L'Académie des sciences le reçut dans son sein en 1818, en 1819 il fut nommé professeur de mécanique au Conservatoire des arts et métiers.

Elu député en 1828, il vota l'adresse des 221. En 1834 il fit partie du cabinet dit des *trois jours*, et tint un moment le portefeuille de la marine. Nommé pair de France en 1837, il siégea sur les bancs du centre gauche. A la Constituante il faisait partie du comité de la marine et en était président.

Il votait avec les hommes de la rue de Poitiers.

DUPONT-DELPORTE, ancien sous-préfet, né en 1817 ou 1818; 76,262 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue Louis-le-Grand, 18.

M. Dupont-Delporte, par ses antécédents et par ses souvenirs de famille, appartient essentiellement à l'ancien parti conservateur. Son père, tour à tour préfet de la Seine-Inférieure, conseiller d'État et pair de France, a été sans contredit l'un des fonctionnaires les plus favorisés du gouvernement déchu, et nous devons reconnaître que son administration intelligente a été un précieux enseignement pour le jeune représentant du Pas-de-Calais.

Dans la députation de ce département, M. Dupont-Delporte représente plus spécialement l'arrondissement de Montreuil, où il exerçait avant le 24 février les fonctions de sous-préfet.

DUPRAT (Pascal), homme de lettres, né à Hagelman (Landes) en 1812. — Représentant sortant; 27,163 suffrages; Landes. — Rue d'Isly, 7.

Après avoir été professeur d'histoire à Alger, M. Pascal Duprat revint en France et fut attaché à la rédaction de *la Réforme*. En 1847 il était rédacteur en chef de *la Revue indépendante*. Après la révolution de Février, il fonda, avec M. de Lamennais, un nouveau journal, *le Peuple constituant*. On se rappelle qu'à l'Assemblée constituante il se montra l'un des adversaires les plus animés de la Commission exécutive, et que ce fut sur sa proposition que l'Assemblée décréta, le 24 juin, la mise en état de siége de Paris et la concentration de tous les pouvoirs entre les mains du général Cavaignac. M. Pascal Duprat a souvent voté avec la Montagne; mais en presence de la candidature de M. Laurence, une grande fraction du parti modéré n'a pas cru devoir hésiter. La préférence a été donnée à M. Pascal Duprat.

DUPRÉ (Léon), ancien magistrat; 33,093 suffrages; Aude. — Place de la Madeleine, 7.

M. Dupré est un saint-simonien désabusé. Sous la dynastie de Juillet, il a occupé avec distinction différents postes dans la magistrature; et au moment où éclata la révolution de Février, il était avocat général à la cour royale de Riom. On prétend que plus d'une fois, dans l'exercice de ses fonctions, il se montra assez peu favorable à la liberté de la presse.

N'ayons pas trop de rancune à cet endroit, et contentons-nous de dénoncer aujourd'hui à la conscience plus libre du représentant les opinions officielles de l'avocat-général.

DUPUTZ (Edouard), né en 1813; 30,528 suffrages; Gers. — Rue Neuve-des-Petits-Champs, 48.

Républicain ardent, porté par les démocrates-socialistes. Il a signé la Déclaration incendiaire de la Montagne.

DUQUENNE, meunier, né en 1799 à la Gorgue. — Représentent sortant; 95,160 suffrages; Nord. — Rue Castiglione, 12.

Riche meunier de la Gorgue, près Béthune (Pas-de-Calais), peu connu en dehors de son canton, où il jouit, dit-on, d'une grande popularité acquise par sa bienfaisance et sa capacité. Il a voté avec les modérés.

DURAND-SAVOYAT, né à Izean en 1800. — Représentant sortant; 70,060 voix; Isère. — Place Bourgogne, 3.

Agriculteur distingué, il quitta un instant la charrue pour la plume de journaliste, et rédigea quelque temps *le Dauphinois*. Mais il retourna bientôt à sa charrue, qu'il n'a quittée encore une fois que pour venir jouer son rôle dans les affaires politiques. Ce Cincinnatus socialiste ne remportera pas de batailles parlementaires, car il parle peu, ce qui ne l'empêche pas de voter, et même fort mal ; c'est notre avis, du moins.

DURIEU (Paulin), né en 1808. — Représentant sortant; 15,460 suffrages; Cantal. — Rue du Bac, 83.

Ancien conspirateur dans la *Société des Droits de l'homme*, sous-commissaire de M. Ledru-Rollin, on ne lui contestera pas la qualification de républicain de la veille. Il a d'ailleurs tous les instincts et toutes les qualités de cette espèce, devenue de plus en plus rare. Après avoir travaillé toute sa vie au succès de la République, dès qu'elle a été fondée il a fait, ainsi que ses confrères, tout ce qu'il fallait pour la renverser : tant il est vrai que la République n'a pas d'ennemis plus à craindre que les républicains.... de la veille.

DUSSOUBS (Gaston), négociant; 35,820 suffrages; Haute-Vienne. — Rue du Roule, 23.

Le passé révolutionnaire de ce représentant ne

pouvait manquer d'attirer l'attention des démocrates-socialistes de la Haute-Vienne. Président de la société populaire de Limoges, condamné politique en 1833, impliqué dans le procès des troubles de Limoges, procès à l'issue duquel son frère a été condamné, M. Dussoubs était tout à fait digne de venir siéger au plus haut de la Montagne, à côté du citoyen Daniel.

Non moins que la Montagne, et peut-être plus sincèrement que certains de ses habitués, nous nous inclinons devant la volonté nationale, librement exprimée par le suffrage universel ; mais franchement le lendemain de cette fameuse journée du 13 juin, qui a si bien mis à nu l'égoïsme intrigant et la pusillanimité de tous ces apôtres de l'anarchie, l'on ne peut s'empêcher de répéter bien haut ces mémorables paroles de M. le ministre de l'instruction publique : » La France ne veut pas plus des hommes qui *tremblent* que des hommes qui *prétendent la faire trembler !* »

ENNERY, instituteur primaire ; 40,094 suffrages ; Bas-Rhin. — Rue Neuve-Saint-Laurent, 16.

M. Ennery professe les doctrines les plus avancées en fait de socialisme. Il est israélite, et nous avons peur qu'en travaillant comme il paraît vouloir le faire contre notre pauvre civilisation, il ne nous regarde beaucoup trop comme des *gentils*.

ESCHASSÉRIAUT (Eugène), propriétaire ; élection du 22 juillet ; 27,122 suffrages ; Charente-Inférieure.

M. Eugène Eschassériaut s'était déjà mis sur les rangs et avait obtenu aux précédentes élections, 25,000 suffrages. Son père et son grand-père ont représenté la Charente-Inférieure à la Chambre des Députés.

Nous pensons que M. Eugène Eschassériaut votera avec les hommes du parti modéré.

ESPINASSE (Jean-Marie-Henri de L'), ancien colonel, né à Toulouse, en 1784. — Représentant sortant; 42,970 suffrages; Haute-Garonne. — Rue Godot, 6.

M. de l'Espinasse est un de nos représentants les plus fermes et les plus sincèrement dévoués aux grands intérêts et aux libertés de la France. On retrouve dans toute sa vie parlementaire la vieille loyauté du soldat, et l'ancien parti de la droite a toujours tenu à honneur de lui confier le soin de le représenter, soit à la Chambre des députés, soit dans les assemblées nouvelles.

A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité des cultes. Ses votes ont toujours été d'accord avec ceux des hommes modérés et vraiment libéraux.

Décoré, sur le champ de bataille, de la main de Napoléon lui-même, il s'était imposé l'honorable mission de se faire l'avocat de ses vieux camarades et de prendre en main leurs intérêts, en réclamant à chaque session le règlement de l'arriéré de la Légion d'honneur.

ESTANCELIN, riche propriétaire, né en 1822; 86,685 suffrages; Seine-Inférieure. — Boulevard de la Madeleine, 15.

Ce représentant appartient, par ses tendances, à l'ancien parti conservateur. C'est un des membres les plus jeunes de l'Assemblée, et il a fait partie du bureau provisoire comme secrétaire d'âge.

On lui a su gré des paroles franches et énergiques qu'il a prononcées dans l'une des premières séances, pour appuyer M. Kératry contre les attaques de M. Ledru-Rollin. La grande jeunesse de M. Estancelin doit lui faire pardonner bien des choses; mais nous ne saurions trop l'engager à apporter à l'avenir plus de respect pour la nationalité française à la tribune.

ETCHEVERRY (Jean-Amédée-Victor), notaire, né à Saint-Étienne-de-Bigorre le 1er novembre 1801.

— Représentant sortant; 41,473 suffrages; Basses-Pyrénées. — Rue des Saussayes, 14.

M. Etcheverry jouit dans son pays d'une popularité réelle. A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du comité de la marine, il a constamment voté avec les hommes de la rue de Poitiers.

Maintenant que le terrain politique semble être un peu raffermi depuis le 13 juin, nous avons la confiance qu'il appuiera de son concours le plus complet toute proposition qui aura pour objet quelques-unes des institutions que les maux de la société réclament, et dont un juste sentiment de charité chrétienne doit nécessairement inspirer l'initiative.

ETIENNE, ancien député, né en 1801. — Représentant sortant; 40,565 suffrages; Meuse. — Rue Neuve-des-Petits-Champs, 95.

M. Etienne est l'un des fils de l'auteur spirituel des *Deux Gendres*. Il a été référendaire à la Cour des comptes, puis membre de la Chambre des députés de 1839 à 1848. Il appartient à l'ancien centre gauche, dont il a constamment accepté les tendances.

La révolution de Février a peu modifié sa politique. C'est toujours le libéralisme incomplet du vieux *Constitutionnel*, avec son bagage suranné de préjugés et de rancunes bourgeoises. Il n'a pas compris qu'en repoussant le vote à la commune, sans doute à cause du fantôme nobiliaire et sacerdotal dont on avait effrayé jadis son jeune libéralisme, c'était surtout le pauvre de la campagne qu'il privait de ses droits avec le vote au canton. L'exercice du droit électoral est frappé d'un véritable impôt par suite de l'obligation où l'on se trouve de se déplacer. Il est également reconnu que ce mode de votation compromet presque toujours la sincérité de l'élection. Nous regrettons que d'aussi graves considérations n'aient pu avoir aucune influence sur l'esprit de M. Etienne.

Plus de ces arrière-pensées! Si nous voulons sauver la société, ne séparons pas l'ordre matériel de l'ordre moral, et ne perdons plus notre temps à fractionner les principes.

EVAIN (Jules), propriétaire aux environs de Mézières; 39,027 suffrages; Ardennes. — Rue de Tournon, 14.

M. Evain est un homme d'intelligence et de cœur. Libre de tout précédent politique, il pourra s'associer plus résolument à toutes les initiatives qui seront prises dans l'intérêt bien compris des classes laborieuses et de tous les autres citoyens.

La conservation par le progrès, telle doit être aujourd'hui la devise du grand parti de l'ordre. M. Evain, nous en avons la confiance, tiendra à honneur d'en faire sa règle de conduite.

FABVIER, lieutenant-général, ancien pair de France, grand-officier de la Légion d'honneur; 41,697 suffrages; Meurthe. — Rue de la Ferme, 17.

La guerre de l'indépendance grecque avait assuré depuis longtemps une véritable popularité à M. Fabvier.

Sous la dynastie de Juillet, la constance avec laquelle il observa la consigne ministérielle lui valut certainement plus de faveurs que ses vieux faits d'armes. Nous avons la confiance que le mandat électoral rajeunira son énergie, et que toutes les fois qu'il s'agira d'institutions en harmonie avec nos grands intérêts et les besoins pressants de la situation, il retrouvera pour notre pauvre pays quelque chose de ces ardentes sympathies qu'il avait vouées aux Hellènes.

FAILLY (Jules), avocat, membre du conseil général, maire de Parthenay. — Représentant sortant;

23,612 suffrages; Deux-Sèvres. — Rue Jacob, 12.

Il serait difficile de trouver dans toute l'Assemblée, qui en compte pourtant un bon nombre, un plus homme de bien que M. Jules Failly. La bonté de son cœur, la généreuse initiative de sa pensée toujours occupée de soulager les infortunes et de cicatriser les plaies, lui ont valu une influence si grande dans son pays, qu'on ne l'appelle que le *roi de Parthenay*. Comme son père, qui fut procureur du roi sous la Restauration, il appartient à l'ancienne droite. Il était à la fois le candidat du comité légitimiste et des partis honnêtes.

FALLOUX (Frédéric-Alfred-Pierre DE), ancien député, ministre de l'instruction publique, né en 1811. — Représentant sortant; 76,775 suffrages; Maine-et-Loire. — Au ministère de l'instruction publique.

Peu d'hommes se sont aussi dignement posés que M. de Falloux, au milieu des graves complications amenées par cette dernière révolution.

Comme membre de divers congrès, il avait déjà eu l'occasion de faire connaître cette rectitude de jugement, cette promptitude d'appréciation et cette parole précise et brillante qui le caractérisent; à la Chambre des députés, où il fut envoyé en 1846 par le collége électoral de Segré (Maine-et-Loire), il débuta par un discours qui lui valut les félicitations de ses collègues les plus éminents. Catholique sincère, il se montra dès lors le champion infatigable du principe de la liberté de l'enseignement; et pour en assurer le triomphe il associa en toute occasion ses efforts à ceux de ses amis politiques de la droite.

Mais c'est depuis la révolution de Février surtout que s'est révélé dans tout son jour le caractère politique de M. de Falloux. Sur ce terrain, en quelque sorte neutre, où les principes politiques sont réser-

vés, il s'est senti plus à l'aise pour s'occuper de toutes ces grandes questions religieuses et sociales, dont le solution peut assurer ou ruiner à jamais l'avenir da la France.

Dans trois circonstances des plus graves, M. de Falloux a obtenu le plus beau succès oratoire qu'il soit possible de désirer, un vote immédiat conforme à ses conclusions fermes et éloquentes.

Son mémorable rapport sur la grave question de la dissolution des ateliers nationaux restera dans le souvenir de tous les ouvriers intelligents et honnêtes; car tout en s'élevant, avec une courageuse indignation, contre cette organisation permanente de l'anarchie, il sut trouver dans son cœur de nobles et émouvantes paroles pour exprimer aux classes laborieuses toutes ses sympathies et son ardent désir de voir leur sort amélioré par d'utiles et solides institutions.

Après les journées de Juin, la coterie qui dirigeait alors les affaires de la France eut un moment la pensée de recourir, en vue de l'élection du 10 décembre, à une nouvelle création de commissaires généraux. Pour ruiner ce projet, si follement attentatoire à la liberté de l'opinion, M. de Falloux n'eut qu'à faire entendre du haut de la tribune les écrasantes interpellations que vous savez. Courbée sous la terrible logique et sous le sarcasme de l'orateur, la camarilla n'osa plus songer à cette pitoyable contrefaçon du gouvernement provisoire. M. de Falloux fut désigné dès ce moment à l'opinion comme un des futurs ministres du parti modéré. Le 20 décembre, en effet, il fut chargé du ministère de l'instruction publique, et l'on assure que, fidèle à l'importante mission qu'il s'était imposée, il mit pour condition de son acceptation que l'on s'occuperait immédiatement de la question de la liberté de l'enseignement. Peu de jours après parut à ce sujet un rapport ministériel, auquel tous les partis consciencieux furent forcés d'applaudir. Il est difficile de trouver un libéralisme

plus large, plus sincère, un sentiment plus élevé de la dignité de l'homme et de l'autorité sacrée de la famille, et en même temps une plus juste appréciation de tout ce qu'il peut falloir de garanties à l'État, dans l'intérêt de l'ordre et de la morale.

La composition des deux commissions qu'il nomma pour préparer ce grand travail d'organisation atteste la haute impartialité du ministre. Ce sont des hommes distingués, venus de tous les camps, et dont plusieurs même avaient soutenu les luttes les plus vives contre lui.

Ce même sentiment d'impartialité se retrouve dans le projet de loi, et nous voyons les journaux les plus universitaires féliciter M. de Falloux d'avoir *assuré, par la composition du conseil supérieur de l'instruction publique, la prépondérance aux hommes éminents qui représentent et illustrent l'enseignement de l'État.*

Nous ne pouvons terminer cette esquisse sans dire un mot de cette fameuse séance qui est venue mettre fin, d'une manière si brillante pour M. de Falloux, à ce duel à mort qui semblait engagé entre le ministère et les montagnards de la Constituante.

Depuis plusieurs jour les séances de l'Assemblée rappelaient les séances les plus orageuses de la Convention ; déjà même un vague sentiment d'inquiétude régnait dans les esprits, car il suffisait d'un vote pour entraîner la situation, et les hommes du parti modéré, devenus chaque jour moins nombreux, par suite de congés accordés, étaient loin de pouvoir compter sur un avantage au scrutin. M. de Falloux, qui savait très-bien qu'il était, plus que personne, l'objet des haines et des fureurs de la Montagne, se présenta résolument à la tribune, et avec ce calme sarcastique et ce sang-froid désespérant qui lui donnent tant d'avantage sur ses adversaires, il attendit les interpellations et les attaques. Il soutint fièrement le choc, tant qu'il y eut champion quelconque

à mettre hors de combat. On se rappellera longtemps ces paroles qui vinrent clouer sur leurs bancs, interdits et muets, les membres les plus violents de l'extrême gauche.

La France ne veut ni des hommes qui ne sont capables de rien, ni des hommes qui sont capables de tout! Elle ne veut pas plus de ceux qui tremblent, que de ceux qui prétendent faire trembler! Au commencement de la séance, la situation paraissait plus que compromise; après ce discours, un vote de confiance et d'entraînement vint la sauver.

La veille, on eut peut-être hésité à maintenir le nom de M. de Falloux dans une nouvelle combinaison; ce jour-là, il était devenu le ministre inévitable.

Le cabinet du 2 juin a laissé entre les mains de M. de Falloux le portefeuille de l'instruction publique.

FARCONNET (Frédéric), avocat, né à Montferrat en 1809. — Représentant sortant; 75,003 suffrages; Isère. — Rue Godot-Mauroy, 1.

M. Farconnet, à l'Assemblée constituante, siégeait à la Montagne et a constamment voté avec le parti démocratique-socialiste. Depuis 1830 jusqu'en 1832 il a rédigé, soit à Paris, soit à Grenoble, les journaux les plus avancés. Après les journées de Février, il fut nommé maire de Grenoble, où il est un des meneurs principaux du parti montagnard. Nous regrettons de ne pouvoir dire s'il appartient comme son collègue, le citoyen Rouzet, à la grande famille des démocrates barbus, et si la fatale journée du 13 juin l'a forcé, lui aussi, de réclamer l'intervention dégradante de quelque Figaro.

FARGIN-FAYOLLE, avocat, né à Montluçon en 1810. — Représentant sortant; 40,497 suffrages; Allier. — Rue Notre-Dame de Lorette, 34.

Ce représentant faisait partie, à la Constituante, du comité de l'Algérie et des colonies. Sur toutes les

questions il a toujours voté avec la Montagne. Nous ne vous dirons pas précisément de quelle façon M. Fargin-Fayolle comprend les doctrines socialistes, et si M. le propriétaire de la commune de Lamay serait très-disposé à voter, comme certains de ses voisins, sur l'intéressante question du partage des terres. M. Fargin-Fayolle a été arrêté au Conservatoire, en flagrant délit de Convention.

FARRAN (Jean), ancien député, né en 1791. — Représentant sortant; 77,939 suffrages; Maine-et-Loire. — Rue Saint-Honoré, 390.

M. Farran est colonel de la garde nationale et maire d'Angers; il est de plus membre du conseil général de son département. Il siégeait au centre gauche dans la Chambre de 1837; peu à peu il s'avança jusqu'aux extrêmes frontières de la gauche, et finit par voter avec elle dans toutes les questions d'intérêt public et d'honneur national. Dans la Constituante il a constamment voté avec les partis modérés, et nous croyons savoir que le concours de cet homme si profondément honorable serait désormais acquis à un gouvernement stable et basé sur des principes certains.

FAUCHER (Léon), économiste, publiciste, ancien député, né à Limoges en 1806. — Représentant sortant; 55,402 suffrages; Marne. — Rue Blanche, 10.

Agrégé de philosophie en 1827, M. Léon Faucher entra dans le monde par la carrière de l'enseignement, mais bientôt il la quitta pour prendre celle de la presse. Tour à tour rédacteur du *Temps*, du *Constitutionnel* et du *Courrier français*, il abandonna ce journal en 1842 pour se livrer à des études plus durables. Il publia à cette époque plusieurs ouvrages parmi lesquels on distingue surtout les *Etudes sur l'Angleterre*. Ces travaux le placèrent très-haut dans

l'opinion des économistes, aux idées étroites desquels il apportait l'appui d'un talent incontestable. Il fut nommé député de la Marne en 1846, en remplacement de M. Chaix-d'Est-Ange, et alla se placer dans les rangs de l'opposition. Il ne brilla guère dans l'ancienne Chambre; il était réservé à la révolution de Février de mettre en lumière ses rares qualités de courage et d'énergie. Un discours qu'il prononça dans la question des ateliers nationaux le plaça d'un coup au premier rang des réactionnaires; il soutint vaillamment les attaques et les injures auxquelles il fut en butte, et enfin il entra dans le cabinet du 20 décembre comme ministre des travaux publics. Trois jours après, la retraite de M. Léon de Malleville lui faisait donner le portefeuille de l'intérieur. Dans cette position éminente M. Léon Faucher déploya, il faut le dire, une force, une énergie, un entêtement même, remarquables. Bravant les tempêtes de la Montagne, ne ménageant personne, rompant en visière à tout ce qui n'était pas lui ou émané de lui, il refaisait, avec moins de talent et plus de raideur encore, la politique d'entraves de M. Guizot; il conduisait la France au galop vers un nouvel abîme. *Ni rouges, ni blancs*, telle était la consigne qu'il avait donnée à ses préfets, la veille des élections du 13 mai; ni rouges, ni blancs, c'est-à-dire un juste-milieu républicain, un gouvernement d'expédients et d'incertitudes, de corruptions et de mensonges. M. Léon Faucher s'aveuglait; la France se chargea de prouver à M. Faucher qu'il s'était trompé. Nous désirons vivement qu'il ait compris la leçon. Il était la personnification la plus complète du système de la résistance. Puisse-t-il revenir des eaux des Pyrénées un peu converti aux doctrines du progrès! Un homme de sa valeur et de son intelligence ne saurait vouloir que le siècle lui passât par-dessus la tête.

FAULTRIER (DE), ancien magistrat; 40,009 suf-

frages ; Moselle. — Rue de la Ville-l'Evêque, 3.

M. de Faultrier était avocat général lorsque la révolution de Février éclata ; il fut révoqué par le gouvernement provisoire de la République.

Propriétaire d'une fortune territoriale considérable, il jouit dans le pays d'une grande considération justement acquise. Il est petit-fils et neveu d'officiers généraux, dont plusieurs ont servi avec la plus grande distinction, en Égypte, lorsque notre armée y acquit une si grande gloire, sous la conduite de Napoléon Bonaparte.

M. de Faultrier comprendra qu'en présence de la nouvelle situation, la politique des anciens conserteurs ne serait plus qu'un stérile anachronisme.

FAURE (Pascal-Joseph), avocat, ancien député, membre du conseil général des Hautes-Alpes, né à Reculson, près de Gap, le 3 mai 1798. — Représentant sortant ; 14,049 suffrages ; Hautes-Alpes.—Rue Saint-Honoré, 3.

Dès 1831, M. Faure était député et siégeait à l'extrême gauche. Il signa le fameux compte-rendu en 1832 ; fut réélu en 1834, mais ne le fut pas à la législature suivante. La révolution de Février l'a rappelé au-dessus de l'eau. Il votait l'an dernier tantôt avec les modérés, tantôt avec la réunion du Palais-National, dont il faisait partie.

FAURE, coutelier ; 70,219 suffrages ; Rhône. — Rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de la Marine.

M. Faure, en prenant place au plus haut de la Montagne, s'était naïvement imaginé que la France ne demandait pas mieux que de voir luire de nouveau pour elle les jours mémorables de la Convention. Le 13 juin est venu détruire bien cruellement les illusions de M. Faure. Puisse-t-il être aussi pour lui un enseignement !

FAVRE (Ferdinand), né à Couvit, canton de Neufchâtel, en 1779. — Représentant sortant ; 72,669 suffrages ; Loire-Inférieure. — Rue des Bons-Enfants, 22.

Bien qu'il soit protestant, le caractère de M. F. Favre est si honorable, ses tendances sont tellement droites, que le clergé catholique lui-même a cru devoir appuyer sa candidature. Il a été maire de Nantes pendant presque tout le règne de Louis-Philippe, et dans cette position si délicate, il a su conquérir en même temps que l'estime l'affection de tous les partis. La révolution de Février, en renversant par les barricades le fait des barricades, a replacé M. Favre sur le terrain du droit national. Désormais son concours, toujours acquis à l'ordre, le serait surtout à un gouvernement établi sur les bases du droit et de la raison.

FAVRE (Jules), avocat, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur, né à Lyon en 1806. — Représentant sortant ; élection du 8 juillet ; Rhône.

Avant d'arriver à l'Assemblée constituante, M. Jules Favre occupait un des premiers rangs parmi les avocats du barreau de Paris.

Ses opinions bien connues et ses brillantes plaidoiries dans toutes les occasions où il s'était agi d'attaquer le gouvernement royal, l'avaient indiqué comme l'un des principaux chefs du parti républicain, et, il faut le dire, son éloquence n'a fait que grandir l'importance du jeune tribun. Comme tous ses amis de l'extrême gauche, il a eu sa part de variations. Le collaborateur des fameux bulletins du ministère de l'intérieur est devenu l'un des plus ardents adversaires de son ancien chef de file, et puis la paix a été conclue de nouveau.

Quelle attitude va-t-il prendre dans l'Assemblée législative? Maintenant que la triste équipée du 13 juin a fait perdre à la Montagne son chef, son verbe

infatigable, M. Jules Favre voudra-t-il accepter l'héritage de M. Ledru-Rollin?

Quelle que soit la distance qui existe entre nos opinions et celles du nouvel élu de Lyon, nous croyons trop à son l'intelligence de ses appréciations pour supposer qu'il veuille se risquer dans une position impossible. Un homme comme lui, qui a conservé le droit de se prendre au sérieux, tiendra-t-il beaucoup au commandement d'une armée dans laquelle chaque soldat a son drapeau? tiendra-t-il à être chef d'école là où chaque disciple a sa doctrine à part, son dieu à part?

FAVREAU (Louis-Jacques), avoué à Nantes, né dans cette ville en 1812. — Représentant sortant; 66,301 suffrages; Loire-Inférieure. — Rue des Marais-Saint-Germain, 24.

Comme tous les Vendéens, M. Favreau est un homme de cœur et de conviction. Son parti est celui de la droite, ses idées sont celles d'un progrès sage et réglé, ses votes ceux de la modération et de la conscience. A la Constituante il a fait une proposition utile sur l'arrentement des terrains vagues; elle a été repoussée. Il faisait partie du comité de la justice et appartenait à la rue de Poitiers.

FAWTIER, représentant sortant, né en 1805. — 37,741 suffrages; Haut-Rhin. — A Passy, chez M. Froussard.

M. Fawtier avait été nommé préfet du Haut-Rhin, sous l'administration du général Cavaignac. M. Léon Faucher ayant jugé à propos de le destituer, les démocrates-socialistes, pour protester contre cette mesure, l'envoyèrent à l'Assemblée constituante, en remplacement de M. Chauffour, démissionnaire. A la Constituante, comme dans la nouvelle Assemblée, ses votes ont toujours été acquis à toutes les propositions qui arrivent de la Montagne.

FAYOLLE (Edmond), avocat, né à Guéret en 1810; — Creuse. — Boulevard des Capucines, 13.

Gendre de M. Leyraud, on l'a vu combattre la candidature de son beau-père, qu'il soupçonnait de n'être pas aussi républicain que lui. Nous ne savons jusqu'à quel point l'amour de la république possède le cœur de M. Fayolle, mais à coup sûr il fait tout ce qu'il peut pour la renverser. Il siége à la Montagne et vote comme son compatriote illettré, le maçon Nadaud.

FEBVREL (Alcide), ancien notaire à Remiremont; né à Saint-Dié en 1803; 28,970 suffrages. — Rue de Lille, 49.

M. Febvrel doit son élection au parti modéré, et nous savons qu'il mettra toujours son dévouement et son intelligence au service de la grande cause de l'ordre uni à la liberté.

FERRÉ DES FERRIS, propriétaire, membre du conseil général; 62,496 suffrages; Manche. — Rue de l'Arcade, 14.

M. Ferré des Ferris, dans la députation de la Manche, est en quelque sorte le représentant spécial de l'arrondissement de Mortain. C'est un homme estimé dans son pays et qui, par ses connaissances agricoles, son habitude des affaires et sa fermeté, peut rendre de véritables services dans l'Assemblée dont il fait partie.

Ses tendances, suivant les renseignements qui nous parviennent, le rapprocheraient de l'ancienne droite.

FLANDIN, avocat, né à Paris en 1804. — Représentant sortant; 46,470 suffrages; Seine-et-Oise. — Rue de la Michodière, 8.

M. Flandin est un républicain de la veille, combattant de juillet, membre de la Société *Aide-toi*,

le ciel t'aidera, il n'a voulu voir avec raison, dans la politique orléaniste, qu'une étape, et pour lui 1848 n'a été que le lendemain logique, nécessaire, de 1830. Quand cette nouvelle révolution éclata, ses confrères du barreau de Paris, qui l'avaient élu plusieurs fois membre du conseil de l'ordre, le désignèrent au gouvernement provisoire pour remplir les fonctions d'avocat général à la Cour d'appel de Paris. Nommé représentant, il se démit de ces fonctions qui étaient incompatibles avec son nouveau mandat. C'est lui qui, au nom du comité d'agriculture dont il faisait partie, fit un rapport sur un projet de loi relatif au crédit foncier; projet qui fut vivement combattu par M. Thiers. Quant à l'ensemble de ses votes, il y aurait d'assez notables contradictions à relever. Il est surtout regrettable que de vieux préjugés de parti l'aient empêché d'appuyer le principe du vote à la commune.

FLAVIGNY (DE), ancien pair de France; 31,105 suffrages; Indre-et-Loire. — Rue des Saussayes, 9.

Si nous en étions encore au bon temps des merveilles mythologiques, nous aurions soin de n'écrire certains noms de représentants qu'après avoir bu quelques amphores d'eau puisée au fleuve Léthé.

Par la vertu de cette potion, nous cesserions de voir, dans cette occasion, le féal chevalier de 1815 à côté du rallié de 1835, le secrétaire de M. de Polignac à côté du pair de France, invariablement *satisfait*.

Que M. de Flavigny oublie lui-même les hésitations de son passé, pour se rallier franchement aux vrais conservateurs; à ceux qui veulent l'ordre par le progrès et par les principes, et nous nous engageons, pour notre part, à ne plus nous souvenir.

FOBLANT (DE), publiciste; 25,206 suffrages; Meurthe. — Rue de l'Université, 14.

M. de Foblant rédigeait à Nancy le journal *l'Espérance*, et il a été porté par les partis modérés.

Nous croyons qu'il représente plus particulièrement à l'Assemblée les hommes qui appartenaient à l'ancienne école de M. de Montalembert. C'est d'ailleurs un jeune homme d'avenir et de talent.

FOND, coutelier; 70,219 suffrages; Rhône. — Rue Saint-Honoré, 412.

L'élection de M. Fond est un des beaux succès posthumes de feu la fameuse circulaire ministérielle de M. Carnot. On se souvient qu'à la veille des élections de 1848, cette circulaire, avec une sorte de componction biblique, appelait de préférence à l'Assemblée constituante les illettrés, et il faut bien convenir, à l'endroit du citoyen Fond, le Montagnard, que colporter des couteaux de Chaponost à Lyon et de Lyon à Chaponost, jusqu'à l'heure de l'élection; cela constitue un assez singulier noviciat politique.

FONTAINE (Guy DE), ancien magistrat, né en 1797. — Représentant sortant; 34,553 suffrages; Vendée.

M. de Fontaine était juge au tribunal de première instance en 1830; mais il renonça à la magistrature pour n'avoir pas à prêter serment à la royauté révolutionnaire que la Chambre s'était attribuée le mandat de proclamer.

A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité de l'intérieur. Il a dignement soutenu les grands principes d'ordre et de vraie liberté qui seuls peuvent sauver le pays.

FONTENAY (DE), propriétaire; 45,743 suffrages; Eure. — Rue Tronchet, 1.

M. de Fontenay était indiqué aux suffrages des électeurs par l'honorable popularité qu'il a su acquérir. Il a été membre du conseil général, et l'on avait déjà eu l'occasion d'apprécier en lui des connaissances approfondies qui rendront son concours des plus précieux à l'Assemblé législative.

FOREL (Carlos), négociant, né à Nancy en 1795. — Représentant sortant; 18,435 suffrages; Vosges. — Rue de la Paix, 28.

M. Forel est un des neveux de Nicolas Kœchlin, qui l'avait associé à sa maison de commerce de Mulhouse.

Mêlé à tous les complots sous la Restauration, il recommença sa vie de lutte politique après 1830, pour amener le triomphe des idées républicaines.

Il faisait partie de la réunion du Palais-National, ce qui ne veut pas dire assurément que son concours ait été toujours acquis à une politique franchement libérale et dégagée de toute préoccupation exclusive.

M. FORNIER DE SAINT-LARY, officier d'état-major, aide-de-camp du général Rullière, ministre de la guerre; 22,625 suffrages; Hautes-Pyrénées. — Au ministère de la guerre.

M. Fornier de Saint-Lary doit son élection au concours des hommes de la droite et des anciens conservateurs.

C'est parmi ces derniers surtout qu'il devrait être classé.

FORTOUL (Hippolyte), homme de lettres, — Représentant sortant; 11,352 suffrages; Basses-Alpes. — Rue Saint-Romain, 2.

Il avait été élu à la Constituante vers la fin de 1848 en remplacement de M. Denoize. C'est un écrivain fort distingué, un critique très-judicieux. Son livre de *l'Art en Allemagne* passe à bon droit pour

un ouvrage de premier mérite. Ce n'est pas que les théories de M. Fortoul sur l'art ne puissent être l'objet d'une juste critique, et nous sommes loin pour notre part d'en adopter les conclusions exclusives; mais on ne saurait cependant nier que de semblables travaux ne donnent aux questions d'art une vive impulsion et ne fassent honneur au pays où ils se produisent.

M. Fortoul, comme tout homme qui unit l'intelligence à la bonne foi, est l'ennemi des révolutionnaires. Il a toujours voté avec les partis modérés.

FOULD (Achille), banquier, ancien député, né à Paris. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; 111,727 suffrages; Seine.

M. Fould, à la Chambre des députés, a presque invariablement voté en faveur du ministère. A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du comité des finances, il s'est associé à la politique de ses collègues de la réunion de la rue de Poitiers. Il a eu à se défendre devant le pays tout entier de l'insinuation la plus grave. On sait qu'il était désigné comme ayant conseillé, en quelque sorte, la banqueroute au gouvernement provisoire. Il a protesté avec énergie. Entre ses accusateurs et lui l'opinion publique aura à prononcer.

Nous nous bornons à dire aujourd'hui que pour lui une telle accusation est un grand malheur.

FOUQUIER-D'HÉROUEL, fabricant de sucre, âgé de soixante ans; 59,837 suffrages; Aisne.

M. Fouquier-d'Hérouel est membre du conseil général; il est en outre inspecteur des haras pour le département de l'Aisne, et les connaissances qu'il a acquises par l'étude et la pratique dans les questions agricoles donneront souvent à ses avis une véritable importance.

FOURGASSIÉ-VIDAL, propriétaire; 14,560 suffrages; Tarn. — Rue de Rivoli, 18.

Comme tous ses collègues du Tarn, M. Fourgassié-Vidal est allé représenter au plus haut de la Montagne, non pas la majorité des électeurs de son département, mais la phalange démocrate-socialiste qui l'a emporté, grâce à la désunion des hommes modérés.

Nous annonçons au citoyen Fourgassié-Vidal que de brillantes ovations l'attendent à son retour, parmi ses amis; ils savent qu'il a noblement fourni ces jours derniers son contingent d'interruptions et de fureurs patriotiques.

FOURMENT (DE), industriel, né à Roye (Somme) en 1790. — Représentant sortant; 84,255 suffrages; Somme. — Rue de l'Échiquier, 19.

M. de Fourment, baron avant février, est un homme d'une intelligence rare. Il a fondé dans l'ancienne abbaye de Cercamp (Pas-de-Calais) une filature de coton qui est aujourd'hui l'un des plus beaux établissements industriels du nord de la France. Il a fait la richesse de ce pays, et si la Picardie, sa patrie, ne l'avait pas choisi pour représentant, la reconnaissance eut fait une loi à l'Artois de l'envoyer à la Chambre. M. de Fourment a toujours voté avec les partis modérés.

FOURNIER (Louis), ancien négociant; 37,874 suffrages; Bouches-du-Rhône. — Rue de Richelieu, hôtel de Castille.

M. Fournier est membre de la chambre de commerce de Marseille. Sa grande expérience des affaires rendra son concours des plus utiles dans toutes les questions où seront engagés les intérêts de notre commerce ou de notre industrie nationale.

Il appartenait à l'ancien parti conservateur. Aujourd'hui, amené par les événements à reconnaître

l'insuffisance d'une politique d'expédients, il ne comprend, assure-t-on, en dehors du terrain neutre de la République, qu'une seule chose possible : le principe de l'autorité dans ses vraies conditions.

FOURTANIER, avocat, âgé de 50 à 55 ans; 60,032 suffrages; Haute-Garonne. — Rue de l'Université, 36.

M. Fourtanier, sur la liste des partis modérés, était un des candidats qui représentaient plus spécialement les tendances des anciens conservateurs.

Il a été procureur du roi sous le gouvernement de Juillet, puis conseiller de préfecture, fonctions qu'il avait préférées pour pouvoir retrouver au barreau sa nombreuse et très-productive clientèle. C'est un homme d'un talent distingué et d'une véritable énergie. A la suite du fameux banquet de Toulouse, que M. Denjoy dénonça avec tant de force à la tribune, c'est M. Fourtanier qui fut indiqué pour remplacer M. Roquelaine. Nous n'avons qu'une seule chose à demander à M. Fourtanier, c'est qu'il examine sans préjugé et sans préoccupation de parti ce que peut la politique des expédients. Cet examen, nous n'en doutons pas, le conduira à reconnaître l'importance des principes.

FRANCOVILLE (Eugène), propriétaire; 50,156 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue Duphot, 22.

Ayant presque entièrement concentré sa vie dans les limites de son département, M. Francoville ne s'est peut-être pas suffisamment rendu compte des exigences de la situation.

Maintenant qu'il a pu voir de près tout ce qu'il y a de ruines à relever, tout ce qu'il y a de maux réels à guérir, il ne voudra plus être conservateur à la manière dont il l'était hier encore, et son concours sera assuré à une politique vraiment nationale et populaire.

FRÉCHON (Faustin-Irénée), prêtre, né à Hesdin en 1804. — Représentant sortant; 87,675 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue du Bac, 119.

M. l'abbé Fréchon est un homme d'une instruction profonde. Il a été pendant dix-huit ans professeur au séminaire d'Arras. Il est aujourd'hui chanoine titulaire du diocèse.

A l'Assemblée constituante, il a constamment voté avec les hommes du parti modéré. Il appartient à l'ancienne droite.

FRÉMY, ancien chef du cabinet de M. Léon Faucher au ministère de l'intérieur; 34,353 suffrages; Yonne. — Rue Fléchier-Saint-Georges, 2.

Dire le nom de son patron, c'est indiquer suffisamment les tendances politiques de M. Frémy. Ainsi que M. Léon Faucher, c'est un de ces hommes qui croient pouvoir tout à la fois s'appuyer sur des principes révolutionnaires et maintenir l'ordre dans la société. Seulement, comme ils sont les premiers à douter de la fermeté du terrain qu'ils ont choisi, on les voit sans cesse occupés à demander aux expédients la force qui leur manque. Toute leur politique de conservation se résume dans un système de résistance.

FRESNEAU (Armand), né à Redon en 1822. — Représentant sortant; 77,071 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue Casimir Perrier, 11.

Parmi les jeunes représentants qui ont fait partie de l'Assemblée constituante, M. Fresneau est un de ceux qui se sont le plus distingués par leur énergie, leur parole brillante et la force de leur raisonnement. Son discours contre le préambule de la Constitution lui valut un vrai succès de tribune.

Il faisait partie du comité des affaires étrangères. En dehors de l'Assemblée, il était membre de la réunion de la rue de Poitiers.

M. Fresneau est le fils du préfet de la Corse, des-

titué par le Gouvernement provisoire. Avant le 24 Février, il était le secrétaire particulier de M. Duchâtel. Il est impossible qu'un homme de ce mérite n'ait pas compris, à la chute de ce gouvernement septennal qui se croyait si fort, toute la fragilité des situations appuyées sur les intérêts matériels au lieu de l'être sur les principes.

FRICHON aîné, avocat à Limoges, né à Magnac-Laval en 1801. — Représentant sortant; 36,114 suffrages; Haute-Vienne — Rue de Miromesnil, 3.

Durant la session de la Constituante, M. Frichon faisait partie de la réunion du *Palais-National*, ce qui ne l'empêchait pas, vu l'extrême facilité du trajet, d'aller voter presque toujours avec les hommes de la Montagne.

Aujourd'hui le collègue des citoyens Daniel et Dussoubs ne pouvait s'en tenir à cette politique de voltige; son domicile parlementaire définitif est sur la Montagne.

GAIN, avocat, ancien magistrat; 52,739 suffrages; Maine-et-Loire. — Rue de l'Université, 36.

Il était substitut, quand éclata la révolution de 1830. Il donna noblement sa démission pour ne point prêter serment. Depuis lors, on l'a vu, à la tête du barreau d'Angers, défendre en 1832 les accusés politiques de la Vendée. Le passé de M. Gain nous démontre clairement l'honorabilité de son caractère.

GAMBON (Ferdinand), né à Bourges le 19 mars 1820. — Représentant sortant; 43,443 suffrages; Nièvre. — Rue Tronchet, 29.

M. Gambon est un républicain de l'avant-veille. Etudiant, il contribua à la fondation du *Journal des Écoles*; nommé juge-suppléant au tribunal de Cosne, en 1846, il se fit censurer par la cour royale

pour l'insistance avec laquelle il avait combattu l'élection du procureur général de Langle. Quelques mois avant les événements de Février, M. Gambon, dans un banquet réformiste, refusa de porter un toast au roi, et se fit hautement l'avocat de la souveraineté du peuple, ce qui lui valut cinq ans de suspension. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que M. Gambon siégeait, dans la Constituante, au sommet de la Montagne, et que, dans la Législative, il occupe la même place. Il a signé la proposition de mise en accusation des ministres et a traité de *criminelle* la majorité qui n'a pas reconnu qu'il y eût eu violation de la Constitution dans l'expédition de Rome.

M. Gambon était accusé récemment d'avoir répandu de fausses nouvelles pour influencer les dernières élections.

GARINI (Denis), avocat à Bastia, né en 1818; 20,785 suffrages; Corse. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 3.

M. Garini a été porté sur la liste des démocrates-socialistes lors de l'élection du 10 décembre. Il avait soutenu la candidature du général Cavaignac.

GARNON, ancien notaire, ancien banquier, ancien député, né en 1787. — Représentant sortant; 109,462 suffrages; Seine. — Rue de Lille, 50.

M. Garnon faisait partie du centre gauche dans les anciennes chambres. Pendant tout le cours de la Constituante, dont il était membre, il a fait preuve d'une modération dont il ne se départira pas, nous en sommes certains, dans le sein de la Législative. C'est un homme très-estimé de ses concitoyens : il est maire de Sceaux, et voilà bientôt seize années qu'il siége dans les assemblées délibérantes. Tout le monde vante sa bienveillance, qui est peinte d'ailleurs sur sa physionomie large et riante. M. Garnon était porté sur toutes les listes des partis honnêtes.

GASC, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre à Toulouse; 58,228; suffrages; Haute-Garonne. — Rue Croix-des-Petits-Champs, 50.

M. Gasc est un avocat très-connu par la guerre qu'il a faite à M. Duchâtel, lors du recensement de 1841. C'est un homme libéral, mais prudemment libéral, et d'un talent incontesté. Ses vues de progrès dans l'ordre le rapprochent de la droite.

GASLONDE, professeur de droit, à Dijon, né à Granville en 1810. — Représentant sortant; 69,369 suffrages; Manche. — Rue Saint-Lazare, 119.

M. Gaslonde est fils de ses œuvres; c'est par son travail qu'il s'est fait sa position. Il appartient à la nuance de l'ancienne droite; par conséquent il a les idées les plus larges sur les libertés publiques et sur les intérêts de la France à l'étranger. Ses votes à la Constituante ont toujours été dictés par cet esprit de progrès et de conservation bien entendus.

GASSELIN DE FRESNAY, né à Suze (Sarthe) le 6 septembre 1802.—Représentant sortant; 62,164 suffrages; Sarthe. — Rue Saint-Honoré, 418.

Il y avait deux Gasselin à la Constituante, tous deux de la Sarthe. M. Gasselin de Fresnay, le seul qui nous soit revenu, appartient aux nuances modérées. Il votait avec la rue de Poitiers.

GASTIER, médecin homœopathe; 48,881 suffrages; Ain. — Quai et hôtel Voltaire.

M. Gastier est médecin et de plus démocrate-socialiste : il a eu les voix des électeurs de son parti et de ceux qui appartiennent à la Société des Amis de la Constitution. Son nom figure au bas de la fameuse Déclaration de la Montagne au peuple.

GAVARRET, avocat, ancien député, né à Lassauvetat (Gers) en 1791. —Représentant sortant;

40,021 suffrages; Gers. — Rue des Petits-Augustins, 4.

M. Gavarret est membre du conseil général de son département. Il fut élu, en avril 1848, membre de la Constituante, où il a voté constamment avec la Montagne. Il paraît vouloir suivre la même ligne dans la Législative, car il fut un des signataires de la proposition de mise en accusation des ministres du 20 décembre. M. Gavarret s'est montré constamment l'adversaire de tous les pouvoirs; c'est là de l'intelligence, ou peu s'en faut.

GERARD (Michel-Nicolas), né le 30 mars 1808, propriétaire et maire de Blincourt. — Représentant tant; 39,432 suffrages; Oise. — Rue du Faubourg-Montmartre, 57.

M. Gérard est membre du conseil d'arrondissement de Clermont. C'est un homme sur lequel peut compter le parti de l'ordre. Il a voté dans la Constituante avec la rue de Poitiers. Ses votes dans la Législative prouvent qu'un nouveau mandat ne l'a pas changé.

GERARD (Léon), peintre et avocat, né à Paris le 15 mai 1817. — Représentant sortant; 28,375 suffrages; Loir-et-Cher. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 41.

M. Léon Gérard est un industriel très-riche, propriétaire de la fameuse manufacture de glaces de Saint-Gobain. Reçu à l'Ecole polytechnique, il préféra faire son droit et étudier la peinture; puis il alla visiter l'Italie et la Grèce. Comme artiste, il ne manque pas de talent; comme homme politique, il appartient au parti modéré. Il était membre de la réunion de la rue de Poitiers et votait avec elle. Il est aujourd'hui de celle du Conseil d'état.

GERARD, commandant du génie, 47 ans; 40,208

suffrages; Meurthe. — Place de la Ville-l'Evêqu
hôtel de Paris.

Ancien élève de l'école Polytechnique, chef de b
taillon du génie, attaché à la place de Lunévill
M. Gérard est un républicain de l'école Cavaigna
Il suivra son ancien compagnon d'armes d'Afriqu
comme on suit un chef de file. Il a été porté par l
modérés.

GERMONIÈRE, né à Tours en 1812, négocia
à Rouen. — Représentant sortant; 93,442 suffrage
Seine-Inférieure. — Rue Blanche, 35.

M. Germonière se destina d'abord au barreau
mais il ne tarda pas à jeter aux orties sa robe d'av
cat, et entra de compte à demi avec son beau-frè
dans la direction de la filature de Vael. Il s'e
montré homme d'ordre dans la Constituante, et su
vra dans la Législative la même voie. Il appartie
au parti conservateur orléaniste.

GICQUIAU, ancien magistrat; 65,855 suffrage
Loire-Inférieure. — Rue de Lille, 39.

M. Gicquiau siége parmi les représentants de
droite. Il a été procureur du roi sous la restauratio
et depuis lors il est resté inébranlable dans s
principes. Admirateur fervent de M. de Genoud
il lui avait sacrifié sa candidature dans la Loire-I
férieure, et ce n'est qu'après la mort du célèb
publiciste qu'il a consenti à accepter le mandat
représentant.

GIGON-LABERTRIE, né en 1794, maire de V
moutiers, membre du conseil général; 42,275 su
frages; Orne.—Rue Saint-Honoré, 363.

M. Gigon-Labertrie a longtemps occupé, dans l
anciennes Chambres, une place sur les bancs de
gauche. Il a été élu en 1839, par le collége de Gac
en remplacement de M. Goupil de Préfeln. Il s

geait dans la Constituante parmi les représentants modérés.

GILLAND, ouvrier serrurier; 26,608 suffrages; Seine-et-Marne. — Rue du Faubourg-Saint-Antoine, cour de la Bonne-Graine, 15.

Cet ouvrier serrurier est le seul démocrate dont la candidature ait réussi dans le département de Seine-et-Marne. Si, comme on le dit, M. Gilland possède la clef des solutions sociales, nous ne doutons pas qu'il ne se hâte d'ouvrir à l'Assemblée législative toutes les portes de l'avenir. Il est temps, en effet, de retremper la société, et, comme dit le proverbe, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Le nom de M. Gilland est rivé à la Déclaration du 13 juin.

GILLON (Paulin), avocat à Bar-sur-Ornain, né à Rubécourt en 1797. — Représentant sortant; 38,368 suffrages; Meuse. — Rue de Beaune, 4 *bis*.

M. Paulin Gillon est frère du député satisfait : on les appela longtemps les frères ennemis. Il y avait scission entre eux pour cause d'opinions politiques. Mais les événements ont marché, et toute trace de scission a dû disparaître... M. Paulin Gillon a abdiqué les erreurs démocratiques de sa jeunesse pour épouser définitivement la cause de l'ordre, qu'il n'a cessé de défendre dans le sein de la Constituante.

GINDRIEZ (Frédéric); 72,912 suffrages; Saône-et-Loire. — Cité des Beaux-Arts, 5.

M. Gindriez a été nommé commissaire par M. Ledru-Rollin : c'est dire quelle est sa couleur et quelle est sa place à l'Assemblée. Ajoutons qu'à propos de certain démenti donné par lui, témérairement sans doute, à un soldat de l'armée des Alpes, il a reçu en *pleins journaux*, de M. de la Pierre, sous-lieutenant au 1er chasseurs d'Afrique, une provocation à la-

quelle il n'a répondu jusqu'à présent que par des fins de non-recevoir.

GIRARD (DE), avocat, conseiller municipal à Montpellier ; 25,561 suffrages ; Hérault. — Rue et hôtel Ventadour.

Propriétaire fort considéré dans sa contrée, M. de Girard a été choisi par les électeurs modérés de l'Hérault pour servir la cause de l'ordre et des principes sauveurs de la France. Homme de cœur et d'intelligence, il appartient à la droite.

GIRARDIN (Ernest DE), ancien député, né en 1803. — Représentant sortant ; 47,983 suffrages ; Charente. — Rue Blanche, 35.

Autrefois de l'opposition à la Chambre, où il fut envoyé en 1831 par le collége de Ruffec, il a modifié aujourd'hui ses opinions, et il a voté comme l'an dernier avec la réunion de la rue de Poitiers, dont il faisait partie.

GIRAUD (Augustin), propriétaire, ancien député ; 38,528 suffrages ; Maine-et-Loire. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 47 bis.

On se rappelle les luttes municipales d'Angers : M. Giraud a prouvé, dans ces circonstances, qu'il serait toujours un des premiers à défendre la cause de l'autorité. Nous voudrions toutefois que la fermeté de caractere s'alliât chez lui à plus d'initiative dans la voie du progrès. Conservateur quand même, il doit voir aujourd'hui où le cabinet Guizot et Duchâtel a conduit la France.

GIROT-POUJOL, propriétaire, ancien député, né à Issoire en 1794. — Représentant sortant ; 53,382 suffrages ; Puy-de-Dôme. — Rue Neuve-des-Mathurins, 79.

M. Girot-Poujol est un propriétaire fort estimé et

fort intelligent. De 1830 à 1834 il siégea à la Chambre des députés, et ne reparut que l'an dernier à l'horizon parlementaire. Les électeurs lui ont donné une nouvelle marque de confiance en lui conférant derechef le titre de représentant, et il prouvera qu'il en est toujours digne en se faisant le défenseur de l'ordre. Il a voté l'an dernier contre la mise en accusation de Louis Blanc et de Caussidière.

GLEIZAL, avocat; 33,677 suffrages; Ardèche. — Rue Singer, à Passy, 17.

Avocat (hélas!) et membre du conseil général de son département, M. Gleizal est un républicain de la vieille. Il est allé s'asseoir sur le mont Sacré. Il n'a pas signé la Déclaration du 13 juin.

GODELLE, ancien notaire, âgé d'environ quarante ans; 57,464 suffrages; Aisne. — Rue Neuve-des-Champs-Elysées, 13.

Propriétaire au Nouvion et membre du conseil général, M. Godelle s'est souvent, sous le dernier règne, porté comme candidat à la députation... il vient enfin de réussir. C'est encore un soldat de l'ordre; nous faisons des vœux pour qu'il soit à la fois une sentinelle du progrès et des libertés nationales.

GOLDENBERGER, fabricant de quincaillerie, né en Prusse, naturalisé; 35,744 suffrages; Bas-Rhin. — Rue Croix-des-Petits-Champs, 50.

M. Goldenberger est un manufacturier frotté de démocratie et non de démagogie; c'est peut-être pour cette raison que les socialistes du Bas-Rhin le traitent de réactionnaire, ce qui ne l'empêche pas d'être un homme intelligent et plein d'un véritable amour pour sa patrie adoptive.

GOULHOT DE SAINT-GERMAIN, ancien sous-

préfet; 64,273 suffrages; Manche. — Rue Godot, 1.

M. Goulhot de Saint-Germain est un propriétaire dont tout le monde s'accorde à vanter la bienfaisance. On peut dire qu'il a été porté à la Législative par le cœur de ses concitoyens. Il appartenait à l'opposition radicale avant février; mais depuis... depuis il a ouvert les yeux et il a fait scission avec les intrigants. Il vote avec l'ancienne droite.

GOUIN (Alexandre), banquier et ex-député, né en 1792. — Représentant sortant; 32,374 suffrages; Indre-et-Loire. — Rue Tronchet, 5.

M. Gouin siégeait dans la Chambre des députés, sur les bancs du centre gauche. Il a toujours suivi la même ligne que M. Thiers; il recueillit, comme lui, les bénéfices de la coalition de 1839, et fit partie du cabinet du 1er mars, en qualité de ministre du commerce. M. Gouin s'est fait remarquer dans l'ancienne Chambre par l'insistance avec laquelle il remit plusieurs fois sur le tapis la conversion des rentes, dont il est un des plus chaleureux partisans. Membre de l'Assemblée nationale, il présidait le comité des finances : ce qui lui fournit souvent l'occasion de mettre à profit ses connaissances spéciales. M. Gouin dirigeait l'ancienne caisse Laffitte, que la révolution de Février a contraint à liquider.

GOURGAUD, général, né à Versailles en 1783; 19,911 suffrages; Deux-Sèvres. — Rue Joubert, 26.

Le général Gourgaud est surtout connu par son dévouement à Napoléon, dont il partagea la captivité à Sainte-Hélène.—Il est aussi connu par son dévouement pour l'ordre; ce qui le prouve c'est la confiance dont la 1re légion de la garde nationale de Paris la investi, en le nommant son colonel.

GOYET-DUBIGNON, ex-procureur du roi à Montbéliard. — Représentant sortant; 32,409 suffrages; Mayenne. — Rue des Petits-Augustins, 3.

Le gouvernement provisoire avait nommé prési-

dent du tribunal civil de Mayenne. M. Goyer-Dubignon, qui se démit de cette fonction au jour des élections, pour se livrer tout entier à son mandat de membre de l'Assemblée nationale. M. Goyer-Dubignon vota d'abord avec la gauche, dont il finit par se séparer, et à laquelle, nous l'espérons, il ne se ralliera plus. Il semble aujourd'hui grand partisan des mesures de rigueur.

GRANDVILLE (Aristide de), né à Saint-Malo en 1791, propriétaire; 70,938 suffrages; Loire-Inférieure.

M. de Grandville fit ses classes au collége de Juilly avec M. Berryer, dont il est resté l'ami. Il servit sous la restauration dans les chevau-légers; rentré dans la vie civile, il fut nommé maire de la commune de Port-Saint-Père et en a rempli les fonctions jusqu'à la révolution de Février, époque à laquelle il fut destitué. Les électeurs de la Loire-Inférieure ont protesté contre cette destitution en l'envoyant à la Constituante; de la Constituante, il a passé à la Législative. N'oublions pas de rappeler le zèle qu'apporta M. de Grandville, en 1832, dans l'œuvre de pacification de la Vendée entreprise par son illustre ami M. Berryer. M. de Tinguy, représentant de la Vendée, est son gendre. Réunion du conseil d'état (ancienne rue de Poitiers), nuance légitimiste.

GRAMMONT (Ferdinand de), né en 1805, propriétaire et ancien député. — Représentant sortant; 33,087 suffrages; Haute-Saône. — Rue de Lille, 103.

M. de Grammont siégeait dans l'ancienne Chambre sur les bancs de l'opposition de gauche. C'était un des chauds partisans de la réforme électorale. Il votait dans la Constituante avec le parti de l'ordre. Il est neveu de Lafayette et membre du conseil général de la Haute-Saone.

GRAMMONT (DE), général de brigade; élection du 22 juillet; Loire.

Le général de Grammont remplace M. Fialin de

Persigny, qui a opté pour le Nord. Il s'est distingué d'une façon toute particulière dans ses ordres du jour et ses proclamations de style assez excentrique depuis la mise en état de siége du département de la Loire. On se rappellera longtemps sa phrase contre les officiers de police, qui, disait-il, se couchaient trop tôt et se levaient trop tard. Il était surtout porté par la nuance orléaniste.

GRANDIN (Victor), né en 1797, manufacturier et ancien député. — Représentant sortant; 94,642 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue Tronchet, 15.

M. Grandin, c'est le mouvement perpétuel. Figurez-vous un petit homme au teint coloré, au geste animé, à la parole précipitée, voilà M. Grandin. Tout le monde se rappelle la sortie qu'il fit à la tribune de la Chambre des députés, un jour qu'il tenait à constater son indépendance : « Jamais, s'écria-t-il dans un beau mouvement, jamais Grandin n'a vendu une aune de drap au gouvernement !!! » Nous croyons fort que l'honorable commerçant se trompait. Il fit la guerre aux socialistes dans la Constituante, et est décidé à ne pas leur lâcher pied. C'est un homme doué d'une très-grande énergie, et dont les lèvres laissent facilement échapper les plus dures vérités. Groupe de la rue de Poitiers, nuance orléaniste.

GRANIER, négociant; 31,183 suffrages; Vaucluse. — Rue de la Paix, 6.

Dans le département de Vaucluse, la liste de la droite a passé presque entière. Le nom de M. Granier y était inscrit, bien qu'il fût connu comme ancien républicain et qu'il eût été nommé maire d'Avignon par la commission exécutive; c'est que les hommes de la droite ont pratiqué avec sincérité le système de conciliation en vertu duquel on les a exclus eux-mêmes de la plupart des listes dites des comités conciliateurs.

GRASSET (DE), propriétaire à Pézenas, ancien

député; 30,688 suffrages; Hérault. — Rue des Champs-Élysées, 13.

M. de Grasset jouit dans son département d'une si haute réputation de loyauté et de fermeté dans les principes que, porté en tête de la liste modérée, son nom est sorti le premier du scrutin. Il appartient complétement à la droite de la Législative, comme il appartenait à la droite de la Chambre de 1842.

GRELIER DU FOUGEROUX (Ernest), né au Fougeroux en 1804, propriétaire. — Représentant sortant; 87,087 suffrages; Vendée. — Rue Jacob, hôtel du Pré-aux-Clercs.

Fils d'un ancien émigré, M. Grelier du Fougeroux est toujours resté fidèle à son origine. Il faisait partie de la droite à l'Assemblée nationale. C'est un homme de conviction et de cœur, dont les connaissances pratiques en agriculture rendent le concours précieux à l'Assemblée. Il fait partie de la commission chargée de préparer un projet de loi sur la réforme hypothécaire.

GREPPO, né à Pouilly en 1820, chef d'atelier dans une manufacture de soieries. — Représentant sortant; 70,233 suffrages; Rhône. — Rue Saint-Honoré, 412.

Le 31 juillet 1848 est une date mémorable dans la vie de M. Greppo : ce jour-là, un seul homme se leva dans la Chambre, pour soutenir une proposition de M. Proudhon contre les voleurs (lisez propriétaires). Cet homme, c'était Greppo. Ce courageux isolément fit à M. Greppo une immense réputation ; c'est du reste le seul titre qu'il ait jusqu'à présent à la gloire. Son nom figure au bas de la Déclaration des 120.

GRÉVY (Jules), avocat, né à Mons-sous-Vaudrey (Jura), le 15 août 1809. — Représentant sortant; 48,740 suffrages, Jura. — Rue Richelieu, 15.

M. Grévy est un républicain de naissance, comme a dit fort heureusement de lui-même M. Martin (de

Strasbourg). En 1830, il se jeta dans l'insurrection avec ses camarades des écoles; il prêta l'appui de sa parole à plusieurs des accusés des 12 et 13 mai 1839. On l'accusa d'avoir faibli ensuite, comme démocrate... Pourtant il fut nommé, en février, commissaire de la République. Il s'est fait connaître dans la Constituante, par la proposition d'un amendement qui concentrait tous les pouvoirs dans le sein de l'Assemblée nationale et supprimait, en conséquence, la présidence de la république. Il se montra chaud partisan de l'élection du général Cavaignac et combattit à outrance le gouvernement du 10 décembre. Nommé vice-président de l'Assemblée nationale, il ne sut pas diriger les discussions. — La Législative ne lui fournit pas l'occasion de renouveler l'expérience.

GRILLON (Eugène-Victor-Adrien), avocat, né à Châteauroux en 1796. — Représentant sortant; 26,739 suffrages; Indre. — Place de la Madeleine, 13.

M. Grillon exerça les fonctions de maire de Châteauroux de 1832 à 1846; il lutta aux dernières élections, sous Louis-Philippe, contre M. Muret de Bord, qui ne dut sa réussite qu'aux intrigues ministérielles dont on ne se faisait pas faute alors. M. Grillon a tantôt voté, dans la Constituante, avec la gauche et tantôt avec la droite. C'est un de ces hommes qui ont l'air de vouloir contenter tous les partis.

GRIMAULT; 55,181 suffrages; Sarthe. — Rue de la Ville-l'Evêque, 2.

M. Grimault n'est pas un colosse d'intelligence, mais c'est un honnête homme, et il a un grand mérite aux yeux du parti modéré, c'est d'avoir contribué à éliminer Ledru-Rolin de la représentation de la Sarthe.

GROS (Auguste), avocat à Boulogne, âgé d'environ 50 ans; 87,008 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue du Bac, 119.

M. Gros est fort considéré dans son pays. C'est un homme de mérite, et il occupe le premier rang au barreau de Boulogne. Il appartient à la nuance de l'ancienne droite, et on le trouvera toujours sur le chemin de l'honneur national et du progrès.

GROUCHY (Alphonse de), général; 70,943 suffrages; Gironde. — Rue de l'Université, 26.

M. de Grouchy porte un nom illustre dans les annales de l'Empire; après 1830, il garda longtemps les serments qu'il avait prêtés à la branche aînée, et ce n'est guère que dans les dernières années du règne de Louis-Philippe qu'on l'a vu venir aux Tuileries. « Il a le cœur aussi fortement trempé que la lame, » disait de lui le *Mémorial bordelais*, la veille des élections. Nous regrettons que ses votes n'aient pas jusqu'à présent justifié cet éloge.

GUILLIER DE LA TOUSCHE (Camille), médecin, né à Angers en 1800. — Représentant sortant; 83,633 suffrages; Maine-et-Loire. — Rue de l'Arcade, 7.

M. Guillier de la Tousche, d'abord médecin, puis banquier à Angers, fut nommé maire de cette ville, après le 24 février. Sa bonne administration lui valut le titre de représentant aux élections d'avril 1848. M. Guillier de la Tousche était un des membres du groupe de la rue de Poitiers, avec lequel il a toujours voté. Nuance quasi républicaine, très-modérée.

GUISARD, médecin à Guéret, né en 1805; Creuse. — Rue de la Madeleine, 24 ter.

M. Guisard fut nommé commissaire de son département par le gouvernement provisoire, — probablement en qualité de médecin. Envoyé à l'Assemblée nationale par les électeurs de la Creuse, il a toujours voté avec la Montagne, et votera de même dans la Législative. Médecin socialiste, il veut panser les plaies du *vieux monde*. Il n'a pas jugé à propos de

compromettre son nom sur la Déclaration des 120 entre MM. Greppo et Heitzmann.

GUITTER (Théodore), né à Perpignan en 1799.— Représentant sortant ; 19,785 suffrages; Pyrénées-Orientales. — Boulevard Poissonnière, 27.

M. Guitter est un homme plein de mérite : d'abord, il est allié à la famille Arago ; ensuite, il est neveu du conventionnel de son nom ; en troisième lieu, il fut secrétaire de M. de Tracy, et enfin Lafayette lui témoigna de l'affection. Il fut, après Février, commissaire de M. Ledru-Rollin pour les Pyrénées-Orientales. Elu à la Constituante, il fit, avec une vertu toute républicaine, nommer son fils préfet de l'Ariége. Il votait avec la Montagne. Nuance d'un rouge peu foncé.

HARSCOUET DE SAINT-GEORGES; 61,341 suffrages ; Morbihan. — Rue Neuve-St-Augustin, 55.

M. Harscouet de Saint-Georges est un membre de la droite. Son père siégeait dans la Constituante; il le remplace dans la Législative. Pendant les tristes journées de juin, il a été blessé dans les rangs de la garde nationale. Le jeune représentant continue les nobles traditions de sa famille et de sa Bretagne.

HAUTPOUL (D'), général, ancien pair de France ; 35,970 suffrages ; Aude. — Rue de la Paix, 8.

M. d'Hautpoul, lors des événements de Février, commandait la divison militaire de Marseille. Ce général sera un des plus fermes soutiens du parti de l'ordre. Conservateur de la nuance orléaniste.

HAVRINCOURT (D'), propriétaire; 78,275 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue de Varennes, 13.

Ancien élève de l'École polytechnique, M. d'Havrincourt abandonna la carrière des armes pour se

livrer exclusivement à l'agriculture. Sa place est marquée sur les bancs de la droite.

Il a été dans le Pas-de-Calais un des énergiques champions de l'ordre, après Février.

HÉBERT, propriétaire et ancien secrétaire général de la préfecture de l'Aisne; 57,513 suffrages; Aisne. — Rue du Bac, 38.

Membre du conseil-général de son département, M. Hébert s'est fait remarquer, sous le dernier règne, par ses tendances conservatrices et par les luttes qu'il a soutenues contre les candidats de l'opposition. Puisse-t-il, tout en restant conservateur, s'engager dans les voies du progrès! c'est la meilleure manière de conserver.

HEECKEREN (Georges), né à Soultz en 1813; 34,004 suffrages; Haut-Rhin. — Rue Caumartin, 17.

M. Heeckeren, quoique à peine âgé de quarante ans, a eu une existence déjà passablement remplie; sa vie est presque un roman. Comme Joconde, il a quelque peu parcouru le monde. Il a servi en Russie, après 1830, dans les chevaliers-gardes, en qualité de capitaine. Le baron de Heeckeren, ambassadeur de Hollande, l'adopta et lui donna son nom. M. Heeckeren s'appelait primitivement Dantès : il était neveu du prince de Hatzfeld. Un duel, dans lequel il tua le célèbre poëte russe Pouschkin, le força de rentrer dans son pays; nommé conseiller général, il aspira, mais vainement, à se faire élire député en 1846 : M. de Golbéry l'emporta sur lui. M. Heeckeren prit sa revanche aux élections de la Constituante et de la Législative. C'est un des membres les plus ardents de l'ancienne rue de Poitiers; il appartient à la droite. Il était secrétaire à la Constituante, il l'est encore à la Législative.

HEITZMANN (Victor), ouvrier au Creuzot;

72,686 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue d'Argenteuil, 60.

Les mains calleuses de ce représentant annoncent un véritable ouvrier. Les électeurs de Saône-et-Loire l'ont envoyé à la Législative pour qu'il contribuât à la réédification de la société, dans la mesure de ses forces. Nous avions l'espoir qu'à force de voter des lois, M. Heitzmann finirait par devenir législateur, comme à force de forger il est devenu forgeron; mais voilà qu'il est allé se faire prendre le 13 juin à la petite Convention, installée au Conservatoire, sans doute parce qu'elle ne voulait rien conserver qu'elle-même. L'absence de M. Heitzmann du sommet du mont-sacré se fait vivement sentir.

HENNECART; 27,488 suffrages; Vienne. — Rue Neuve des Mathurins, 41.

M. Hennecart ressemble jusqu'à présent à cette académie de province dont Voltaire disait : « Elle n'a jamais fait parler d'elle. » Tout ce que nous savons de lui, et cela nous suffit pour le moment, c'est qu'il a été porté par le parti modéré.

HENNESSY, négociant, né à Cognac en 1803; 43,371 suffrages; Charente.— Rue de la Concorde, 10.

M. Hennessy est un des premiers commerçants de Cognac. Il humecte tous les gosiers de l'Europe entière de ses eaux-de-vie. Sa fortune, qui est considérable, prouve que l'Europe est reconnaissante. Les électeurs de la Charente ont placé en lui leur confiance, lors des élections de la Constituante; il s'en est montré digne; aussi a-t-il obtenu de nouveau le mandat de représentant, qu'il n'ambitionne que pour défendre sur la brèche l'ordre menacé. Conservateur de la nuance orléaniste.

HÉREMBAULT (Alexandre Roubier d'), propriétaire, ancien député, né à Montreuil en 1792.

— Représentant sortant ; 90,198 suffrages ; Pas-de-Calais. — Rue du Helder, 18.

M. d'Hérembault est membre du conseil général du Pas-de-Calais et maire de Montreuil. Il faisait partie, dans les anciennes Chambres, du centre gauche, et il est prêt à soutenir, dans la Législative comme dans la Constituante, la grande cause de l'ordre. Ce n'est ni un orateur ni un homme d'initiative.

HERNOUX, contre-amiral ; 37,360 suffrages ; Seine-et-Oise. — Rue Richepanse, 7.

Ancien aide de camp du prince de Joinville et ancien député, M. Hernoux s'est signalé, dans le cours de sa carrière parlementaire, par la chaleur avec laquelle il a soutenu la politique de M. Guizot. Nous espérons qu'il voudra bien dépouiller le vieil homme, — le doctrinaire, — pour s'unir aux véritables défenseurs de la société, c'est-à-dire à ceux qui, tout en sauvegardant les principes éternels, aident la marche du progrès au lieu de l'entraver.

HERVÉ SAINT-GERMAIN (DE), propriétaire ; 69,276 suffrages ; Manche.

Membre du conseil général de la Manche, M. Hervé de Saint-Germain est entouré, dans le département de la Manche, de l'estime générale. Les anciens conservateurs se sont unis à la droite pour appuyer son élection.

HESPEL (Adalbert D'), ancien officier ; 91,476 suffrages ; Nord. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 56.

M. d'Hespel appartient à l'une des premières et des plus riches familles du département du Nord. La France compte beaucoup d'illustrations militaires de ce nom, et l'Espagne récompensait dans le temps la valeur de l'une d'elles par l'octroi des premiers ordres du pays. M. Adalbert d'Hespel était porté à la députation par les comités de la droite et des con-

servateurs. Sans rien avoir de saillant dans sa nuance, on peut être sûr de le trouver du côté des principes fondamentaux de la société.

HEURTIER ; 35,923 suffrages ; Loire. — Rue et hôtel Jacob.

M. Heurtier appartient au parti modéré. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il ne veut pas faire de la résistance quand même : il est et se montrera toujours partisan des sages réformes. Nous sommes certain qu'il ne nous démentira ni par ses paroles ni par ses votes.

HOFER ; 33,776 suffrages ; Haut-Rhin. — Rue de la Paix, 2.

M. Hofer doit la réussite de son élection à la population ouvrière de la ville de Mulhouse ; c'est un démocrate-socialiste dont les votes sont acquis d'avance aux propositions montagnardes les plus avancées. Son nom brille au bas de la fameuse Déclaration du 13 juin.

HOUDETOT (D'), ancien pair de France ; 63,365 suffrages ; Calvados. — Rue de Londres, 10.

Frère du député qui était aide de camp du roi Louis-Philippe, M. d'Houdetot était un des soutiens les plus compromis de la politique de M. Guizot à la Chambre des pairs et dans le Calvados. Puisse-t-il abdiquer son *doctrinarisme* et unir ses efforts à ceux des véritables conservateurs, c'est-à-dire de ceux qui veulent le progrès !

HOUEL (Jean-Hubert), ancien notaire, né à Deyçimont en 1802. — Représentant sortant ; 35,272 suffrages ; Vosges. — Rue d'Alger, 4.

Membre du conseil de département et maire de Saint-Dié, M. Houel est élu représentant pour la seconde fois. Les électeurs du département des Vosges

ont voulu récompenser la modération de ses votes dans le sein de la Constituante.

HOWIN DE TRANCHÈRE, propriétaire, né à Bordeaux en 1816; 72,337 suffrages; Gironde. — Rue Caumartin, 17.

M. Howin de Tranchère cumule plusieurs titres, celui de journaliste et celui d'agriculteur. Hâtons-nous d'ajouter que personne ne s'en plaint, car M. Howin de Tranchère ne se multiplie que pour rendre plus de services. Publiciste, il fait connaître les progrès qu'il a fait faire à l'agriculture. Avons-nous besoin de dire que c'est un homme d'ordre qui marchera toujours avec le parti modéré? ce qu'il a fait dans la Constituante nous répond de son avenir politique.

HUBERT-DELISLE, propriétaire, né aux Antilles en 1810. — Représentant sortant; 74,044 suffrages; Gironde. — Rue de la Pompe, 7.

Secrétaire du comité viticole de la Gironde, M. Hubert-Delisle est, de plus, maire de Saint-André-de-Cubzac et président du comité agricole de sa commune. Il jouit dans son département d'une grande et légitime considération. Esprit modéré autant qu'éclairé, il a donné, dans le sein de l'Assemblée Nationale, de notables preuves d'attachement à la cause de l'ordre.

HUGO (Victor), né à Besançon le 26 mars 1803. — Représentant sortant; 117,069 suffrages; Seine.— Rue de la Tour-d'Auvergne, 27.

M. Victor Hugo est une des gloires de la France. Comme écrivain, c'est un homme de génie; comme politique, c'est une conscience et un cœur. Il débuta dans la carrière littéraire sous la restauration, et tout le monde se rappelle encore les beaux vers qu'il fit à l'âge de vingt ans sur la naissance du duc de Bordeaux. Ses œuvres capitales sont les drames d'*Her-*

nani, de *Marion Delorme*, de *Lucrèce Borgia*, de *Marie Tudor*, de *Cromwel* et sa préface, *Ruy-Blas*, le roman de *Notre-Dame de Paris*, le *Rhin*, etc.; mais ce qui, surtout, assure à Victor Hugo une gloire immortelle et inconstestée, ce sont ses poésies diverses, *les Rayons et les ombres*, *les Chants du crépuscule*, *les Orientales*, *les Odes et Ballades*. C'est là surtout que son génie souple et fécond se déploie et s'élève; c'est là aussi que l'on rencontre en moins grand nombre les taches de style, les contrastes cherchés et heurtés, les défauts, en un mot, inhérents à ce génie, comme à tous les génies humains. En 1837 seulement, Victor Hugo vit s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie. Il annonça dans son discours de réception que désormais il allait demander à la politique une gloire que la poésie avait versée à flots sur lui. En 1845, il fut créé pair de France; la tribune de la Chambre des Pairs devint pour lui un moyen nouveau de faire valoir les droits de l'art. Il s'associa à M. de Montalembert dans toutes les questions de restaurations des monuments historiques, et plaida toujours la cause des vraies libertés. A la Constituante, nous l'avons retrouvé le même homme; toutes les fois qu'il y a eu une liberté à défendre, un bienfait à consacrer par une loi, nous l'avons vu monter à la tribune. Aux funestes journées de Juin, il alla aux barricades, dépensa des trésors inouïs d'éloquence pour ramener des hommes trompés par les ambitieux, et s'exposa à tous les dangers. Après la bataille, sa porte fut toujours ouverte aux parents des victimes, et on le vit faire de constants efforts pour obtenir la grâce de ceux qui la méritaient. En cela, il n'avait pas la grossière indifférence de prétendus ouvriers démocrates qui, envoyés comme lui à la Constituante, refusaient de se déranger pour ceux que leur orgueil et leurs fausses théories avaient poussés à l'insurrection.

Nous ne prétendons pas dire ici que M. Victor

Hugo soit un homme politique d'une seule pièce, et qu'il n'ait plus d'une fois donné prise à une juste critique; mais n'avons-nous pas tout dit lorsque nous avons écrit plus haut que, sur le terrain politique, M. Victor Hugo était une conscience et un cœur? Il peut se tromper, mais faillir, jamais.

HUGUENIN, avocat; 27,481 suffrages; Haute-Saône. — Rue Racine, 14.

Voici un démocrate de longue date et de la vieille roche. Il effrayait autrefois, par ses plaidoiries échevelées, les honnêtes habitants de la ville de Lure; il subit des suspensions temporaires. La Montagne lui a tendu les bras, en récompense de la guerre acharnée qu'il a faite au *tyran* déchu. Touchant tableau!

HUNOLSTEIN (D'), propriétaire; 37,776 suffrages; Moselle.—Rue de Grenelle-Saint-Germain, 119.

Envoyé à la chambre des Députés, en 1842, par le collége de Thionville, M. d'Hunolstein se montra un des plus zélés partisans de la politique de M. Guizot; depuis, les évènements ont dû modifier ses opinions et l'éclairer sur le système déchu. Il saura, nous l'espérons, joindre à l'amour de l'ordre, l'amour du progrès. Le temps des *bornes* est passé; l'heure a sonné des réformes *conservatrices*, si l'on peut ainsi parler.

HUOT, ancien militaire, né à Bourmont (Haute-Marne) en 1783; 33,777 suffrages; Vosges. — Rue de Lille, 48.

M. Huot est un vieux soldat de l'empire; son père faisait partie de la première Assemblée Constituante, dont il était secrétaire. M. Huot était membre de la réunion de la rue de Poitiers, avec laquelle il a constamment voté dans le sein de l'Assemblée Nationale.

HUSSON, maréchal-de-camp, presque septuagé-

naire; 25,770 suffrages; Aube. — Rue Cadet, 13.

M. Husson, lors des événements de Février, commandait le département de l'Aube; le gouvernement provisoire, suspectant son républicanisme, lui retira son commandement. M. Husson fut, par compensation, élu colonel de la garde nationale de Troyes, et de plus nommé représentant de l'Aube aux dernières élections. Il passe pour être bonapartiste; quoi qu'il en soit, il ne faillira pas à la cause de l'ordre.

JAFFARD (Justin), avocat, âgé de trente-huit ans; 17,000 suffrages; Lozère. — Rue de Bourgogne, 42.

M. Jaffard est un démocrate-socialiste : c'est comme tel qu'il a vu son élection réussir. Il manque complétement d'initiative; mais, en revanche, il est prêt à accepter les théories les plus folles, les réformes les plus dévergondées.

JANNOT; 72,190 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue de Rivoli, 10.

Caissier du receveur particulier de Louhans, avant février 1848, M. Jannot, avait occupé, après la révolution, un emploi important dans la comptabilité du ministre des finances. Il avait dû son avancement à son républicanisme de la veille. Aux élections dernières, il accepta le programme de la Montagne et fut nommé par les socialistes de Saône-et-Loire. On peut lire son nom au bas de la Déclaration de la Montagne. — A Lamartine on a préféré Jannot.

JANVIER, ancien conseiller d'état, né en 1799; 23,303 suffrages; Tarn-et-Garonne. — Rue Saint-Lazarre, 34.

Il est difficile, nous dirions presque, il est impossible d'avoir plus d'esprit que M. Janvier, et pour-

tant (Dieu le lui pardonne!) il se mit, dans l'ancienne Chambre des députés, au service de la politique de M. Guizot. Les électeurs de Tarn-et-Garonne viennent de fournir à M. Janvier l'occasion de faire amnistier son passé par une sage entente de la situation grave dans laquelle nous nous trouvons. C'est le cas, — ou jamais, — de faire preuve de perspicacité : M. Janvier prouvera, nous l'espérons, qu'il mérite sa réputation d'homme d'esprit, et s'empressera de rentrer complétement dans les rangs de la droite.

JEHL, cultivateur et maire de Rhineau; 37.058 suffrages; Bas-Rhin. — Rue et hôtel Corneille.

M. Jehl a une quarantaine d'années; comme tous ses collègues de la députation du Bas-Rhin, il est démocrate-socialiste. Il ne soutiendra pas ses opinions à la tribune, mais par ses votes; du reste, on ne peut que l'engager à persévérer dans cette voie : quand on a un accent de terroir aussi prononcé, il n'est pas *chrétien* de prendre la parole.... ailleurs qu'en Alsace.

Il n'a pas nié avoir signé la Déclaration au peuple.

JOIGNEAUX, cultivateur et journaliste, né à Varennes en 1815; 37,325 suffrages; Côte-d'Or. — Rue et hôtel Jean-Jacques Rousseau.

M. Joigneaux, quoique jeune encore, a eu une vie abondamment remplie. A sa sortie de l'Ecole centrale des arts et des manufactures, il se livra tout entier à l'agriculture; quand nous disons tout entier, c'est aller trop loin; il fit aller de front la charrue et la plume : ce fut lui qui fonda la *Revue de la Côte-d'Or* et *le Châtillonnais*; il coopéra, en 1835, à la rédaction de plusieurs journaux, tels que le *Journal du Peuple*, *le Corsaire* et *le Charivari*. Il fut jeté en prison pour la part qu'il avait prise à celle de *l'Homme libre*. M. Ledru-Rollin le nomma commissaire pour l'arrondissement de Châtillon.

Envoyé à la Constituante, il s'est fait connaître, dans le cours de la session, non par ses discours, mais par un déluge de publications populaires dont il inonda toute la France. Le citoyen Joigneaux a été l'occasion de beaucoup de publications en réponse au citoyen *Partageux*. On peut lire son nom au bas de la Déclaration de la Montagne.

JOLLIVET, médecin; 60,060 suffrages; Dordogne. — Rue Neuve des Bons Enfants, 15.

M. Jollivet exerce la médecine à Nontron; ses tendances démocratiques le firent nommer, après février, membre du conseil général de la Dordogne, et il vient d'être envoyé à l'Assemblée par les socialistes de son département. La France est décidément bien malade.

JORET, propriétaire, âgé de quarante-huit ans; 30,820 suffrages; Gers. — Rue Saint-Hyacinthe Saint-Honoré, 10.

Il fallait que la République vînt pour faire sortir de l'urne électorale le nom de M. Joret..... Il y a bien longtemps qu'il ambitionne le mandat de député. Sous Louis-Philippe, il reparaissait invariablement sur l'eau à chaque élection, mais toujours pour retomber au fond. Il se portait comme candidat de l'opposition centre gauche; c'est en cette qualité qu'il vient enfin d'être élu représentant. Les intérêts viticoles n'ont pas de plus chauds partisans que M. Joret.

JOURNU (Auguste), négociant; 68,444 suffrages; Gironde. — A la Banque de France, chez M. Gautier.

M. Journu est beau-frère de M. Gautier, sous-gouverneur de la Banque de France. Il tient une maison de commerce des plus solidement accréditées de la Gironde. C'est un esprit pratique et intelli-

gent. Il siége au milieu des représentants de la droite, et passe à bon droit pour le chef du parti légitimiste à Bordeaux. C'est d'ailleurs un homme estimé de tous et d'une âme vigoureusement trempée.

JOUY, propriétaire; 87,164 suffrages; Aude. — Place de la Madeleine, 17.

M. Jouy est un riche propriétaire, conservateur après comme avant la révolution de Février. Conservateur, c'est bien; mais nous l'engagerons à l'être avec sagesse et discernement, c'est-à-dire à ne pas nier le mouvement.

JUÉRY; 42,489 suffrages; Tarn. — Rue de la Ferme, 58.

M. Juéry a été soutenu, au jour des élections, tout à la fois par les démocrates-socialistes et par les amis de la Constitution. Il a réussi grâce à ce double concours. Ce n'est pas faire son éloge.

JUNYEN, propriétaire, ancien député, né en 1784. — Représentant sortant; 28,907 suffrages; Vienne. — Rue de la Michodière, 7.

Nous avons oublié d'ajouter que M. Junyen est ancien sous-préfet. Comme député, il faisait partie de la gauche; comme représentant, il s'en est séparé presque constamment dans ses votes. Il est tout dévoué à la cause de l'ordre, et le prouvera, nous en avons la certitude, en se ralliant complétement à la droite aussitôt qu'une bonne occasion se présentera.

JUSSERAUD (Francisque), médecin, né en 1799; 58,000 suffrages; Puy-de-Dôme. — Rue de la Madeleine, 26.

M. Jusseraud n'est pas seulement médecin; il est agronome, président du comice de l'arrondissement de Riom, qu'il a fondé, et membre de la Société d'agriculture de Clermont-Ferrand. De 1830 à 1836, il

faisait partie du conseil général du Puy-de-Dôme. C'était alors un fougueux démocrate. *Quantùm mutatus ab illo!* Nous ne le blâmons pas d'avoir changé; nous espérons même qu'il fera complétement peau neuve et passera du centre gauche à la droite. La raison est comme le ruban : on n'en saurait trop prendre.

KÉRANFLECH (Yves-Michel-Gilart DE), ancien procureur du roi, né à Sirihil en 1791; — Représentant sortant; 53,354 suffrages; Finistère. — Rue de Lille, 49.

Fils d'émigré, M. de Kéranflech exerça successivement à Brest, de 1818 à 1830, les fonctions de substitut et de procureur du roi. A la révolution de 1830, il quitta la magistrature pour se retirer à Morlaix, où il fut nommé membre du conseil municipal et du bureau de bienfaisance. Dans la Constituante, il a voté, cela va sans dire, avec la droite, et fera de même dans la Législative.

KÉRATRY (DE), ancien député, ancien pair et homme de lettres; 48,263 suffrages; Finistère. — Rue Cassette, 12.

M. de Kératry, ce qui prouve qu'il n'est pas des plus jeunes, a été le président d'âge de la Législative; il a montré au fauteuil une verdeur qui semblait être au-dessus de son âge. M. de Kératry a fait plus de bruit dans les lettres et les arts que dans le monde politique. Ses principaux ouvrages sont le *Dernier des Beaumanoirs* et *Mademoiselle de Saint-Méran*. M. de Kératry était autrefois regardé comme une autorité par les artistes, qui s'inclinaient devant ses jugements et se retiraient heureux et glorieux lorsqu'ils avaient reçu de lui le moindre signe d'approbation; rien cependant n'est plus faible que les écrits de M. de Kératry sur le beau dans les arts. M. de Kératry a fait de l'opposition à la Restauration, mais

sans désirer sa chute. Il appartient à cette école libérale, si aveugle et si coupable, qui a conduit la France à l'abîme qui s'ouvre aujourd'hui sous elle. Malgré ses quatre-vingts ans passés, il ne sera pas un des plus tièdes soutiens du parti de l'ordre.

KERDREL (Paul DE), propriétaire, membre du conseil général; élection du 8 juillet; 42,565 suffrages; Morbihan.

M. de Kerdrel, avant d'être présenté comme candidat par le comité électoral de Saint-Paterne, s'était fait remarquer par son intelligence pour les affaires et par la noble indépendance de son caractère. Comme son parent, le représentant d'Ille-et-Vilaine il remplira dignement le mandat que viennent de lui confier les excellentes populations bretonnes.

KERDREL (Vincent-Audren DE), journaliste, né à Lorient en 1817. — Représentant sortant; 76,607 suffrages; Ille-et-Vilaine.—Rue Saint-Honoré, 337.

Ancien élève de l'Ecole des Chartes, M. de Kerdrel a été attaché à la rédaction du *Journal de Rennes*. Il est membre de plusieurs sociétés savantes. C'est un esprit pétulant, toujours en haleine. La droite compte beaucoup sur M. de Kerdrel, qui ne lui fera certes pas défaut. Comme membre de l'Assemblée nationale, il s'est montré conservateur, ami du progrès; il suivra la même voie dans la législative.

KERIDEC (DE), propriétaire, âgé de 45 ans environ; 55,020 suffrages; Morbihan. — Rue Neuve-Saint-Augustin, 35.

M. de Kéridec est un de ces hommes devant lesquels tous les partis s'inclinent : il est aimé et estimé de tout le monde, pour l'usage libéral qu'il fait de sa fortune. Ancien magistrat sous la Restauration, il donna sa démission quand éclata la révolution de Juillet, ne voulant pas servir un gouvernement qu'il

ne reconnaissait que comme un fait. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il est homme d'ordre et de mouvement tout à la fois, puisque nous avons dit qu'il appartenait à la droite.

KERMAREC (DE), ancien magistrat; 61,924 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue Pigale, 22.

M. de Kermarec résigna ses fonctions de magistrat lors de la révolution de Février : il craignait de paraître soutenir le gouvernement provisoire, qu'il ne faisait que subir. Son élection a été appuyée par tous les hommes d'ordre.

KOENIG (Charles), avocat, né en 1777. — Représentant sortant; 38,903 suffrages. — Haut-Rhin.

M. Kœnig, quoique avocat, prononce le français comme le patois de son pays. C'est un homme remuant et énergique : il a fait une rude opposition au dernier gouvernement. Il fut un de ceux qui, en 1847, organisèrent un banquet réformiste à Colmar, le premier qui eut lieu en province. Le gouvernement provisoire le nomma commissaire du Haut-Rhin. Les électeurs l'envoyèrent à la Constituante ; il prit place à la Montagne, avec laquelle il a toujours voté.

KOLB-BERNARD, négociant, ancien président de la chambre de commerce de Lille; 93,433 suffrages; — Nord.

M. Kolb-Bernard jouit à Lille d'une grande réputation de probité et d'aménité. C'est une très-haute capacité commerciale et industrielle; il est président de la commission d'inspection pour le travail des enfants dans les manufactures. Il est de ceux qui voudraient servir de trait d'union entre les partis. Si tout le monde ressemblait à M. Kolb-Bernard, on ne tarderait pas à s'entendre. C'est une bonne recrue pour le parti modéré.

KOPP, professeur ; 34,046 suffrages ; Bas-Rhin. — Rue et hôtel Corneille.

Docteur ès-ciences physiques et mathématiques, ancien professeur à l'école Normale, M. Kopp est en ce moment professeur de chimie à la Faculté de Médecine de Strasbourg. C'est un phalanstérien de l'avant-veille. Dès 1833, il se faisait missionnaire fouriériste. Il a écrit dans plusieurs journaux pour propager sa doctrine de prédilection. Il montera sans doute à la tribune dans le même but. Maintenant que le grand maître n'est plus là, c'est le cas ou jamais.

On lit son nom au bas de la déclaration du 13 juin.

LABORDE (Etienne), ancien officier supérieur, né en 1782 ; 33,003 ; Charente-Inférieure. — Rue de Moscou, 3.

Ce que nous voyons surtout dans l'élection de ce représentant, c'est une attention des électeurs Charentais, à l'adresse du Président de la République.

A la suite de l'affaire de Boulogne, M. Laborde fut condamné à deux ans de prison.

LA BORDE (Léo de), propriétaire, journaliste ; 27,442 suffrages ; Vaucluse. — Rue de l'Université, 36.

Constatons d'abord qu'il ne s'agit nullement ici de M. Léon de Laborde, ancien député de Seine-et-Oise, qui faisait partie de la phalange ministérielle, votait pour les fortifications, repoussait les incompatibilités, en un mot, contribuait de son mieux à l'immobilisation de la politique de la France.

Tel que nous le connaissons, tel qu'il s'est toujours montré, l'honorable représentant de Vaucluse, se fut assez peu soucié d'emboîter le pas à la suite du 29 octobre, et ses votes eussent été bien différents. Inébranlable dans ses convictions et son dévouement, il est de ces hommes qui, suivant la

devise du noble et fidèle duc de Fitz-James, vont toujours *droit en avant et le front découvert.*

Les dernières luttes électorales ont montré combien le nom de M. Léo de La Borde réveillait de sympathies réelles au sein des populations de Vaucluse; et cette popularité, il la doit surtout à cette franchise de caractère, à cette constance dans ses principes, à ce dévouement absolu qui ne reculerait devant aucun sacrifice, devant aucun péril.

On sait qu'un duel a eu lieu, il y a un an environ, entre M. Léo de La Borde et M. Gent, républicain de la Montagne, et que ce dernier a été blessé. Ce qui est beaucoup plus heureux pour le département de Vaucluse et pour l'Assemblée, c'est que dans le duel électoral du 13 mai, M. Gent est décidément resté sur la place.

LABORDÈRE, magistrat.—Représentant sortant; né à Ville-Neuve-d'Agen en 1798; 85,414 suffrages; Somme. — Rue de Lille, 69.

M. Labordère a pour ainsi dire acquis le droit de bourgeoisie dans le département de la Somme, par les fonctions dont il y est revêtu. Il est président du tribunal civil d'Amiens. Le parti conservateur l'avait envoyé à la Constituante, où il faisait partie du comité de législation. Ses votes, constamment conformes à ceux des autres membres de la réunion de la rue de Poitiers, l'indiquaient naturellement aux suffrages des électeurs, le 13 mai dernier. *Le Courrier de la Somme* a fortement appuyé sa candidature.

LABOULIE (Gustave de), avocat, ancien député. — Représentant sortant; né à Aix en 1800; 44,807 suffrrages; Bouches-du-Rhône. — Rue de la Ville-l'Evêque, 7.

M. de Laboulie est un des avocats les plus brillants et les plus instruits. Il a souvent prêté l'appui

de son talent à ses amis politiques. A la Chambre des députés, il s'était dignement posé en champion des libertés méconnues. A l'Assemblée Constituante son concours a été des plus utiles. Il a voté sur toutes les grandes questions avec les hommes de la réunion de la rue de Poitiers. — On sait que M. de Laboulie appartient à l'ancienne droite, dont il est un des plus dignes représentants.

LA BROISE (DE), propriétaire, ancien garde du corps; 32,604 suffrages; Mayenne. — Rue Saint-Benoît, 23.

M. de La Broise avait déjà été le candidat des électeurs de la droite, et M. Chambolle, il y a un an, n'avait pu le distancer que de sept voix; c'était la première fois que la Mayenne, affranchie enfin du monopole des censitaires, parvenait à donner un appui aussi imposant à un homme représentant les véritables tendances dominantes des électeurs; cette fois, le succès a été complet.

M. de La Broise était déjà membre du conseil général.

LABROUSSE (Emile), ancien sous-directeur de l'École polytechnique, puis chef d'institution. — Représentant sortant; né à Cahors en 1800; 31,452 suffrages; Lot. — Rue d'Antin, 18.

M. Labrousse, après avoir été payeur à l'armée du Nord, partit pour Bruxelles (1832) et y fonda l'École centrale de commerce et d'industrie. Il se hâta de rentrer en France quand éclata la révolution de Février, et Ledru-Rollin lui tenant compte de son républicanisme de l'avant-veille, le nomma commissaire-général du Lot et du Cantal. A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du comité de l'instruction publique, il a voté constamment avec les hommes de la réunion du Palais-National.

LA BRUGUIÈRE-CABME (DE), né à Uzès en 1790. — Représentant sortant; 49,658; suffrages; Gard. — Rue de l'Eglise, 30.

M. de la Bruguière était officier supérieur dans l'armée impériale, il est aujourd'hui colonel de la garde nationale d'Uzès. Ses tendances sont celles de l'ancienne droite. A l'Assemblée constituante il faisait partie du comité de la guerre. Il a constamment voté avec les hommes du parti modéré.

LACAVE, maire d'Orléans; 39,859 suffrages; Loiret. — Rue de Luxembourg, 25.

M. Lacave était l'un des partisans les plus déterminés de la politique du 29 octobre. Dans la nouvelle Assemblée, il votera avec le parti modéré, et comme l'enseignement des révolutions ne doit pas être perdu, il comprendra qu'il n'y a plus qu'une politique conservatrice aujourd'hui; c'est de devancer les hommes de la Montagne, afin que la société engagée dans une voie sûre n'ait plus à redouter les fausses directions.

LACAZE (Bernard), avocat, né à Vic-de-Bigorre en 1799; — Représentant sortant; 24,652 suffrages; Hautes-Pyrénées. — Rue de la Paix, 28.

C'est un avocat très-distingué, un homme d'une parole vive et facile, mais dont l'accent du Midi est si prononcé qu'il fait perdre souvent le fruit de ses discours. Il appartenait à la réunion de la rue de Poitiers et il a constamment voté avec elle. Il a même appuyé le vote à la commune. On peut le classer parmi les conservateurs progressistes.

LACLAUDURE, avocat à Bessac; 33,498 suffrages; Haute-Vienne. — Place de la Bourse, hôtel de Tours.

Le parti démocrate-socialiste ne pouvait choisir un interprète plus infatigable; il est de ceux qui

ont cru que la France permettrait à la Montagne de 1849 de se faire volcan comme la Montagne de 93 et d'*avoir un cratère avec des laves brûlantes afin de consumer les méchants*, pour parler comme les conventionnels Drouet et Gaston.

Malheureusement pour M. Laclaudure, la France du 13 juin a prouvé qu'elle tenait peu à l'exhumation de ces gracieux souvenirs.

Depuis ce jour, vous retrouvez dans tous les discours des Montagnards quelque chose de la fureur étouffée des Briarée et des Encelade.

LACROSSE, ancien officier, ancien député. — Représentant sortant; né en 1794; 78,370 voix; Finistère. — Au ministère des travaux publics.

M. Lacrosse est fils du célèbre amiral de ce nom. En 1813, il sortit de l'armée navale pour prendre du service dans la garde impériale et quitta définitivement le service en 1815.

En 1834, il fut élu député dans le Finistère et vota avec l'opposition dynastique. Ministériel tant que le cabinet du 1er mars put se maintenir, il revint à l'opposition pour combattre avec elle la politique du 29 octobre. A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité de la marine. Après le 10 décembre, le président de la République lui a confié le portefeuille des travaux publics, et il a été maintenu dans la recomposition ministérielle du 2 juin.

LADEVANSAYE aîné, propriétaire; 50,358 suffrages; Maine-et-Loire. — Rue Jacob, 22.

M. Ladevansaye est un homme considéré dans son département. Son attitude au conseil général nous indique celle qu'il prendra dans la nouvelle Assemblée.

Il appartenait avant le 24 février au parti conservateur.

LADEVÈZE (DE), propriétaire, né en 1808 ou 4;

58,907 suffrages; Aisne. — Rue de l'Université, 14.

C'est un homme d'intelligence, ayant étudié avec soin la plupart des importantes questions que l'Assemblée nouvelle va avoir à résoudre. Il s'est déjà fait avantageusement connaître dans les discussions du conseil général.

Ses tendances sont celles de l'ancienne droite.

LADOUCETTE (Charles), riche propriétaire, né en 1807; 54,077 suffrages; Moselle. —Rue Saint-Lazare, 58.

M. Ladoucette était maître des requêtes au conseil d'État, avant la révolution de Février. Il a été récemment nommé membre du conseil général par le canton d'Audun-le-Roman.

C'est un des fils de l'ancien député de la Moselle, qui a été préfet sous l'empire.

LAFAYETTE (Oscar), capitaine, ancien député. —Représentant sortant; né à Paris en 1816; 26,400 suffrages; Seine-et-Marne. — Rue d'Anjou Saint-Honoré, 48.

Dans l'ancienne Chambre des députés, M. Oscar de Lafayette votait constamment avec l'opposition. Après la révolution de Février, M. Ledru-Rollin le nomma commissaire du Gouvernement provisoire dans le département de Seine-et-Marne. A la Constituante, où il faisait partie du comité de la guerre, ses votes, souvent contradictoires, révélaient ce libéralisme incomplet et exclusif de l'école du *National*.

LAFON (Pierre), médecin; 80,154 suffrages; Lot.

M. Lafon, sous le gouvernement provisoire, faisait partie de cette étrange pléiade de docteurs qui s'étaient emparés de notre pauvre France, comme d'un *sujet* « hypothéqué à leurs consultations, »

pour parler le langage du médecin de M. de Pourceaugnac.

Nous nous étions flattés que l'ex-commissaire du citoyen Ledru-Rollin retournerait à ses malades ordinaires du Lot; mais, hélas! nous avions compté sans les démocrates. Notre corps social lui est livré de nouveau; comme le docteur précité, « il prétend le guérir en dépit qu'il en ait, » et nous voilà forcés non pas de subir, Dieu merci! mais d'entendre le développement de ses ordonnances sociales et démocratiques.

LAFOSSE (DE), ancien magistrat; 73,457 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue de l'Université, 36.

M. de Lafosse était conseiller à la cour de Rennes, en 1830; il donna sa démission, pour n'avoir pas à prêter serment. La fermeté de ses convictions religieuses, et son libéralisme sincère et éclairé, sont trop connus pour que nous n'applaudissions pas à son élection.

LAGRANGE (DE), propriétaire d'une verrerie; élection du 8 juillet; 23,783 suffrages; Gers.

M. de Lagrange est un homme jeune, qu'aucun précédent politique ne lie aux anciens partis. Son concours sera des plus utiles dans toutes les questions qui se rattacheront aux grands intérêts industriels et agricoles de la France.

Nous croyons que par ses tendences il se rapproche de la droite.

LA GRANGE (DE), ancien député; 68,208 suffrages; Gironde. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 107.

Après avoir servi la politique ministérielle comme secrétaire d'ambassade, monsieur de La Grange vint en 1837 lui donner, comme député, l'appui beaucoup plus important de ses votes.

Voilà ce qu'était M. de La Grange autrefois, avant que la révolution de février eût montré toute

l'inanité de la politique immobile. Aujourd'hui, nous ne doutons pas qu'il ne se joigne sincèrement aux hommes éclairés qui, pour sauver la société, veulent la guider au lieu de chercher vainement à l'enrayer.

LAGRANGE (Charles), représentant sortant, né à Paris en 1804; 128,087 suffrages; Seine. — Rue Casimir-Perrier, 27.

Héros de Juillet, l'un des principaux combattants de Lyon en 1832, incriminé et condamné dans le procès d'avril, prisonnier à Sainte-Pélagie, M. Lagrange n'a presque jamais eu de repos durant cette vie si agitée. Le rôle qu'il joua aux journées de Février releva sa vieille importance de conspirateur. Il fut nommé le premier gouverneur de l'Hôtel de ville, par le Gouvernement provisoire. A la Constituante, il était du comité de la guerre.

Alors, comme dans la nouvelle Assemblée, il votait constamment avec les hommes de la Montagne.

LAIDET (Fortuné), général, ancien député. — Représentant sortant; né en 1784; 14,364 suffrages; Basses-Alpes. — Quai Malaquais, 1.

M. Laidet fut fait chef de bataillon par Napoléon, et devint colonel sous les Bourbons. Député des Basses-Alpes en 1830, il vota l'adresse des 221. Après la Révolution, il parut hésiter entre l'opposition et le parti ministériel. Cette hésitation lui valut un moment de faveur; il accompagna le général Bugeaud en Algérie.

Mais de retour en France, il ne tarda pas à reprendre rang parmi les hommes de l'opposition.

A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du comité de la guerre, il votait avec les hommes de la réunion du Palais-National.

Depuis l'élection du 10 décembre, on a remarqué en lui un mouvement d'idées beaucoup plus prononcé vers la gauche.

LAIMÉ, propriétaire; 51,130 suffrages; Finistère. — Rue de Beaune, 5.

M. Laimé représente plus spécialement la ville et l'arrondissement de Quimper. Le parti religieux a compté avec raison sur les convictions fermes et le libéralisme éclairé de ce candidat.

M. Laimé, par ses tendances, appartient à l'ancienne droite.

LAINÉ, vice-amiral; 73,444 suffrages; Gironde.— Rue Saint-Lazare, 34.

M. Lainé, quoique jeune encore, a fourni déjà une brillante carrière; des commandements importants lui ont été confiés; il commandait une escadre lors de l'expédition de la Plata. On peut compter sur ses votes consciencieux et toujours dictés par le plus sincère patriotisme.

LAJUS (DE), propriétaire; élection du 22 juillet; 20,127 suffrages; Charente-Inférieure.

M. de Lajus est un des principaux propriétaires de l'arrondissement Jonzac; les électeurs indépendants avaient opposé en 1842 sa candidature à celle de M. Duchâtel. Ses tendances étaient alors légitimistes, nous assure-t-on; pour juger ses tendances actuelles, nous attendons de l'avoir vu à l'œuvre.

LAMARQUE, industriel, âgé d'environ trente-deux ans; 59,330 suffrages; Dordogne. — Rue du 29 juillet, 11.

M. Lamarque a été commissaire du gouvernement provisoire avec M. Latrade, et l'on se rappelle les sympathies très-contestables avec lesquelles les bons habitants de la Dordogne accueillirent alors ces deux proconsuls. Nous avons eu l'occasion de dire à quoi tient ce succès imprévu des candidats socialistes dans ce département.

LAMARTINE (Alphonse DE), écrivain, ancien, député, ancien membre du gouvernement provisoire, ancien membre de la Commission exécutive.— Représentant sortant, né en 1790; élection du 8 juillet; 23,006 suffrages; Loiret; 29,093 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue de l'Université, 83.

M. de Lamartine est une des gloires de la France, et la France connaît trop bien toutes ses gloires pour qu'il soit nécessaire d'écrire en ce moment la biographie du grand poëte.

Comme homme politique, M. de Lamartine s'est admirablement caractérisé lui-même, lorsqu'il a dit qu'il *avait beaucoup voyagé en politique*. Nous pourrions ajouter qu'il a voyagé à l'aventure, sans but. Et cependant, comme le dit avec raison M. de Cormenin, « quand on est député, il faut que l'on sache ce qu'on veut, que l'on sache ce qu'on est, que l'on sache où l'on siége, que l'on sache où l'on va. » Quand on se donne la mision de présider aux destinées d'une grande nation, on ne prend pas pour devise l'*alea jacta est !* des anciens.

La France gardera un souvenir reconnaissant du magnifique courage avec lequel M. de Lamartine refusa d'accepter, pour elle, le sinistre drapeau rouge de 93; mais elle aura le droit de déplorer la condescendance avec laquelle il se prêta, quelques jours après, à la proclamation de la République, au mépris des droits incontestables de la nation, qui aurait dû être régulièrement consultée; nous aurons aussi le droit de lui demander compte de son alliance étrange avec les hommes les plus compromis de la Montagne; et comme à nos yeux la liberté n'est pas un vain mot, mais le respect sincère des droits de tous, nous croirons pouvoir dire à M. de Lamartine, en empruntant le langage de Timon : *Quand on aime sincèrement la liberté, on ne vote pas avec ses ennemis!*

M. de Lamartine, pour répondre à ce grand reproche, que lui adressait la conscience publique, s'est poétiquement comparé au paratonnerre. Nous lui dirons à notre tour que le paratonnerre n'est qu'un péril de plus, quand à la propriété d'attirer la foudre ne se joint pas la puissance qui la détourne. Or, a-t-il eu cette puissance aux journées d'avril, le 15 mai, aux journées de juin?

Comme M. Garnier-Pagès, qui, après avoir déclaré qu'il y avait un abîme entre le socialiste M. Ledru-Rollin et lui, faisait du socialisme dans ses projets de loi; M. de Lamartine oubliant les articles éloquents qu'il avait publiés, avant la révolution de Février, en faveur du droit sacré de la propriété, s'est montré un moment l'auxiliaire des hommes qui nous conduisaient fatalement à l'anéantissement de ce droit.

Aujourd'hui dans sa nouvelle Revue populaire, l'attitude de M. de Lamartine paraît moins indécise, Dieu veuille que l'illustre voyageur ait définitivement choisi un port et qu'il s'y trouve avec les défenseurs consciencieux et intelligents de la société; avec les hommes qui, tenant compte des droits acquis et des exigences de la situation veulent une politique de conservation par le progrès et la vraie liberté!

LAMENNAIS (Robert-Félicité DE), prêtre, publiciste, né à Saint-Malo en 1782. — Représentant sortant; 113,331 suffrages; Seine. — Avenue lord Byron, 1.

Lorsque l'on aperçoit sur les bancs de la Montagne ce vieillard taciturne, dont la figure fatiguée, inquiète, ne reflète plus que d'amers ressentiments et des pensées de lutte, on a peine à reconnaître là le puissant écrivain qui faisait jaillir à nos yeux de si vives lumières, qui, proclamant sans pitié le néant de la raison individuelle, empruntait avec une si magnifique éloquence la grande voix de la tradition, pour nous révéler Dieu; on a peine surtout à reconnaître là le prêtre, le ministre d'une religion de pardon et d'amour.

Tout ce que M. de Lamennais avait enseigné, tout ce qu'il avait aimé et servi, il semble aujourd'hui le nier ou le combattre. Orgueilleusement appuyé sur le rationalisme, il se sépare de l'Eglise, il s'associe à des idées de désordre et d'anarchie. Après avoir démontré, il y a deux ans à peine, avec une admirable

puissance de raisonnement que le socialisme aboutissait fatalement à l'anéantissement de la liberté, le voilà qui se fait maintenant l'auxiliaire et le complice de ceux-là mêmes qui en sont les apôtres.

On se demande, profondément attristé, quelle est donc la cause mystérieuse d'une semblable chute! Et en le voyant aussi peu soucieux, et de ce qu'il doit à sa grande réputation, et de ce qu'il doit à sa raison elle-même, on se rappelle involontairement cette terrible sentence qu'il empruntait à la Bible, il y a quelques années, pour en faire l'épigraphe de son admirable *Essai sur l'Indifférence : « Homo, quum in profundum venerit, contemnit. »*

LAMORICIÈRE (Juchault DE), lieutenant-général, ancien député, né à Nantes le 5 février 1806. — Représentant sortant; élu dans la Sarthe par 69,680 suffrages, et à Paris par 121,632, il a opté pour la Sarthe. — Rue du Bac, 34 bis.

Le général Lamoricière doit la position élevée qu'il occupe dans l'armée à sa haute intelligence militaire et aux services éminents qu'il a rendus à la France dans les guerres d'Afrique. Il a vaillamment coopéré à la prise de Constantine, et c'est entre ses mains qu'Abd-el-Kader, ce nouveau Jugurtha, a remis son épée.

Elu député en 1846 par le collége de Mamers (Sarthe), il a siégé au centre gauche; mais nous sommes forcés de dire que son attitude parlementaire a toujours eu quelque chose de trop indécis.

A la Constituante, il appartenait au comité de la guerre. Aux journées de juin, il dirigea l'attaque de la place de la Bastille et du faubourg Saint-Antoine. Ministre de la guerre sous l'administration du général Cavaignac, on l'a vu s'associer avec une regrettable persistance à cette politique dont le grand parti de l'ordre avait chaque jour à blâmer les dangereuses tendances. Depuis le 10 décembre, un sentiment

d'opposition systématique semble trop peser sur les déterminations et les votes du général Lamoricière...

Pour lui et pour la France, on attendait de lui une attitude différente.

LANDOLPHE, ancien conspirateur; 73,609 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue des Quinze-Vingts, 2.

Après les journées de Juin 1848, M. Landolphe fut traduit devant le conseil de guerre; les preuves manquèrent, il fut acquitté. Il avait autrefois fait parti de la *Société des droits de l'homme*; détenu politique, il fut ensuite amnistié. Après février, comme il fallait bien que M. Landolphe eût une place, il fut nommé consul. A la seconde séance de la Législative, M. Landolphe voulut donner le signal de la pression de la Montagne sur la majorité de l'Assemblée; son cri de : « Vive la République sociale! » n'eut aucun succès. M. Landolphe est nécessairement un romain moderne; il a voté contre la France toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Compromis le 13 juin, il vient d'être blessé à Emps par un officier prussien.

LANGLAIS, publiciste, né à Mamers en 1810. —Représentant sortant; 58,535 suffrages; Sarthe.— Rue de Seine, 70.

Après avoir professé la rhétorique au collége de Mamers, M. Langlais vint à Paris pour étudier le droit. Il a écrit dans divers journaux, notamment dans *la Presse*. Il était, dans l'Assemblée constituante, membre du comité de la justice, et votait constamment avec les hommes de la réunion de la rue de Poitiers.

LANJUINAIS, avocat, ancien député, ministre de l'agriculture et du commerce, né en 1801. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; 127,555 suffrages; Seine.

M. Lanjuinais s'est toujours fait remarquer, à la Chambre des députés, où il représentait le 3me collége électoral de Nantes. par son attitude indépendante. Nous le voyons voter *pour* les incompatibilités, *contre* la dotation, les fortifications et le recensement. En 1846 il ne prit que de vagues engagements sur la question de la liberté de l'enseignement, on put reconnaître à ses paroles qu'il n'avait étudié cette grande question, à laquelle se rattache l'avenir de la France, que dans le *Siècle*, le *Constitutionnel* et les *Débats*. Aujourd'hui ses idées se sont modifiées, nous assure-t-on, à cet égard.

On se rappelle que c'est à M. Lanjuinais que nous avons dû la révélation de tous les frauduleux pillages de la manutention de Paris.

Depuis le 10 décembre, l'opinion le classait parmi les hommes de la réunion du Palais-National, et depuis le 13 mai, ses tendances semblaient être celles du *tiers-parti*.

LANNES DE MONTEBELLO ; 43,438 suffrages ; Marne. — Rue de Varennes, 37.

M. de Montebello est l'un des fils de l'illustre maréchal de ce nom. Il appartenait au parti conservateur.

LARABIT, ancien capitaine du génie, ancien député, né en 1792. — Représentant sortant ; 47,442 suffrages ; Yonne.— Rue des Saints-Pères, 7.

M. Larabit fut un des fidèles qui accompagnèrent Napoléon à l'île d'Elbe. Elu député par les censitaires du collége électoral d'Auxerre en 1830, il a constamment représenté depuis cet arrondissement, et ses votes, acquis à l'opposition, ne se sont jamais démentis. Le gouvernement provisoire le nomma secrétaire du ministère de la guerre. Tout le monde connaît sa noble conduite le 24 juin, lorsque, prisonnier des insurgés, il se chargea d'aller transmettre leurs propositions au président de l'Assem-

blée nationale, fit serment de se remettre entre leurs mains, et tint parole après avoir rempli sa mission. Il faisait partie du comité de la guerre et appartenait à la réunion du Palais-National. Nous devons dire, cependant, que dans ses votes on retrouve une pensée sincèrement libérale et sans système exclusif.

LARCY (DE), ancien magistrat, né au Vigan en 1805. — Représentant sortant ; 50,808 suffrages ; Gard. — Rue de Verneuil, 46.

Procureur du roi sous la Restauration, il donna sa démission en 1830. Il fut nommé membre du conseil général du Gard en 1833, et en 1839 il vint siéger à la Chambre sur les bancs de la droite. Il est l'ami intime de M. Berryer, et il fut avec lui l'un des cinq *fétris* pour être allés à Belgrave-Square visiter le comte de Chambord. C'est là son plus beau titre de gloire. M. de Larcy est un homme d'intelligence, un fervent catholique et une âme très-ardente pour le bien. Avec un peu plus de fermeté, il se détacherait tout à fait de certaines individualités qui représentent aujourd'hui la compression ; en un mot, il se mettrait franchement dans la voie du progrès au lieu de suivre les vieux conservateurs dans l'ornière du passé.

LA RIBOISSIÈRE (DE), ancien député, ancien pair de France, commandeur de la Légion d'honneur ; 50,417 suffrages ; Ille-et-Vilaine. — Rue de Bondy, 58.

M. le comte de La Riboissière appartenait avant Février au parti conservateur. Nous croyons tenir de bonne source qu'il se rallierait aujourd'hui à un gouvernement basé sur les vieux principes nationaux. Ce ne serait là, du reste, qu'un retour à des idées qui lui ont été familières.

M. de La Riboissière a été colonel de la 5e légion de Paris.

LARRABURE, propriétaire; 35,356 suffrages; Basses-Pyrénées. — Rue de Lille, 55.

Ce représentant, par la loyauté de son caractère et la noble fermeté de ses convictions, avait déjà depuis longtemps acquis la confiance et les sympathies des hommes qui l'ont nommé leur représentant.

LASTEYRAS (Gervais), pharmacien, né à Thiers en 1809. — Représentant sortant; 45,861 suffrages; Puy-de-Dôme. — Rue Castiglione, 3.

Quelles que soient les opinions politiques d'un homme, il présente un côté estimable lorsqu'il a le courage de ses actes. M. Lasteyras, qui, après avoir débité ses drogues dans son pays, a voulu en débiter d'une autre espèce à l'Assemblée, a toujours voté avec la Montagne, s'est constamment montré l'adversaire de tous les progrès intelligents et le soutien des propositions les plus insensées, telles que celles du droit au travail et de la mise en accusation du président. Peut-être aussi M. Lasteyras voulait-il user de ce droit au travail et médicamenter les gens en dépit d'eux-mêmes; ce droit-là était connu du temps de Molière, et M. de Lasteyras, en réclamant le bénéfice de la loi, si elle avait été votée, n'aurait fait qu'imiter une scène de M. de Pourceaugnac. Quoi qu'il en soit M. Lasteyras a nié avoir signé la fameuse Déclaration du 13 juin publiée par tous les journaux de sa couleur. Si le *tour de main* avait réussi, nous croyons que M. Lasteyras aurait mis moins d'empressement à nier toute participation au complot.

LASTEYRIE (Ferdinand DE), ancien officier, ancier député, né en 1810. — Représentant sortant; 107,870 suffrages; Seine. — Rue du Bac, 34.

M. Ferdinand de Lasteyrie était aide de camp de Lafayette en 1830. Il fut ensuite successivement attaché à l'administration des ponts et chaussées, au

ministère de l'instruction publique, et enfin à l'intérieur et aux cultes.

Nommé député en 1842 par l'arrondissement de Saint-Denis, il vota constamment avec l'opposition de gauche.

Son libéralisme, il faut le reconnaître, est souvent dénaturé par une pensée d'exclusion; il appartient à l'école du *National*.

LASTEYRIE (Jules DE), ancien député, né en 1810. — Représentant sortant; 40,625 suffrages; Seine-et-Marne. — Rue Miromesnil, 16.

Le libéralisme de M. Jules de Lasteyrie est beaucoup plus dégagé d'arrière-pensées et de sentiments exclusifs que le libéralisme de son cousin, Ferdinand de Lasteyrie.

Il est petit-fils du général Lafayette et beau-frère de M. de Rémusat. Nommé député de la Flèche en 1842, il se fit remarquer par son attitude ferme et son langage digne et sévère lorsqu'il avait à interpeller le pouvoir.

A l'Assemblée constituante, il était membre du comité des finances, et votait avec les hommes de la réunion de la rue de Poitiers.

LATRADE (Louis), ancien élève de l'École polytechnique, ancien journaliste, né à Paris en 1812. — Représentant sortant; 36,988 suffrages; Corrèze. — Rue de la Ferme, 25.

Qui ne se rappelle ces énergiques protestations de toute la population bordelaise contre le proconsul que le bon plaisir du citoyen Ledru-Rollin voulait lui imposer? Ce proconsul, c'était M. Louis Latrade. Il fallut céder au mouvement de l'opinion, et M. Latrade dut transporter ses pénates proconsulaires dans la Dordogne.

A la Constituante, il a fait partie du comité de l'intérieur et des travaux publics. C'est un républi-

cain à la façon du *National*; il fut un de ceux qui travaillèrent le plus à renverser la Commission exécutive et à l'établissement de la dictature du général Cavaignac.

LAUREAU, ancien magistrat; 32,604 suffrages; Mayenne. — Rue de Richelieu, 12.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que dans la Mayenne, comme dans la plupart des départements, l'intervention des populations dans les élections avait profondément modifié la situation des partis, surtout des partis qui, dépositaires du pouvoir, trouvaient un appui si sûr dans le système restreint des électeurs censitaires. Grâce au suffrage universel, la majorité dans la Mayenne a pu confier son mandat à des hommes représentant ses tendances. M. Laureau est un de ces hommes. Juge à Laval sous la Restauration, il donna sa démission en 1830 pour ne pas prêter serment à la dynastie d'Orléans.

LAURENCEAU, membre du conseil général de la Vienne; 25,571 suffrages; Vienne.—Rue de Lille, 54.

M. Laurenceau, homme instruit et sincèrement dévoué aux principes d'ordre et de liberté qui seuls peuvent sauver le pays, est une acquisition précieuse pour l'Assemblée législative.

Il appartient, nous dit-on, à l'ancienne droite.

LAURENT, avocat, juge de première instance à Privas, né en 173. — Représentant sortant; 28,759 suffrages; Ardèche. — Rue Singer, 17, à Passy.

M. Laurent a commencé sa réputation d'homme d'opposition en publiant en 1828 un ouvrage ayant pour titre : *Réfutation de l'Histoire de France de l'abbé de Montgaillard.* Cet ouvrage était à l'adresse du parti dit libéral. Le Gouvernement provisoire le nomma commissaire dans l'Ardèche.

A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du

comité des travaux publics, il a constamment voté avec les hommes de l'extrême gauche. Le 13 mai, il a été le candidat des démocrates-socialistes.

LAURISTON (le lieutenant-général de), ancien pair de France; 55,216 suffrages; Aisne. — Avenue des Champs-Elysées, 77.

M. le général de Lauriston, fils du célèbre maréchal marquis de Lauriston, a figuré avec honneur dans les guerres de l'empire, quoiqu'il fût encore très-jeune.

Le souvenir de ses brillants services l'indiquait naturellement aux suffrages des gardes nationaux de la 10e légion, et vers la fin de 1848, ils l'ont élu leur colonel.

Ses votes sont acquis à la cause de l'ordre, mais de l'ordre par la vraie liberté.

LAUSSAT (DE), ancien chef d'escadron, officier de la Légion d'honneur, né en 1795. — Représentant sentant; 41,929 suffrages; Basses-Pyrénées. — Rue d'Angoulême-Saint-Honoré, 25.

M. de Laussat jouit dans son pays d'une popularité en quelque sorte héréditaire dans sa famille. Après le désastre de Waterloo, il se voua à l'étude des questions sociales économiques. Membre du congrès central d'agriculture et du conseil général des Basses-Pyrénées, il a publié en 1847 une brochure sur la question des subsistances.

A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité d'agriculture. C'est un des hommes les plus éclairés de nos assemblées. Il a voté constamment avec les représentants de la réunion de la rue de Poitiers.

LAVERGNE; 41,498 suffrages; Tarn. — Rue Caumartin, 27.

Comme ses collègues les représentans actuels du

Tarn, M. Lavergne appartient au parti démocrate-socialiste. Ses votes connus depuis son arrivée seront des titres incontestables à la confiance de ses commettants ; mais par cela même ils serviront au jour d'une nouvelle lutte électorale, à réunir encore davantage les efforts des partis modérés.

LEBOEUF, banquier, régent de la Banque de France, ancien député, né en 1790 ; 38,347 suffrages; Seine-et-Marne. — Rue Hauteville, 58.

L'honorable M. Lebœuf a déjà représenté à l'ancienne Chambre des députés l'un des arrondissements de Seine-et-Marne, celui de Fontainebleau.

Nous trouvons dans une note, qu'il vota pour la dotation, mais qu'en compensation il appuya le principe des incompatibilités. En 1846, les opposition réunies lui tenant compte de quelques votes indépendants, avaient voulu substituer sa candidature à celle de M. de Ségur. Mais il fut impossible d'affranchir ce collége électoral de l'inféodalité. M. Lebœuf échoua.

LEBRETON (Eugène-Casimir), général, né en 1791. — Représentant sortant; 45,354 suffrages; Eure-et-Loir.— Rue des Champs-Élysées, 15.

Entré au service comme volontaire en 1813, le général Lebreton a conquis bravement chacun de ses grades. Il s'est fait remarquer par sa bravoure et son intelligence militaire en Afrique.

Elu à la Constituante par 39,438 suffrages, il s'est montré en toute occasion digne de la confiance de ses commettants. On se rappelle l'étrange expression de *hochet*, employée par M. Clément Thomas pour désigner la croix de la Légion d'honneur, et la façon avec laquelle le général Lebreton accueillit cette incartade par trop républicaine. C'est le général Lebreton qui, pendant les journées de juin, dirigea l'attaque du clos Saint-Lazare, un des points où l'in-

surrection pouvait opposer le plus de résistance. L'Assemblée le nomma questeur en remplacement du brave général Négrier, que la France venait de perdre.

Le général Lebreton a une élocution facile, rappelant la franchise et l'énergie du militaire.

Il a constamment voté avec les hommes de la réunion de la rue de Poitiers.

LECOMTE (Eugène), ancien administrateur des diligences; 37,238 suffrages; Yonne. — Rue de Choiseul, 25.

Tout ce que nous pouvons dire, à l'heure qu'il est, de cet honorable représentant, c'est que, mis en avant par le parti modéré, il a dignement répondu par ses votes à la confiance de ceux qui lui ont confié le mandat de les représenter.

LECONTE (Louis), banquier, membre de la Légion d'honneur; 37,957 suffrages; Côtes-du-Nord. — Rue de la Victoire, aux Néothermes.

M. Leconte était maire de Dinan sous le gouvernement de Juillet.

Il appartenait au parti conservateur.

LE CROM, prêtre, professeur au grand séminaire de Vannes, âgé de 45 à 50 ans; 54,242 suffrages; Morbihan. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 16.

M. l'abbé Le Crom remplace, dans la députarion du Morbihan, M. l'abbé Leblanc, dont le concours ferme et consciencieux a toujours été acquis à la grande cause de l'ordre, mais de l'ordre moral non moins que de l'ordre matériel.

M. Le Crom représente les mêmes sentiments, les mêmes opinions. Nous avons à féliciter le Morbihan d'être représenté par de tels hommes.

LEDRU-ROLLIN, avocat, né au Mans en 1808.

— Représentant sortant; Allier, Hérault, Saône-et-Loire, Seine, Var. Le sort a décidé qu'il resterait député du Var avec 27,751 suffrages. — A Paris, rue de Tournon, 4; à Londres, hôtel Sablonnière, Regent-street.

Le *National* disait en 1848, après la révolution de février : « Les rois s'en vont. » *Le National* avait raison, les rois s'en vont; après Louis-Philippe, c'est le roi de la Montagne qui est obligé de prendre la fuite.

La funeste célébrité que s'est faite M. Ledru-Rollin nous engagerait à être bref sur son compte, si la position exceptionnelle où il se trouve ne nous en faisait une loi.

M. Ledru-Rollin, on le sait, est le fils ou le petit-fils d'un célèbre escamoteur nommé Conus; ce qui ne ferait rien à la chose, si M. Ledru-Rollin n'avait, dans son témoignage devant la Cour de Bourges, fait en quelques mots la théorie de l'escamotage révolutionnaire. On a dit avec assez de raison que l'escamotage était traditionnel dans la famille.

M. Ledru-Rollin débuta d'une manière brillante au barreau de Paris. Il était encore très-jeune lorsqu'il rédigea une consultation contre la mise en état de siége de Paris, lors de l'insurrection des 5 et 6 juin 1832. Ce travail le classa dans le parti démocratique, et il devint naturellement le défenseur de tous les accusés politiques de son parti. Il défendit, entre autres, Dupoty devant la Cour des pairs. En 1841 il fut nommé par le collége du Mans, et il alla siéger à l'extrême gauche. Un journal qu'il entretenait de ses deniers exposait chaque jour ses théories; ce journal c'était la *Réforme*. L'orgueil qui dévorait M. Ledru-Rollin le poussa à s'endetter pour faire les frais de cette feuille. Heureusement pour lui il avait épousé une femme riche dont une séparation de biens garantissait la fortune. Ce n'est pas nous qui ferons jamais un crime à un homme de se ruiner

pour un parti, fût-il mauvais; c'est de la générosité, c'est une sorte de grandeur d'âme; seulement nous demandons que ce sacrifice soit fait au nom d'une conviction, et non pour satisfaire à une fièvre d'ambition. A la Chambre M. Ledru-Rollin eut plus d'une fois de belles occasions de battre en brèche le dernier régime, et il le fit souvent avec un talent remarquable. Il passait à bon droit pour l'homme le plus révolutionnaire de la gauche. C'est qu'à cette époque la gauche était encore policée, et l'on ne s'y était jamais donné de coups de poing; M. Ledru-Rollin en était l'homme violent.

A la fameuse séance du 24 février, ce fut M. Ledru-Rollin qui, avec M. de Larochejaquelein, contribua le plus puissamment à faire écarter la régence et qui donna le signal du départ pour l'Hôtel-de-ville. Il ne manqua pas, une fois la victoire obtenue, de se mettre parmi les membres du gouvernement provisoire, et il s'alloua le ministère de l'intérieur, c'est-à-dire le droit de pétrir et de façonner la France à sa fantaisie. Une fois au pouvoir, cet homme dont le talent passait, à bon droit, pour éminent, et qui avait fait tant de fois la critique des abus, se trouva n'être plus qu'un homme sans valeur, sans vues et sans énergie. Il ne sut rien faire des belles choses qu'il avait promises et accomplit justement tout le contraire. Il avait attaqué le gaspillage des finances, il gaspilla cent fois plus qu'on n'avait osé le faire jusqu'alors; il avait flétri la corruption, elle fut poussée jusqu'aux dernières limites; il avait fait la guerre aux fonds secrets, il en usa d'une manière scandaleuse; il avait crié bien des fois contre l'influence administrative en matière d'élection, et il fit des efforts incroyables pour influencer les élections d'avril. En un mot, il exagéra et rendit plus nombreux tous les abus qu'il avait attaqués, il ne fit rien pour cicatriser les plaies de la France et ne sut produire que de l'oppression électorale et de la tyrannie

proconsulaire par l'intermédiaire de ses commissaires provinciaux. Tout le monde a gardé le souvenir de cette nuée de corbeaux qui s'abattit alors sur la France pour la déchirer, et l'on se rappelle encore ce fameux bulletin n° 10, rédigé par Mme Sand et semé dans tout le pays par les soins de M. Jules Favre, alors sous-secrétaire d'état. On n'a pas oublié non plus le trop célèbre impôt des 45 centimes. M. Ledru-Rollin a nié avoir appuyé cette mesure dans le sein du gouvernement provisoire; en effet, il avait fait lui-même une proposition, qui heureusement ne fut pas adoptée, c'était de faire payer aux contribuables 1 franc 50 centimes par franc de leurs rôles de contributions. Il ne manquait plus que de payer les créanciers de l'état en assignats. La chose fut proposée, dit-on, par M. Achille Fould, qui l'a nié. Entre l'affirmation de M. Ledru-Rollin et la négation de M. Achille Fould le public a le droit de choisir. Le jour de l'envahissement de la Chambre, le 15 mai, M. Ledru-Rollin joua d'abord un rôle ambigu. Ses liaisons, ses compromis passés avec les conspirateurs émérites qui avaient juré de déchirer la France à belles dents, avec les Sobrier, les Caussidière, les Blanqui, les Huber, etc., le tinrent quelque temps dans l'indécision; enfin il fut entraîné par le torrent et il finit par s'exécuter de bonne grâce; il suivit M. de Lamartine à l'Hôtel-de-ville.

M. Ledru-Rollin, à la prière de Lamartine, avait été conservé dans le nouveau gouvernement; il faisait partie de la Commission exécutive; il tomba avec elle aux journées de Juin. Dès lors il se détacha complétement de ses anciens collègues et entra de nouveau dans l'opposition extrême. Ce n'était pas tout: le parti socialiste et le parti démagogique, trop faibles séparément pour former une minorité puissante, opérèrent une union que scella le discours de M. Ledru-Rollin au banquet du Chalet. A partir de ce moment la voix de M. Ledru-Rollin retentit

journellement à la tribune; mais c'est surtout après l'élection du dix décembre qu'il dirigea ses attaques contre le pouvoir. Il avait été incapable de rien faire pour le bien, il se montra ardent et habile pour le mal. Enfin, après bien des assauts, après bien des marches et des contre-marches, M. Ledru-Rollin, poussé par les impatients, fixa un jour pour la révolte, et le 12 juin il laissa tomber du haut de la tribune l'appel aux armes et à la guerre civile. Le soleil n'était pas encore couché, qu'il se repentait déjà; mais la voix implacable du parti lui cria : « Marche, marche! » Il fallut bien marcher. Le 13, au matin, il harangua ses troupes dans le jardin du Palais-National, deux cents artilleurs de la garde nationale et une centaine de faiseurs de barricades. On partit pour le Conservatoire des arts et métiers. Là l'éloquence du tribun fut impuissante à désarmer un poste de vingt hommes, mais elle sut se faire entendre de M. Pouillet, qui ouvrit les portes et installa la petite Convention. Ils étaient là une soixantaine de représentants environ, tout prêts à jeter le grappin sur le pouvoir et à faire sentir le poids de la Montagne sur les 33 millions d'habitants qui couvrent le sol de la France. Ces messieurs n'en eurent pas le temps. Mise en fuite sur le boulevard, la manifestation se sauvait par les faubourgs, pendant que les barricades du Conservatoire étaient enlevées au pas de course. « Par où s'en va-t-on? » demanda M. Ledru-Rollin à M. Pouillet, et M. Pouillet lui montra un vasistas. M. Ledru-Rollin cassa la vitre et s'enfuit par le jardin. « Par où s'en va-t-on? » est l'épitaphe politique de M. Ledru-Rollin. Après ce mot nous aurions mauvaise grâce à faire la critique du talent oratoire de M. Ledru-Rollin. Il y a des paroles qui peignent un homme de la tête aux pieds; ajouter serait affaiblir.

LEFAVRAIS, docteur médecin; — 38,210 suf-

frages ; Orne. — Rue de Bourgogne, N° 45.

M. Lefavrais a été porté sur la liste de conciliation par les diverses fractions du parti modéré.

Il vote avec les hommes de la réunion du Conseil d'état.

LEFEVRE-DUGRORIEZ, propriétaire, membre du conseil général de la Somme; — 76,212 suffrages; Somme. —Rue Neuve-des-Mathurins, 64.

M. Lefevre-Dugroriez a dû son élection à la grande popularité qui lui est acquise.

Il appartient par ses tendances à l'ancienne droite, ce qui signifie qu'il veut l'ordre, mais par la vraie liberté.

LEFEVRE-DURUFLÉ, ancien manufacturier, membre du conseil général de l'Eure ; — 53,568 suffrages; Eure. — Rue de Valois, 2.

M. Lefèvre-Duruflé, dans la députation de l'Eure, représente plus spécialement l'arrondissement de Pont-Audemer, où sa candidature a été opposée à celle de M. Hébert, le très-célèbre ministre de la justice.

Les uns classent M. Lefèvre-Duruflé parmi les anciens conservateurs, les autres parmi les hommes de l'ancienne droite.

LEFLO, général. Représentant sortant; né à Lesneven, en 1804; 58,102 suffrages; Finistère. — A l'Assemblée nationale.

M. Leflo a été accueilli avec empressement comme candidat par ses compatriotes du Finistère, lors des élections supplémentaires de 1848.

Sa conduite brillante en Algérie, où le jeune lieutenant de 1831 a dû chacun de ses grades à des actions d'éclat, son dévouement sincère à la cause de l'ordre et de la vraie liberté, sa ferme volonté de résister aux intrigues et à l'anarchie, tels sont les

titres qui l'ont désigné aux suffrages des électeurs.

Envoyé, presque aussitôt après son élection, à Saint-Pétersbourg, en qualité d'ambassadeur, il a pris très-peu de part aux travaux de la Constituante; dans une des dernières séances, à propos des affaires de Rome, il s'est fait remarquer par un discours énergique, et la nouvelle Assemblée, pour lui prouver combien elle lui savait gré de s'être aussi dignement posé en face de l'anarchie, s'est empressée de lui confier la position importante de questeur.

LEFRANC (Pierre-Joseph), journaliste, né dans le Jura en 1815. — Représentant sortant; 19,018 suffrages; Pyrénées-Orientales. — Rue Notre-Dame-de-Grâce, 2.

M. Lefranc, après avoir été un des collaborateurs les plus actifs de la *Revue indépendante*, et s'être fait une certaine réputation par ses lettres critiques publiées sous le pseudonyme de *Jean Bonhomme*, alla fonder à Perpignan, sous les auspices de la famille Arago, le journal *l'Indépendant*, et subit plusieurs condamnations à cause des opinions avancées qu'il y professait.

Après les journées de Février, il fut nommé membre de la commission départementale.

A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité des finances. Il a toujours voté avec la Montagne.

LEFRANC (Victor), avocat à Mont-de-Marsan, né en 1809. — Représentant sortant; 34,440 suff.; Landes. — Rue de l'Isly, 2.

M. Victor Lefranc était un des premiers avocats de Mont-de-Marsan avant Février; il appartenait à la nuance du *National;* aussi fut-il immédiatement nommé commissaire dans les Landes. A la Constituante, il était membre du comité des travaux publics; il votait avec les hommes de la réunion de l'Institut.

LE GORREC (Claude-Jean-Marie), propriétaire, ancien député. Représentant sortant, né à Saint-Brieuc en 1800; 89,878 suffrages; Côte-du-Nord. — Rue Saint-Lazare, 102.

M. Le Gorrec a déjà représenté le département des Côtes-du-Nord à la Chambre des députés, où il voteait avec la gauche.

Fort avancé dans le carbonarisme en 1820, il sembla trouver, en 1848, comme un regain de cette ardeur juvénile; il fit partie de la commission administrative de son département sous le gouvernement provisoire.

A l'Assemblée constituante il s'est complétement associé à la politique des hommes de la rue de Poitiers.

LEGRAND (de Guitry), propriétaire, membre du conseil général; 52,697 suff.; Eure. — Rue des Lombards, 24.

M. Legrand de Guitry est un des agronomes les plus distingués de l'Eure. Il appartenait à la nuance des conservateurs modérés.

LEGROS-DEVAUX, ancien maire et ancien commandant de la garde nationale de Calais, membre du conseil général, né à Calais en 1803; 79,756 suff.; Pas-de-Calais. — Rue de la Paix, hôtel Cantorbery.

Ce représentant, sous le gouvernement de juillet, était l'un des champions des plus déterminés de la politique du 29 octobre. Nous aimons à croire que les événements ont eu leur lumière pour lui comme pour les autres, et qu'il comprendra qu'il n'y a d'ordre solide qu'avec la vraie liberté. Ses tendances sont celles de l'ancienne droite.

LÉLUT (Francisque), docteur-médecin, né en 1804. — Représentant sortant; 22,028 suffrages: Haute-Garonne. — A la Salpêtrière.

M. Lelut s'est spécialement livré à l'étude des maladies mentales ; il est membre de l'Académie des sciences, médecin de l'hospice de la Salpêtrière et de la prison de la Roquette.

A la Constituante, il faisait partie du comité de l'instruction publique, et votait avec les hommes de la réunion de la rue de Poitiers.

LEMAIRE, maître de poste, ancien député, né en 1783; 31,526 suffrages; Oise. — Rue Saint-Georges, 20.

M. Lemaire fut élu député, en 1832, par l'arrondissement de Senlis, en remplacement du général Gérard. Il se montra des plus dévoués à la politique ministérielle. Espérons qu'instruit par les événements, il suivra résolument les hommes éclairés qui veulent l'ordre pour la liberté et avec des institutions sages et progressives.

LEMAROIS (Théodore), riche propriétaire, né en 1801 ; 68,310 suffrages ; Manche. — Rue Blanche, 33.

Le noble usage que M. Lemarois fait de son immense fortune lui assure dans son pays la plus honorable popularité ; c'est le fils du général Lemarois, aide de camp de l'empereur.

LEMERCIER, ancien colonel d'état-major, ancien député ; 28,836 suffrages ; Charente. — Rue de Lille, 52.

M. Lemercier est fils du baron Lemercier, sénateur, nommé député en 1842, par l'arrondissement de Cognac. Il se montra l'un des partisans les plus déterminés de la politique du 29 octobre.

De grandes leçons providentielles ont prouvé ce que pouvait cette politique d'expédients et d'aveugle résistance. Que M. Lemercier confirme la véritable signification des événements et nous n'aurons qu'à le féliciter de ses votes.

LENORMAND, ancien capitaine de génie. — 44,840 suffrages; Côtes-du-Nord. — Rue de Beaune, hôtel de l'Elysée.

Sa popularité lui avait déjà ouvert l'entrée du conseil général du département des Côtes-du-Nord.

Il appartient, assure-t-on, à l'ancien parti conservateur.

LEPELLETIER D'AULNAY, ancien député; 45,595 suffrages; Seine-et-Oise. — Rue de la Planche, 24.

M. le baron Lepelletier d'Aulnay était envoyé à la Chambre par l'arrondissement de Rambouillet qu'il avait péniblement conquis comme candidat de l'opposition libérale peu de temps avant 1830. Il s'est prudemment abstenu dans le vote sur l'indemnité Pritchard. Il déserta le vote dans cette circonstance comme dans quelques autres pour ne pas voter contre le ministère, dont il avait cessé d'être le candidat pour la vice-présidence de la chambre; il avait eu moins de scrupule lors du fameux vote des 221 et des 219. C'est, du reste, un homme qui aime la popularité et qui ne recule devant aucune poignée de main, surtout lorsqu'il y va de sa candidature. Nuance honnête et modérée, incapable de faire le mal, mais fort capable de le laisser faire.

LEPIC, officier d'ordonnance du Président de la République; élection du 8 juillet; Seine-et-Oise.

M. Lepic, le nouvel élu, est fils du général Lepic, qui a figuré dans les guerres de l'Empire. Si son élection était due à ce souvenir de famille, nous le comprendrions jusqu'à un certain point; mais il est évident que sa position officielle auprès du Président de la République a été son principal titre aux yeux des hommes de l'administration départementale de Seine-et-oise. Comme sous la dynastie de juillet, les aides-de-camp et les officiers d'ordonnance reprennent faveur, et comme sous la dynastie de juillet, messieurs les administrateurs de Seine-et-Oise ont

déployé, à l'occasion de cette élection, une obséquiosité à nulle autre pareille. Les électeurs indépendants, assez peu engoués de la signification de cette candidature, n'ont montré qu'un très-médiocre empressement. Nous aimons à croire que M. Lepic comprendra, comme nous, que tout mouvement en dehors des limites du vote du 10 décembre n'aboutirait qu'à de nouvelles complications.

LEQUIEN, avocat, ancien sous-préfet, âgé d'environ 45 ans; 78,019 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue Vanneau, 14.

M. Lequien, avocat distingué, a été sous-préfet à Béthune avant la révolution de Février. Il est aujourd'hui membre du conseil général.

Quelques personnes craignent qu'en présence même des événements qui s'accomplissent, il ne lui soit difficile de se dégager complétement de ses tendances conservatrices. Nous avons trop de confiance en son intelligence pour partager cette crainte.

LEROUX (Emile), avocat, né en 1804. — Représentant sortant; 37,082 suffrages; Oise. — Rue de Luxembourg, 42.

M. Emile Leroux doit à son mérite et à ses succès au barreau la haute position qu'il occupe aujourd'hui. Maire de Beauvais depuis le 24 Février, membre du conseil général, il exerce une véritable influence dans son pays.

A l'Assemblée Constituante, il était membre du comité de la justice. Ses rapports sur la loi relative au jury et sur la question du timbre des effets de commerce ont été remarqués.

Il votait presque toujours avec le parti modéré.

LEROUX (Jules), homme de lettres, âgé d'environ 40 ans; Creuse. — Rue Bellefonds, 8.

M. Jules Leroux est particulièrement connu par les discours qu'il a prononcés dans les divers banquets qui ont eu lieu dans Paris depuis le 10 décembre.

Mais avant tout, c'est une réputation de reflet; il est tout simple qu'il en profite et qu'il se pare de son mieux, en présence des électeurs, des plumes de son frère, le grand *triadiste* Pierre.

LEROUX (Pierre), ancien imprimeur, homme de lettres, né à Bercy en 1798. — Représentant sortant; 110,127 suffrages; Seine. — Rue Percée, 11.

M. Pierre Leroux a débuté dans la carrière philosophique par la publication de l'*Encyclopédie nouvelle*. En 1840, il publia son livre *De l'Humanité*, qui l'a fait en quelque sorte chef d'école. Il a rédigé depuis, en collaboration de George Sand, la *Revue indépendante*.

Ses nombreux écrits révèlent une intelligence étendue, mais encombrée de préjugés et de vagues théories. Le rationalisme, chez lui, va jusqu'aux excentricités les plus inintelligibles et quelquefois les plus puériles.

A l'Assemblée nationale, il faisait partie du comité des finances.

Au plus haut de la Montagne, il semble s'être arrangé une façon de petite *Patmos*, et c'est là que, retiré sous l'ombrage de sa plantureuse chevelure, il prépare avec une mystique componction ces longues tirades apocalyptiques sous l'impression desquelles ses disciples eux-mêmes ne savent pas positivement s'ils doivent rire ou bien pleurer.

Le plus clair de la doctrine actuelle de l'ancien saint-simonien, c'est qu'à la raison humaine grandie le vieux Christianisme ne suffit plus. M. Pierre Leroux est l'auteur de la fameuse proposition qui frappe d'incapacité électorale les hommes condamnés pour adultère.

LEROY DE BEAULIEU, ancien préfet; élection du 8 juillet; Calvados.

M. Leroy de Beaulieu appartient à l'arrondissement de Lizieux, et comme cet arrondissement était le seul qui ne fût pas représenté par la députation

du Calvados, les diverses fractions du parti modéré se sont entendues pour soutenir cette candidature.

M. Leroy de Beaulieu comprendra sans doute que la politique de ses anciens amis du 29 octobre pourrait moins que jamais suffire à la France.

LESCOURS (DE), propriétaire. — 21,429 suffrages; Deux-Sèvres. — Rue de Lille, 45.

M. de Lescours est propriétaire d'une très-importante filature dans le canton de la Mothe. C'est à l'honorable popularité dont il jouit qu'il a dû le succès de sa candidature.

Il appartient à l'ancienne droite.

LESPERUT, propriétaire, âgé d'environ 30 ans; 33,723 suffrages; Haute-Marne. — Rue du Colysée, 17.

M. Lespérut a été nommé grâce à l'appui énergique des anciens conservateurs, dont il a, nous assure-t-on, toutes les tendances. Il est fils d'un ancien officier supérieur, baron de l'empire.

LESPINAY (Henri-Victor de), prêtre, né en 1808. Représentant sortant; 50,072 suffrages; Vendée. — Rue l'Université, 36.

M. l'abbé de Lespinay s'est voué au sacerdoce, au moment où ses qualités brillantes et sa grande position dans le monde lui ouvraient une plus belle carrière.

Entré au séminaire de Saint-Sulpice en 1836, il fut chargé pendant cinq ans de l'instruction religieuse; en 1846 il fut nommé grand-vicaire du diocèse de Luçon.

A l'Assemblée contituante, il était membre du comité des cultes. Il votait avec les représentants de la rue de Poitiers.

LESTIBOUDOIS, docteur-médecin, ancien député; 79,817 suffrages; Nord. — Rue de la Michodière, 7.

M. Lestiboudois fut élu député en 1842, par le 2e collége de Lille.

Il prit place au milieu des députés de la gauche contitutionnelle. Il vota *pour* les fortifications, les incompatibilités et les capacités; *contre* la dotation, contre le recensement, l'indemnité Pritchard, et en général contre toutes les propositions ministérielles. Malheureusement il faut reconnaître que ce libéralisme de la gauche constitutionnelle ne savait admettre alors ni la liberté vraie de l'enseignement, ni la sincérité du suffrage universel. On n'oubliera pas le noble dévouement de M. Lestiboudois lors du terrible accident de Rœux, sur le chemin de fer du Nord ; oubliant sa propre blessure, il ne songea qu'à prodiguer les secours de son art aux victimes de cette catastrophe.

LEVAVASSEUR (Charles), négociant armateur, ancien député, né à Rouen en 1802. — Représentant sortant ; 93,166 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 68.

Elu député en 1842 par le collége *intra muros* de Dieppe, il se fit remarquer par une attitude indépendante, et vota en général avec la gauche constitutionnelle.

Cependant nous devons reconnaître que, sincèrement dévoué aux principes du catholicisme, il appuya avec fermeté toutes les propositions qui avaient pour objet la liberté de l'enseignement. A la Constituante, il était membre du comité de l'Algérie et faisait partie de la réunion de la rue de Poitiers.

LEVERRIER, membre de l'Institut; 57,674 suffrages ; Manche. — Rue Saint-Thomas-d'Enfer, 5.

Tout le monde sait comment, grâce aux patients et irréfutables calculs de ce jeune savant, il nous a été donné d'apprendre tout à coup l'existence d'une gracieuse étoile qui, échappant depuis tantôt six mille ans aux investigations des astronomes les plus

fins, se balançait sournoisement, chaque soir, au-dessus de notre pauvre planète.

Nous pourrions bien, il est vrai, à ne tenir compte que des événements éclos depuis cette merveilleuse révélation, contester à l'astre nouveau le titre de bonne étoile; nous n'en sommes pas moins disposés cependant à applaudir de tout cœur et aux ovations académiques, et aux gratifications, et aux honneurs de tout genre que cette découverte a valu à son auteur; nous irons même, si l'on veut, jusqu'à maudire mille fois les *Améric Vespuce* de ce nouveau *Christophe Colomb*; mais franchement nous avons quelque peine à comprendre qu'en présence de nos graves complications, ce légitime engouement dût aller jusqu'à l'offre d'un mandat de représentant.

Qu'avons-nous gagné à détourner le grand Arago de son gouvernement des corps célestes? Qu'a pu tout son savoir astronomique contre les harangues désorganisatrices du petit citoyen Louis Blanc, contre les hallucinations économico-financières de ses autres collègues, et les fameuses circulaires du citoyen Ledru-Rollin?

L'Assemblée nouvelle compte bon nombre de savants sortant pour la première fois de leur monde théorique; fasse le ciel qu'ils ne rappellent pas, à nos dépens, certain apologue imaginé par le bon sens des Grecs! Le cas serait même aujourd'hui beaucoup plus grave, car nos astrologues se trouvant être quelque peu nos Automédons, il en pourrait bien arriver qu'ils ne fussent pas seuls à faire la culbute.

LEVET (Henri), ancien conseiller de préfecture, né en 1795. — Représentant sortant; 34,797 suffrages; Loire. — Rue Montabor, 32.

M. Levet, à la Constituante, faisait partie du comité du travail.

Par ses opinions il appartient à l'ancien parti con-

servateur, et votait avec les membres de la réunion de la rue de Poitiers.

LHERBETTE, ancien magistrat, ancien député, né en 1791.—Représentant sortant; 71,929 suffrages; Aisne. — Rue Neuve-des-Mathurins, 38.

M. Lherbette entra fort jeune dans la magistrature; il fut un moment procureur du roi, sous la Restauration: mais il abandonna cette fonction pour retourner dans son département.

Nommé député en 1831 par le collége électoral de Soissons (Aisne), il fut un des plus énergiques et des plus infatigables lutteurs de l'opposition. Le gaspillage du budget a été vivement combattu par lui. Son éloquence pleine de verve et sans pitié était aussi fort redoutée de messieurs les administrateurs de la liste civile. En 1847, c'est M. Lherbette qui dénonça à la Chambre et au pays le fameux système allemand des *coupes sombres*.

A la Constituante, il s'est maintenu presque toujours dans une ligne à part, ne suivant d'autre impulsion que celle de son jugement et de sa conscience. Il a combattu l'impôt progressif et défendu le système des deux chambres.

Il était pour le principe des incompatibilités.

Lorsqu'il fut question des biens de la famille d'Orléans, il déclara qu'à ses yeux la confiscation serait une chose aussi impolitique qu'odieuse.

LIMAYRAC (DE), riche propriétaire, ancien magistrat, âgé d'environ quarante-cinq ans. — 56,209 suffrages; Haute-Garonne. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.

M. de Limayrac était substitut du procureur du roi sous la restauration; il donna sa démission pour ne pas prêter serment à un gouvernement que la Chambre des députés, selon lui, n'avait pas le droit d'imposer au pays. Son père, préfet du département

de Vaucluse, protesta également par sa retraite, contre cette fausse application du principe monarchique.

LOISET (Alexandre-Benoît), vétérinaire à Lille, né en 1797. — Représentant sortant; 85,782 suffrages; Nord. — Rue Jacob, 50.

Tous les journaux et toutes les biographies ont tué ce représentant, et pendant quelques jours il s'est demandé à lui-même s'il existait encore. Sans prétendre en savoir plus que lui sur ce sujet, nous devons au moins constater que son ombre continue de siéger aux banquettes décimées de la Montagne, et de voter aussi rouge qu'il le faisait en personne l'an dernier. M. Loiset est un savant distingué, un cœur généreux, mais un socialiste de l'école platonicienne : il passe sa vie en contemplations.

LOPEZ DUBEC, négociant, armateur, adjoint au maire de Bordeaux; 88,824 suffrages; Gironde. — Rue de Provence, 22.

M. Lopez Dubec jouit dans son département d'une grande considération; indépendamment de ses fonctions municipales, il est membre de la Chambre du commerce. Il appartient au culte israélite.

Avant le 24 Février on le classait parmi les conservateurs.

LOURIOU, avocat à Bourges; 82,648 suffrages; Cher. — Rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel du Levant.

Répétons-le une fois de plus, si les anciens partis avaient mis en avant moins de prétentions exclusives, les candidats modérés l'eussent emporté sur leurs compétiteurs, et, à l'heure qu'il est, la Montagne ne retentirait pas des énergiques interruptions de MM. Louriou, Laclaudure, Michel de Bourges, etc.

LOUVET (Charles), né à Saumur, le 22 octobre 1806. Représentant sortant; 83,193 suffrages; Maine-et-Loire. — Place de la Madeleine, 33.

Bon fils, bon époux, bon père, bon maire de Saumur, bon citoyen, bon financier et bon représentant; sur un banquier qui a tant de bon, il n'y a rien à dire de méchant.

M. Louvet est un modèle d'exactitude pour ses collègues de la Chambre. Toujours fidèle au poste, on le remarque à son banc chaque jour de séance, sans cesse attentif et immobile.

Le 15 mai, il a voulu, selon son habitude, arriver le premier à l'Assemblée nationale et en sortir le dernier; le monde croulerait, que comme le stoïcien d'Horace, il resterait à sa place sans pâlir.

M. Louvet jouit de l'estime de tous les partis qui divisent son département. Nous pourrions citer plus d'un trait de philanthropie qui l'honorent.

Administrateur très-capable, ayant fait des études de droit, on a pensé avec raison que cet homme de bien était digne d'être législateur. S'il ne parle pas à la tribune, il ne reste pas muet dans les bureaux. Au demeurant, c'est un représentant utile, hors la salle des séances publiques.

LOYER, avocat à Rouen, né à Versailles en 1808. — Représentant sortant; 92,708 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue dde Rivoli, 30 bis.

M. Loyer, après avoir exercé pendant huit ans à Rouen la profession d'avocat, prit la direction d'une filature. Il devint ensuite juge au tribunal de commerce de Rouen et membre du conseil municipal. A la Constituante, il était membre du comité du commerce et de l'industrie, et votait avec les républicains modérés de la réunion de l'Institut.

LUPPÉ (Irène de), propriétaire, né en 1803. —

Représentant sortant; 47,924 suffrages; Lot-et-Garonne. — Rue du Bac, 94.

M. de Luppé est un riche propriétaire du Mas-d'Agen. Il avait déjà dû à la popularité dont il jouit sa nomination au conseil général. A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité de l'administration départementale et communale, et il a saisi toutes les occasions de parler en faveur de la décentralisation administrative, seul moyen d'arrêter la France sur la pente des révolutions. M. de Luppé, par ses tendances, appartient à l'ancienne droite.

LUYNES (Albert de), grand propriétaire, membre correspondant de l'Institut. — Représentant sortant, né à Chevreuse en 1804; 27,299 suffrages; Seine-et-Oise. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 33.

M. le duc de Luynes, à la manière des grands seigneurs des derniers siècles, a dignement usé de son immense fortune pour encourager et soutenir les lettres et les arts. Son magnifique château de Dampierre ne révèle pas moins de goût que de munificence. Les pauvres ont toujours une large part dans ses revenus.

Quant à sa politique, il serait difficile d'en indiquer la nuance dominante. On pourrait désirer plus d'accord entre ses divers votes.

Il s'était fait, avant l'élection du 10 décembre, l'un des champions les plus déterminés de la candidature du général Cavaignac, et sa popularité, nous assure-t-on, s'en est ressentie au point de paraître un moment presque compromise.

MADESCLAIRE, brasseur, né à Tulle en 1804. — Représentant sortant; 33,475 suffrages; Corrèze. — Rue de la Convention, 3.

Durant la session de la Constituante, M. Madesclaire faisait partie de la réunion du *Palais national*; ce qui ne l'empêchait pas d'aller furtivement quelquefois jusqu'au versant de la Montagne. Qui pourrait le gronder à ce sujet? Ses patrons d'alors font bien autre chose maintenant, eux dont le pudique et modérantiste journal (*le National*) ne craint pas de se proclamer le Moniteur suppléant de toutes les fureurs des démocrates-socialistes!

MADET (Charles), propriétaire-agriculteur, né à Ygrande (Allier) en 1805. — Représentant sortant; 40,475 suffrages; Allier. — Rue de l'Université, 56.

Après avoir conspiré durant plusieurs années, comme membre des sociétés secrètes, et avoir subi les rigueurs du pouvoir en compagnie du citoyen Raspail et autres républicains de la veille, M. Madet était allé se reposer de cette vie orageuse au milieu des paisibles travaux de la campagne.

Les démocrates-socialistes sont venus, en 1848, prendre le nouveau Cincinnatus, pour lui confier le mandat de représenter leurs principes au sein de l'Assemblée constituante.

M. Madet n'a pas trompé l'espoir de ses commettants, et ses observations passionnées ont plus d'une fois fait mugir les échos de la Montagne.

MAGNAN (le général), né à Paris; élection du 8 juillet; Seine.

Le général Magnan doit à son mérite, à ses brillants faits d'armes la haute position militaire qu'il occupe. Son attitude à l'armée des Alpes, dont il avait le commandemant en chef depuis le départ du général Oudinot de Reggio, avait déjà décidé un grand nombre d'électeurs de Paris à mettre en avant sa candidature. Le concours ferme et intelligent qu'il vient de prêter, à l'occasion de la dernière journée

de Lyon, au brave général Gemeau, a décidé son élection.

C'est un succès véritable pour tous les bons citoyens qui veulent tout à la fois la gloire de notre drapeau et le maintien de l'ordre.

MAIGNE (Jules), journaliste, né en 1816; — Haute-Loire. — Rue Monsigny, 1.

M. Maigne est licencié ès-lettres. Après les journées de Février, auxquelles il prit une part active, il fut nommé sous-commissaire à Brioude. Revenu à Paris vers la fin de juin, il fut attaché à la rédaction d'un journal démocrate-socialiste, le *Défenseur du peuple*.

Comme président d'un comité électoral dans le onzième arrondissement, il a vivement combattu le 10 décembre la candidature de M. Louis Bonaparte. Tels sont les titres qui l'ont désigné, le 13 mai dernier, aux suffrages des électeurs montagnards de la Haute-Loire. Le 12 juin dernier, il a signé l'acte de mise en accusation du président de la République et des ministres, et le lendemain il fut arrêté au Conservatoire des arts et métiers, au moment où la petite Convention cherchait son salut dans la fuite.

MAISSIAT (Jacques), médecin, né à Nantua en 1805. — Représentant sortant; 26,645 suffrages; Ain. — A l'École de médecine.

M. Maissiat est un de nos savants les plus distingués. Il a obtenu au concours le titre d'agrégé à la Faculté, pour la physique médicale.

A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité de l'instruction publique, et votait sur la plupart des questions avec les hommes de la *rue de Poitiers*. Il a prononcé deux discours qui ont vivement intéressé l'Assemblée; le premier contre la proposition de M. Dufournel, relative au reboisement; le second contre le projet qui avait pour but de con-

sacrer de nouveau aux séances l'ancienne salle de la Chambre des députés.

MALARDIER, ancien instituteur primaire. — 36,132 suffrages; Nièvre. — Rue Desèze, 16.

Telle etait la méthode d'éducation adoptée par le citoyen Malardier, que le gouvernement provisoire lui-même, le gouvernement de MM. Flocon, Ledru-Rollin et Carnot s'en émut sérieusement; on parla de révocation, et cette menace eut son effet définitif, quelque temps après.

Ainsi méconnu, même des siens, M. Malardier, philosophe à la manière antique, résolut de refaire sa popularité par le prestige d'une existence mystérieuse. Il se retira au milieu des bois, sans autre société que celle de ses souvenirs et de ses projets; et il y vivait très-probablement à l'instar de la belle Geneviève de Brabant, seule comme lui dans une forêt, par suite de la félonie de Golo, lorsque la vénération et les suffrages des démocrates-socialistes lui ouvrirent les portes de l'Assemblée législative. Si nous sommes bien informés, le retour du solitaire à Nevers produisit une assez vive impression. Ses disciples eux-mêmes, forcés de reconnaître que le maître devançait un peu trop, dans son costume, les modes négligées que le socialisme doit mettre un jour en honneur, lui firent à cet égard de respectueuses, et il faut le dire, d'efficaces remontrances.

Inutile d'ajouter qu'il a pris place au plus haut de la Montagne, et qu'il a signé l'acte de mise en accusation du président de la République et des ministres.

Une demande en autorisation de poursuites contre lui a été formée, à propos de ses discours et l'Assemblée a autorisé leur continuation.

MALBOIS (Jean-François), ancien officier, né à l'Isle-en-Dodon en 1787. — Représentant sortant;

17,994 suffrages; Haute-Garonne. — Rue de Las-Cases, 23.

Retiré dans sa commune après les guerres de l'Empire, M. Malbois s'est occupé d'agriculture avec une véritable intelligence.

L'indépendance de son caractère et de ses opinions lui avaient concilié les sympathies et la confiance des populations, et depuis 1834 il a fait constamment partie du conseil général.

A l'Assemblée constituante, il était du comité de l'agriculture et du crédit foncier.

Il votait et vote encore aujourd'hui avec les hommes modérés.

MALEVILLE (Léon de), ancien député, ancien ministre. — Représentant Sortant, né en 1802; élection du 8 juillet; Seine.

M. Léon de Maleville est entré dans la carrière parlementaire en 1833; élu à cette époque par un des colléges de Tarn-et-Garonne, il n'a cessé de représenter ce département jusqu'aux élections du 13 mai dernier.

Nommé sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur le 1er mars, il a toujours été depuis dans le camp de M. Thiers, et plus d'une fois ses discours pleins de verve et d'esprit ont causé d'assez grands embarras aux hommes du 29 octobre. Il était vice-président à la chambre des Députés durant la dernière législature. A l'Assemblée constituante, plus voué au progrès que son ancien patron M. Thiers, il a semblé vouloir se dégager de l'influence qu'il avait acceptée jusque-là. Tout le monde a pu apprécier le sentiment qui l'a décidé à sortir du cabinet du 20 décembre.

MANESCAU, propriétaire, maître de poste à Pau, âgé de 50 à 55 ans; 39,229 suffrages; Basses-Pyrénées. — Rue de Lille, 97.

Agronome distingué, avocat officieux de tous les paysans basques, M. Manescau jouit dans son pays d'une popularité méritée.

Les partis modérés ont uni leurs efforts pour assurer son élection.

MANUEL aîné, banquier, ancien député. — Représentant sortant, né à Nevers en 1791 ; élection du 8 juillet ; Nièvre.

M. Manuel, avant d'être banquier, avait servi avec distinction dans nos armées, où il était parvenu au grade de capitaine. En 1839 les électeurs indépendants du collége de Nevers l'envoyèrent à la Chambre des Députés, où il vota constamment avec les hommes du centre gauche.

A l'Assemblée constituante il votait avec les hommes du parti modéré. Il était vice-président du comité de l'administration départementale et communale.

MARCHANT, ancien notaire, ancien député, né en 1790 ; 77,487 suffrages ; Nord. — Rue Saint-Georges, 2 bis.

M. Marchant, après avoir conspiré contre le gouvernement de la Restauration, comme membre de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, se rattacha, sous la dynastie de Juillet, à ce que l'on appelait alors le *centre gauche*. Ce sont les hommes de ce parti qui, en 1837, le firent élire député de l'arrondissement d'Avesnes. Il était porté sur la liste de conciliation.

MAREAU (Théodore), filateur, né à Chollet (Maine-et-Loire) en 1808. — Représentant sortant ; 31,692 suffrages ; Vendée. — Rue Plumet, 19.

M. Mareau, comme propriétaire de la filature de lin de Mortagne, occupe une position industrielle des plus importantes. Sa popularité est immense dans son pays : il la doit aux services qu'il

ne cesse de rendre aux classes laborieuses. Il a toujours appartenu à l'ancienne droite, et ses votes, depuis qu'il est chargé de représenter dans nos assemblées les grands intérêts du pays, sont une digne et éloquente réponse à toutes les calomnies que certains hommes lancent encore contre ce parti consciencieux et vraiment national.

MARÉCHAL, avocat, né à Bligny-sur-Beaume en 1800. — Représentant sortant; 53,460 suffrages; Côte-d'Or. — Rue de l'Arcade, 7.

M. Maréchal fut nommé en 1830 second substitut du procureur du roi à Dijon; mais trois ans plus tard il se démit de ses fonctions pour n'avoir pas à soutenir une politique engagée déjà dans cette voie déplorable qui devait aboutir à une nouvelle révolution.

A l'Assemblée constituante, M. Maréchal faisait partie du comité de l'instruction publique.

Sur la plupart des questions il a voté avec les hommes de la rue de Poitiers.

MARRAST (François), ancien officier, né à Bayonne en 1800. — Représentant sortant; 20,946 suffrages; Landes. — Rue de l'Université, 22.

Nous tenons à le constater, il ne s'agit point ici du célèbre citoyen Marrast, qui, après avoir fait de la république en perspective pendant dix-huit ans, exerça avec tant de béatitude sa petite part d'autocratie aux jours fortunés du gouvernement provisoire; qui, après avoir dénoncé pendant dix-huit ans avec une si vertueuse indignation les énormités de nos mangeurs de budget, brûla avec un empressement si paternel les comptes du gouvernement provisoire, probablement pour cacher à nos yeux les petits écarts de jeunesse de notre République; qui, après avoir proclamé pendant dix-huit ans le principe de l'égalité démocratique, ressuscita tout à coup

dans les salons dorés de son palais l'adorable impertinence de nos marquis talons-rouges; qui, ayant l'insigne honneur d'être le président de l'Assemblée nationale de la France, fut, un jour, assez oublieux de ce qu'il devait au pays pour paraître à cette réunion irrégulière où quelques esprits malades parlaient déjà de se constituer en Convention! *Electoralement* parlant, ce grand républicain de la veille, M. Armand Marrast n'est plus! Il y a dix-huit mois, cinq départements s'étaient disputé l'honneur d'être représentés par lui; le 13 mai dernier il a obtenu 500 voix, dit-on, dans son pays.

Le représentant du département des Landes est un honnête propriétaire sans prétentions, ayant prouvé, lui aussi, son dévouement à la cause de la liberté, mais à sa manière, en reprenant son épée pour aller soutenir la guerre de l'indépendance dans l'Amérique espagnole. A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du comité de l'intérieur, il a voté en général avec les hommes de la rue de Poitiers.

MARTEL, magistrat; 77,516 suffrages; Pas-de-Calais. — A l'Ecole polytechnique.

M. Martel, juge à Saint-Omer, jouit dans le département du Pas-de-Calais d'une considération méritée.

Ses études consciencieuses le mettront à même d'apprécier les grandes questions que l'Assemblée nouvelle va être appelée à résoudre.

Les partis modérés ont uni leurs efforts pour soutenir cet honorable candidat. Il appartenait à l'ancien parti conservateur.

MARTIN (Alexandre), publiciste, né à Rouen en 1805. — Représentant sortant; 33,897; Loiret.— Rue du Helder, 18.

Des revers de fortune ayant frappé sa famille, M. Martin quitta Rouen pour venir s'établir à Or-

léans, où il a fini par acquérir, grâce à ses tendances prononcées, une certaine importance politique. Après le 24 Février, il fut nommé sous-commissaire à Orléans, puis maire de cette ville.

A l'Assemblée constituante, il était du comité des travaux publics, et faisait partie de la réunion du *Palais national*. Inutile après cela de dire quels ont été ses votes.

MARTIN-BERNARD, typographe, né à Montbrison en 1808. — Représentant sortant; 36,914 suffrages; Loire. — Rue Neuve-des-Beaux-Arts, 13.

M. Martin-Bernard est fils d'un imprimeur de Montbrison. Venu à Paris pour exercer son état sur un théâtre plus digne de son ambition, il fut de toutes les conspirations qui troublèrent le repos de la France depuis vingt ans. Il appartint d'abord à la *Société des Droits de l'homme*, puis à la *Société des Familles*, et enfin à celle *des Saisons*. Pris à l'échauffourée du 12 mai 1839, il fut condamné à la déportation. Il subissait encore sa peine à Doulens, lorsque la Révolution de Février vint l'y prendre pour en faire un commissaire général pour quatre départements. La nature inquiète de cet homme le jeta bientôt dans de nouveaux complots; il est aujourd'hui compromis dans l'affaire du 13 juin. Inutile de dire qu'il a toujours voté avec la Montagne.

MARTIN DE VILLERS, propriétaire, 85,830 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue du Marché d'Agusseau, 6.

M. Martin de Villers doit son élection à l'estime et aux sympathies des populations qui, rendant hommage à son patriotisme sincère et éclairé, et à ses efforts constants pour améliorer le sort des classes laborieuses, l'avaient déjà nommé membre du conseil général.

Il appartient à l'ancien parti de la droite.

MATHE (Félix), propriétaire; né en 1808. — Représentant sortant; 40,529 suffrages; Allier. — Rue du Bac, 17.

M. Mathé a payé par plusieurs années de prison et par l'exil sa haine pour le principe de la royauté. Le gouvernement provisoire le nomma commissaire pour l'Allier, où il parvint à mécontenter tout le monde. Il a constamment voté avec les montagnards, et a toujours été un véritable trouble-fête pour Moulins. On se rappelle la jolie réception qui lui fut faite ainsi qu'à son collègue Ledru-Rollin.

MATHIEU (de la Drôme), né à Saint-Christophe-le-Lacy en 1808. — Représentant sortant; 37,853 suffrages; Rhône. — Rue Saint-Lazarre, 119.

M. Mathieu est un des saints du parti montagnard. Plusieurs années avant la proclamation de la République, il avait déjà eu le mérite d'effrayer, par ses doctrines avancées, les bons citoyens de Romans, qui le forcèrent de fermer son *Athénée*.

A la Constituante, il faisait partie du comité des affaires étrangeres.

Il était membre du conseil central de la solidarité républicaine, que l'on pouvait regarder à bon droit comme le *mont sacré* du parti démocrate-socialiste.

MATHIEU-BODET, avocat à la Cour de cassation, né à Montède, le 16 décembre 1816. — Représentant sortant; 30,518 suffrages; Charente. — Rue de la Victoire, 41.

Homme intelligent et très-estimé, membre du conseil général de son département. Il a voté constamment avec la rue de Poitiers, et il votera toujours avec la réunion du Conseil d'état. Il veut le progrès, mais dans la mesure du possible. Il appartient aujourd'hui à ce que nous avons appelé la nouvelle droite.

MATHIEU DE LA REDORTE, ancien capitaine d'artillerie, ancien député, ancien pair, ancien ambassadeur, ancien comte, riche propriétaire, né en 1803; 37,697 suffragees; Aude. — Faubourg Saint-Honoré, 31.

Après ce pompeux étalage de la brillante défroque de son passé, M. Mathieu de la Redorte ne pourrait ajouter un seul des *et cxtera* des anciens protocoles, sans s'exposer à tomber dans l'invraisemblable, même aux yeux d'un hidalgo de Castille. Et tout cela s'est évanoui en quelques heures, avec cette politique qui avait tout fait pour lui, parce qu'il s'était donné tout à elle!

On dit que cette grande leçon a été comprise par l'honorable représentant, et que, reconnaissant enfin l'inutilié des efforts humains pour établir quelque chose de durable sur une base révolutionnaire, il ne veut désormais consacrer son énergie et son expérience qu'à une politique vraie, en harmonie avec les instincts de la nation.

MAURE, docteur-médecin, âgé d'environ 60 ans; 27,542 suffrages; Var. — Rue Duphot, 6.

M. Maure a déjà représenté un des arrondissements du Var, à l'ancienne Chambre des députés, où il votait avec les conservateurs.

A force de traiter leur politique par les narcotiques, les hommes de Juillet l'ont tuée.

Que M. le docteur daigne mettre maintenant à profit cet apologue, dans l'intérêt de notre pauvre France!

MAUGUIN (François), avocat à Paris, ancien député, né à Dijon en 1787. — Représentant sortant; 54,469 suffrages; Côte-d'Or. — Rue du Helder, 22.

M. Mauguin est un de nos orateurs les plus spirituels. Ses brillants plaidoyers dans le procès de Labédoyère, dans les affaires des patriotes (1816),

de *l'épingle noire* (1817), de la *Bibliothèque historique*, de la ville de Lyon contre Caussel et des obsèques de Manuel, lui assurèrent un rang distingué parmi les avocats de Paris

Le parti dit *libéral* le fit nommer député en 1827. Après les journées de Juillet il fit partie du gouvernement provisoire; mais, répudiant presque aussitôt la politique de la royauté révolutionnaire que l'on venait d'imposer au pays, il se rejeta dans l'opposition et combattit à outrance le ministère de Casimir-Périer. Depuis que M. Mauguin est entré dans la vie parlementaire il semble s'être réservé la spécialité de la politique étrangère. Ses discours sont de vastes plans de campagne où les marches et les contre-marches des armées se trouvent indiquées avec une exactitude minutieuse.

Décidément, dit Timon, *M. Mauguin est l'orateur et le poëte de la politique descriptive; il s'est constitué, dans le parlement français, le protecteur de la confédération russe.*

Cette appréciation était parfaitement exacte en 1842 et même en 1846; mais aujourd'hui, se portant là où est le vrai danger, c'est contre la Russie que notre Tyrtée parlementaire veut armer la France. Il y a de la vérité souvent dans les brillantes divagations de M. Mauguin; il y a surtout un sentiment de patriotisme qu'on ne peut s'empêcher d'honorer, alors même que les mesures proposées paraissent exagérées ou inopportunes.

A l'Assemblée constituante il était membre du comité des affaires étrangères. Ses connaissances spéciales sur les questions d'industrie viticole l'avaient fait nommer rapporteur de la commission des boissons.

MAZÉ-LAUNAY, propriétaire; 55,700 suffrages; Finistère. — Rue et hôtel Jacob.

M. Mazé-Launay a consciencieusement représenté

jusqu'à ce jour les intérêts de son département, au sein du conseil général; c'est la meilleure garantie que nous puissions désirer de ce qu'il fera maintenant à l'Assemblée pour sauvegarder les grands intérêts et les libertés de la France.

MÈGE (James), ancien négociant à Roscoff, né en 1808 à Sibiril. — Représentant sortant; 55,588 suffrages; Finistère. — Rue de Lille, 49.

M. Mège, presque exclusivement occupé jusqu'à la révolution de Février, d'affaires commerciales, avait cependant manifesté plus d'une fois son éloignement pour la politique suivie depuis 1830.

A la Constituante, il a constamment voté avec les hommes de la rue de Poitiers.

MELUN (Armand DE); propriétaire, 73,789 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue de la Chaise, 22.

M. Armand de Melun s'est principalement occupé de questions religieuses et d'œuvres philanthropiques: il est un des fondateurs des *Annales de la Charité*.

Sincèrement dévoué aux grands principes du catholicisme, et les regardant comme le seul moyen de moraliser le peuple, il n'a cessé de réclamer la liberté de l'enseignement, pour que la vérité n'ait pas moins que l'erreur le droit de se reproduire.

Il est directeur de l'œuvre de la Miséricorde.

MELUN (DE), ancien officier; 71,979 suffrages; Nord. — Rue de la Chaise, 2.

M. de Melun, après avoir quitté le service, s'est occupé avec une constance vraiment admirable de toutes les questions qui pouvaient se rattacher à l'amélioration des classes laborieuses.

Il est inspecteur des établissements de bienfaisance.

MENAND (Émilien-Anne-Marie), avocat. — Ré-

présentant sortant; né à Moroges (Saône-et-Loire) en 1786; 75,367 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue du Haut-Moulin, 8.

M. Menand, comme le roi de l'île de *Tohuboku*, serait homme à conspirer contre lui-même, s'il ne trouvait plus rien à modifier dans l'État. Après avoir constamment conspiré contre la Restauration, il s'est remis à conspirer de plus belle contre le gouvernement de Juillet, qui, sans égard pour un vieux complice, étala contre lui un véritable luxe de rigueur. Condamné en 1834, lors de l'insurrection de Lyon, à dix ans de déportation, il fut contraint de s'exiler, et passa trois ans en Pologne et en Suisse. L'amnistie de 1839 lui permit de revenir à Châlon, où il fut nommé membre du conseil municipal et commandant de la garde nationale. A la Constituante, il faisait partie du comité de la justice.

Alors comme aujourd'hui, il se montrait l'un des habitués les plus ardents de la Montagne. Il a eu le désagrément d'être pris en flagrant délit de Convention, le 13 juin.

MÉRENTIÉ, syndic des portefaix, membre du conseil municipal de Marseille; 42,955 suffrages; Bouches-du-Rhône. — Rue Saint-Georges, 10.

M. Mérentié, par la loyauté de son caractère et la noble fermeté de ses convictions, s'est concilié l'estime et les sympathies de tous les bons citoyens.

Il remplace M. Astouin, qui, oubliant à l'Assemblée constituante les véritables tendanees de ses commettants, avait presque élu domicile au sommet de la Montagne.

MÉRODE (DE), ancien député, ancien secrétaire d'ambassade; 91,961 suffrages; Nord. — Rue de Grenelle, 91.

M. de Mérode, à la Chambre des députés où il fut

envoyé en 1846, suivit la ligne politique de M. de Montalembert.

On eût dit qu'absorbé par les préoccupations religieuses, et ne voyant rien en dehors des grandes questions de la liberté des cultes et de la liberté d'enseignement, c'était par distraction qu'il donnait l'appui de ses votes aux hommes du 29 octobre.

Son habitude des affaires et son dévouement sincère aux grands principes de la religion et aux intérêts du peuple, le recommandent naturellement aux suffrages de tous les partis modérés.

MICHAUT, juge de paix à Lunéville; 39,061 suffrages; Meurthe. — Rue de Richelieu, 61.

Ce représentant appartenait, avant la révolution de Février, à l'ancien parti conservateur. Nous avons la confiance que, pour lui comme pour ses anciens amis, les faits ont leur enseignement.

MICHEL (de Bourges), avocat, ancien député; 33,617 suffrages, Cher.; 34,396, Haute-Vienne. Il a opté pour le Cher. — Rue Richelieu, hôtel de Strasbourg.

Jusqu'en 1838 ou 39, M. Michel, de Bourges, a été le démocrate le plus incandescent. Après la révolution de Juillet, Dupont de l'Eure lui offrit les fonctions de procureur-général; mais pour le stoïcisme inexorable de Michel, le pouvoir, même en venant d'un tel citoyen, était une souillure; il refusa.

Il se fit entendre, en 1831, dans le procès des *dix-neuf patriotes;* plus tard, dans l'affaire des fusils Gisquet, il fut l'avocat du rédacteur en chef de *la Tribune*; en 1834 il fut le défenseur de Voyer d'Argenson. C'est aussi en 1834 que la cour d'assises de la Seine le suspendit de ses fonctions pour six mois, à cause de son fameux plaidoyer dans l'affaire des 27. Jusque-là toujours sur la brèche, toujours tonnant, il était aux yeux des démocrates ébahis, l'idéal

de l'orateur populaire. En 1837, les électeurs censitaires de Niort firent tant et si bien qu'ils eurent enfin l'insigne honneur d'être représentés par Michel de Bourges. Mais il ne répondit pas aux brillantes espérances que l'on avait conçues en le nommant. Son éloquence brillante sembla s'éteindre dans cette atmosphère nouvelle. Aux élections suivantes, on ne s'occupa plus de lui ; et ce ne fut pas seulement l'affaiblissement de son drapeau qui détermina cet abandon ; hélas ! le fier tribun n'avait pu résister, dit-on, aux séductions du château !

Probablement aux yeux des patriotes du Cher, les révolutions épurent comme le feu, et retrouvant tout à coup leur vieille tendresse, ils ont nommé M. Michel.

Cette fois l'aigle de Bourges paraît bien décidé à laisser son aire sur la Montagne.

MICHOT-BOUTET, menuisier, né à Saint-Sauveur (Yonne) en 1815. — Représentant sortant ; 26,309 suffrages ; Loiret. — Rue de l'Eglise, 16, à Batignolles.

L'élection de M. Michot à l'Assemblée législative a été vivement attaquée au sein du bureau chargé de vérifier les pouvoirs des représentants du Loiret. Des protestations établissaient que, dans quelques communes, les meneurs du parti socialiste avaient eu recours aux plus coupables manœuvres. L'élection, cependant, a été validée, contrairement aux conclusions du rapport. Inclinons-nous, il y a force de chose jugée, et M. Michot a pu s'établir définitivement sur la Montagne.

MIE (Auguste), ancien imprimeur, né à Périgueux en 1801. — Représentant sortant ; 61,110 suffrages ; Dordogne. — Rue des Martyrs, 52.

M. Mie est digne de ses collègues démocrates-socialistes de la Dordogne. Carbonaro avant 1830, imprimeur de *la Tribune*, accusé d'Avril, sa vie a

été un vrai cumul de procès politiques ; vingt-cinq procès en cour d'assises, quatre en police correctionnelle, deux condamnations; que pouvait-on désirer de plus?

A la Constituante, il a presque toujours voté avec les Montagnards; et ce que nous savons de ses votes récents nous prouve qu'il a du moins le mérite de la constance.

MILLOTTE, capitaine d'artillerie, né à Lure en 1810. — Représentant sortant; 30,705 suffrages; Haute-Saône. — Rue Feydeau, 8.

M. Millotte est un des héros de juillet; il était alors élève à l'école Polytechnique, et, comme la plupart de ses camarades, il ne s'attendait guère à voir le général Lafayette proposer, quelques jours après, à la France l'étrange expédient d'une royauté revolutionnaire. Le 24 février 1848 a été pour l'ancien combattant de 1830 comme l'accomplissement longtemps attendu de la promesse qui résultait de la révolution de juillet. A la Constituante, il votait avec les hommes du *Palais-National*. Peu soucieux de la sincérité des élections, ce comité, vous le savez, a rejeté le principe du vote à la commune.

MIMEREL, manufacturier; 72,982 suffrages; Nord. — Rue Neuve-des-Mathurins, 86.

Ce représentant a dû son élection aux efforts réunis des partis modérés dont il représente les tendances par ses votes. Il fut président du conseil supérieur des manufactures et du commerce à Roubaix, où il possède un établissement industriel; il fut la cause involontaire de certaines luttes municipales. M. Mimerel est un ardent adversaire du libre échange.

MIOT, propriétaire; 42,351 suffrages; Nièvre. — Rue Voltaire, 5.

Le citoyen Miot appartient à la variété des socialistes barbus. Nous ne pouvons vous dire si, le 13 juin, quelque prudente inspiration ne l'a pas fait déclasser. Il a été pharmacien. Voilà tout ce que nous savons du passé politique de ce représentant. Il est employé aujourd'hui dans les bruyants concerts de la Montagne. M. Gambon et lui étaient admirés pour leurs duos étourdissants. Mais hélas! la basse de M. Gambon manque aujourd'hui à sa haute-contre.

MISPOULET, propriétaire, né à Lacépède en 1797. — Représentant sortant; 44,565 suffrages; Lot-et-Garonne. — Rue Duphot, 8.

M. Mispoulet, jusqu'à la révolution de Février, avait passé presque toute sa vie au fond de son département; il a été premier suppléant du juge de paix en 1830, puis commandant de la garde nationale. A la Constituante, il faisait partie du comité des cultes, où il représentait comme protestant les intérêts de ses coreligionnaires. Il a voté constamment avec ses collègues de la rue de Poitiers.

MOLÉ (Louis-Mathieu), ancien pair, né à Paris en 1780. — Représentant sortant; 69,635 suffrages; Gironde. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 99.

M. Molé est le fils de M. Molé de Champlâtreux, président au parlement de Paris, qui périt sur l'échafaud en 93. Un écrit remarquable, qu'il publia à l'âge de vingt-quatre ans (1), lui valut la protection de M. de Fontanes, qui avait la confiance de l'empereur. M. Molé marcha rapidement dans la voie des dignités et des honneurs : il fut d'abord auditeur au Conseil d'état, puis maître des requêtes, préfet de la Côte-d'Or, conseiller d'état en service extraordinaire, directeur des ponts et chaussées et comte de l'empire.

(1) Essai de morale et de politique.

Après la désastreuse campagne de 1812, Napoléon le chargea de présider le conseil de régence. Durant les Cent jours, M. Molé fut maintenu à la direction des ponts et chaussées, mais il refusa de signer la déclaration du Conseil d'état qui bannissait à jamais les Bourbons, et s'éloigna de Paris. Louis XVIII n'oublia pas cet acte d'indépendance, et à sa rentrée en France il l'éleva à la pairie. En 1817 il lui confia le ministère de la marine.

Sous le gouvernement de Juillet, il fut appelé deux fois au ministère des affaires étrangères avec la présidence du conseil. C'est contre lui que se forma la fameuse coalition ; mais bientôt, grâce à la politique de ses successeurs, il put avoir à son tour pour alliés la plupart de ses adversaires.

A l'Assemblée constituante, où il représentait également le département de la Gironde, il a exercé une véritable influence.

Il était l'un des membres les plus actifs de la réunion de la rue de Poitiers.

On assure que M. Molé reconnaît qu'il y a dans la situation nouvelle de la France une grande leçon providentielle : c'est ce que doivent reconnaître, en effet, tous les hommes éclairés et consciencieux.

MONNIER, propriétaire, Haute-Loire. — Rue Saint-Thomas-du-Louvre, 12.

M. Monnier de la Haute-Loire, en poursuivant la réalisation de ses funestes théories, compromet chaque jour avec ses collègues de la Montagne, la civilisation et la société elle-même.

Son homonyme du Morbihan pourrait lui dire à bon droit :

« Des dieux que nous servons telle est la différence ! »

MONNIER (Georges), ancien avocat, professeur

à Vannes; 5,995 suffrages; Morbihan. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 16.

C'est un homme d'intelligence et de cœur. Excellente acquisition. Il appartient à l'ancienne droite.

MONET, maire de Nancy, 37,835; suffrages; Meurthe. — Place de la Ville-l'Evêque, hôtel de Paris.

Les comités réunis des diverses fractions du parti modéré de la Meurthe, pour prouver qu'ils étaient guidés par un sentiment sincère de conciliation, se sont empressés de porter sur leur liste M. Monet, républicain de la veille, mais qui est en possession de l'estime de tous les citoyens honnêtes.

MONTAGUT (Marc), agriculteur; 60,289 suffrages; Dordogne. — Rue d'Alger, 5.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire en écrivant la biographie de l'un des députés de la Dordogne, à quelle cause il fallait attribuer le succès inattendu des candidats socialistes. M. Marc Montagut est un ancien élève de l'école de Grignon; il possède des connaissances variées, et l'on s'étonne qu'après s'être préoccupé, comme il a dû le faire, des véritables intérêts de l'agriculture, il puisse s'aveugler au point de ne pas voir quel coup funeste leur serait porté par le triomphe des doctrines socialistes.

M. Marc Montagut siége à la Montagne.

MONTALEMBERT (DE), ancien pair de France, Représentant sortant; né à Paris, en 1812. Elu le 13 mai 1849, dans le département des Côtes-du-Nord, 67,934 suffrages et dans le département du Doubs, 22,552 suffrages, il a opté pour le Doubs. — Rue du Bac, 40.

Peu d'hommes ont été accueillis, à leur début dans la carrière politique, avec autant de faveur que M. de Montalembert. Ses essais, dans le journal l'*Avenir*, eurent dans le monde catholique un véritable succès

d'enthousiasme et presque de reconnaissance. M. de Lamennais était son collaborateur dans ce journal, et la haute réputation de ce grand écrivain, qui n'avait pas encore cédé à de funestes entraînements, semblait se refléter sur son jeune disciple.

M. de Montalembert rendit surtout son nom populaire par sa belle et touchante histoire de sainte Elisabeth de Hongrie.

Sincèrement dévoué aux grands principes et aux intérêts du catholicisme, il s'en est toujours montré, à la Chambre des pairs, le champion infatigable. En 1847 la cruelle situation de l'Irlande lui inspira de nobles et éloquentes paroles qui eurent la puissance de réveiller un moment, d'émouvoir même cette Chambre si tristement blasée par la pratique des affaires.

On se souvient aussi du brillant succès oratoire que lui valut, en 1848, son discours sur les affaires de la Suisse.

A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du comité de l'instruction publique, il a défendu avec talent et persévérance la cause de la liberté de l'enseignement, comme il l'avait toujours défendue jusque-là dans ses écrits et à la tribune.

Son discours en faveur du principe de l'inamovibilité de la magistrature est un des plus fortement raisonnés qui aient été prononcés dans nos assemblées nouvelles.

Qu'il nous soit permis maintenant d'exprimer un regret; c'est qu'un esprit aussi distingué n'ait pas compris que les principes religieux, qui doivent tout dominer dans l'ordre moral, se lient dans l'ordre politique, pour le bien et pour le salut de la société, à des principes constants dont il n'est pas permis de méconnaître l'importance.

Un autre regret pour nous, c'est que M. de Montalembert ait si longtemps persisté à ne juger que sur de haineuses appréciations, ou même des calomnies

ce gouvernement de la restauration qui a pu faire des fautes, de grandes fautes même, embarrassé qu'il était par les attaques incessantes et les intrigues d'une opposition systématique, mais qui a toujours noblement tenu, lui du moins, et à la moralité de ses actes et à la dignité de la France.

MONTHOLON (Charles-Tristan de), né à Paris en 1783, général, ancien aide de camp de l'empereur; 40,025 suffrages; Charente-Inférieure. — Rue Castellanne, 9.

M. de Montholon suivit l'empereur à l'île Sainte-Hélène, qu'il n'a quittée qu'après la mort de l'illustre captif. Il a été un des quatre exécuteurs testamentaires de Napoléon. Les Mémoires de l'empereur ont été publiés par MM. de Montholon et Gourgaud.

Après avoir partagé l'exil de l'empereur, le général Montholon a récemment partagé la captivité de Louis-Napoléon Bonaparte, aujourd'hui président de la République. C'est à la suite de la tentative de Boulogne que le général fut renfermé à Ham, en vertu d'un arrêt de la Cour des pairs.

MONTIGNY (Cardon DE), conseiller à la Cour d'appel de Paris ; 16,648 suffrages; Pas-de-Calais. —Rue de Babylone, 24.

M. Cardon de Montigny est un homme d'une intelligence très-distinguée et d'un savoir très-étendu. Il vient de donner sa démission de conseiller à la Cour d'appel de Paris, position éminente qu'il avait conquise malgré ses opinions légitimistes bien arrêtées. Il appartient à la fraction la plus éclairée de l'ancienne droite, et il est très-disposé à s'opposer de toutes ses forces à toute tentative d'escamotage en dehors du vœu et du droit national.

MOREAU, médecin ; Creuse. — Rue Jacob, 22.

Si l'honorable M. Leyraud avait daigné se départir quelque peu de son autocratie électorale ; si, par ses prétentions exclusives il n'avait pas rendu en quelque sorte impossible l'entente des diverses fractions du parti modéré, les démocrates-socialistes auraient été certainement distancés le jour des élections, et M. le docteur Moreau ne serait pas venu grossir cette phalange de médecins, dont l'étrange thérapeutique nous donne de si vives craintes pour la santé de notre pauvre pays.

MOREAU, notaire, à Paris, ancien maire du 7e arrondissement, ancien député. — Représentant sortant ; né à Château-Landon, en 1791 ; 118,146 suffrages ; Seine. — Rue Saint-Merry, 25.

M. Moreau s'est toujours fait remarquer par un libéralisme sincère et éclairé. A la Chambre des députés, il votait avec le centre gauche.

A la Constituante, il faisait partie du comité de l'intérieur et votait avec la rue de Poitiers.

M. Moreau comprendra que les tendances de l'ancien centre gauche ne seraient plus qu'un impuissant anachronisme aujourd'hui.

MORELLET, avocat au barreau de Lyon ; 70,934 suffrages ; Rhône. — Rue Saint-Honoré, 412.

M. Morellet a été porté par les démocrates-socialistes ; il vote avec la Montagne.

MOREL-CORNET, propriétaire, ancien négociant, — Représentant sortant ; né à Jumel, 1794 ; 63,022 suffrages, Somme. — Rue de la Ferme, 23.

M. Morel-Cornet a été l'un des candidats du *Courrier de la Somme*. Au reste, le comité de ce journal a trouvé une disposition presque générale à seconder ses efforts, à l'égard de ce représentant. M. Morel doit en effet à sa popularité un véritable cumul de fonctions. Il a été adjoint au maire d'Amiens, vice-

président de la Chambre de commerce et président du Tribunal de commerce de cette ville; inspecteur du travail des enfants, dans les manufactures.

A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité du commerce et de l'industrie.

Il votait avec la rue de Poitiers, ancien parti conservateur.

MORIN, manufacturier, membre du conseil général de la Drôme, né en 1814. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; 19,966 suffrages; Drôme.

M. Morin appartient à une famille protestante qui jouit, dans le département de la Drôme, d'une grande considération. Par ses tendances, il se rapprochait des anciens conservateurs beaucoup plus que des républicains de la veille. En général, cependant, ses votes révèlent un libéralisme intelligent. Nous regrettons qu'il n'ait pas appuyé le principe si juste, si essentiel, du *vote à la commune*.

MORNAY (Jules de), ancien capitaine de la garde royale, ancien député; né en 1798. — Représentant sortant; 55,038 suffrages, Oise. — Rue de l'Université, 57.

M. de Mornay débuta dans la carrière parlementaire en 1830, après la révolution de juillet et quoiqu'il eût épousé la fille du maréchal Soult, dont il était aide de camp, il n'en resta pas moins attaché avec les hommes de la gauche; il votait constamment avec eux. A l'Assemblée constituante, il a été président du comité des affaires étrangères. Nous regrettons d'avoir à dire qu'il a été opposé au vote à la commune.

MORNY (DE), ancien député; 48,635 suffrages; Puy-de-Dôme. — Avenue des Champs-Elysées, 15.

M. de Morny était à la Chambre des députés l'un des plus imperturbables soutiens de la politique mi-

nistérielle. Il est l'auteur du fameux amendement dit *des satisfaits*.

Il est probable qu'aujourd'hui il n'est pas des derniers à voir toute l'insuffisance de cette politique qu'il faisait accepter d'enthousiasme.

MORTEMART (Henri de); 88,222 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue d'Iéna, 15.

Il a été porté par les partis modérés. Ses votes répondent à la pensée qui a fait adopter sa candidature.

MOULIN, ancien magistrat; 52,295 suffrages; Puy-de-Dôme. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 104.

Avocat général à la cour royale de Riom, sous le gouvernement de juillet. Il a été élu député en 1845, par le collége d'Issoire.

C'est un homme d'un mérite réel, possédant les plus vastes connaissances, et cependant nous l'avons vu un des premiers voter l'amendement des *satisfaits!*

MOUSTIER (Léonel de), riche propriétaire; membre du conseil général; 23,049 suffrages; Doubs. — Rue de Lille, 88.

M. de Moustier appartient à l'école de M. de Montalembert.

Le parti modéré en adoptant la candidature de M. de Moustier a voulu lui prouver combien il lui savait gré de son attitude énergique au sein du conseil général.

Prévoyant le cas où des fractions viendraient à dominer l'Assemblée nationale, il engagea ses collègues à déclarer que, dans une pareille circonstance, tous les pouvoirs réguliers ayant perdu leur liberté d'action, ils se regarderaient, en vertu de l'autorité qu'ils tenaient eux aussi de l'élection, comme les

suppléants naturels de ces pouvoirs, dans leur département, et qu'ils aviseraient aux moyens d'arrêter l'anarchie et de faire respecter la volonté nationale.

MUHLENBENCH, maire de Sainte-Marie-aux-Mines; 33,777 suffrages; Haut-Rhin. — Rue du Croissant, hôtel de Mulhouse.

C'est à ses opinions socialistes que M. Muhlenbench avait dû sa position municipale; les Montagnards ont tenu à s'assurer son concours à l'Assemblée; il s'y montre des plus ardents.

MURAT (Lucien), représentant sortant, né à Milan, sous le pavillon français, en 1813; 36,258 suffrages; Lot. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 63.

M. Lucien Murat est le second fils de Joachim Murat, qui, après avoir fait admirer son courage aventureux dans toutes nos grandes batailles, devint roi de Naples en 1808.

En 1815, M. Lucien Murat quitta Naples, avec sa mère, et demeura en Allemagne jusqu'en 1825.

Après avoir été retenu quelques mois prisonnier en Espagne, il s'embarqua pour les États-Unis, et se vit forcé d'établir un pensionnat de demoiselles, dont sa femme prit la direction.

A la Constituante, il était du comité des affaires étrangères. — Il votait avec les hommes du parti modéré.

MURAT-SISTRIÈRES, ancien capitaine d'artillerie, propriétaire.—Représentant sortant, né en 1800; 20,147 suffrages; Cantal.—Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35.

M. Murat-Sistrières jouit dans son département d'une grande popularité. Membre du conseil général, il doit son élection au triomphe du principe du suffrage universel. Sous le gouvernement de Juillet,

les électeurs censitaires du collége d'Aurillac avaient fait constamment échouer sa candidature.

A la Constituante, il était membre du comité des finances.

Il votait avec les hommes de la rue de Poitiers.

NADAUD (Martin), maçon, né à Lamartinesche en 1815; Creuse. — Rue Soufflot, 6.

M. Nadaud s'entend à merveille à poser une brique, il lit assez courramment l'imprimé, mais il n'a jamais pu se faire à l'écriture. On cite souvent dans nos campagnes un proverbe plein de bon sens, qui dit : « A chacun son métier, les vaches seront bien gardées. » A en croire la sagesse des nations, M. Nadaud devrait donc retourner à sa truelle.

Ce proverbe a été fait pour lui. M. Nadaud se déclarait l'an dernier l'*ennemi personnel* de M. Emile de Girardin; aujourd'hui que la *Presse* tourne au rouge, nous ne serions pas fâché de savoir si M. Nadaud n'aurait pas modifié ses sentiments fraternels. M. Nadaud a déjà modifié bien des choses dans ses idées, ou plutôt dans celles qu'il reflète. Il a été successivement communiste de l'école Cabet, puis de l'école Proudhon; de quel école est-il aujourd'hui?

NAGLE (DE), ancien officier de cavalerie, commandant de la garde nationale de La Rochelle. — 29,666 voix; Charente-Inférieure. — Au fort de Charenton.

M. de Nagle a été appuyé par toutes les fractions du parti modéré.

Nous avons foi dans son libéralisme sincère et éclairé.

NETTEMENT (Alfred), né à Paris, le 15 août 1805; 53,065 suffrages; Morbihan. — Rue Saint-Lazare, cité d'Orléans.

La vie de M. Alfred Nettement est une des plus nobles et des plus belles que l'on puisse écrire, bien qu'elle n'ait jamais occupé une place officielle, soit dans le monde littéraire, soit dans le monde politique. Nous voudrions que les formes de ce recueil nous permissent de le montrer sous tous ses aspects, comme écrivain, comme homme privé, et comme homme de conviction et de parti. M. Alfred Nettement fut un des plus brillants élèves de Sainte-Barbe. A l'âge de 18 ans, il publiait déjà un remarquable discours sur la légitimité. Il se destinait au barreau, mais, la vocation l'emportant, il entra dans la rédaction de *l'Universel*, où son talent fut vite apprécié par MM. de Rémusat et Roger, de l'Académie française; à la même époque, en 1829, il fit un cours à la Société des bonnes lettres, dont M. Roger était un des fondateurs. A la révolution de Juillet, il avait alors 25 ans, il fut l'un des premiers à se jeter dans l'opposition. Il entra à *la Gazette de France*, y publia des articles qui passeraient aujourd'hui pour des livres, et s'y lia étroitement avec M. de Genoude. Cette amitié n'a été rompue que par la mort prématurée du célèbre publiciste.

M. Alfred Nettement écrivit ensuite dans *la Mode* et dans *la Quotidienne*, et ici nous n'avons plus besoin de le suivre ; tout le monde a lu ses critiques si brillantes, ses pages étincelantes et fortes comme la vérité. A l'occasion d'injures dont *le National* d'alors ne se faisait pas faute à l'égard d'illustres exilés, un duel eut lieu entre l'un des rédacteurs de *la Quotidienne* et Armand Carrel; celui-ci fut blessé, et un M. de Beauterne, sous prétexte de venger son ami Carrel, vint dans les bureaux du journal chercher un adversaire. Aujourd'hui, un homme qui se permettrait une pareille incartade on le mettrait à la porte sans plus de façon. Le sort désigna M. Nettement pour adversaire à M. de Beauterne. Celui-ci était un pilier

de salle d'armes, M. Nettement fut blessé au bras.

Après la révolution de 1848. M. Alfred Nettement fonda *l'Opinion publique*, et sa plume habile a su en faire le premier journal du parti de l'ancienne droite. Il possède à lui seul plus d'abonnés que tous les autres ensemble. Ce succès est dû à la politique pleine de franchise, à la netteté de vue, au patriotisme intelligent qui brille dans ses colonnes. Toutes ces idées, M. Nettement les apporte à la Chambre. Déjà nous l'avons vu, soucieux des misères du peuple, demander la réduction du traitement des députés; préoccupé des libertés, défendre le droit de réunion et la liberté de la presse. Tout nous porte à croire que M. Alfred Nettement va prendre la tête du parti national. Les principaux ouvrages de M. Nettement sont ses *Etudes sur Bossuet*, sa critique du roman feuilleton, *Vie de Marie-Thérèse de France*, *Quinze ans d'exil*, *Exposition royaliste*, etc. On est heureux, dans ces temps de phrases hachées et de style décousu, de retrouver chez M. Nettement la grande et large forme de Bossuet.

NEY DE LA MOSKOWA (Napoléon), ancien pair, lieutenant-colonel de dragons; 26,805 suffrages; Moselle. — Avenue Sainte-Marie, 48.

M. Ney de la Moskowa est le fils aîné du maréchal Ney, et le gendre de Laffitte.

Avant la révolution de Février, il faisait partie de la chambre des pairs, où il s'était fait remarquer par son indépendance.

NOAILLES-MOUCHY (de), propriétaire; 42,069 suffrages; Oise.—Rue d'Astorg, 10.

M. de Noailles, duc de Mouchy, est encore un jeune homme et l'un des plus riches propriétaires de France. L'usage qu'il fait de sa fortune lui a assuré un grand nombre de voix parmi les plus pauvres. Ses opinions n'ont rien de tranché : il se-

rait aisément conservateur, si des tendances de cœur et des obligations de famille ne lui faisaient un devoir de prendre la voix du progrès intelligent et de l'honneur national, c'est-à-dire celle que suivra l'ancienne droite, au sein de la droite nouvelle.

NOBLET, colonel en retraite, membre du conseil général; Côte-d'Or. — Rue des Frondeurs, hôtel de Berlin et de Russie.

Quelqu'un s'est plaint de ce qu'il avait abandonné son traitement aux pauvres. Vaudrait-il mieux qu'il s'en servit pour payer les cartouches avec lesquelles on tue nos soldats.

Il a été porté sur la liste du parti modéré, et il vote avec les hommes qui se réunissent au palais du Conseil d'état.

NOEL-AGNÈS, ancien sous-préfet, 65,033 suffrages; Manche. — Rue de Bourgogne, 12.

M. Noël-Agnès est un homme très-considéré dans son arrondissement. Après avoir été maire de Cherbourg, il avait été nommé sous-préfet de cet arrondissement.

Les votes de ce représentant sont acquis à la grande cause de l'ordre et de la vraie liberté.

NOEL PARFAIT, feuilletoniste, âgé d'environ 36 ans; 22,760 suffrages; Eure-et-Loir. — Rue des Martyrs, 20.

M. Noël Parfait travaillait, dans le temps, au feuilleton de *la Presse*, de compte à demi avec M. Théophile Gautier. C'est un jeune homme intelligent, un écrivain de talent, mais un esprit des plus ambitieux. Bien que travaillant à *la Presse*, quand *la Presse* était orléaniste, M. Parfait n'en affichait pas moins quelquefois des idées un peu républicaines. Il a fait cette année, pour être élu, de belles promesses au parti de l'ordre, et cependant son pro-

mier acte à l'Assemblée a été de demander qu'on infligeât un blâme à tous les conseils généraux qui s'étaient mêlé d'élections. Nous ne sachions pas cependant que pour être conseiller général il vous soit défendu de vous occuper de l'élection des Représentants. Les conseils n'ont pas le droit d'influencer comme corps, mais il avait été prouvé que ce n'était jamais qu'individuellement que les conseillers généraux avaient agi. Dès lors, l'accusation de M. Noël Parfait devait tomber devant le bon sens de la Chambre.

OLIVIER (D'), propriétaire, 30,206 suffrages; Vaucluse. — Rue de l'Université, 22.

M. d'Olivier jouit d'une grande considération dans le département de Vaucluse; il a été maire d'Avignon, et les souvenirs de son administration ont puissamment contribué à faire triompher sa candidature.

Sincèrement catholique, il a été l'un des plus fermes défenseurs du principe de la liberté de l'enseignement.

Il appartient par ses tendances à l'ancienne droite.

ORNANO (le général D'), ancien pair de France, comte, grand'croix de la Légion d'honneur; 24,450 suffrages; Indre-et-Loire. — Rue Trudon, 4.

M. le général d'Ornano a fait avec distinction les guerres de l'empire.

Sous le gouvernement révolutionnaire de Juillet, il soutenait la politique ministérielle à la Chambre des pairs. Arrivé à l'Assemblée constituante en remplacement de M. Bacot, il a soutenu comme autrefois la politique du gouvernement. Il est allié à la famille Bonaparte.

OUDINOT DE REGGIO (le général), ancien dé-

puté, né à Bar-le-Duc en 1791. — Représentant sortant; élu par 86,764 suffrages dans Maine-et-Loire et par 34,949 dans la Meuse, il a opté pour ce dernier département. — Rue de Bourgogne, 32.

M. le général Oudinot de Reggio, fils de l'illustre maréchal Oudinot duc de Reggio, a figuré honorablement dans les principales guerres de l'Empire. Sous la Restauration, il acquit une véritable réputation en réorganisant l'école de Saumur. En 1835, il demanda à passer en Afrique pour venger la mort de son brave frère, tué par les Bédouins. Il commandait la 1re brigade du corps expéditionnaire de Mascara.

En 1842, le souvenir de son commandement à l'école de Saumur le fit choisir par cet arrondissement pour le représenter à la Chambre des députés. Il vota constamment avec les hommes de l'opposition. Dans nos nouvelles assemblées, en présence des complications qui menacent la société, il a soutenu la grande cause de l'ordre et de la vraie liberté. Après avoir eu longtemps le commandement en chef de l'armée des Alpes, il a été chargé de l'expédition de Civita-Vecchia.

PAILLET, avocat; 59,850 suffrages; Aisne. — Rue Thérèse, 13.

M. Paillet est une des illustrations du barreau de Paris, dont il fut le bâtonnier. Il siégea quelque temps à la Chambre des députés, et, comme bon nombre d'avocats fameux, ne montra pas autant de talent à la tribune politique qu'au Palais. Il ne semble pas avoir des idées bien arrêtées. Quoique membre du centre gauche, il prêta parfois son appui au système Guizot. Et maintenant il fait scission avec la droite pour se jeter dans ce parti bâtard qui prend le nom de *Cercle constitutionnel*.

PANAT (Philippe de), ancien préfet, ancien député, né en 1787 à l'Ile-Jourdain. — Représentant sortant; 31,320 suffrages; Gers. — A l'Assemblée nationale

M. de Panat quitta, en 1810, le conseil d'état, où il était auditeur de première classe, pour s'engager dans les volontaires royaux. Il devint ensuite chargé d'affaires près la cour de Naples, puis maire de Toulouse, et enfin député. Lors de la révolution de juillet, il était préfet; il donna sa démission, et, nommé député, alla s'asseoir à côté de M. Berryer. Il appartient toujours à l'ancienne droite; il faisait partie de l'Assemblée constituante. M. de Panat est un des questeurs de la Législative.

PARIEU (Félix Esquiron de), né à Aurillac en 1815. — Représentant sortant; 20,889 suffrages; Cantal. — Rue de Verneuil, 5.

M. de Parieu est un homme d'un grand talent. Depuis 1841, il exerce les fonctions d'avocat à Riom; il est membre de l'académie de Clermont-Ferrand; il appartenait autrefois à l'Institut historique de Paris et s'est signalé par plusieurs articles de jurisprudence, et des notices sur l'agriculture du Cantal. Il a montré à l'Assemblée nationale une grande facilité d'élocution, mais peu de consistance dans les principes. On peut le classer parmi les voltigeurs politiques. Il passait de la réunion de la rue de Poitiers à celle de l'Institut, et *vice versa*. C'est grand dommage; car, nous le répétons, c'est un homme de talent.

PARISIS, évêque de Langres, né à Gien en 1798; — Représentant sortant; 55,544 suffrages; Morbihan. — Rue Las-Cases, 1.

Monseigneur Parisis est un des plus fervents défenseurs de la liberté d'enseignement. Il a rompu plus d'une lance à l'encontre du monopole univer-

sitaire, et il compte beaucoup voir adopter par la Législative les mesures vraiment libérales qu'il réclame depuis si longtemps. Monseigneur Parisis a voté avec la droite pendant toute la durée de la Constituante. Ses votes seront toujours acquis à ce côté, comme ses vœux; nous en avons l'espoir. La pensée intime des électeurs du Morbihan lui en fait un devoir.

PASCAL (Frédéric), banquier; 37,651 suffrages; Bouches-du-Rhône. — Rue Neuve des Mathurins, 2.

Il ne faut pas confondre ce nouveau représentant avec M. Pascal (d'Aix), que les électeurs n'ont pas jugé à propos d'envoyer à l'Assemblée législative. M. Pascal (Frédéric) est un conservateur de l'école de M. Muret (de Bord). — Il ferait bien d'apprendre à marcher; car il est de ces gens qui provoquent les révolutions, si pittoresquement appelées *enjambements* par M. Proudhon. Un mouvement régulier et non l'immobilité, voilà la première condition d'existence de la société.

PASSY (Hippolyte), ancien pair de France; 56,854 suffrages; Eure. — Au ministère des finances.

M. Passy est un homme estimé de tous les partis. Nommé député en 1830, il prêta l'appui de sa parole au ministère de Casimir Périer, et, depuis lors, prit rang dans le centre gauche. Il fut ministre des finances sous Louis-Philippe. Durant son administration, il fit preuve d'une grande intelligence. Aussi fut-ce avec bonheur qu'on vit le pouvoir actuel lui confier le portefeuille de ministre des finances. La fortune de l'État, si obérée, avait besoin d'un administrateur aussi économe et aussi éclairé pour éviter le gouffre de la banqueroute. M. Passy est membre de l'Académie des sciences morales et politiques; il a pris dernièrement la plume, de concert avec M. Thiers, pour raffermir sur sa base la propriété menacée.

PAULMIER, ancien député; 66,567 suffrages, Calvados. — Rue Saint-Florentin, 7.

M. Paulmier a une quarantaine d'années. C'est un riche propriétaire, dont le père était courtier de commerce à Paris. M. Paulmier fut envoyé, en 1846, par l'arrondissement de Falaise, à l'ancienne Chambre des députés, où il se fit un des soutiens du ministère Guizot. Nous espérons que les événements de février lui ont ouvert les yeux...

PAYER, professeur suppléant à la Sorbonne, né à Asfeld, le 3 février 1818; 31,661 suffrages; Ardennes. — Rue du Bac, 31.

L'origine politique de M. Payer est quelque peu révolutionnaire. Après Février, il entra au ministère des affaires étrangères en qualité de chef de cabinet de M. de Lamartine. Il n'y resta pas longtemps : il s'en fut dans son département préparer les élections, et ayant gagné sa cause auprès des électeurs, il entra dans le parti de la modération, avec lequel il a toujours marché. Sa tache originelle est complétement effacée.

PÉCOUL, propriétaire à la Martinique; élection du 13 mai; Martinique.

M. Pécoul est un de ces créoles consciencieux et qui sans attendre le décret du gouvernement provisoire, s'occupaient de l'affranchissement moral de leurs esclaves. Il leur procurait à ses dépens tout le bien-être qu'il pouvait leur donner, ce que constate encore son admirable habitation de Saint-Pierre. Il peut en un mot revendiquer l'honneur d'avoir été le premier créole sincèrement et franchement abolitionniste.

Ce qu'il veut maintenant et ce qu'il faut aux colonies, c'est l'éducation à la fois et des créoles asservis aux anciennes idées et aux mauvaises routines et des noirs encore à demi barbares.

PÉAN (Emile), ancien avoué, né en 1806. — Représentant sortant; 29,079 suffrages; Loiret. — Rue de la Monnaie, 2.

Républicain de la veille, M. Péan pourrait bien devenir socialiste du lendemain. M. Proudhon l'a prédit : tous les républicains seront amenés à prendre un bain de socialisme. Bienheureux ceux qui savent nager! — M. Péan est un reste de la queue du *National*. Il votait avec la gauche, dans la Constituante, où il fit partie du bureau durant toute la session ; aujourd'hui il vote avec la Montagne. Suivant l'heureuse expression de M. Savoie, M. Péan se met du rouge pour ne pas paraître blanc. C'est à lui que l'on doit la parodie du *Corbeau et du Renard*, qu'il lit pour l'amusement de ses enfants, et que le public lui ravit pour l'amusement général. On prétend que cette œuvre a beaucoup contribué à la réussite de sa candidature; si cela est vrai, on ne peut que féliciter de leur bon goût les électeurs du Loiret.

PELLETIER, aubergiste à Tarare, né en 1810; 71,139 suffrages; Rhône. — Rue Geoffroy-Marie, 2.

M. Pelletier est un socialiste de vieille date. Quoique partisan du comunisme, il ne manque pas d'intelligence. Membre de la Constituante, il a toujours voté avec la Montagne. Il signa la protestation de mise en accusation du président et des ministres, et son nom brille au bas de la déclaration du 13 Juin.

PÉNIÈRES, né à Ussel en 1810. — Représentant sortant; 35,296 suffrages; Corrèze. — Rue Bellechasse, 6.

Bon sang ne peut mentir. M. Pénières, comme petit-fils d'un conventionnel, ne pouvait s'asseoir qu'au sommet de la Montagne. C'est ce qu'il a fait. La Législative l'a reçu des mains des électeurs, plus écarlate encore qu'il n'avait été à la Constituante.

PERDIGUIER (Agricol), maître compagnon charpentier, né à Morières (Vaucluse) en 1806; 107,838 suffrages; Seine. — Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 123.

Voici un ouvrier dont les allures conciliantes devraient bien servir d'exemple aux montagnards, au milieu desquels il siége. Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Perdiguier prêche la concorde : il y a quelques années, il écrivit un livre destiné à imprimer l'amour de la paix dans l'esprit des ouvriers-compagnons, si divisés jusqu'alors. Il n'a pas prêché dans le désert : ses paroles toutes fraternelles ont été comprises et ont porté fruit. Pour cette bonne œuvre, on peut bien lui pardonner d'être montagnard. Il a servi de type à Georges Sand, dans son Compagnon du tour de France. Perdiguier est très-habile dans son art, et les belles charpentes de la Manutention des vivres témoignent de son intelligence et de son talent.

PERREAU, ancien notaire, âgé de 40 ans; 27,859 suffrages; Vosges. — Rue de la Paix, 28.

M. Perreau a abandonné le notariat depuis quelques années. Il jouit d'une grande considération dans son département. Sa probité et son intelligence ont seules parlé en sa faveur au jour des élections. Il siége, vote et se tait parmi les représentants modérés.

PERSIGNY (Jean-Gilbert-Victor-Fialin de), né à Saint-Germain-Lespinasse, en 1810; — 85,392 suffrages, Nord; 35,483 suffrages, Loire. — Rue Montaigne, 11.

M. de Persigny est connu pour avoir participé aux échauffourées de Strasbourg et de Boulogne. Acquitté une première fois, il fut condamné par la Chambre des pairs à vingt ans de détention. La popularité de L. Napoléon, dont il est l'aide de camp, a quelque

peu rejailli sur lui; c'est ce qui explique sa double élection, résultat sur lequel il ne comptait guère. On peut donc dire, même en république :

L'amitié d'un *grand homme* est un bienfait des dieux.

M. Fialin de Persigny était secrétaire intime de M. Louis Napoléon avant le 10 décembre.

PERVINQUIÈRE, avocat; 22,564 suffrages; Vienne.

M. Pervinquière est une des illustrations du barreau de Poitiers. C'est un représentant modéré; puisse-t-il être aussi avocat modéré! — Il est arrivé à la Législative par le concours réuni des conservateurs et des électeurs de la droite.

PEUPIN, horloger, âgé de 33 ans. — Représentant sortant; 109,960 suffrages; Seine.—Rue Castellane, 5.

M. Peupin est un ouvrier d'une intelligence rare; il en a donné plusieurs fois des preuves à la tribune de l'Assemblée constituante, au bureau de laquelle il est resté assis pendant toute sa durée. Il est encore un des secrétaires du bureau de la Législative. Le parti modéré a voulu le récompenser de la belle conduite qu'il n'a cessé de tenir depuis qu'il est entré dans le monde politique. M. Peupin est, en revanche, incessamment en butte aux récriminations des journaux rouges, qui le présentent comme un ennemi du progrès. L'intelligent ouvrier ne fait que sourire de cette petite guerre; aucune clameur n'a pu le faire dévier de la ligne qu'il s'est tracée. Au titre de représentant il joint celui de membre du Conseil des prud'hommes, et c'est lui qui règle aujourd'hui toutes les horloges de la ville. Puisse-t-il faire bientôt sonner l'heure où nos discordes cesseront!

PFLIÉGER, jardinier-pépiniériste; 33,075 suffrages; Haut-Rhin. — Rue Richelieu, 25.

Petit-fils d'un conventionnel, M. Pfliéger fut probablement un de ceux qui voulurent improviser, le 13 juin, une nouvelle Convention. — C'est du moins ce que fait supposer le voyage un peu précipité qu'il a fait en Belgique, et de là en Prusse, la gendarmerie aidant. Les Belges ne pardonnent pas l'affaire de *Risquons-Tout* à la Révolution de Février.

PIDOUX (Victor), avocat; 21,501 suffrages; Doubs. — Rue Neuve Saint-Augustin, 65.

En qualité de catholique fervent, M. Pidoux suivra de près M. de Montalembert, dont il est l'ami. Si nous avions un conseil à lui adresser, ce serait, lorsqu'il montera à la tribune, de faire des discours moins longs que ceux qu'il a faits pendant les élections. Que M. de Montalembert lui serve encore de modèle sur ce terrain. On ne le trouve jamais trop long, lui. M. Pidoux appartient à la droite.

PIGEON (Victor), cultivateur, né à Palaiseau, en 1816. — Représentant sortant; 46,205 suffrages; Seine-et-Oise. — Rue Saint-Honoré, 387.

Ancien élève de l'École Polytechnique, M. Pigeon se livrait tout entier à l'agriculture avant la Révolution de Février. Sans ambition, les électeurs allèrent plutôt à lui qu'il n'alla à eux. C'est un homme éclairé, qu'estimaient tous ses collègues de la Constituante. M. Pigeon n'a pas de parti pris; il a voté tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite.

PILHES, journaliste, âgé d'une trentaine d'années; 18,691 suffrages; Ariége. — Rue de Calais, 11.

M. Pilhes était, avant Février, un des membres les plus actifs du Comité central des sociétés secrètes. Lors de la révolution, il était attaché à *la Réforme*, et laissa la plume pour prendre le fusil. M. Ledru-Rollin le nomma commissaire de l'Ariége. Révoqué

sous l'administration de M. Cavaignac, M. Pilhes fonda à Paris une librairie socialiste, qu'il abandonna bientôt. Avant les élections, il était un des rédacteurs du *Peuple*. Il a été pris à la petite Convention du Conservatoire, et il est aujourd'hui sous les verrous. Son frère se battait à Rome contre nos soldats.

PIOGER (Frédéric DE), publiciste, né à Saint-Vincent en 1816. — Représentant sortant; 55,020 suffrages; Morbihan.—Rue Cassette, 23.

Ce représentant, qui n'a guère qu'une trentaine d'années, s'est déjà signalé par des travaux littéraires de grande valeur. Esprit judicieux, il a su traiter avec talent des sujets variés, empruntés à l'histoire, à la philosophie et à la politique. M. de Pioger fait partie de la droite, avec laquelle il a toujours voté dans l'Assemblée constituante.

PIQUET (Hippolyte), magistrat, né à Mortagne en 1815. — Représentant sortant; 39,730 suffrages; Orne. — Rue Saint-Honoré, 357 bis.

Les électeurs de l'Orne ont réélu représentant M. Piquet pour le récompenser des votes émis par lui dans le sein de la Constituante. Juge-suppléant au tribunal de première instance de Mortagne, maire de cette ville, M. Piquet s'est acquis une réputation de probité et de modération qu'il a su conserver intacte dans la vie politique.

PISCATORY, ancien député et ancien pair de France; 30,143 suffrages; Indre-et-Loire. Rue de Grenelle-Saint-Germain, 100.

Élu député en 1832, M. Piscatory soutint le pouvoir jusqu'au moment où se forma la fameuse coalition, au service de laquelle il mit toutes les ressources de son esprit. Il devint l'ami de M. Guizot, qui utilisa ses talents en l'envoyant en Grèce comme ambas-

sadeur; là, il rendit de très-signalés services aux arts et aux artistes. C'est un homme de goût, d'un esprit fort distingué, et d'un caractère plein de noblesse et de patriotisme. Il fut, à son retour de Grèce, créé pair de France. Il était l'un des membres les plus actifs de la réunion de la rue de Poitiers.

PLANCY (Auguste DE); 19,061 suffrages; Aube. — Rue Tronchet, 28.

Jusqu'à présent, M. Auguste de Plancy ne s'est occupé que de ses plaisirs... Mais à tout péché miséricorde. Les électeurs de l'Aube ont placé en lui leur confiance : il saura la mériter, nous n'en doutons pas. Il n'a pas toujours voté avec les hommes modérés. Il appartient au parti napoléonien.

PLANCY (Charles DE); 32,061 suffrages; Oise. — Rue Saint-Lazare, 7.

Petit-fils de Lebrun, ancien sous-préfet de Clermont, M. Charles de Plancy a été soutenu aux élections par le parti modéré, dans les rangs duquel sa place était naturellement marquée.

PLICHON, médecin, né à Hesdin en 1809; 87,714 suffrages; Pas-de-Calais. — Rue de la Ferme, 28.

M. Plichon est professeur à l'Ecole de médecine d'Arras et maire de cette ville. Sous le gouvernement déchu, il se faisait remarquer par ses idées conservatrices. C'est un ancien saint-simonien, corrigé et amendé. Il a quelque peu la physionomie d'un mulâtre; rien n'y manque : il a le teint cuivré, la chevelure touffue et crépue. On le prendrait pour un représentant des colonies.

PONS-TANDE, propriétaire; 19,488 suffrages; Ariége. — Rue des Moulins, 20.

Ce représentant est très-estimé dans son département. C'est, dit-on, un démocrate avancé, mais qui

apporte à l'Assemblée des idées éminemment pratiques. A ce titre, il lui sera facile de se faire distinguer entre ses collègues de la Montagne.

PONTGÉRARD, négociant; 76,186 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue Duphot, 8.

M. Pontgérard jouit à Rennes d'une haute considération. Il est maire de cette ville, où sa probité est de notoriété publique. C'est un homme éclairé, dont le parti de la droite a soutenu la candidature, et qui, dans la Législative, se montrera conservateur intelligent, c'est-à-dire ami du progrès.

PORION, né à Amiens en 1805; 86,421 suffrages; Somme. — Rue de la Ferme, 15.

Adjoint à la mairie d'Amiens, M. Porion fut nommé maire de la même ville après la révolution. Avant février, il appartenait au centre gauche par ses tendances. Comme beaucoup de libéraux de la veille, il les a presque complétement modifiées. Il l'a prouvé à la Constituante, en s'unissant au parti de l'ordre. Aux dernières élections, il était également porté par le parti orléaniste et par celui de la droite.

POSTEL, ancien magistrat, âgé de 55 ans; 74,125 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue de l'Université, 36.

M. Postel plaidera à l'Assemblée la cause de la liberté religieuse et de la liberté de l'enseignement avec toute la chaleur d'une conviction éprouvée. C'est un homme de l'ancienne droite.

POUGEARD, avocat, né à Confolens en 1803. — Représentant sortant; 45,781 suffrages; Charente. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 106.

M. Pougeard s'est fait remarquer dans l'Assemblée constituante par plusieurs propositions sur des questions de crédit. Il faisait partie de la réunion de la rue de Poitiers.

POUJOULAT, hommes de lettres, né à Marseille en 1302. — Représentant sortant; 44,468 suffrages; Bouches-du-Rhône. — Place Bellechasse, 11.

Ancien rédacteur de *la Quotidienne*, ami et collaborateur de M. Michaud, le savant auteur de l'*Histoire des Croisades*, M. Poujoulat a publié plusieurs ouvrages historiques, dont un fut couronné par l'Académie Française. Il avait été élu à la Constituante aux élections supplémentaires de juin 1848. Les électeurs lui ont de nouveau confié le mandat dont ils l'avaient investi et dont il a su et saura toujours se montrer digne. M. Poujoulat est un catholique fervent; nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il n'a pas abdiqué les principes qu'il défendait autrefois.

PRADIÉ, notaire à Marcillac, né en 1808; — Représentant sortant; 32,732 suffrages; Aveyron. — Rue Bellechasse, 21.

M. Pradié est un Montagnard policé; comme M. Arnaud (de l'Arriège), son ami, il se fait pardonner ses opinions avancées par l'aménité de ses formes; comme lui aussi il est de l'école des néo-catholiques. Sous la Constituante, il défendait ses principes dans *l'Ère Nouvelle*; ce journal était sa tribune. M. Pradié est auteur de plusieurs ouvrages philosophiques frottés de théologie, parmi lesquels on remarque un *Essai sur l'Être divin*. Il rédigeait à Marcillac, sous le dernier règne, un journal de l'opposition.

PROA, ancien député; 28,120 suffrages; Vienne. — Rue Valois-Batave, 10.

L'arrondissement de Châtellerault envoya M. Proa, en 1842, à la Chambre des députés : il avait eu pour concurrent M. Martinet, candidat de l'opposition. M Proa soutint le ministère Guizot, duquel il ne se sépara que deux fois : la première à propos de la fameuse indemnité Pritchard; et la seconde, au sujet

de la proposition de Rémusat, sur l'exclusion des députés fonctionnaires.

PRUDHOMME, ancien notaire, né à Hombourg en 1808; 84,841 suffrages; Haut-Rhin. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 39.

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, M. Prudhomme s'est vainement présenté plusieurs fois aux électeurs, sous les auspices de l'opposition. Mais s'il n'a pu faire partie de la Chambre des députés, il a été, en revanche, envoyé à l'Assemblée nationale, et, de plus, vient d'être réélu. Il s'est signalé à la Constituante par une proposition sur le crédit foncier. Il était membre de la réunion de la rue de Poitiers, avec laquelle il a presque toujours voté. Il a noblement facilité l'évasion de son collègue Pfliéger, bien que celui-ci eût des torts graves envers lui.

PYAT (Félix), homme de lettres, né à Vierzon, en 1814. — Représentant sortant; 33,960 suffrages, Cher; 41,786 suffrages, Nièvre; 116,185 suffrages, Seine; il a opté pour le Cher. — Rue des Barrés Saint-Paul, 9.

Lui, du moins, a eu le courage de ses actes, il a déclaré hautement avoir signé la déclaration montagnarde et l'appel aux armes du 13 Juin. Nous honorons le courage partout où nous le rencontrons.

M. Félix Pyat est un écrivain d'un talent remarquable, mais excentrique, en dehors de la vérité et même souvent du vraisemblable. Son style est boursoufflé de métaphores ridicules et empêtré d'un cortége d'épithètes souvent saugrenues, et cependant on aime à voir çà et là dans ses œuvres quelques brillantes étincelles de pensée et de forme. En un mot, ce n'est pas une médiocrité, c'est une sauvagerie littéraire.

L'homme politique ressemble à l'écrivain. Mêmes

ardeurs impuissantes, mêmes soubresauts inattendus Les petits moyens ne lui vont pas, et inaccessible aux sentiments délicats, il lui faut en politique des citoyens de la trempe de Danton, de Robespierre, de Couthon, de Marat, pour qu'il puisse admirer à son aise.

M. Félix Pyat a été condamné dans le temps à six mois de prison pour calomnie contre M. Jules Janin, le spirituel et littéraire feuilletoniste des *Débats*, qui avait dans le temps soutenu et conduit Félix Pyat dans la carrière des lettres. Après Février 1848, le bouleversement de toutes choses le fit nommer commissaire par M. Ledru-Rollin, et enfin, il fut envoyé à la Constituante. Tout le monde se rappelle l'étrange discours qu'il prononça pour le droit au travail et le succès d'hilarité qu'il obtint. A quelques jours de là, il faisait assaut d'éloquence dans les couloirs de la Chambre avec M. Proudhon, et celui-ci lui prouvait par un argument irrésistible que son poing était aussi solide que sa logique. Cette scène scandaleuse de la veille eut un lendemain en sourdine. On brûla des amorces au bois de Boulogne. Grâce à tant d'exploits, le coryphée de la Montagne a passé aux élections de Paris. Paris avait besoin pour le représenter d'une intelligence si bien trempée. Nous avons dit ce que M. Félix Pyat fit le 18 Juin, c'est l'acte le plus honorable de sa vie.

QUERHOENT (DE), ancien officier de cavalerie; 73,676 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue de Verneuil, 28.

Le chiffre de voix considérable obtenu par M. Querhoënt est une preuve éloquente de la grande considération dont il jouit dans son département. Ancien officier de hussards, il est homme à aborder tous les genres de lutte. La droite le compte parmi ses membres.

QUINET (Edgard), professeur de choses vagues, au collége de France; 51,944 suffrages; Ain. — Rue du Montparnasse, 4 *bis*.

On n'a jamais pu découvrir quel pouvait être l'objet des cours de M. Quinet, au collége de France. Les mystères qu'il y développait seraient à jamais restés dans leur enveloppe nébuleuse s'il ne s'était avisé de prêcher un jour quelque chose qui ressemblait à du socialisme, du moins à en croire les adeptes. Pour ce fait son cours fut suspendu; c'était une faute, il fallait au contraire obliger M. Quinet à doubler ses instructions; le vide se serait fait de lui-même dans l'amphithéâtre aussi complétement que dans son cerveau. M. Edgard a aidé M. Michelet dans sa croisade contre un être complétement imaginaire qu'on est convenu d'appeler jésuite. Ce don Quichotte du jésuitisme, après avoir rompu nombre de lances contre des moulins à vent, a profité de la venue de Février pour se faire militaire. Nommé colonel de la 11e légion, il s'est acquitté de ses nouvelles fonctions avec toute la science d'un docteur ès-lettres. Il a donné dernièrement sa démission. M. Edgard a été poëte, autrefois, aux temps de sa jeunesse. Il a commis un poëme sur Napoléon, digne de passer à la postérité. Nous cédons à la tentation de montrer à nos lecteurs cet homme universel sous son aspect poétique. La scène représente le bord d'un fleuve. Un Polonais (Poniatowski) s'adresse à sa lance :

Ma bonne lance polonaise,
Qui, ce matin, tressaillais d'aise,
Pourquoi pleures-tu ? dis-le-moi.

La lance monte à la tribune et répond :

Poniatowski, *noble roi*,
Tu ne sais pas, quand vient cette heure,
Pourquoi j'ai froid, pourquoi je pleure?

Et cætera : la lance explique au *noble roi* pourquoi elle pleure, et cette explication étant fort longue, nous renvoyons le lecteur au poëme. Plus loin, c'est le génie des Pyramides qui fait cette confidence aux pierres du monument :

De mon faîte éternel si je pouvais descendre,
J'irais, agenouillé, jusqu'à tes pieds l'attendre.

Nous n'attendrons pas qu'il soit descendu et nous arrêterons ici nos citations.

RACOUCHOT, propriétaire; 73,303 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue des Champs-Elysées, 13.

M. Racouchot est son propre fermier; il cultive ses terres comme un simple mortel. Il a été soutenu aux élections par les socialistes.

RADOULT-LAFOSSE, général de brigade, né à Villeneuve-d'Agen en 1779. — Représentant sortant; 18,273 suffrages; Lot-et-Garonne. — Rue de l'Arcade, 12.

M. Radoult-Lafosse a fait toutes les guerres de l'empire. Il ne fut promu qu'en 1842 au grade de général de brigade; il prit sa retraite en 1845. C'est un homme généralement estimé. Il a donné, dans la Constituante, des preuves de modération, qui ont déterminé les électeurs de Lot-et-Garonne à l'envoyer à la Législative, où la cause de l'ordre n'aura pas de plus consciencieux défenseur.

RANCÉ (de), ancien militaire, né en 1799, à Nonancourt, Eure. Représentant sortant; 3,325 suffrages; Algérie.—Rue Tronchet, 13.

M. de Rancé fit ses premières armes sous l'Empire, dans l'état-major. En 1830 il devint député, siégea dans l'opposition, puis alla en Afrique en qua-

lité d'aide-de-camp du maréchal Clausel. A la retraite de Constantine, il fit preuve d'une grande valeur et d'un beau dévouement. Bientôt après il prit sa retraite; il retourna alors en Algérie, et s'occupa activement de rechercher les moyens les plus propres à rendre cette colonie profitable à la France. M. de Rancé a plaidé maintes fois, l'an dernier, la cause des colons algériens. Sur les points de politique générale, il a voté quelquefois avec la Montagne, mais le plus souvent avec les hommes modérés. C'est encore un esprit qui aime le progrès et qui attend l'heure de le voir se réaliser, sans entraves ni de la part des révolutionnaires ni de celle des gouvernants.

RANDOING (Jean-Baptiste), fabricant de draps, né à Cusset en 1798 (Allier). Représentant sortant; 48,744 suffrages; Somme. — Rue Mogador, 5.

Ce représentant est entouré de l'estime de ses concitoyens; ce qui le prouve, ce sont les titres qu'il cumule : il est commandant de la garde nationale d'Abbeville, président du tribunal et de la Chambre de commerce, membre du conseil général de la Somme et du conseil général des manufactures et du commerce. Colbert créa, en 1665, la manufacture de draps dont il a la direction. M. Randoing a généralement voté, à la Constituante, avec la réunion de la rue de Poitiers. Il peut être rangé parmi les hommes de la nuance la plus modérée de la droite.

RANTIAN; 39,076 suffrages; Allier.

M. Rantian est maire de Gannat (Allier), depuis la révolution de Février; son père est un ouvrier de cette ville. Il était porté sur la liste des démocrates-socialistes, et il appartient à la phalange des républicains de la veille.

RAPATEL, général de division en retraite; 107,825 suffrages; Seine.

M. Rapatel est un vieux soldat de l'empire; il est colonel de la deuxième légion de Paris; il a remplacé M. Clément Thomas, après le 15 mai. Son nom était inscrit sur la liste de l'Union électorale; il est sorti le dernier du scrutin. M. Rapatel a fait des prodiges de bravoure aux journées de Juin.

RASPAIL (Benjamin); 69,308 suffrages; Rhône. — Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 5.

Tout ce que nous savons de M. Raspail (Benjamin), c'est qu'il est le fils aîné de M. Raspail, l'ami du peuple et l'ennemi intime de la Faculté de médecine. Les électeurs du Rhône ne l'ont probablement nommé qu'en considération des cigarettes paternelles.

RATEAU, avocat, âgé de 49 ans. — Représentant sortant; 48,424 suffrages; Charente.—Rue de la Convention, 6.

M. Rateau a acquis une grande célébrité par la proposition à laquelle il a attaché son nom. Il est fort estimé à Bordeaux comme avocat. On ne peut pas lui reprocher d'avoir abusé de la parole à la Constituante. C'est un homme d'une placidité rare, et qui ne s'attendait guère, sans doute, aux orages qu'a déchaînés sa proposition. M. Rateau est un des membres les plus éclairés de la nouvelle Assemblée.

RATTIER, sergent au 48e de ligne, né à Paris en 1822; 110,482 suffrages; Seine. — Rue Vanneau, 29, aujourd'hui en fuite.

La carrière militaire du sergent Rattier n'a pas eu le temps d'être longue, et la politique ne lui avait pas permis jusqu'à ce jour de briller aux premiers rangs. Rattier fut bien étonné un jour de passer de la caserne au palais législatif. Ce triomphe l'enivra; il se crut appelé à de hautes destinées. Il monta à la

tribune, se posa crânement sur la hanche, et entama un fameux discours que le pauvre diable ne put jamais finir. « Je viens, disait-il, parler au nom de l'armée. » Voyez-vous d'ici ce sergent qui prétend représenter l'armée ! Le sergent Rattier tomba écrasé de ridicule, et il ne se releva que pour fuir à toutes jambes la petite Convention du Conservatoire. Il erre maintenant sur de lointains rivages en compagnie de son ami Boichot.

RAUDOT, propriétaire. — Représentant sortant; 33,457 suffrages; Yonne. — Rue Feydeau, 3.

Lors des élections de la Constituante, Louis-Napoléon ayant opté pour la Seine, M. Raudot fut nommé à sa place dans l'Yonne; les électeurs de ce département l'ont envoyé aussi à la Législative. M. Raudot est un homme très-capable; il a étudié à fond toutes les questions qui se rattachent à l'administration municipale. Comme son ami, M. Béchard, comme toute la vraie droite, il est partisan de la décentralisation administrative. M. Raudot n'est pas un faiseur de discours : il monte à la tribune pour apporter sa part de solutions aux problèmes, et non pour commettre des phrases.

RAULIN, ancien sous-préfet; 316,616 suffrages; Meuse.

M. Raulin est un homme d'ordre, doué malheureusement d'une imagination trop craintive : il redoute, à l'égal des révolutions, l'avénement du progrès, et dans toute proposition de réforme sociale, il voit des germes de communisme. C'est, on peut le dire, un honnête homme égaré.

RAVEZ (Simon), ancien avocat, ancien député, né à Rive-de-Gier (Loire) en 1770; 67,448 suffrages; Gironde. — Rue Castiglione, 5.

M. Ravez est une des illustrations des anciennes Chambres. Elu député dès 1816, il siégea toujours à droite. De 1818 à 1827, il eut l'honneur de présider successivement dix sessions. Tous ceux qui l'ont vu

présider se rappelleront cette belle figure, noble et grave, qui dominait toujours, par sa fermeté et sa grâce, la chaleur du débat; on se rappelle l'homme de talent dont la parole ferme et élégante savait si habilement ramener les questions sur leur véritable terrain; on se rappelle enfin cette conviction inébranlable, cette droiture de caractère et d'esprit qui lui fit plus tard, en 1830, quitter la scène politique, où il n'y avait plus rien à faire pour le bonheur de la France. Dès lors il prévoyait déjà la catastrophe de Février. M. Ravez est aujourd'hui un beau vieillard, et il a failli être le président d'âge de l'Assemblée. La Gironde, en l'envoyant à la Chambre, a voulu à la fois rendre hommage au savant jurisconsulte, et prendre date d'une protestation énergique contre tous les escamotages, de quelque nom qu'on les décore lorsque le *tour de main* est fait.

RAVINEL (Félix de), membre du Conseil général; élection du 8 juillet; 17,582 suffrages; Vosges.

M. de Ravinel est un des membres les plus éclairés et les plus influents du conseil général du département des Vosges. Aux élections générales du 13 mai, M. de Ravinel avait obtenu 17,248 voix. Nous sommes heureux d'apprendre que dans cette dernière lutte les efforts des partis modérés ont fait triompher une si honorable candidature.

M. de Ravinel appartient à l'ancien parti de la droite.

REGNAULT DE SAINT-JEAN-D'ANGELY, général de brigade. — Représentant sortant; 14,245 suffrages; Charente-Inférieure. — Rue Saint-Georges, 14.

Ce représentant était naguère encore sous les murs de Rome: il faisait partie de l'expédition du général Oudinot. Il commandait une brigade de l'armée des Alpes. En conséquence, le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély n'a fait qu'une courte apparition dans l'Assemblée constituante, dans le sein de

laquelle il avait été envoyé aux réélections de juin. Il votait avec la réunion de la rue de Poitiers. Il est fils du ministre de la République et de l'Empire.

RÉMILLY, avocat, député, né à Versailles en 1800. — Représentant sortant; 51,535 suffrages; Seine-et-Oise. — Rue de Lille, 17.

Depuis 1837, M. Rémilly faisait partie de l'ancienne Chambre des députés. C'était un des demi-satisfaits du régime : il était conservateur, mais conservateur progressiste. Ce fut lui qui le premier présenta une proposition sur les incompatibilités. Mais ce n'est pas là son plus beau titre de gloire : il suffit de rappeler qu'il est l'auteur de ce fameux impôt sur les chiens, tant de fois présenté et tant de fois repoussé. Il faut que M. Rémilly ait une bien grosse dent contre la gent canine, pour l'avoir poursuivie avec un pareil acharnement. — M. Rémilly jouit à Versailles d'une grande considération. Nommé d'abord membre du conseil municipal, il fut ensuite élu adjoint, puis maire, et reçut la croix de la Légion d'honneur. Membre de la Constituante, il a voté avec la droite : il votera de même à la Législative. Il est toujours, comme devant, conservateur progressiste.

RÉMUSAT (François-Marie-Charles DE), ancien député, né en 1797. — Représentant sortant; 62,413 suffrages; Haute-Garonne. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.

Fils de l'ancien chambellan de Napoléon, petit-fils de Lafayette et neveu de Casimir Périer, M. de Rémusat, quelques années après la révolution de Juillet, se jeta dans les bras de M. Guizot. Il passa ensuite, la coalition terminée, de l'école doctrinaire au centre gauche : il fit partie du cabinet du 1er mars, en qualité de ministre de l'intérieur. Il résigna son portefeuille le 29 octobre, et rentra dans l'opposition. Ce fut lui qui remit sur le tapis l'éternelle proposition des incompatibilités. M. de Rémusat est un esprit

d'élite; il s'est distingué par un ouvrage de philosophie qui a fait sensation autrefois dans le monde savant. La *Revue des Deux-Mondes* lui doit plusieurs de ses meilleurs articles. On ne reproche qu'une chose à M. de Rémusat, c'est de ne pas avoir assez tenu compte de sa personnalité, qu'il semble estimer trop peu, puisqu'il la sacrifie, en politique, à M. Thiers, et, en philosophie, à M. Cousin. M. de Rémusat était un des principaux membres de la réunion de la rue de Poitiers; il faisait partie de son comité électoral.

RENAUD (Michel), propriétaire, né à Saint-Jean-Pied-de-Port en 1810. — Représentant sortant; 30,580 suffrages; Basses-Pyrénées. — Rue de Lille, 49.

M. Renaud est le seul candidat démocrate qui soit sorti des élections des Basses-Pyrénées. C'est un ancien commerçant, libéral et chauvin de la veille. Il a fait preuve de délicatesse, nous nous plaisons à le reconnaître, en refusant les fonctions de sous-commissaire de Mauléon, qu'il regardait comme incompatibles avec sa candidature électorale. M. Renaud a voté avec la gauche à la Constituante.

RENOUARD (Fortuné), avocat, né à Mende en 1792. — Représentant sortant; 20,000 suffrages environ; Lozère. — Rue des Champs-Élysées, 8.

Les habitants de Mende ont l'habitude de sourire de pitié lorsqu'on leur parle de feu Cicéron. Cet illustre avocat romain ne va pas, selon eux, à la cheville de M. Renouard. Et dire que la renommée de M. Renouard n'a pas dépassé les murs de Mende (si toutefois cette ville a des murs)! O injustice du sort! Pourquoi Mende n'est-il pas Paris? cela changerait bien les choses : un vaste théâtre serait ouvert au talent du célèbre avocat; le bruit de ses succès, en frappant les échos de la capitale, retentirait dans toute la France. Quelle gloire pour Mende! On ne parlerait que de M. Renouard de Mende. Cette ex-

cellente ville s'est empressée d'ouvrir les portes de l'Assemblée constituante à son illustration, pour la mettre en relief... Mais, ô déception! M. Renouard s'est abstenu de monter à la tribune pour ne pas humilier Lamartine, Odilon Barrot et autres orateurs. Voilà une modestie bien méritoire assurément, mais qui a donné bien de la tablature à la ville de Mende. On espère qu'à la Législative il se fera violence et se montrera... l'aigle de la conservation.

REPELLIN, avocat, né à Moirans en 1800. — Représentant sortant; 71,713 suffrages; Isère. — Rue de l'Université, 53.

Ce représentant a quelque peu l'air d'un fumiste, c'est *le Charivari* qui l'a dit; le facétieux journal a même été jusqu'à le comparer à un tuyau de poêle. M. Repellin a un excellent caractère : il n'a pas pris la mouche... Que disons-nous? il a même daigné rire de la plaisanterie. Quel heureux naturel!... Et pourtant M. Repellin est un fougueux démocrate. La ville de Grenoble le compte parmi ses célébrités, nous sommes trop polis pour dire parmi ses excentricités. Quoi qu'il en soit, M. Repellin a été, dans ces derniers temps, surchargé d'honneurs : il a été nommé membre du conseil municipal de Grenoble, membre de la commission départementale de l'Isère, commissaire-général de quatre départements, colonel de la garde nationale de Grenoble, puis enfin représentant à la Constituante et à la Législative. Il a souvent pris la parole à la tribune de l'Assemblée nationale. Il aurait bien dû imiter M. Renouard de Mende.

RESAL, avocat; 23,805 suffrags; Vosges. — Rue de Bourgogne, 38.

M. Resal a une grande réputation à Mirecourt comme avocat, mais comme avocat consultant; c'est ce qu'on appelle un homme de cabinet. Il ne fait pas grand cas des discoureurs : il a bien raison. Peu et bien parler, voilà ce à quoi on devrait viser. M. Resal

est un savant jurisconsulte qui apporte au parti modéré le secours de ses lumières.

RESSÉGUIER (Albert DE), propriétaire; 32,798 suffrages; Basses-Pyrénées. — Au ministère de l'instruction publique.

La droite et le parti conservateur se sont unis pour faire réussir l'élection de M. Albert de Rességuier : ce qui prouve que c'est une bonne acquisition pour la cause de l'ordre. M. de Rességuier a pris plusieurs fois la parole depuis le 23 mai.

REY, propriétaire, né à Aurel en 1803; 42,904 suffrages; Drôme. — Rue d'Alger, 13.

Depuis 1836 maire de la ville de Saillant, membre du conseil général de la Drôme, M. Rey s'est fait connaître sous le ministère de M. Humann par le refus qu'il fit de prêter son concours d'officier ministériel à l'exécution de la loi sur le recensement. Un éclat s'ensuivit. L'administration le menaça de poursuites, qu'elle ne continua pas, du reste, après les avoir commencées. M. Rey a voté avec la Montagne à l'Assemblée nationale.

REY (Philippe), général, né à la Bastide en 1793; 53,610 suffrages; Tarn. — Rue Saint-Honoré, 338.

Voici les états de service militaire de M. Rey: sous-lieutenant en 1812, adjudant-major à la fin de 1813, licencié après Waterloo, chef de bataillon en 1830, colonel du 60e de ligne en 1844, et enfin général depuis les événements de Février. M. Philippe Rey a, comme son homonyme, suivi à l'autre assemblée la ligne *gauche* (extrême).

REYBAUD (Louis), homme de lettres, ancien député, né à Marseille en 1799; 45,404 suffrages; Bouches-du-Rhône. — Boulevard Saint-Martin, 18.

M. Louis Reybaud est un homme d'infiniment d'esprit : il l'a prouvé dans *Jérôme Paturot*, personnage fort original et quelque peu cousin de Gil Blas. Ce représentant a montré aussi des connaissances approfondies en économie politique dans un

ouvrage intitulé *les Réformateurs*. Ce que c'est que d'avoir trop d'esprit... M. Louis Reybaud voulait traiter son sujet froidement, et, sa verve l'emportant, il s'est mis à déchirer à belles dents ces pauvres novateurs. Républicain sous la monarchie, M. Louis Reybaud s'est corrigé sous la république. Toujours de l'esprit ! L'ancien rédacteur du *National* est une des meilleures recrues du parti de l'ordre, dont il ne s'est pas séparé une seule fois pendant la durée de l'Assemblée nationale.

REYMOND, ancien préfet; 66,708 suffrages; Isère.

Nommé préfet par la Commission exécutive, conservé dans ses fonctions par le général Cavaignac, M. Reymond fut révoqué sous le ministère épurateur de M. Léon Faucher. Il a été envoyé à la Législative par les démocrates de l'Isère.

RIANCEY (Henri DE), 51,165 suffrages ; Sarthe. — Rue Hillerin-Bertin, 11.

M. de Riancey a à peine trente-quatre ans, et pourtant depuis longtemps il lutte contre le monopole confié aux mains de l'Université. Il est un des rédacteurs de l'*Ami de la Religion*. Ecrivain de cœur et de conviction, son style est toutefois peu coloré et dépourvu de charme. Disciple de M. de Montalembert, il fait néanmoins honneur à son maître. Le comité électoral de la rue de Poitiers s'était adjoint M. de Riancey.

RICHARD, ancien médecin-vétérinaire, né en 1809 ; 18,022 suffrages; Cantal. — Rue Saint-Honoré, 15.

M. Richard correspondait autrefois avec *le National*. Il n'a pas suivi les fluctuations de ce journal depuis Février. Il est resté, comme devant, un républicain incapable.... de faire aucune concession aux *réactionnaires*. Outre le titre de correspondant du *National*, voici quels étaient ses autres titres à la confiance des électeurs : M. Richard a d'abord été

médecin-vétérinaire au 1er régiment d'artillerie, puis professeur d'économie bestiale à Grignon, puis directeur-fondateur d'une école d'agriculture en Auvergne, puis professeur d'histoire naturelle à l'école des Haras, puis enfin sous-commissaire de la République à Saint-Flour. — M. Richard s'est montré à la Constituante montagard endurci ; il voudrait donner à l'homme des remèdes de cheval.

RICHARDET, ancien agent-voyer, 39,915 suffrages ; Jura. — Rue d'Alger, 13.

Homme énergique, M. Richardet ne ménage pas dame Propriété dans ses écrits comme dans ses paroles. Il est vigneron de profession, et par boutades, économiste de l'école de Caïus Gracchus. On le dit du moins, car nous avouons franchement n'avoir jamais en sous les yeux un numéro de la *Démocratie jurassienne*, où l'ancien agent-voyer dépose ses élucubrations.

RICHÉ, avocat, 30,736 suffrages; Ardennes. — Rue Castiglione, 9.

M. Riché est très-estimé dans les Ardennes : toutes les nuances du parti modéré se sont unies pour assurer son élection.

RICHIER (Marcel), négociant, né à Joinville (Haute-Marne; en 1805 ; 74,467 suffrages ; Gironde. — Rue de Bourgogne, 38.

M. Richier se repent beaucoup d'avoir pris part à la révolution de Juillet.... Si à vingt-cinq ans il aimait à remuer les pavés, il a maintenant le désordre en horreur. Il s'est beaucoup occupé d'agriculture : en 1834, il concourut puissamment à la fondation du comice agricole central du département, dont il a été le secrétaire général jusqu'en 1840 ; depuis 1845, il est président de la Société d'agriculture de la Gironde. Le gouvernement vient de l'envoyer en mission en Algérie, dont il est chargé d'examiner les colonies agricoles.

RIGAL, 44,824 suffrages; Tarn.— Rue Duphot, 26.

M. Rigal doit la réussite de son élection tout à la fois aux démocrates-socialistes et aux républicains purs, comme dit M. Proudhon. Quelle sera sa nuance, à lui ? Voilà le problème dont il nous donnera bientôt la solution.

RIOULT DE NEUVILLE, propriétaire; 57,956 suffrages; Calvados. — Rue de l'Université, 113.

Membre du conseil général du Calvados, M. Rioult de Neuville exerce dans son département une influence considérable. C'est le type de la vieille loyauté française incarnée. La droite le compte au nombre de ses membres les plus éclairés.

RIOUST DE L'ARGENTAYE, propriétaire ; élection du 8 juillet ; 54,576 suffrages ; Côtes-du-Nord.

M. Rioust de l'Argentaye doit son élection à l'honorable popularité qui lui est acquise dans son département. Les tendances politiques de sa famille sont celles de la droite, et nous croyons qu'à l'Assemblée législative il votera avec les hommes de l'ancien parti légitimiste.

ROBERT, propriétaire, né à Auxerre, en 1798; 33,457 suffrages ; Yonne. — Rue Casimir-Périer, 21.

M. Robert a largement, pour sa part, contribué à miner le gouvernement de Louis-Philippe : il faisait partie de plusieurs sociétés politiques, entre autres de celle des *Droits de l'Homme*, la plus militante de toutes. M. Robert est donc un montagnard, mais un montagnard civilisé : il n'est pas rare de le rencontrer dans les couloirs de l'Assemblée, causant amicalement avec M. Thiers, voire même avec M. Molé. Après la révolution de Février il fut nommé commissaire et remplit ses fonctions avec conscience et fermeté. Il a toujours voté avec la Montagne à la Constituante.

ROCHEJAQUELEIN (Henri DE LA), né le 26 septembre 1805. — Représentant sortant; 58,600 suffrages; Morbihan. — Rue Neuve de Berri, 16.

Ce nom, on le sait, est un des plus illustres de la Bretagne, et le souvenir de Henri de La Rochejaquelein, le beau et intrépide soldat du roi et de Dieu, vit encore dans tous les cœurs vendéens.

M. Henri de La Rochejaquelein, le représentant actuel, entra au service en 1821, fit la guerre d'Espagne de 1824, entra comme officier dans les grenadiers à cheval de la garde royale, et refusa de reprendre du service en 1830. Le droit héréditaire lui ouvrait la porte de la Chambre des pairs, il refusa l'honneur de siéger dans la chambre haute et donna sa démission. Esprit valeureux et inquiet, il avait voulu dans le temps voler au secours des Grecs contre les Turcs ; il n'avait pu obtenir l'autorisation nécessaire, et comme l'envie de combattre les Turcs le tenait depuis longtemps, il alla servir contre eux en Russie. En 1842, il fut nommé député de Ploërmel en dépit des efforts du pouvoir. Il eut l'honneur d'être bientôt l'un des cinq flétris, et les électeurs ne manquèrent pas de sanctionner par leurs votes la conduite de leur député. Le 24 février, au moment où l'insurrection grondait dans la rue, il fut l'un des premiers à faire repousser l'escamotage nouveau que l'on proposait sous le nom de régence. A la suite de la révolution, M. de La Rochejaquelein, fidèle à ses principes, s'inclina devant la volonté nationale et vint offrir son bras et son intelligence au Gouvernement provisoire. Dans la Constituante comme dans les anciennes chambres, on l'a toujours vu l'un des premiers à monter à l'assaut des abus et à la défense des libertés. Il s'est mêlé à toutes les affaires d'une certaine importance, et sa prodigieuse activité a suffi à traiter à la fois toutes les questions intérieures et extérieures. La tribune, pour lui, est un champ de bataille où sa voix commande et où son geste intimide. Une âme douée d'une si grande énergie est parvenue à affaiblir un corps fait pour les plus rudes combats, et aujourd'hui M. de La

Rochejaquelein est obligé à un repos qui va mal à son ardeur habituelle.

ROCHETTE (Ernest de La), propriétaire, né en 1804; 70,337 suffrages; Loire-Inférieure. — Rue de la Victoire, 48.

M. Ernest de La Rochette est membre du conseil d'arrondissement de Savenay : il est, dans cette contrée, aimé et estimé de tout le monde. Il y a entrepris des travaux agricoles d'utilité publique et en a été récompensé par la reconnaissance générale. M. de La Rochette votait avec la rue de Poitiers à l'Assemblée nationale, comme tous ses amis politiques; et, comme eux, il attend qu'une vraie droite se forme.

ROCHUT, vétérinaire; 36,954 suffrages; Nièvre. — Rue de Sèze, 16.

Républicain et vétérinaire de la veille, ancien correspondant du journal *la Réforme*, M. Rochut ne pouvait manquer d'être compris dans la fournée de démocrates que la Nièvre a envoyée à la Législative.

RODAT, avocat, né en 1808. — Représentant sortant; 46,128 suffrages; Aveyron. — Villa Beauséjour, à Passy, bois de Boulogne, 9.

Procureur du roi, à Espalion en 1833, et à Rhodez en 1834, M. Rodat donna sa démission pour rentrer dans le barreau; il fut bientôt nommé bâtonnier de l'ordre des avocats. M. Rodat appartient au parti de l'ordre, avec lequel il a toujours voté à l'Assemblée nationale.

ROGER (du Nord), ancien député, ancien secrétaire d'ambassade, né en 1802; 85,696 suffrages; Nord; 108,809 suffrages; Seine.

Ami intime de M. Thiers, dont il fut toujours le plus chaud partisan, M. Roger (du Nord) se distingue par une pétulance de mouvements qui rajeunit ses quarante-sept ans. Il a montré de l'énergie et du courage dans les journées de juin. Sa candidature a été soutenue vigoureusement par le comité de la rue

de Poitiers. Ce n'est ni une capacité ni une bonne volonté.

ROGÉ, général de brigade; 53,749 suffrages; Sarthe.—Rue de Beaune, 4 bis.

M. Rogé était dans la Sarthe le candidat des bonapartistes. C'est, du reste, un homme posé, qui ne prêtera les mains à aucune tentative impérialiste.

ROLLAND (Auguste), homme de lettres; 73,670 suffrages: Saône-et-Loire. — Rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de la Marine.

On se rappelle sans doute un discours *rouge* prononcé à Bourges il y a quelques mois et à propos duquel *le Constitutionnel* interpella le gouvernement... Eh bien! il était, ce discours, de M. Auguste Rolland, ancien militaire et ancien professeur. M. Rolland n'a pas siégé longtemps à la Législative, et c'est grand dommage, car il commençait à montrer un grand talent, comme interrupteur. — M. Rolland a été pris au Conservatoire comme dans un piége.

ROLLINAT, avocat, né à Châteauroux en 1804.— Représentant sortant; 23,718 suffrages; Indre. — Rue Saint-Honoré, 332.

M. Rollinat jouit à Châteauroux d'une haute réputation comme avocat. Il se peut qu'il ait montré du talent, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en a pas donné de preuves à la Constituante, où il a quelquefois pris la parole. M. Rollinat ressemble peut-être à ces vins délicats qui perdent leur qualité en changeant de place. Il siége parmi les vieux de la Montagne.

ROMAIN-DESFOSSÉS, contre-amiral; 56,384 suffrages; Finistère.— Rue Saint-Honoré, 418.

Marin distingué, M. Romain-Desfossés possède des connaissances spéciales dont la législature pourra tirer grand profit. Il était porté sur la liste du parti modéré. Il a été question de lui pour le ministère de la marine, et nous l'aurions vu avec plaisir pren-

dre en main le gouvernail de nos colonies, dont il connaît à merveille les besoins.

RONJAT (Joseph-Antoine), avocat, né en 1790. Représentant sortant ; 66,522 suffrages ; Isère. — Rue de Lille, 77 bis.

La vie entière de M. Ronjat a été consacrée à la démocratie, — que disons-nous ? il était déjà démocrate dans la personne de son père, député à la Fédération. —Lieutenant en 1815, capitaine en 1816 de la garde nationale mobile, juge de paix en 1830, destitué en 1832, M. Ronjat fut englobé dans le procès d'avril. Il se jeta avec joie dans le mouvement des banquets réformistes de 1847. Nommé à la Constituante, il fut réélu par les démocrates de l'Isère. Ce représentant possédait une barbe monumentale. Après l'échauffourée de juin, il l'a coupée ; ce fut ce jour-là un événement dans la Chambre. Ses collègues de la Montagne ont imité cet exemple, les barbes sont tombées sous le rasoir. Certains peuples se coupent les cheveux en signe de deuil.

ROQUEFEUIL (DE) ; 51,714 suffrages ; Finistère. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 16.

M. de Roquefeuil appartient à une ancienne famille dont il n'oubliera pas les saines traditions. Ses tendances sont celles de l'ancienne droite.

ROQUETTE (DE), ancien magistrat, 57,911 suffrages ; Haute-Garonne. — Rue d'Anjou, 52.

M. de Roquette a occupé une place élevée dans la magistrature, sous la restauration. Membre du conseil général de la Haute-Garonne, il est homme d'une haute intelligence et d'un profond savoir. C'est une excellente recrue pour le parti de l'ordre et pour l'ancienne droite.

ROSELLY-MOLLET, avocat à Belley, ancien commissaire du gouvernement provisoire pour le département de l'Ain, 48,000 suffrages ; Ain.

M. Mollet, probablement le délégué plus spécial de M. Ledru-Rullin, se vit forcé de céder la direc-

tion du département de l'Ain à M. de Champvans, qui avait été également nommé pour ce département.

Ses amis politiques ont voulu le dédommager de cette déconvenue.

ROUAIX (Alexandre), avocat à Saint-Girons; 17,348 suffrages; Ariége. — Passage Verdeau, 13.

M. Rouaix fut un des sous-commissaires de M. Ledru-Rollin. Candidat aux élections de la Constituante, il échoua, et vient d'être nommé à la Législative, grâce à l'appoint des républicains du *National*.

ROUET, agriculteur; 36,694 suffrages; Nièvre. — Rue Richelieu, 50.

Membre du conseil général de la Nièvre, M. Rouet est plus modéré que les électeurs qui l'ont nommé. Ils ont cru élire un socialiste, et n'ont élu qu'un progressiste.

ROUGEOT, vigneron; 73,803 suffrages; Saône-et-Loire. — Rue d'Argenteuil, 60.

Voilà, ce semble, un nom qui convient parfaitement à un représentant écarlate. M. Rougeot, maire de la commune de Saint-Dezairs, est un républicain modéré de la veille et un démocrate-socialiste du lendemain. Nous attendons qu'il ait changé pour faire son éloge.

ROUGET - LAFOSSE (Charles), ancien avocat; 19,611 suffrages; Deux-Sèvres. — Rue Saint-Germain-des-Prés, 5.

Candidat de la droite, M. Rouget-Lafosse apporte à la Législative une vieille expérience et un cœur tout dévoué à la cause de la liberté religieuse et de l'enseignement. Nuance de l'ancienne droite.

ROUHER (Eugène), avocat, né en 1813; Représentant sortant; 54,115 suffrages; Puy-de-Dôme. — Rue Montaigne, 38.

Le parti conservateur avait appuyé, sous le dernier gouvernement, la candidature de M. Rouher. C'est un avocat distingué du barreau de Riom. Il a pris souvent part aux discussions de la Constituante,

et n'a pas peu contribué à les rendre claires. Esprit sérieux et droit, il n'abuse pas de la parole, malgré sa profession. C'est une des *voix* du parti de l'ordre.

ROUILLÉ (Émile), avocat, né aux Sables-d'Olonne en 1821; 35,478 suffrages; Vendée. — Rue de Vaugirard, 53.

Encore un avocat, et nous ne sommes pas au bout. Mais il s'agit ici d'un phénomène, d'un avocat avare de discours. M. Emile Rouillé est un homme de grande capacité; mais il ne parle guère que dans les bureaux. Il appartient à la droite.

ROUSSEL (Théophile), médecin, âgé de 36 ans; 15,000 suffrages; Lozère.— Rue du Cherche-Midi, 13.

M. Roussel a été quelque temps attaché à l'hôpital Saint-Louis. Il a publié, il y a quelque temps, un livre qui a fait rumeur dans le monde médical et qui a été couronné par l'Académie des Sciences. Il a écrit dans plusieurs revues des notices historiques et archéologiques. C'est, en résumé, un homme très-intelligent. Il a été élu comme socialiste, mais il n'a aucun penchant pour telle ou telle école. Il aime le progrès; voilà comment il est socialiste.

ROUSSEL, ancien officier; 29,372 suffrages; Yonne. — Rue du 24 Février, hôtel de l'Europe.

M. Roussel, en sa qualité d'ancien officier, a toujours fait la guerre au gouvernement de Louis-Philippe. Il est commandant de la garde nationale. Encore un démocrate qui passe pour socialiste et n'est que républicain pur, ce que M. Proudhon traduisait par : républicain borne.

ROUVEURE, mégissier, né en 1798 à Annonay. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; Ardèche.

M. Rouveure doit à son travail et à son intelligence la grande fortune qu'il possède aujourd'hui et dont il fait le plus honorable usage.

A l'Assemblée constituante, où il faisait partie du comité du travail, il a concouru, par sa grande ex-

périence des affaires, à la solution de plusieurs questions industrielles et commerciales

Il votait généralement avec les représentants de la réunion de la rue de Poitiers.

ROUX-CARBONNEL, ancien manufacturier, né à Nîmes en 1788. — Représentant sortant; 52,383 suffrages; Gard. — Rue des Champs-Elysées, 13.

Président du tribunal de commerce et membre du conseil municipal de Nîmes, M. Roux-Carbonnel est élu représentant pour la seconde fois. Il faisait partie de la réunion de la rue de Poitiers. Il appartient au parti catholique; ce qui ne l'a pas empêché d'obtenir dans le Gard les suffrages des protestants.

RULHIÈRE (le lieutenant-général), ministre de la guerre. — Représentant sortant; élection du 8 juillet; Bouches-du-Rhône.

Le général Rulhière commandait la division de Toulouse quand la révolution de Février éclata. Le gouvernement provisoire s'empressa de le mettre à la retraite avec plusieurs de ses collègues. Pour réparer cet étrange abus de pouvoir, les diverses fractions du parti modéré dans le département de la Haute-Loire s'entendirent pour lui confier le mandat de représentant, et lors de la formation du cabinet du 20 décembre, il fut nommé ministre de la guerre.

SAGE, avocat; 37,716 suffrages; Corrèze. — Passage des Panoramas, galerie Feydeau, 8.

Ce représentant est monté à la tribune le 1er juin, pour la première fois et pour soutenir le sous-officier Rattier que l'Assemblée législative, par ses murmures, blâmait d'avoir protesté, au nom de l'armée, contre les obstacles que le gouvernement aurait apportés à l'exercice du droit électoral dans les régiments. M. Sage a fait mentir son nom ce jour-là et le 13 juin.

SAIN, avocat; 35,596 suffrages; Loire. — Rue du Faubourg-Poissonnière, 131.

M. Sain a été tué par les journaux; on le croyait à jamais descendu dans la république des ombres, quand il a reparu tout à coup sain et sauf à l'horizon politique. M. Sain siége au mont Sacré, et à chaque moment secoue le bras de son voisin, en lui disant : « Sœur Anne, ne vois-tu rien venir? » M. Sain est un juif politique : il attend le Messie révolutionnaire. Il est assez naturel de retrouver son nom au bas de la Déclaration au peuple.

SAINTE-BEUVE, propriétaire, né à Plailly en 1819. — Représentant sortant; 49,058 suffrages; Oise. — Rue Louis-le-Grand, 9.

M. Sainte-Beuve est un des plus riches propriétaires du département de l'Oise. Il s'est fait remarquer à la tribune de la Constituante par une grande facilité d'élocution qui le faisait prendre pour un avocat. Ce sera un des membres les plus actifs de la Législative : il use de sa jeunesse sans en abuser. Ce n'est pas lui qu'on peut qualifier d'enfant terrible; il sait se contenir et ne dire que ce qu'il veut comme un vieux roué de tribune.

SAINT-FERRÉOL, propriétaire; élu le septième; Haute-Loire. — Rue Monsigny, 1.

Décidément les propriétaires s'égarent.... En voici encore un à qui le socialisme a tourné la tête. Qui mettra un terme à cette fièvre chaude?

SAINT-MARC-RIGAUDIE, propriétaire; 58,985 suffrages; Dordogne. — Rue de Verneuil, 38.

Sous le gouvernement provisoire nommé commissaire du département de Lot-et-Garonne, M. Saint-Marc-Rigaudie fut ensuite nommé préfet des Vosges; quelques représentants de ce département le firent révoquer peu de temps après. M. Saint-Marc-Rigaudie appartient à la phalange des démocrates-socialistes; ce qui ne veut pas dire qu'il soit phalanstérien, ni communiste, ni proudhonien ; nous croyons même qu'il n'est d'aucune école que de la sienne.

SAINT-PRIEST (DE). propriétaire, membre du conseil général du Lot, ancien député, né en 1801. — Représentant sortant; 35,572 suffrages; Lot. — Rue de l'Université, 14.

M. de Saint-Priest est un des hommes dont la vie parlementaire a été le plus utilement et le plus honorablement occupée. Toutes les questions qui pouvaient se rattacher à la moralisation ou au bien-être du peuple ont été consciencieusement étudiées par lui. Il s'était en quelque sorte imposé la mission de faire accepter, à l'imitation de nos voisins, un système sagement combiné de réforme postale. En 1846, les ministériels censitaires parvinrent à éloigner M. de Saint-Priest de la Chambre; mais à la Constituante, il a repris son œuvre avec la même persistance, et il a été assez heureux cette fois pour voir enfin triompher ses efforts.

Il appartient à la réunion de la rue de Poitiers.

SAINT-PRIEST-CARAMAN (DE), officier général, ancien ambassadeur; 27,498 suffrages; Hérault.

M. de Saint-Priest-Caraman est un des hommes les plus populaires de l'ancienne droite. Sous la royauté légitime, comme sous le gouvernement révolutionnaire de 1830, il a constamment fait preuve d'un dévouement sincère et éclairé à nos grands principes de liberté, aux vrais intérêts du pays et à notre dignité nationale.

Son père, M. le comte de Saint-Priest, fut l'un des derniers ministres de Louis XVI, et il fut encore celui de Louis XVIII en exil. Fidèle à ces nobles traditions de loyauté politique, M. de Saint-Priest-Caraman, qui était ambassadeur en Espagne au moment où éclata la révolution de 1830, pensa que son dévouement à ses rois et aux vrais intérêts de son pays ne lui permettait pas de reconnaître un gouvernement qui, ne devant son existence qu'à une fausse application du principe monarchique, ne présentait plus aucun élément de stabilité, et laissait la

France exposée à toutes les ambitions des partis.

Libre de toute compromission politique durant ces dix-huit années du règne des orléanistes, il a consciencieusement étudié les conditions de la société nouvelle, et nous savons qu'il appelle de tous ses vœux des institutions sages et progressives qui répondent aux besoins réels de la situation.

Nous félicitons les électeurs de l'Hérault d'avoir eu la pensée de confier à un homme aussi digne de leurs sympathies le mandat de les représenter à l'Assemblée législative.

SAINT-ROMME, avocat, né en 1797 à Roybon (Isère). — Représentant sortant; 74,613 suffrages; Isère. — Rue de Beaune, 4 ter.

M. Saint-Romme possède un timbre de voix très-désagréable. M. Saint-Romme est un montagnard de la veille. Il rédigeait autrefois *le Dauphinois* et *le Patriote des Alpes*; il s'est associé à la défense des accusés d'avril. Il passe de la Constituante dans la Législative aussi révolutionnaire que jamais. Ajoutons que ce révolutionnaire porte des lunettes : on dirait, en le voyant, Proudhon amaigri, étiolé.

SALIS (DE), ancien capitaine d'artillerie; 41,011 suffrages; Moselle. — Rue de Berry, 16.

M. de Salis est Suisse d'origine; il donna, sous Louis-Philippe, sa démission de capitaine d'artillerie. Vieux serviteur de la branche aînée, on dit qu'il vient de déserter son ancien drapeau en se faisant porter sur la liste bonapartiste... Nous n'en croyons rien. La liste bonapartiste calomnierait M. de Salis si elle contenait son nom.

SALMON, cultivateur, âgé de cinquante ans; 27,695 suffrages; Meurthe. — Rue de Luxembourg, 21.

Ce représentant est connu dans son département sous le nom de Salmon de Brabois. Pour être juste envers lui et ne pas lui prêter gratuitement des sentiments anti-démocratiques, il faut ajouter qu'il

ne s'appelle pas, mais qu'on l'appelle ainsi. Brabois est un petit village de la Meurthe, où M. Salmon se livre tout entier à l'agriculture. Sa mine rébarbative est des plus trompeuses : c'est une brebis sous la peau d'un loup. Pourquoi M. Salmon a-t-il quitté Brabois? Les républicains purs et les socialistes lui ont joué un mauvais tour, en s'unissant pour faire réussir son élection. — Il doit aujourd'hui regretter la paix des champs.

SALMON (Charles-Auguste), procureur de la République, né à Riche en 1805; 36,077 suffrages; Meuse. — Rue de l'Université, 19.

M. Salmon est un homme d'une intelligence élevée, et qui n'a pas, comme beaucoup d'autres, attendu le 24 février pour manifester des tendances progressistes. Il a écrit un ouvrage sur les instituteurs primaires, que l'Académie a couronné. M. Salmon appartient au parti de l'ordre, dont il ne s'est séparé qu'une seule fois pendant toute la durée de la Constituante, sur la proposition du vote à la commune.

SALVAT, avocat, né en 1791 à Peyrnis, Hautes-Alpes; 38,651 suffrages; Loir-et-Cher. — Rue de Rivoli, 30 *bis*.

M. Salvat n'est entré dans la carrière du barreau que sur le tard : il a d'abord guerroyé; il a fait les campagnes de 1813 et de 1814. Quelque temps après, il s'embarqua pour l'Ile de France, où il alla exercer les fonctions d'avocat. Il revint en 1824 dans le Loir-et-Cher, et se rappelant son premier métier, y fit une guerre active au gouvernement établi. — A la Constituante, il mêlait sa voie au chœur des Montagnards. Il continue les mêmes traditions à la Législative.

SARTIN, avocat à Montluçon; 40,233 suffrages; Allier. — Rue Louis-le-Grand, 8.

Nommé sous-préfet par la Commission exécutive, M. Sartin fut révoqué par M. Sénard, ministre de

l'intérieur du général Cavaignac. M. Sartin doit être bien vengé, puisque M. Sénard vient d'être révoqué à son tour par les électeurs de la Seine-Inférieure, lesquels, du reste, n'ont pas agis ainsi pour être agréables à l'ancien sous-préfet; car ils n'ont pas prouvé qu'ils eussent grande estime pour les démocrates-socialistes.

M. SAUTAYRA, ancien agent d'assurance contre l'incendie; 43,689 suffrages; Drôme. — Rue Gaillon, 23.

M. Sautayra est un républicain de naissance. Après les événements de février, il fut nommé sous-commissaire par M. Ledru-Rollin. La Drôme l'envoya ensuite à la Constituante; elle croyait peut-être envoyer un homme qui, se souvenant de son passé, tenterait d'*assurer* la société contre l'incendie révolutionnaire. Hélas! il ne fit qu'activer ce feu-là; aussi la Drôme, pour être logique, vient-elle de lui octroyer une place à la Législative. Encore si c'était un républicain muet! M. Sautayra possède un talent remarquable pour irriter les nerfs de l'Assemblée.

SAVATIER-LAROCHE, avocat; 30,183 suffrages; Yonne. — Rue Marbeuf, 13.

Avant février presque républicain, depuis montagnard, et aujourd'hui socialiste; voilà ce qui s'appelle marcher ou plutôt courir. Le département de l'Yonne cherche en vain, tous les matins, dans les journaux de Paris s'il n'y aurait pas quelque discours de son célèbre représentant; mais M. Savatier-Laroche n'a pas encore daigné monter à la tribune.

SAVOYE, ancien professeur; 33,276 suffrages; Haut-Rhin. — Rue Trévise, 9.

Réfugié allemand, M. Savoye n'a pas oublié son origine : naturalisé Français, il regarde toujours l'Allemagne comme une autre patrie. Le gouvernement provisoire l'envoya à Francfort comme chargé d'affaires de la République française; révoqué de-

puis, il ne rentra en France qu'à regret. C'est le cas de chanter :

Et l'on revient toujours
A ses premiers amours.

M. Mauguin, dernièrement, lui ayant proposé de l'accompagner dans son tour du monde, M. Savoye, qui est espiègle, quoique chauve, eut l'air d'y consentir; mais il abandonna bien vite son compagnon de voyage : il s'arrêta bel et bien dans le grand duché de Bade, où il est resté. M. Mauguin a sur le cœur cette espiéglerie... Il le traite fort mal *in petto :* il le qualifie d'ancien débitant de langue et de littérature allemande. — Dieu veuille que la rancune du grand voyageur politique ne devienne pas un *casus belli !* M. Savoye aspire à recueillir l'héritage de feu M. Ledru-Rollin, mort de ridicule au Conservatoire des arts et métiers.

SÉGUR-D'AGUESSEAU, ancien préfet, âgé d'une cinquantaine d'années; 25,499 suffrages; Hautes-Pyrénées. — Rue de Varennes, 4 bis.

M. Ségur-d'Aguesseau est un esprit jaloux de son indépendance, mais pas de celle des autres; il l'a prouvé en 1837, en donnant sa démission de préfet, pour pouvoir lutter contre un ministère dont il réprouvait les tendances trop libérales. Il a montré de l'énergie à la tribune de l'Assemblée Législative, dès la deuxième séance. Nous l'engageons à être plus sobre de gestes, sa mâle et franche parole y gagnera. Un conseil encore : comprimer n'est pas gouverner, par la compression on donne prétexte aux révolutions.

SERÉ (Henri de), homme de lettres; 68,804 suffrages; Ille-et-Vilaine. — Rue du Bac, 102.

Ancien secrétaire de M. de Falloux, ancien rédacteur d'un journal légitimiste de Maine-et-Loire, rédacteur du journal de Rennes : voilà quels sont les titres de M. Henri de Seré. Les électeurs d'Ille-

et-Vilaine les ont appréciés en l'envoyant à la Législative avec un chiffre de voix considérable.

SESMAISONS (Olivier de), propriétaire, né en 1801; 72,288 suffrages; Loire-Inférieure. — Rue Saint-Guillaume, 34.

M. de Sesmaisons entra d'abord dans la carrière militaire; il prit part à la première campagne d'Afrique. La Révolution de 1830 ayant éclaté, il résigna ses épaulettes, ne voulant pas servir un gouvernement qui n'avait pas ses sympathies. Il ne resta pourtant pas inactif : il s'occupa d'agriculture, et tourna de ce côté tous ses efforts, toutes ses facultés. Il a publié, sur cette matière, plusieurs brochures estimées. Membre du comité de l'agriculture, à la Constituante, il eut l'occasion d'utiliser, au profit de tous, ses connaissances approfondies.

SEVAISTRE (Paul), ancien président de la Chambre de commerce d'Elbeuf; 56,468 suffrages; Eure. — Rue de Rivoli, 22.

M. Sevaistre est du nombre des républicains refroidis. Ancien ami de Dupont (de l'Eure), il a vigoureusement attaqué le gouvernement provisoire, à la Constituante; il a mordu ensuite la commission exécutive et s'est élevé avec force contre les ateliers nationaux et les clubs; bref, c'est un démocrate *repenti* et gagné au parti modéré.

SEYDOUX, propriétaire; 93,582 suffrages; Nord. — Rue de Clichy, 66.

M. Seydoux est membre du conseil général du département du Nord; le parti de l'ordre a vivement appuyé sa candidature.

SIGNARD (Frédéric), ancien médecin, né en 1803; Représentant sortant; 29,088 suffrages, Haute-Saône. — Rue du Port-Mahon, 10.

Nommé commissaire par M. Ledru-Rollin, M. Signard jeta aux orties le codex et la lancette, pour ne s'occuper que de la politique, et, naturellement, de politique ultra-montagnarde. C'était sous la Cons-

tituante, et ce sera, sous la Législative, une des colonnes du parti écarlate; il était membre du conseil central de la *Solidarité républicaine*.

SIMONNOT, ancien sous-préfet; 23,474 suffrages; Meuse. — Rue Neuve des Capucines, 19.

Ancien sous-préfet, sous le régime déchu, M. Simonnot est un conservateur fort enclin à la résistance quand même. Nous désirons qu'il comprenne, au plus tôt, que progresser est le meilleur moyen de conserver; il est bon de résister, mais au mal seulement.

SOMMIER, homme de lettres; 40,113 suffrages; Jura. — Rue d'Alger, 13.

M. Sommier a été un des rédacteurs de la *Démocratie jurassienne*. Il appartient aux républicains dits *Amis de la Constitution*, qui finiront par disparaître bientôt, noyés dans le déluge socialiste.

SONIS, propriétaire; 41,376 suffrages; Moselle. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 51.

M. Sonis a gagné sa fortune dans l'industrie. C'est un homme d'ordre, quoi de plus naturel? Le commerce, comme la société, ne vit que par la tranquillité.

SOUBIÈS, ancien préfet; 20,419 suffrages; Hautes-Pyrénées. — Rue d'Alger, 4.

Ce représentant ne l'a emporté que de quelques voix sur M. Achille Fould. Encore un ancien républicain pur devenu socialiste!

SOULLIÉ, avocat, né en 1795, Représentant sortant; 36,478 suffrages; Marne. — Rue Richelieu, 65.

En 1813, M. Soullié alla grossir le nombre des enrôlés volontaires; de 1815 à 1830, il suivit la carrière du barreau, et, jusqu'en 1840, fit partie du conseil municipal. Pendant toute la durée de la Constituante, il a constamment voté avec la réunion de la rue de Poitiers.

SOULT DE DALMATIE, ancien député, ancien

ambassadeur; — 21,312 suffrages; élection du 8 juillet; Hérault.

M. Soult de Dalmatie, fils de M. le maréchal Soult, a représenté la diplomatie française à Berlin, en qualité d'ambassadeur. Il avait le mandat de représenter à la Chambre des députés les censitaires du collége électoral de Castres, et nous sommes forcés de dire qu'il s'y est constamment montré l'un des plus déterminés défenseurs de la politique du 29 octobre; il avait été gentilhomme de la Chambre, sous Charles X, qui s'était empressé de lui conférer ce titre à la demande du maréchal.

Nous avons la confiance que ce souvenir et celui de l'appui loyal qu'il vient de trouver parmi les hommes de la droite le décideront à marcher avec eux dans la carrière du véritable progrès.

SOSERAC DE FORGE (Léonide), propriétaire; 36,263 suffrages; Charente. — Boulevard des Italiens, 22.

M. Soserac de Forge était, sous le régime déchu, attaché au parti conservateur; c'est un commerçant fort estimé dans la Charente. Il est président du tribunal de commerce d'Angoulème.

STAPLANDE (de Hau de), ancien député; 89,997 suffrages; Nord. — Rue de Provence, 22.

M. de Staplande a servi autrefois dans les gardes-du-corps. Il n'a jamais varié dans ses opinions; tel il s'est montré dans les anciennes Chambres, tel il se montrera à la Législative. La droite le compte au nombre de ses membres les plus fidèles.

SUBERVIE, général de division en retraite, né en 1776 à Lectoure; 21,769 suffrages; Eure-et-Loir. — Rue Cadet, 13.

Le général Subervie a longtemps fait partie de la Chambre des députés, où il siégeait à l'extrême gauche. Il fit toutes les campagnes de la République et de l'Empire. Il commandait à Waterloo, en qualité de général de division, et fut mis à la retraite en 1824

Sa carrière politique a commencé en 1831. Le gouvernement provisoire lui confia pendant vingt et un jours le ministère de la guerre, et le nomma ensuite grand chancelier de la Légion-d'honneur. Il votait à la Constituante avec la gauche, et nous ne serions pas étonnés de le voir désormais voter avec la Montagne.

SUCHET D'ALBUFÉRA, propriétaire; 55,708 suffrages; Eure. — Place Vendôme, 17.

Membre du conseil général de son département, ancien pair de France, M. Suchet d'Albuféra est âgé de trente-six à trente-huit ans. Il siégeait au Luxembourg comme fils du maréchal Suchet d'Albuféra. Il soutenait le gouvernement, et il appartient aujourd'hui au parti de l'ordre.

SUCHET, ancien commissionnaire en marchandises; 36,981 suffrages; Var.—Rue St-Honoré, 373.

Ancien saint-simonien, ex-maire de Toulon, capitaine d'artillerie de la garde nationale de cette ville, M. Suchet doit aux socialistes la réussite de son élection; c'était bien le moins qu'ils pussent faire pour un ancien serviteur du père Enfantin. Encore une victime du 13 juin! L'Assemblée, sur la demande du procureur général, a autorisé des poursuites contre M. Suchet.

SURVILLE (DE), propriétaire, âgé de quarante ans; 49,510 suffrages; Gard. — Rue de Grenelle Saint-Germain, 11.

La droite compte M. de Surville parmi ses membres les plus chaleureux et les plus décidés. Ce représentant est fils du receveur général du Gard.

TALHOUET (DE), propriétaire; 64,007 suffrages; Sarthe. — Rue Mogador, 10.

M. de Talhouët et le petit-fils du comte Roy. Il a été porté sur la liste des candidats modérés; il sera un défenseur de l'ordre, et se montrera en même temps, nous l'espérons, ami du progrès.

TALON (Jules), ancien officier d'artillerie, né à Valenciennes en 1810; — Représentant sortant, 43,017 suffrages; Ardennes.— Rue de Grammont, 17.

M. Jules Talon s'occupe d'agriculture depuis 1837, époque à laquelle il donna sa démission d'officier d'artillerie. Avant février, il s'était tenu éloigné des régions politiques. Lors de la révolution, il comprit que, pour diriger le mouvement, il fallait s'y jeter, et il se présenta devant les électeurs des Ardennes, qui s'empressèrent de le nommer. Il faisait partie de la rue de Poitiers.

TAMISIER, capitaine d'artillerie, né en 1808 à Lons-le-Saulnier. — Représentant sortant, 46,721 suffrages; Jura. — Rue Vanneau, 14.

M. Tamisier, comme quelques officiers de l'armée, appartient à l'école phalanstérienne. Il est monté dernièrement à la tribune pour faire l'apologie de son ami Considérant, à propos de la demande en autorisation de poursuites contre ce représentant. M. Tamisier tenait garnison à Vincennes lors des événements de Février. Pas n'est besoin d'ajouter qu'il crut alors près d'arriver le règne de la fameuse aurore boréale de Fourier... Désillusion amère! Le monde nouveau est resté dans les cartons de l'école sociétaire.

TARTAS, général de brigade, né à Mezin en 1796; — Représentant sortant, 48,524 suffrages; Lot-et-Garonne. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.

Le général Tartas entra dans les gardes-du-corps, pour débuter dans la carrière militaire. C'était en 1814, lors de la rentrée des Bourbons. En 1840, il partit en Afrique, en qualité de lieutenant-colonel de hussards; il y resta jusqu'en 1846. Quand il rentra en France, il reçut le titre de général de brigade et le commandement du département de Lot-et-Garonne. Si on ne peut pas dire qu'il sera un des soldats de l'armée de l'ordre, on peut dire qu'il en sera un des généraux. Il a signé le manifeste du parti

modéré, avec lequel il a toujours voté comme membre de l'Assemblée constituante.

TASCHEREAU (Jules), homme de lettres, né en 1802; 25,131 suffrages; Indre-et-Loire. — Rue Caumartin, 12.

M. Taschereau fit son entrée à Paris en 1820. Il se jeta à corps perdu dans la littérature et dans la politique. Il fut un de ces jeunes écrivains qui firent une guerre à outrance à la Restauration. On dit qu'il s'en repent bien; il le prouve, du reste, surabondamment par sa conduite politique depuis Février. Presque tous les vieux libéraux en sont là. Bref, M. Taschereau contribua à préparer la révolution de Juillet. Louis-Philippe étant hissé sur le trône, le jeune écrivain suivit M. Odilon Barrot à la préfecture de la Seine en qualité de secrétaire général. Ils quittèrent ensemble l'Hôtel-de-Ville après le sac de l'archevêché. M. Taschereau rentra dans la littérature, si l'on peut nommer ainsi la *Revue rétrospective*, qu'il fonda en 1832. Ennemi personnel de M. Emile de Girardin, il fut un de ceux qui firent au rédacteur de *la Presse* la guerre la plus rude à l'occasion de l'affaire des fameuses mines de Saint-Bérain. Il siégea quelque temps à la Chambre des députés, à l'ombre de M. Odilon Barrot, son patron. Quand la révolution de Février éclata, M. Taschereau fit reparaître sur l'eau la *Revue rétrospective*, qui eut un immense succès le jour où elle publia le fameux document sur Blanqui. Nommé représentant à la Constituante, il se fit remarquer par son amour pour le règlement, dont il se constitua le chevalier fidèle. L'ancien libéral a, nous l'avons dit plus haut, abjuré ses erreurs pour se rallier au parti de l'ordre. C'est une bonne acquisition.

TEILHARD-LATÉRISSE, médecin, né à Murat en 1811; 16,565 suffrages; Cantal. —Rue de Savoie, 4.

On peut être l'ennemi politique de M. Teilhard-Latérisse, mais on ne peut que s'incliner devant les

preuves d'humanité et de bienfaisance qu'il ne cesse de donner dans la contrée qu'il habite. Nommé d'abord maire de Murat, il fut ensuite élu représentant à l'Assemblée nationale, où il vota toujours avec la Montagne. Les électeurs viennent encore de l'envoyer à la Législative. Puisqu'il rend tant de services dans son pays, ils eussent bien fait de le garder.

TERNAUX (Mortimer), ancien député, né en 1808; — Représentant sortant; 49,195 suffrages; Ardennes. — Rue Saint-Lazare, 27.

M. Ternaux est neveu du célèbre manufacturier Ternaux, et c'est à cette parenté qu'il dut, en 1830, le commencement de sa fortune politique. Il fut alors nommé membre de la commission des récompenses nationales, puis auditeur au conseil d'état, où il a obtenu plus tard le titre de maître des requêtes. En 1842, se trouvant déjà membre du conseil général de la Seine, il fut nommé député par le collége électoral de Réthel (Ardennes), en remplacement du maréchal Clausel. Il appuya d'abord la politique du 29 octobre; mais en 1845, comprenant enfin les antipathies de la nation, il s'associa aux hommes de l'opposition et vota avec les hommes du centre gauche.

A l'Assemblée constituante il faisait partie du comité des finances, et ce fut un de ceux qui attaquèrent avec le plus d'énergie les mesures financières du gouvernement provisoire.

Sous le gouvernement du général Cavaignac il fut nommé membre de la commission municipale de Paris. Il votait avec les membres de la réunion de la rue de Poitiers.

TERRIER (Barthélemy), docteur en médecine, né à Montaigu en 1805; 40,424 suffrages; Allier. — Rue du Cherche-Midi, 44.

Encore un docteur montagnard! Ancien condamné politique, M. Terrier vit arriver avec joie la révolution de Février. A l'heure où elle éclata, il exerçait

au donjon sa profession de médecin. Il s'imagina alors qu'il n'y avait plus de malades, et de la médecine se jeta dans la politique. M. Terrier a demandé la suppression de l'article 93 de la loi électorale relatif à la saisie de l'indemnité.

TESTELIN (Achille), médecin; 76,755 suffrages; Nord. — Rue Jacob, hôtel de Saxe.

Encore et toujours un médecin rouge! M. Testelin peut revendiquer le titre de républicain de la veille. Il fut un de ceux qui organisèrent le banquet démocratique de Lille et se prononcèrent contre M. Odilon Barrot pour M. Ledru-Rollin. Il passe pour n'être ni un médecin habile ni un politique éminent.

THIERS (Louis-Adolphe), ancien député, ancien ministre, membre de l'Académie Française, né à Marseille, en 1797. — Représentant sortant; élu à la Constituante par quatre départements; 91,248 suffrages; Seine-Inférieure. — Place Saint-Georges, 1.

Quelques efforts que l'on pût faire pour la resserrer, la biographie d'un homme tel que M. Thiers serait une longue histoire. Il a pris tant de part à tout ce qui s'est fait depuis plus de vingt ans, il a tant écrit, et tout ce qu'il a écrit a eu tant d'influence sur les tendances morales et gouvernementales de l'époque qui vient de finir, que la seule chose à faire, suivant nous, c'est de renvoyer le lecteur à l'histoire même de cette époque.

Quand on reporte ses regards vers ce passé qu'une nouvelle révolution, consommée en quelques heures, a rejeté si loin de nous, et que l'on voit M. Thiers aux prises avec les mille complications d'une situation sans bases, on est frappé de tout ce qu'il lui a fallu de ressources d'esprit, de volonté et d'efforts pour maintenir en équilibre, quelques mois seulement, le pouvoir qui lui était confié.

Avec une autre situation, n'ayant pas à redouter que chaque mouvement produisît un ébranlement du sol, que chaque pensée de progrès amenât un

danger, il n'eût pas eu besoin, pour arrêter la licence, de toucher à la liberté; il ne serait pas l'homme des lois de septembre.

Ne se trouvant pas en présence de voisins tout prêts à tirer parti de nos moindres tiraillements révolutionnaires, il n'eût pas été dans la nécessité d'épuiser les ressources des contribuables pour fortifier Paris et organiser cette paix armée, qui n'a pu inspirer ni plus de respect à l'étranger ni plus de dignité de langage à notre diplomatie.

En suivant avec intelligence le mouvement de l'opinion, il eût consacré à une politique prudente, nationale et progressive, les éminentes qualités dont il est si admirablement doué.

Parce qu'il a eu *plus de foi à la fatalité des circonstances qu'à la vérité des principes* (1), il n'a été qu'un homme habile. Il eût pu être un grand homme d'état. Cette politique qui a été impuissante dans le passé serait un danger réel dans la situation actuelle.

C'est un honneur sans doute pour M. Thiers d'avoir éloquemment, courageusement combattu les théories monstrueuses de nos Erostrates modernes, mais ce n'est pas tout que de renverser le citoyen Proudhon, dans ses blasphèmes et dans ses menaces, il faut savoir reconnaître ce qu'il y a, un écho dénaturé, mais réel, des plaintes du peuple. Comme M. Thiers l'a fait, il faut défendre les droits acquis, mais en tenant compte aussi des véritables besoins qui se sont révélés.

Là est le salut de la société, là est par conséquent la politique de l'avenir.

THIEULLEN propriétaire, 39,385 suffrages; Côtes-du-Nord. — Rue d'Alger, 13.

Lors de la Révolution de Février, M. Thieullen administrait, comme préfet, le département des Côtes-du-Nord. Il était connu par ses opinions con-

(1) Cormenin.

servatrices; ce qui le fit révoquer par le Gouvernement provisoire, et vient de le faire envoyer à l'Assemblée législative. — Ainsi vont les hommes et les choses.

THOMINE-DESMASURES. — Représentant sortant; 65,810 suffrages; Calvados. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 16.

M. Thomine-Desmasures n'était entré à la Constituante qu'au commencement de 1849, en remplacement de M. Durand. Les électeurs viennent de le réélire, pour le récompenser d'avoir toujours voté avec le parti modéré. C'est un homme des plus estimés et des plus estimables; il appartient à l'ancienne droite.

THOURET (Antony), né en Espagne, en 1807. Représentant sortant; 92,309 suffrages; Nord. — Rue Bergère, 24.

C'est à la première lettre de l'alphabet que ce nom devrait figurer, car le véritable nom de ce gros représentant est Antony, devenu un peu Thouret depuis une vingtaine d'années. On l'accusait dernièrement d'être Espagnol; l'Espagne, en effet, l'a vu naître, et l'Espagne était la patrie de son père; mais depuis qu'il est né, M. Antony Thouret a eu le temps de devenir Français. Avant 1830, M. Antony Thouret était déjà très-gros, et il jouait de la flûte assez agréablement. Gérant du journal la *Révolution de* 1830, il alla en cette qualité passer quelque temps à Sainte-Pélagie, puis il s'établit à Douai, ville paisible, où il ne pensa plus qu'à cultiver les beaux-arts, la littérature et les fleurs. Il jouait de la contre-basse dans la Société Philharmonique de Douai, lorsque la révolution de Février vint l'arracher à ses loisirs. Il quitta l'archet pour la politique, et s'il garda la plume à la main, ce fut pour signer des arrêts administratifs à la préfecture de Lille. M. Antony Thouret n'eut pas de peine à faire oublier son prédécesseur, le fameux Delé-

cluse, commissaire hué, conspué et honni. Aux élections de la Constituante, il fut nommé en remplacement de M. de Lamartine. M. Antony Thouret, par sa corpulence, par l'excentricité de ses discours, et par l'étrangeté de son organe, passe à bon droit pour le premier comique de la Montagne; il ne faudrait pas croire cependant que M. Antony Thouret fût l'esclave des déterminations montagnardes; il a des éclairs, et il parle et vote parfois contre l'espoir de ses amis. Comme homme privé, il est ce que l'on convient d'appeler un bon enfant. Il a écrit beaucoup, mais ses œuvres ne semblent pas faites pour aller à la postérité.

THURIOT DE LA ROSIÈRE, propiétaire, 36,280 suffrages; Marne. — Rue de la Concorde, 10.

M. Thuriot de la Rosière est un homme érudit, quoique jeune, et doué d'une haute intelligence. Il sera d'un grand secours pour le parti de l'ordre. Il est âgé de trente-cinq ans environ.

TINGUY (Charles DE), propriétaire, 36,974 suffrages; Vendée. — Rue de l'Université, 11.

M. Charles de Tinguy appartient à la droite. Sous le gouvernement déchu, il fonda le journal *le Publicateur*, pour défendre ses principes. Membre de la Constituante, il avait opté pour le comité de cultes. M. de Tinguy est un des plus ardents promoteurs de la liberté d'enseignement, et l'un des plus zélés défenseurs de toutes les libertés nationales. C'est d'ailleurs un homme de talent.

TIRLET, 48,182 suffrages; Marne. — Rue de l'Université, 80.

Toute la liste du parti de l'orde a passé dans le département de la Marne. Il est donc inutile d'indiquer la vraie politique que suivra M. Tirlet.

TIXIER, avocat, ancien député. — Représentant sortant, né en 1797; élection du 8 juillet; Haute-Vienne.

M. Tixier à la Chambre des Députés, où il repré-

sentait l'arrondissement de Rochechouart (Haute-Vienne), votait en général avec le centre gauche. Nous devons dire cependant que dans la question des incompatibilités il changea de chef de file et appuya le ministère.

A l'Assemblée constituante, il faisait partie du comité de l'intérieur, et ses votes ont toujours été dictés par un libéralisme consciencieux et intelligent.

Il s'est montré partisan du *vote à la commune*.

TOCQUEVILLE, (Alexandre DE), membre de l'Institut, né en 1805, 82,404 suffrags. ; Manche. — Au ministère des affaires étrangères.

En 1826, juge d'instruction à Versailles, juge suppléant en 1830, M. de Tocqueville fut, en 1831, envoyé en Amérique, avec son ami M. Gustave de Beaumont, pour étudier le système pénitentiaire de ce pays. Il en rapporta un livre qui fit sensation, l'ouvrage intitulé *la Démocratie en Amérique*. M. de Tocqueville prit, vers 1837, la place de M. Laromiguière à l'Académie des Sciences morales et politiques, et plus tard entra à l'Académie Française. La carrière politique de M. de Tocqueville n'a commencé qu'en 1839. Il débuta à la Chambre des députés, dans la discussion relative au crédit destiné à entretenir des forces navales dans la Méditerranée, en vue des évènements d'Orient. Chez M. de Tocqueville, l'homme politique est le calque fidèle de l'écrivain : ses discours sont aussi châtiés, aussi peignés, aussi lissés que ses écrits. Des uns comme des autres, il s'exhale un parfum de logique, de dialectique qui narcotise, mais qui n'enivre pas. M. de Tocqueville jouit d'une grande considération comme écrivain et comme homme politique; nous ne méconnaissons pas son talent, mais nous croyons qu'il ne peut remporter que des succès d'estime, comme on dit au théâtre. — Et d'ailleurs, froideur de tempérament à part, M. de Tocqueville retarde au cadran du progrès. Pour tout le monde, pour nous, comme pour

tous les Montagnards, il a fait son temps : son libéralisme n'est que le vieux libéralisme remis à neuf. Nous ne serions peut-être pas si francs si M. de Tocville n'était pas au pouvoir. L'auteur de la *Démocrotie en Amérique* est entré au ministère par la même porte que M. Dufaure, son ami politique. Ils sont tous deux l'âme du *Cercle constitutionnel*, ce schisme du parti de l'ordre, qui s'est formé sans raison, qui bâtit sur le provisoire et prépare à la France une catastrophe s'il dure.

TOUPET DES VIGNES, né à Givet; — Représentant sortant; 21,092 suffrages; Ardennes. — Rue Bellechasse, 11.

M. Toupet des Vignes, bien avant son élection, s'était acquis la plus honorable popularité par l'usage qu'il faisait de sagrande fortune. Lorsque la révolution éclata, il commandait la garde nationale de Givet.

A l'Assemblée constituante il était membre et secrétaire du comité de l'Algérie et du crédit foncier. Il appartenait à la réunion de la rue de Poitiers. Nous sommes heureux d'avoir à constater qu'il s'est prononcé pour le vote à la commune.

TOUPOT DE BÉVAUX, ancien sous-préfet, né à Chaumont en 1800; 26,923 suffrages; Haute-Marne. — Rue de Richelieu, 65.

M. Toupot de Bévaux donna sa démission de sous-préfet aussitôt après Février. Il voulut conserver son indépendance, et, élu représentant, donna des preuves de son esprit de conservation. Il continuera, à la Législative, le rôle qu'il a joué à la Constituante.

TOURNIER (Constant), avocat; 21,553 suffrages; Tarn-et-Garonne. — Rue Saint-Benoît, 18.

M. Tournier est un républicain de la république romaine, — l'ancienne, s'entend. C'est un Brutus de collége, — moins le poignard. Il appelle Pierre Leroux Caïus Gracchus. La mère des Gracques serait bien humiliée si elle l'entendait. M. Tournier est plus que sexagénaire.

TRACY (Victor Destutt de), ancien député, né en 1781; 61,741 suffrages; Orne. — Au ministère de la marine.

Fils du célèbre auteur du *Commentaire sur l'Esprit des lois*, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. de Tracy entra, en 1800, à l'Ecole du génie de Metz. Il fit la campagne d'Austerlitz sous Masséna, passa en Dalmatie sous les ordres de Molitor, et fut envoyé, en 1807, à Constantinople, où il devint aide de camp du général Sébastiani, ambassadeur de France près la Porte. Ce fut sous le commandement du même général qu'il fit en Espagne les campagnes de 1808 et 1809. Sa bravoure l'ayant fait nommer chef de bataillon au 58e de ligne, il accompagna ce régiment dans les campagnes de 1810 et 1811 en Andalousie. M. de Tracy fut un de ceux que Napoléon chargea de conduire en Russie ces demi-brigades provisoires, composées, comme on sait, de pauvres conscrits dont la plupart n'avaient pas vu le feu. Il en revint en 1814 avec le titre de colonel, et prit sa retraite en 1818.

M. de Tracy, en quittant la carrière des armes, ne voulait que donner un nouveau cours à son activité et à son intelligence. Il se livra, aussitôt sa retraite obtenue, à l'étude de la philosophie et des sciences économiques, et, à peine avait-il atteint sa quarantième année (âge exigé alors), qu'il fut envoyé à la Chambre par les électeurs de l'Allier. Depuis, il n'a pas cessé de siéger dans les assemblées délibérantes, où il a toujours montré un grand amour pour le progrès. En 1834, il demanda, mais en vain, qu'on introduisît dans l'adresse un amendement ainsi conçu : « Tout ce qui tend à accroître » les moyens d'existence et les ressources des classes » ouvrières, en augmentant la demande du travail » et sa juste rétribution, sera accueilli par nous avec » la plus vive sollicitude. » M. de Tracy appartenait à l'opposition constitutionnelle, et pourtant ne dé-

pendait d'aucun parti. Maintenant il fait corps avec celui de l'ordre. Dans le cabinet actuel, il est de ce qu'on peut appeler la nuance Barrot, nuance vague, pâle s'il en fut. Nous voudrions voir moins d'indécision en M. de Tracy; il a le caractère droit, qu'il suive la ligne *droite*, et il grandira comme homme d'état. M. de Tracy est ministre de la marine depuis le 20 décembre.

TRÉVENEUC (Henri-Louis-Marie DE), né à Saint-Brieuc en 1815. — Réélu le premier; Côtes-du-Nord. — Rue de Choiseul, 29.

M. de Tréveneuc eut une jeunesse très-agitée. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr lors des affaires d'avril, il se joignit à M. Guinard pour mener à bien ce complot dans l'intérieur de cette maison militaire. La part qu'il avait prise à la conspiration le fit renvoyer, comme simple soldat, dans le 5e de ligne, qu'il quitta bientôt pour entrer dans le 11e léger en qualité de sous-officier. M. de Tréveneuc ne resta pas longtemps dans cet autre régiment. Il abandonna l'état militaire pour étudier d'abord l'architecture, puis le droit. Il a complétement oublié les erreurs de sa jeunesse. Ses votes dans la Constituante en sont la meilleure preuve. Il a presque toujours marché de concert avec la réunion de la rue de Poitiers. Tout le monde se rappelle le courage qu'il a montré au 15 mai et dans les journées de juin.

TRIPIER DE LOZE, propriétaire, âgé d'environ 65 ans; 31,722 suffrages; Mayenne. — Rue de Bourgogne, 38.

Sous le ministère de M. de Polignac, M. Tripier de Lozé était candidat de la droite à la Chambre des députés. Ses opinions sont, comme on le pense bien, celles d'autrefois. Ce representant, malgré ses soixante-dix ans, ne sera pas un des plus tièdes défenseurs de l'ordre social.

TRON, avocat; 58,055 suffrages; Haute-Garonne. — Rue des Champs-Elysées, 13.

Maire de Bagnères, membre du conseil général, M. Tron est, dit-on, un habile administrateur. Il appartient au parti modéré, au service duquel il apporte des études sérieuses et l'ardeur de la jeunesse.

TURPIN (Numa), juge suppléant, né à Saint-Julien en 1802; 23,691 suffrages; Landes.—Rue de Lille, 42.

Encore un libéral repenti!... Ancien *carbonaro*, M. Numa Turpin a fini par abjurer ses travers d'autrefois. La réunion de la rue de Poitiers l'a reçu dans son sein. M. Turpin, depuis, a persévéré dans la bonne voie : il a toujours voté dans la Constituante avec le parti modéré.

VACHERESSE, médecin. — 30,844 suffrages; Ardèche.—Rue de Lille, 49.

En vérité, à juger notre pauvre France d'après certains départements, on se croirait en présence de M. Argan, qui ne voulait pour gendre, pour alliés et pour amis que des médecins!

M. Vacheresse est un démocrate ardent, il est même quelque peu socialiste.

Le bon régime qu'il nous ordonnerait si nous étions aussi soumis que le seigneur Argan à toutes les prescriptions des *Purgon*, des *Diafoirus* et des *Fleurant* politiques!

VALETTE, professeur à la Faculté de droit de Paris, né à Salins en 1809.—Représentant sortant; élection du 8 juillet; Jura.

M. Valette est un de nos jurisconsultes les plus distingués. Il a publié plusieurs ouvrages de jurisprudence, et la Revue qu'il dirige révèle les connaissances les plus profondes. A l'Assemblée constituante, où il était membre et vice-président du comité de législation, il a très-souvent pris la parole sur des questions de droit et présenté de nombreux amendements.

Il a soutenu le principe du *vote à la commune*.

VANDEUIL (de), maître de forges, propriétaire, né en 1775; — 27,276 suffrages; Haute-Marne. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 43.

C'est un ancien pair de la monarchie de Juillet, à laquelle il s'était rallié avec empressement, et dont il fut jusqu'à la fin l'ardent défenseur. Il faut espérer qu'il apportera à la conservation de la société tout le zèle qu'il déploya pour le maintien d'un gouvernement fondé sur le monopole, et qu'il sera désormais conservateur dans un sens plus vrai et plus large.

VASSEUR, propriétaire, 24,586 suffrages; Ardèche. — Avenue d'Antin, 25.

Il paraît que M. Vasseur était républicain depuis nombre d'années; il n'y a rien là d'étonnant; mais ce qui nous étonne, c'est que l'ayant été de bonne foi, il le soit encore. Après cela, il faut bien soutenir les traditions de famille. Le frère de M. Vasseur fut impliqué en 1831 dans l'insurrection de Grenoble. L'insurrection étant le plus saint des devoirs, c'était un devoir pour les Vasseur de s'insurger, comme c'en était un pour tant de pauvres malheureux au mois de juin de 1848. Prémisses et conséquences. M. Vasseur a triomphé sur la liste des démocrates-socialistes.

VAST-VIMEUX, officier général; 30,000 suffrages; Charente-Inférieure. — Rue de l'Université, 52.

Général sous l'empire, c'est à son dévouement pour la famille Buonaparte qu'il doit d'avoir été élu représentant; on peut prédire d'avance qu'il appuiera *quand même* la politique de l'Elysée.

VATIMESNIL (de), avocat; 53,368 suffrages; Eure. — Rue Saint-Dominique Saint-Germain, 11.

Il a joué un rôle marquant sous la restauration, et appartenait à l'opposition Martignac; on lui confia le portefeuille de l'instruction publique lorsque cette fraction de la chambre arriva au pouvoir. Il avait été substitut du procureur du roi au tribunal

de la Seine en 1815, substitut du procureur général en 1817; avocat général à la Cour de cassation en 1824, et député en 1826. Il fit encore partie de la Chambre pendant quelques années après 1830, et nous ne voyons pas qu'il ait fait trop mauvais ménage avec le gouvernement d'alors. M. de Vatimesnil est un avocat très-estimé plus encore pour le conseil que pour la parole. Il a des convictions religieuses très-arrêtées, et s'est spécialement occupé de la liberté de l'enseignement, dont il a été depuis plusieurs années l'un des ardents défenseurs. La religion et l'ordre doivent beaucoup compter sur lui.

VATRY (DE), propriétaire, né en 1789; — 51,321 suffrages; Meurthe. — Rue Notre-Dame-de-Lorette, 20.

Ancien officier, il avait quitté les armes pour la Bourse, où il avait fait fortune en qualité d'agent de change. Venu dans un temps où la fortune menait à tout, il se fit nommer député, et distança bientôt tous les conservateurs par son zèle exagéré. Toutes les lois les plus importantes de l'époque il les vota sans sourciller, comme il aurait voté toutes celles qui auraient été présentées par un ministère conservateur quelconque. Le juste-milieu semblait avoir été inventé pour M. de Vatry. C'était le règne des agents de change et des enrichis, il se trouvait naturellement appelé à y prendre sa part d'honneur et d'influence. Le tocsin de Février est venu troubler ces songes dorés. Renvoyé à ses châteaux et à ses parcs, M. de Vatry les quitte encore pour affronter les orages de la vie politique. Comprendra-t-il désormais qu'il est impossible de gouverner les hommes en dehors des principes et par le seul mobile de la corruption? Nous aimons à le croire, car M. de Vatry est intelligent, et, en définitive, s'il a péché, c'est par un amour exagéré de l'ordre et de la conservation.

VAUDORÉ (Simphor de), né à Argentan en

1818. — Représentant sortant; 36,767 suffrages; Orne. — Rue de Grenelle Saint-Germain, 16.

C'est surtout à ses convictions catholiques et à son caractère parfaitement en harmonie avec ses convictions que M. Vaudoré doit les sympathies de ses concitoyens. Son autorité est grande dans tout ce qui concerne les questions religieuses, et il sera une des lumières du comité des cultes dont il fait partie. C'est surtout à l'influence du clergé qu'il doit sa nomination.

VAUDREY, colonel d'artillerie; 53,670 suffrages; Côte-d'Or. — A l'Élysée.

Personne n'a oublié le rôle que joua le colonel Vaudrey dans l'affaire de Strasbourg. Livré à une sorte de proscription pendant plusieurs années, M. Vaudrey se trouve aujourd'hui général en activité, aide de camp du président et représentant du peuple. O fortune, ce sont là de tes coups!

VAUJUAS (DE), propriétaire; 32,451 suffrages; Mayenne. — Rue de Grenelle Saint-Germain, 16.

Il est membre du conseil général de son département, et professe hautement les opinions de la droite. Il subordonne cependant toutes les questions à la question religieuse, et il la considère comme pouvant seule assurer le salut de la société.

VAUTHIER, ingénieur; 32,119 suffrages; Cher. — Rue Saint-Victor, 47.

C'est un de ces noms inconnus dont les démocrates-socialistes savent seuls apprécier toute la valeur. Il appartient à cette branche de la grande famille socialiste qui professe les théories de Fourier. Si le département du Cher venait à être transformé en phalanstère, M. Vauthier en serait l'*omniarque*.

VAVIN, ancien notaire, né en 1792. — Représentant sortant; 115,013 suffrages; Seine. — Place Vendôme, 9.

Possesseur d'une belle fortune dont il fait un noble usage, car on cite de lui des traits qui attestent son

esprit de bienfaisance et de charité. Comme homme public il est très-incomplet, car dans la vie politique il ne comprend qu'une chose, l'opposition. Le besoin d'opposition lui est passé dans le sang, et à son âge on se refait difficilement un tempérament. Sous ce rapport il résume assez complétement le type du bourgeois de Paris, toujours prêt à lutter contre les supériorités, et à traiter tout gouvernement en ennemi naturel dont il faut contrôler avec soin les actes et les tendances.

C'est un homme de petite taille, à la physionomie ouverte, toujours en mouvement et l'air très-affairé. Il s'est fait le chaud défenseur de la cause polonaise, en faveur de laquelle il a pris plus d'une fois la parole. La République lui doit un beau cierge, car il a contribué beaucoup à la faire arriver en envenimant la question des banquets, et en signant la mise en accusation du ministère Guizot. C'est lui qui a été chargé de liquider l'ancienne liste civile, tâche immense dans l'accomplissement de laquelle il a apporté tous ses soins et toute sa loyauté.

Si M. Vavin voulait renoncer un peu à ses habitudes d'opposition, et utiliser son activité en faveur du rétablissement de l'ordre, il pourrait rendre des services.

VANDOEUVRE (Gabriel de); 19,448 suffrages; Aube. — Rue Tronchet, 8.

Un des hommes les plus considérables de son département. Très-religieux, très-décidé à soutenir la cause de l'ordre, et très-désireux cependant de voir se réaliser les progrès et les améliorations possibles. Il appartient à la nuance de l'ancienne droite.

VENDOIS (Antoine-Désiré-Joseph), médecin, né à Charoilles, en 1794. — Représentant sortant; 29,342 suffrages; Nord. — Rue Tronchet, 1.

C'est un républicain de la veille, mais non un socialiste, quoiqu'il ait toujours voté avec eux. Dans sa

première profession de foi il proteste de son respect pour la famille et la propriété; c'est fort bien; mais pourquoi a-t-il jusqu'à présent fraternisé avec les ennemis de ces deux grandes institutions? *Dis-moi qui tu hantes, je dirai qui tu es.* Que M. Vendois ait toujours à l'esprit ce proverbe, s'il a quelque souci de son avenir électoral.

M. Vendois est médecin, conseiller d'arrondissement et commandant de la garde nationale d'Avesnes.

VERGERON, propriétaire; — 32,015 suffrages; Basses-Pyrénées. — Rue Richepanse, 11.

Aucun parti n'ose réclamer ce représentant comme sien, ce qui porterait à croire que jusqu'à présent il n'a pas jugé à propos de mettre le public dans la confidence complète de ses opinions. Cependant, si l'on s'en rapporte à la pensée générale qui a présidé aux élections du département des Basses-Pyrénées, on doit espérer que c'est une voix de plus acquise au parti modéré.

VERNHETTE (Amédée), avocat; 28,205 suffrages; Hérault. — Rue des Champs-Elysées, 13.

Frère aîné du représentant de l'Aveyron, et gendre du baron Capelle, l'ancien ministre, signataire des ordonnances de juillet. Sous la restauration, il fut d'abord sous-préfet à Rambouillet, puis préfet à Epinal; en 1830, il rentra dans la vie privée et commença à plaider au barreau de Montpellier, où il obtint un succès dû autant à son talent qu'à son caractère. M. Vernhette est un des hommes de l'ancienne droite les plus marquants de son département.

VERNHETTE (Maurice), avocat, né à Montjau en 1801. — Représentant sortant; 42,878 suffrages; Aveyron. — Rue des Champs-Elysées, 13.

Tant que dura la monarchie de Juillet, M. Vernhette, qui avait donné sa démission de magistrat en 1830, exerça la profession d'avocat à Milhau. Il paraissait avoir complétement renoncé à la vie poli-

tique lorsque l'avénement du suffrage universel vint le désigner au choix de ses concitoyens. C'est un homme de principes politiques très-arrêtés, d'un caractère des plus honorables, plein d'urbanité et très-serviable. Les électeurs de l'Aveyron l'ont renvoyé à l'Assemblée nationale avec plus d'unanimité encore qu'aux premières élections.

VERNINHAC, capitaine de vaisseau, ancien ministre de la marine. — Élections du 8 juillet; Lot. — En remplacement du général Cavaignac, qui a opté pour le département de la Seine.

M. Verninhac, avant d'arriver au ministère de la marine, par la grâce de son compatriote le général Cavaignac, s'était distingué par son intelligence et son intrépidité comme marin.

Quant au personnage politique, il s'est trouvé si complétement effacé sous l'omnipotence du chef du pouvoir exécutif, que nous en sommes réduits à répéter, pour toute information: M. Verninhac a été ministre de la marine.

VERSIGNY, avocat, âgé d'environ 30 ans. — 26,631 suffrages; Haute-Saône. — Rue Montaigne, 11.

M. Versigny est un des quatre représentants démocrates-socialistes qui ont été élus le 13 mai dans le département de la Haute-Saône. Il occupe un rang distingué parmi les avocats de Gray; et ses opinions très-avancées l'ont désigné naturellement aux suffrages des partis extrêmes. Depuis le 13 juin il a souvent pris la parole en faveur de ses amis de la Montagne, et nous avons eu plusieurs fois à regretter la violence de ses paroles et l'exagération des principes qu'il met en avant.

VESIN (Émile), ancien magistrat, né à Montrepos en 1803. — Représentant sortant; 44,332 suffrages; Aveyron. — Villa Beauséjour, à Passy, bois de Boulogne, 9.

Il était procureur du roi à Rhodez lors de l'avénement de la République, et voulut bien accepter

à cette époque les fonctions de sous-commissaire dans le département, malgré la répugnance qu'il éprouvait à devenir le collègue des proconsuls qui exploitaient alors nos provinces. Plus tard il fut révoqué, mais le pays lui sut gré de son dévouement et lui prouva sa reconnaissance en lui confiant le mandat de représentant. C'est un homme animé des meilleurs intentions, et doué d'une grande énergie. On pourrait lui reprocher seulement de faire trop bon marché des principes politiques et de ne baser l'ordre que sur la répression. C'est au surplus le défaut de presque tous les hommes qui ont trempé dans la politique du dernier régime. M. Vesin est un orateur disert et ferme tout à la fois. Il a toujours marché sous la bannière de la rue de Poitiers. Il était un membre très-influent de cette réunion.

VIARD, propriétaire, membre du conseil général; 20,407 suffrages; Meurthe. — Rue des Champs-Elysées, 13.

Jusqu'à présent, ce représentant a tenu avec soin sous le boisseau ses idées politiques, sans doute pour ne pas offusquer les diverses opinions dont il avait besoin pour assurer sa candidature; mais il est difficile de rester longtemps entre deux eaux, et le meilleur nageur est obligé de venir de temps à autre respirer à la surface, s'il ne veut être bientôt étouffé. Que M. Viard se hâte donc de nous révéler la couleur de sa politique, sous peine d'être répudié de tous les partis.

VIEILLARD (Narcisse), né en 1791. Représentant sortant; 75,084 suffrages; Manche. — Rue du Sentier, 22.

Après avoir fait avec distinction les campagnes de Russie et de France en qualité d'officier d'artillerie, il rentra dans la vie privée en 1815. Il en sortit de nouveau pour accepter une mission importante qui lui fut confiée par la famille Bonaparte,

telle de diriger l'éducation du prince Napoléon Bonaparte, frère du président actuel. Cette preuve de confiance ne fit que resserrer encore les liens de dévouement et de reconnaissance qui unissaient l'ancien officier d'artillerie à la famille de l'Empereur, et l'on dit qu'il apporta dans l'accomplissement de ses nouveaux devoirs tous le zèle qu'on pouvait attendre de son dévouement et de son intelligence. Malheureusement il eut la douleur de voir périr son élève, à la fleur de l'âge, dans l'insurrection italienne de 1831, au moment même où on espérait recueillir tout les fruits de cette éducation si soigneusement élaborée.

Le pays, qui aime la fidélité et l'abnégation partout où elles se trouvent, envoya M. Vieillard à la Chambre en 1842. Il prit place immédiatement sur les bancs de l'opposition, où il siégeait encore lors de l'avènement de la République.

M. Vieillard, qui ne prend jamais la parole, empêché qu'il en est par une grande timidité, est excellent pour le conseil; et rien ne se fait, dit-on, dans les régions du pouvoir, sans qu'il ait donné son avis. Il faisait partie de la réunion de l'Institut.

VIGNE (Théodore), avocat, né à Pamiers en 1812. Représentant sortant; 16,108 suffrages; Ariège. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 74.

Il était avocat à Toulouse, lorsque la faveur du gouvernement provisoire vint le trouver pour l'appeler aux fonctions de sous-commissaire de la République dans l'arrondissement de Pamiers, son pays natal. Comme la plupart de ses collègues, il profita de cette position pour se faire nommer représentant; et depuis qu'il fait partie de la représentation nationale, il n'a cessé, en vrai républicain de la veille, de voter avec la Montagne. Il s'est occupé spécialement des questions agricoles et de crédit foncier.

VIGUIER, armurier, 31,891 suffrages; Cher. — Rue du Bouloi, 3.

En sa qualité d'arquebusier, M. Viguier ne doit pas être hostile à un régime qui ne serait qu'une bataille perpétuelle; c'est pour cela, sans doute qu'il est si dévoué à la République rouge, qui a été le rêve de toute sa vie. Longtemps avant février, il prêchait déja le républicanisme dans la *Revue du Cher* qu'il avait fondée. Depuis février, il était un des plus fervents adeptes de la *solidarité républicaine*.

VILLENEUVE (de) BARGEMONT, ancien capitaine de vaisseau; 26,275 suffrages; Var. — Rue Blanche, 5.

Ancien marin retiré du service actif pour goûter le plaisir des champs, M. de Villeneuve-Bargemont est rentré dans la politique par ennui, peut-être, pour changer d'existence très-probablement. Il a été, il est et il sera toujours conservateur; le nom du gouvernement ne fera rien à la chose.

VITET, homme de lettres; — 71,685 suffrages; Seine-Inférieure. — Rue Barbet de Jouy, 5.

Un des hommes les plus influents du dernier régime. Il a été successivement inspecteur des monuments historiques, maître des requêtes, secrétaire général du ministère du commerce, conseiller d'état, vice-président du Conseil d'état. Il jouissait d'un grand crédit au ministère de l'intérieur, sous M. Duchâtel, dont il était l'ami intime. M. Vitet a tout perdu à la révolution de Février, et il est douteux qu'il ait un grand faible pour elle.

C'est un homme capable et doué d'une grande puissance de travail. Il a publié, notamment dans la Revue des Deux Mondes, des articles d'art fort remarquables. Il parlait élégamment et se faisait écouter avec plaisir. Au temps de sa puissance il était d'un abord difficile et froid, et portait en sa personne cet air de suffisance hautaine et glacée qui était le cachet distinctif de tous les hauts fonctionnaires de cette époque. Il fait partie de l'Académie Française.

WALLON, professeur suppléant à la Sorbonne; 92,290 suffrages; Nord.—Rue Saint-Jacques, 212.

M. Wallon est un catholique fervent, et un ardent adversaire des idées socialistes qu'il a puissamment combattues dans une foule de petits écrits fort spirituels et fort bien écrits. Il est le rédacteur du Bulletin de la censure, et il a collaboré souvent dans les journaux catholiques. C'est un homme instruit, et d'une grande modestie. Bien qu'il appartienne à la droite par ses tendances, il vient de se ranger parmi les membres du schisme constitutionnel.

WARTEL DERETZ, propriétaire; 74,015 suffrages; Pas de Calais. — A l'Ecole Polytechnique.

C'est surtout au parti conservateur qu'il doit sa nomination; d'où l'on doit conclure qu'il ira grossir la phalange des défendeurs de l'ordre.

WENDEL (DE), maître de forges, 45,151 suffrages; Moselle. — Rue Hillerin-Bertin, 14.

Riche propriétaire et membre du conseil général, il a été appuyé vivement par tous ceux qui professent les opinions de la droite, et l'on peut compter sur son énergie pour défendre l'ordre, comme aussi pour provoquer la réalisation des améliorations possibles.

WESTERCAMP, notaire, né à Wissembourg en 1799.—Représentant sortant; 48,266 suffrages; Bas-Rhin. — Rue des Frondeurs, 2.

On peut le classer hardiment parmi les montagnards, avec lesquels il a toujours voté. C'est un de ces hommes qui ont rêvé une démocratie impossible, à réaliser, et qui tout en repoussant le socialisme travaillent pour lui. — Ces démocrates s'arrêtent en chemin, tandis que les socialistes vont jusqu'au bout; là est toute la différence qui les sépare. — C'est, du reste, un homme de conviction.

WOLOWSKI (Louis), né à Varsovie en 1808. — Représentant sortant; 110,636 suffrages; Seine. — Rue Bergère, 21.

Polonais de naissance, il vint faire ses études à

Paris, et ne retourna dans son pays qu'après les avoir complétées en 1827. Il prit une part active à la révolution polonaise de 1831, et ne revint en France que lorsque les Russes eurent chassé complétement l'insurrection. L'économie politique fut la spécialité qu'il embrassa, et bientôt, par ses remarquables et nombreuses publications, il eut conquis la réputation d'un économiste des plus distingués, ce qui lui valut la place de professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, et d'autres honorables distinctions tant en France qu'à l'étranger. C'est un des plus intrépides champions du libre échange. A la Constituante, il était membre du comité du travail, dont il devait nécessairement influencer beaucoup les décisions. Il a toujours voté avec le parti de l'ordre, et était, dit-on, le bras droit de M. Faucher, pendant la courte durée de son ministère, ce qui s'explique d'ailleurs facilement, M. Wolowski étant le beau-frère de l'ancien ministre de l'intérieur.

YVAN (Melchior), ancien attaché d'ambassade, aujourd'hui sans profession; 13,418 suffrages; Basses-Alpes. — Place Breda, 10.

En vain avons-nous cherché quelle était l'origine de M. Yvan. Est-il Russe? est-il Écossais? Nous l'ignorons. Appartient-il à quelque clan de Higlanders ou à quelque famille de boyard? Là est la question. Nous savons bien que M. Yvan est quelque peu Chinois depuis qu'il a accompagné M. Delagrenée dans le Céleste Empire, mais il nous est aussi démontré que de conservateur il est devenu socialiste; or, comme il a changé d'opinion, il peut aussi avoir changé de nationalité, et nous ne serions pas étonné d'apprendre qu'en ce moment, M. Yvan est plus Romain que Français.

LISTE GÉNÉRALE

DE LA

REPRÉSENTATION NATIONALE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES DÉPARTEMENTS.

AIN. — Francisque Bouvet, Bochard, Quinet, Roselli Mollet, Baudin, Bouvet (Aristide), Gastier, Maissiat.

AISNE. — Lherbette, Bauchart (Quentin), Barrot (Odilon), Debrotonne, de Cambacérès, Paillet, Fouquier d'Hérouel, de Ladevèze, Hébert, Godelle, de Lauriston, de Bussières.

ALLIER. — Mathé (Félix), Fargin-Fayolle, Madet, Terrier, Sartin, Rantian, Desmaroux.

ALPES (BASSES-). — Laidet, Yvan (Melchior), Fortoul (Hippolyte).

ALPES (HAUTES-). — Faure, Chaix (Cyprien), Allier.

ARDÈCHE. — Laurent, Combier, Gleizal, Chabert, Vasseur, Vacheresse, Champanhet, Rouveure.

ARDENNES. — Ternaux (Mortimer), Talon, Evain, Payer, Riché, Cunin (Charles), Toupet des Vignes.

ARIÉGE. — Anglade, Arnaud, Pons-Tande, Pilhes, Rouaix, Vignes (Th.).

AUBE. — Blavoyer, Périer (Casimir), Husson (le général), de Vandeuvre (Gabriel), de Plancy.

AUDE. — Mathieu de la Redorte, Alengry, Jouy, de Belvèze, D'Hautpoul (le général), Dupré.

AVEYRON. — Rodat, Vesin, Dalbis du Salès, Vernhette, de Balsac, Combes (l'abbé), Dehayrouse, Pradié.

BOUCHES-DU-RHONE. — Reybaud (Louis), Berryer, Sanvaire-Barthélemy, de Laboulie, Poujoulat, Mérentier, Fournier, Pascal (Frédéric), Rulhière.

CALVADOS. — Paulmier, Thomine-Desmazures, Cordier, Bocher, Douesnel, d'Houdetot, des Rotours de Chaulieu, Rioult de Neuville, de Caulaincourt, Leroy de Beaulieu.

CANTAL. — Parieu (Félix), Murat-Sistrières, Richard, Teilhard-Latérisse, Durieu (Paulin).

CHARENTE. — Mathieu-Bodet, Rateau, de Girardin (Ernest), Pougeard, Hennessy, Léonide Sazerac de Forge, André, Lemercier.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dufaure, Regnault de Saint-Jean d'Angely, Bugeaud, Baroche, de Chasseloup-Laubat (Prosper), le général Montholon, Laborde, Vast-Vimeux, de Naglo, N.....*.

CHER. — Félix Pyat, Bonnique, Michel (de Bourges), Lourion, Vauthier, Vignier.

CORRÈZE. — Sage, Latrade, Bourdat, Penières, Geyras, Madesclaire, Chamiot-Avanturier.

CORSE. — Arrighi de Padoue (le général), Abatucci (Charles), Casabianca, Bonaparte (Pierre-Napoléon), Gavini (Denis).

COTE-D'OR. — Mauguin, Vaudrey, Maréchal, Benoît-Champy, Chaper, Noblet, Joigneaux, James Demontry.

COTES-DU-NORD. — De Trévenéuc, Legorree, Charner, Denis, de Botmilliau, de Cuverville, Dénuleveult, Depasse, Normant-Dessales, Thieullen, Bigrel, Leconte, Riouet de l'Argentaye.

CREUSE. — Guisard, Moreau, Leroux (Jules), Nadaud (Martin), Delavalade, Fayolle.

DORDOGNE. — Chavoix, Duclusseau, Delbetu, Mie (de-

guste), Dulas, Montagut (Marc), Lamarque, Saint-Marc Rigaudie.

DOUBS. — Demesmay, Baraguay-d'Hilliers, de Montalembert, Bixio, de Moustier, Pidoux.

DROME. — Sautayra, Curnier, Rey, Bajard, Belin, Bancel, Morin.

EURE. — Passy (Hippolyte), Sevaistre, Suchet d'Albuféra, de Broglie, Demante, Lefebvre-Duruflé, de Vatimesnil, Legrand, de Fontenay.

EURE-ET-LOIR. — Lebreton, Noël Parfait, Barthélemy, Subervie, Desmousseaux de Givré, Briffaut,

FINISTÈRE. — Lacrosse, Le Flô, Romain des Fossés, de Kéranflech, Mazé-Launay, Mège, Barchou de Penhoen, de Roquefeuil, Collas de la Motte, Laimé, de Blois, Ducouëdic, de Kératry.

GARD. — Benoist (Denis), Roux-Carbonnel, de Larcy, Béchard, Chapot, de Beaune, Labruguière, de Surville.

GARONNE (HAUTE-), Dabeaux, de Rémusat, Fourtanier, de l'Espinasse, Gasc, Tron, Malhois, de Roquette, de Limairac, de Castillon Saint-Victor.

GERS. — Gavarret, Carbonneau, de Panat, Belliard, Joret, Duputz (Edouard), de Lagrange.

GIRONDE. — Richier, Hubert-Delisle, Lainé, Desèze, Hovyn-Tranchère, Denjoy, Grouchy (Alphonse), Molé, Lopes-Dubec, Journu, de la Grange, Ravez, Collas.

HERAULT. — Charamaule, de Grasset, de Saint-Priest, Vernhette (Amédée), de Girard (Alfred), Debès (Ferdinand), Brives, Soult de Dalmatie.

ILLE-ET-VILAINE. — Fresneau, de Kerdrel, Pongérard, d'Andigné de la Chasse, Postel, de Melun (Armand), Querhoënt, de Lafosse, Caillel du Tertre, de Seré (Henri), de Kermarec, de la Riboissière.

INDRE. — Charlemagne, Delavau, de Barbançois, Grillon, Rollinat.

INDRE-ET-LOIRE. — D'Ornano, Gouin, de Flavigny, Piscatory, Taschereau, Crémieux.

ISÈRE. — Saint-Romme, Farconnet, Bertholon, Repellin, Clément (Auguste), Durand-Savoyat, Crépu, Cholat, Reymond, Ronjat, Brillier, Avril.

JURA. — Grevy (Jules), Tamisier, Crestin (Léon), Derriey, Sommier, Richardet, Valette.

LANDES. — Lefranc (Victor), Pascal Duprat, de Dampierre, Turpin (Numa), Marrast (François).

LOIR-ET-CHER. — Salvat, Besnier, Cantagrel, Gérard (Léon), Clary.

LOIRE. — Chavassieu, Callet, Levet, Martin-Bernard, Heurtier, Sain, Fialin de Persigny, Duché, Baune.

LOIRE (HAUTE). — Breymand, Saint-Ferréol, Chouvy (Camille), Chovelon, Maigne (Jules), Monnier.

LOIRE-INFERIEURE. — De Sesmaisons, Favre (Ferdinand), Desmars, de Granville, de la Rochette, Camus de la Guibourgère, Betting de Lancastel, Favreau, Gicqueau, de Coislin (Charles), Chauvin.

LOIRET. — Martin (Alexandre), Abbatucci, Arbey, Lacave, Péan, Michot, Lamartine.

LOT. — Murat (Lucien), de Saint-Priest, Cavaignac, Labrousse, Lafon, Verninhac.

LOT-ET-GARONNE. — Tartas, Bérard, de Luppé, Radoult-Lafosse, Baze, Boissié, Mispoulet.

LOZÈRE. — Renouard, Jaffard (Justin), Roussel (Théophile).

MAINE-ET-LOIRE. — Cesbron-Lavau, Bineau, Guillier de la Tousche, Louvet, Farran, de Falloux, Bucher de Chauvigné, Giraud (Augustin), Gain, de Ladevansaye, Dupetit-Thouars.

MANCHE. — De Tocqueville, Daru (Napoléon), Vieillard,

Bouvattier, Gaslonde, Hervé de Saint-Germain, Lemarois, Noel de Cherbourg, Duparc, Goulhot de Saint-Germain, Ferré des Ferris, Bréhier, Leverrier.

MARNE. — Bertrand (Jean), Faucher (Léon), Aubertin, Tirlet, Soullié, Carteret, Lannes de Montebello, Thuriot de la Rosière.

MARNE (HAUTE-). — Chauchard, Lespérut, Beugnot, de Vandeul, Toupot de Bevaux.

MAYENNE. — De Berset, de la Broise, de Vaujuas, Goyet-Dubignon, Laureau, Dambray, Bigot, Trippier de Lozé.

MEURTHE. — De Vatry, D'Adelswœrd, Gérard, Fabvier, Michaut, Monet, Salmon (Lucien), Foblant, Viard.

MEUSE. — Etienne, Gillon (Paulin), Salmon, Oudinot, Simonnot, Chandenet, Raulin.

MORBIHAN. — Dahirel, Harscouet de Saint-Georges, de La Rochejaquelein, Monnier, Parisis, de Kéridec, de Pioger, Le Crom, Nettement (Alfred), de Kerdrel (Paul).

MOSELLE. — Ney de la Moskowa, Ladoucette (Charles), Du Coetlosquet, de Wendel, Achard, Sonis, de Salis, de Faultrier, d'Hunolstein.

NIEVRE. — Gambon, Miot, Rochut, Rouët, Malavdier, Dupin, Manuel.

NORD. — Dumas, Duquenne, Seydoux, Descat, Kolb-Bernard, de Persigny, Mimerel, Antony-Thouret, Wallon, de Mérode, Behaghel, d'Hespel (Adalbert), Aubry, de Staplande, Vendois, Loiset, Roger, Choque, Corne, Lestiboudois, de Melun (Anatole), Marchant, Delebecque, Testelin.

OISE. — De Mornay, Sainte-Beuve, de Mouchy, Barrillon, Gérard, Leroux, de Plancy (Charles), Lemaire.

ORNE. — De Tracy, de Corcelle, Druet-Desvaux, de Charencey, Gigon-Labertrie, Piquet, Curial, Lefavrais, Vaudoré.

PAS-DE-CALAIS. — Denissel, d'Hérembault, Plichon, Fréchon, Gros (Auguste), Petit de Bryas, Legros-Devot, d'Havrin-

court, Lequien, Martel, Dupont-Delporte, Gardon de Montigny, Douay, Wartelle-Doratz, Francoville.

PUY-DE-DOME. — Combarel de Leyval, Rouher (Eugène), Girot-Pouzol, Bravard-Veyrières, Moulin, Berger, Jusseraud, Chassaigne-Goyon, Charras, de Morny, de Douhet (Ferdinand), de Chazelles (Léon), Lasteyras.

PYRENÉES (BASSES). — de Laussat, Crouseilhes, Etcheverry Dariste, Manescau, Larrabure, Chégaray, Rességuier, Vergeron, Renaud.

PYRENEES (HAUTES-). — Ségur d'Aguesseau, Lacaze (Bernard), Fornier de Saint-Lary, Soubiès, Deville.

PYRENEES-ORIENTALES. — Arago (François), Arago (Emmanuel), Lefranc, Guiter.

RHIN (BAS-). Bruckner, Chauffour (Victor), Westercamp, Ennery, Jehl, Boch, Goldenberg, Beyer, Kopp, Baudsept, Austell, Commissaire.

RHIN (HAUT-). Kœnig, Cassal, Fawtier, Burgard, Prudhomme, de Heeckeren, Mulhenbeck, Hofer, Savoye, Pflieger.

RHONE. — Chanay, Doutre, Pelletier, Benoit, Morellet, Mathieu, Greppo, Fond, Faure, Raspail (Benjamin), Favre (Jules).

SAONE (HAUTE-). De Grammont, Dufournel, Millotte, Signard, Lélut, Huguenin, de Versigny.

SAONE-ET-LOIRE. — Menand, Bruys (Amédée), Boysset, Rougeot, Racourchot, Rolland, Landolphe, Gindriez, Heitzmann (Victor), Bard (Antoine), Jannot (Ferdinand), Lamartine.

SARTHE. — De Lamoricière, de Beaumont (Gustave), de Talhouet, Gasselin (de Fresnay), Langlais, Bonaparte (Napoléon), Grimault, Rogé, de Beaunay, de Riancey (Henry).

SEINE. — Lagrange, Boichot, Bedeau, Moreau, Hugo (Victor), Yavin, Lamennais, Rattier, Considérant, Wolowski, Coquerel, Leroux (Pierre), Peupin, Garnon, de Lasteyrie (Fer-

dinand), Perdiguier (Agricol), Rapatel, Malleville, Bar, Barrot (Ferdinand), Boinvilliers, Bonaparte (Louis-Lucien), Chambolle, Magnan, Delessert (Benjamin), Ducos (Théodore), Fould (Achille), Lanjuinais.

SEINE-INFÉRIEURE. — Desjobert, Cécille, Grandin (Victor), Germonière, Levavasseur, Leyer, Dupin (Ch.), Thiers, Ancel, de Mortemart (Henri), Démarest, Estancelin, Martin de Villers, Chasseloup-Laubat (Prudent), d'Aubermesnil, Vitet.

SEINE-ET-MARNE. — De Lasteyrie (Jules), Drouyn de l'Huys, Lebeuf, Bavoux (Evariste), Gilland, Lafayette (Oscar), Aubergé.

SEINE-ET-OISE. — D'Albert de Luynes, Remilly, Barthélemy Saint-Hilaire, Flandin, Pigeon, Le Peletier d'Annay, Darblay, Barre, Hernoux, Lepic.

DEUX-SEVRES. — Aymé (Charles), Bouchet de Grandmay, Failly (Jules), David (Ferdinand), De Lescours (Léon), Gourgaud, Rouget-Lafosse (Charles).

SOMME. — De Beaumont, Creton, Porion, Changarnier, Lacordère, Defourment, Dompierre d'Hornoy, Lefèvre de Grosriez, de Lagrené, Morel-Cornet, Dubois (Amable), Randoing.

TARN. — Rigal, Fourgassié-Vidal, Canet, Daguilhon-Laselve, Rey, Besse, Juéry, Lavergne.

TARN-ET-GARONNE. — Janvier, de Cazalès, Tournier (Constans), Delbrel, Detours.

VAR.— Arène, Arnaud, Ledru-Rollin, Maure, Suchet, de Villeneuve, Conte (Daniel).

VAUCLUSE. — Bourbousson, Granier, d'Olivier, de Bernardi, Léo de Laborde.

VENDÉE. — De Lespinay, Grelier-Dufougeroux, de Tinguy, Bonhier de l'Écluse, Du Fourgerais, Rouillé, Mareau (Théodore).